


SE TAIRE
FAIRE

Par l'abbé de Choisy =

HISTOIRES
DE
PHILIPPE DE VALOIS
ET DU
ROI JEAN.

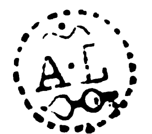
François Timoléon, abbé de Choisy

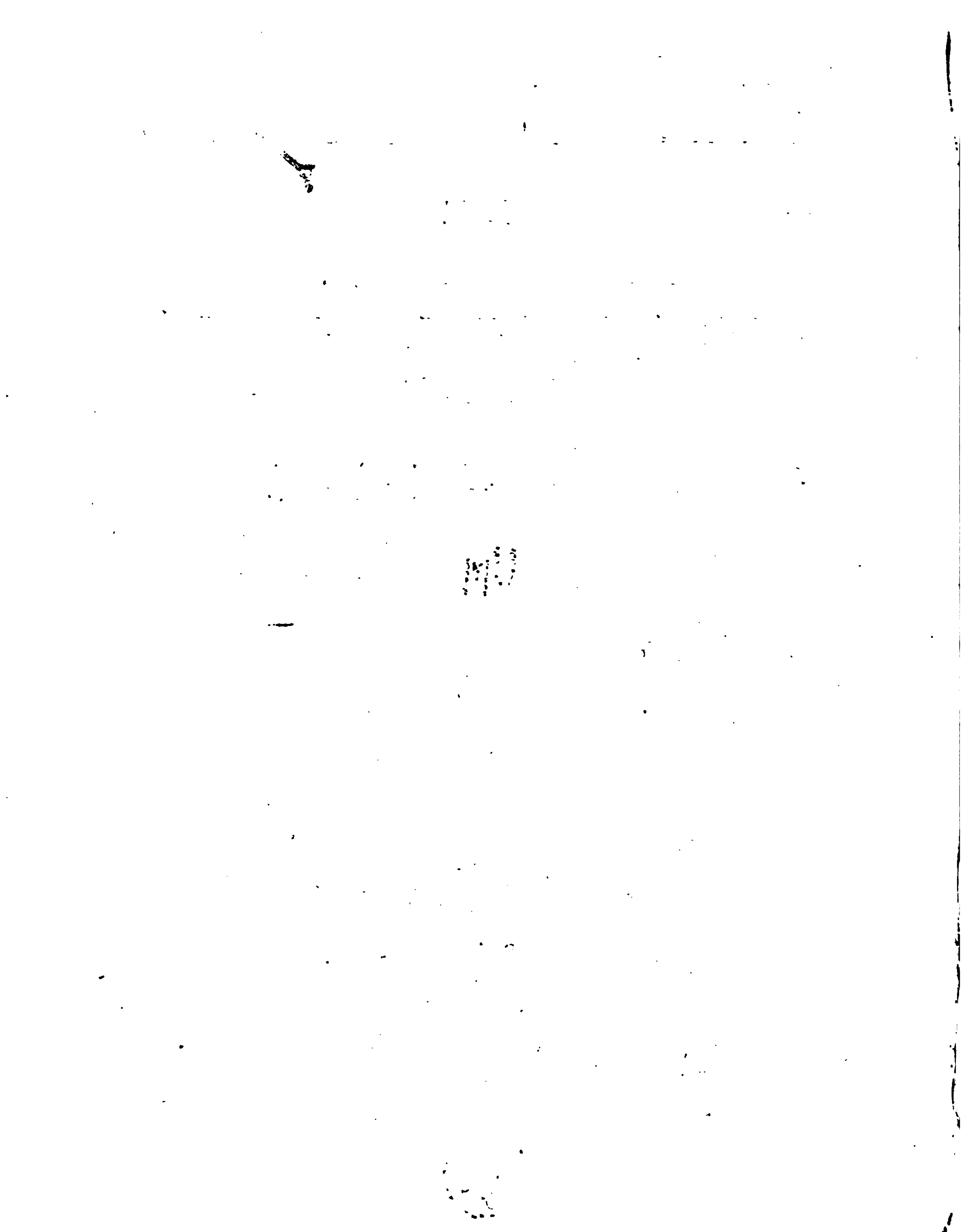


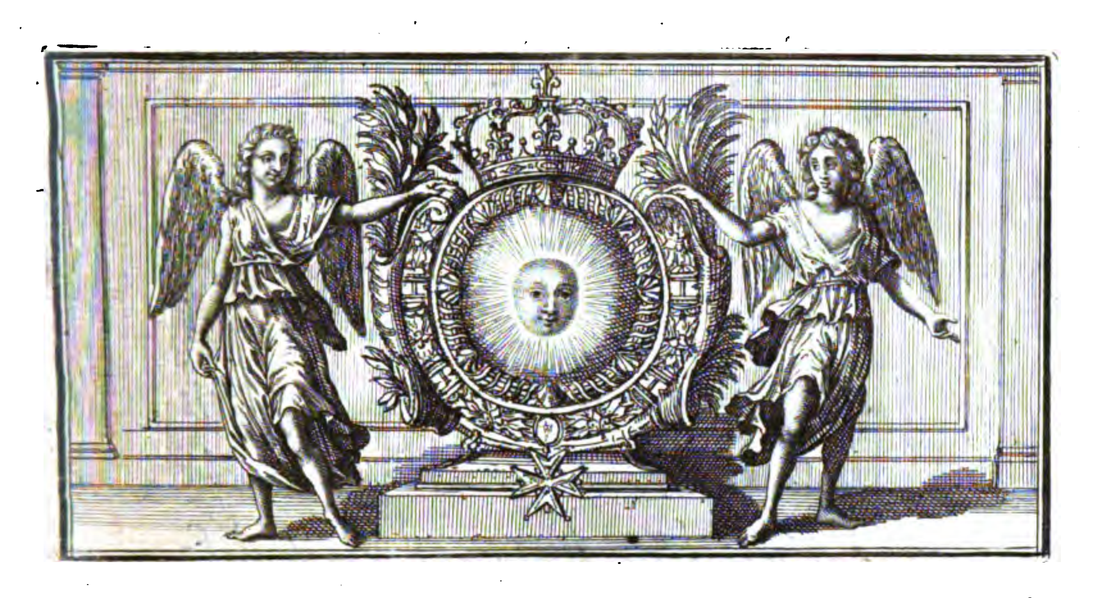
A PARIS,
Chez CLAUDE BARBIN, au Palais, ſur le ſecond
Perron de la ſainte Chapelle,

M. DC. LXXXVIII.

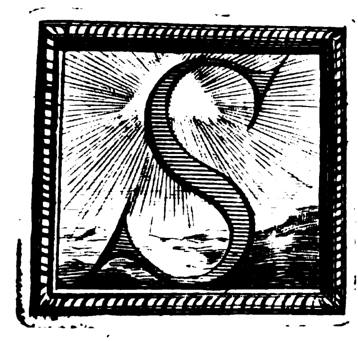
AVEC PRIVILEGE DU ROY.







AU ROI.



IRE,

L'Histoire, que je presente à VOTRE MAJESTÉ, *va don-*

ner à ceux qui la liront, une nouvelle attention aux merveilles de votre vie; ils sentiront plus vivement la felicité de votre Regne, & sous un Roi toujours vainqueur la France leur paroitra bien differente de ce que nos Ancêtres l'ont vuë sous des Princes toujours malheureux. Tout étoit alors dans le desordre, l'autorité Royale méprisée, un gouvernement foible, les plus grans crimes impunis: & nous voyons aujourd'hui tout soumis & tout florissant, la justice

triomphante, la tranquilité universellement établie.

VOTRE MAJESTÉ *a reculé nos frontieres, éloigné nos ennemis: toutes les portes de vos Etats leur sont fermées par des forteresses imprenables, & vous pouvez quand il vous plaît entrer dans leurs plus riches Provinces. Mais, SIRE, s'il nous est permis de juger de vos intentions par vos démarches, toute cette gloire qui brille tant aux yeux des hommes, n'est pas ce qui vous touche le plus: Heros par tant de grandes*

actions vous aspirez à quelque chose de plus grand encore : vous savez, SIRE, que les Rois veritablement Rois ne regardent la puissance Souveraine que comme un moyen toujours present de servir Dieu en faisant le bonheur de leurs sujets. VOTRE MAJESTÉ *a cette grande verité gravée dans le cœur, & si dans les premieres années de son Regne nous avons admiré en Elle le Heros & le Conquerant, nous admirons aujourd'hui le Prince Chrêtien & nous aimerons*

toujours le pere du peuple. Ie ſuis avec un profond reſpect,

SIRE,

De VOTRE MAJESTE,

Le tres humble, tres obeiſſant, &
tres fidelle ſujet & ſerviteur,
L'ABBE' DE CHOISY.

EXTRAIT DU PRIVILEGE du Roi.

PAR grace & Privilege du Roi, donné à Versailles le neuviéme jour d'Avril 1688. Signé, Par le Roi en son Conseil, GAMART. Il est permis au sieur Abbé DE CHOISY, de faire imprimer, un Livre intitulé: *l'Histoire de PHILIPPE DE VALOIS & DU ROI JEAN*, pendant le temps de huit années consecutives, à commencer du jour qu'il sera achevé d'imprimer pour la premiere fois, avec défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres d'imprimer, faire imprimer, vendre & debiter ledit Livre, à peine de trois mille livres d'amende, de confiscation des Exemplaires contrefaits &c. ainsi qu'il est plus au long porté par ledit Privilege.

Registré sur le Livre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris le 4. jour de May 1688.

J. B. COIGNARD, Syndic.

ET le sieur Abbé DE CHOISY a cedé & transporté son droit du present Privilege à Claude Barbin Marchand Libraire à Paris, pour en joüir selon l'accord fait entr'eux.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le 25. May 1688.

AVERTISSEMENT.

AVERTISSEMENT.

J'Avois dessein de composer un corps d'Histoire des Regnes des premiers Princes de la Maison de Valois, mais comme d'autres occupations ont souvent interrompu mon travail, je ne vous donne presentement que le Regne de Philippe de Valois & celui du Roi Jean. Je me suis servi des plus anciens Auteurs, mais j'en ay trouvé quelques-uns trop passionnez pour les Anglois, & j'ose dire, que je les ai redressez plus d'une fois par le secours des Manuscrits de la Bibliotéque du Seminaire des Missions étrangeres, & par des particularitez que j'ai trouvées dans plusieurs pieces originales, que m'a fourni Monsieur l'Abbé de Caumartin.

En marquant les années, je compte comme si elles avoient toujours commencé au mois de Janvier, quoique je

ẽ

ſache bien, que dans les tems dont j'écris l'hiſtoire, elles ne commençoient qu'à Pâque: par exemple, les Hiſtoriens diſent, que Charle le Bel mourut en Février 1327. & moi je marque ſa mort en Février 1328. ſuivant la maniere de compter établie en France par l'Edit de Rouſſillon en Dauphiné donné en 1564. par le Roi Charle IX. qui ordonne, qu'à l'avenir l'année commencera au premier Janvier.

Je rapporte des pieces en vieux langage, perſuadé, que comme elles ſont encore aſſez intelligibles, on les aimera mieux dans leur ſimplicité, que ſi je les avois miſes en d'autres termes, qui en auroient oté une certaine naïveté, qui fait plaiſir.

Je me ſuis contenté de narrer ſimplement les faits, ſans oſer en pénetrer les motifs, quoique je n'ignore pas, que ſi on les pouvoit bien démêler, ils ne fuſſent d'un grand agréement: mais comme il eſt preſque impoſſible de connoître les veritables motifs même des

évenemens, qui nous passent tous les jours devant les yeux, & qu'il n'y a que ceux qui agissent, qui puissent dire surement les raisons, qui les font agir: je laisse au lecteur le plaisir d'imaginer lui même, ne croyant pas, qu'il soit bien aisé de lire presentement dans le cœur de gens, qui vivoient il y a trois cens ans,

Au reste quoique j'aie consulté plusieurs de mes amis, je ne laisse pas de craindre d'avoir fait encore bien des fautes. Ceux qui les remarqueront, me feront un plaisir sensible de m'en avertir, & je les assure que s'il se fait une seconde édition de cet ouvrage, ils y reconnoîtront leurs corrections.

FAUTES D'IMPRESSION.

Dans l'Histoire de Philippe de Valois.

PAGE.	LIGNE.	FAUTES.	CORRECTIONS.
27	5	foisoient	faisoient
80	18	Tartase	Tartas.
93	5	sa sœur	sa belle mere
95	10	Bervie	Barvic
97	24	Bervie	Barvic.
98	6	la Ville de Durhem	Durham.
99	2	Barvie	Barvic
100	15	Pierre Manclere	Mauclerc
123	6	Palutrine	Palestrine
129	16	le Chateau de Vvindior	Vvindsor
131	6	*Idem*	*Idem.*
131	8	le Comte d'Erbi	de Derbi
131	9	le Comte de Pervebroc	Pembroc
132	22 & 24	Pervebroc	Pembroc
133	22	*Idem*	*Idem*

Dans l'Histoire du Roi Jean.

PAGE.	LIGNE.	FAUTES.	CORRECTIONS.
18	9	Albornos	Albornos
40	3	mas	mais
52	4	ses ennemis	leurs
53	23	Menetrier de Cornet	Menetriers de Corner
54	1	*efacés*, d'étofe-	
185	18	*étés* les	

HISTOIRE
DE
PHILIPPE DE VALOIS.

SOMMAIRE DU I. LIVRE.

I. *LE Roi Charle le Bel en mourant déclare son cousin Philippe de Valois Regent du Royaume. Les Etats generaux s'assemblent, le Roi d'Angleterre prétend à la Regence, ses raisons, il en est exclus.* II. *La Reine accouche d'une fille, & Philippe de Valois est proclamé Roi.* III. *Il va se faire sacrer à Reims; origine du sacre des Rois de France. Origine des Pairs de France.* IV. *Philippe revient à Paris, & s'applique au gouvernement de l'Etat & à l'éducation du Prince Jean son fils aîné. Origine du Connétable & des Maréchaux de France.* V. *Les Etats du Royaume de Navarre reconnoissent pour* Rois, *Jeanne fille du Roi Louis Hutin, & Philippe Comte d'Evreux son mari. Le Roi leur rend la Navarre & retient la Champagne & la Brie.* VI. *Guerre de Flandre, Histoire de l'Oriflamme. Victoire de Montcassel.* VII. *La Juris-*

diction des Evêques attaquée & confirmée. VIII. *Le Roi d'Angleterre comme Duc de Guienne rend hommage au Roi.* IX. *Philippe va à Avignon, voit le Pape. Depuis quand & pourquoi les Papes demeuroient à Avignon. Particularitez de la vie de Jean XXII. Le Roi propose une Croisade. Etat de la Terre sainte.* X. *Le Roi revient à Paris, assemble les Etats generaux & propose de se croiser. Robert d'Artois dispute le Comté d'Artois au Duc de Bourgogne & est condamné par le Parlement. Robert d'Artois chassé de France, se retire en Angleterre.* XI. *Mariage du Prince Jean Duc de Normandie avec la Princesse de Boheme. Le Roi se croise, son exemple est suivi par le Roi de Navarre & par celui de Boheme. Preparatifs pour la Croisade.* XII. *Le Roi d'Angleterre se prepare à la guerre contre la France.* XIII. *Ceremonies observées en donnant l'Ordre de Chevalerie.* XIV. *Le Roi d'Angleterre est declaré Vicaire de l'Empire contre la France.*

HISTOIRE



HISTOIRE
DE
PHILIPPE DE VALOIS.

LIVRE PREMIER.



E vais écrire l'Histoire des cinq premiers Rois de France, de la branche de Valois, Philippe, Jean, Charle cinq, Charle six & Charle sept : On y trouvera ce qui s'est passé de plus considerable entre la France &

l'Angleterre pendant cent trente ans ; la guerre commencée par la vangeance d'un particulier, * entretenuë par les divisions domestiques, terminée d'une maniere extraordinaire & presque miraculeuse : J'expliquerai les causes de ces grans événemens, les prétentions des Rois d'Angleterre sur la couronne de France, leurs ligues, leurs combats, leurs victoires : l'état déplorable du Royaume déchiré par les guerres civiles plus dangereuses encore que les étrangeres : l'établissement de la gabelle, des aides, des tailles & des autres imposts, d'abord accordez par les Etats generaux pour faire la guerre & pour un certain tems, depuis toujours continuez & augmentez suivant la volonté des Rois & les necessitez publiques : Et si dans la suite on voit la France respirer sous un Roi sage, on verra bientôt aprés le comble des malheurs & de la desolation sous un Prince agité de noires vapeurs, qui souvent le poussoient jusqu'à la fureur ; le gouvernement abandonné à l'avarice & aux haines mutuelles des Regens, la justice bannie ; les Princes trahis par leurs amis, assassinez par leurs parens : une mere dénaturée qui fait desheriter son propre fils ; enfin aprés avoir vu les François perdre des batailles par la

* Robert d'Artois.

temerité de leurs Rois, aprés avoir vu l'Etat ſur le panchant de ſa ruïne on le verra relevé tout d'un coup par une ſimple bergere, l'étranger chaſſé, Charle VII. victorieux. Voilà le ſujet que je me ſuis proposé & que j'eſpere traiter avèc exactitude & verité.

Quand Charle le Bel ſe ſentit preſt de mourir, il fit appeller les grans Seigneurs qui étoient à la Cour, & leur dit que ſi la Reine qui étoit groſſe accouchoit d'un fils, il ne doutoit pas qu'ils ne le reconnuſſent pour leur Roi; mais que ſi elle n'avoit qu'une fille, ce ſeroit *aux Pairs & aux hauts Barons du Royaume* à adjuger la Couronne à qui il appartiendroit, & qu'en attendant il déclaroit Philippe de Valois Regent du Royaume. Ce Prince étoit couſin germain de Charle le Bel, & fils de Charle Comte de Valois & d'Alençon, frere cadet du Roi Philippe le Bel. I. 1328. *Mer. des Hiſt. 3. v. Froiſſart. 1. v.*

Le Roi mourut aprés avoir donné ces derniers ordres; les Hiſtoriens ne marquent point quelle fut la réponſe des grans Seigneurs, mais peu de tems aprés les Etats Generaux s'aſſemblerent. Les Ducs de Bourgogne & de Bretagne, & les Comtes de Clermont, de Beaumont le Roger & de Dreux,

tous Princes de la Maiſon de France s'y trouverent avec les Comtes de Flandre & de Boulogne, le Connétable Gaucher de Châtillon & les principaux Seigneurs du Royaume. Les brigues y furent grandes pour l'élection d'un Regent ; on ſavoit aſſez que la Regence étoit un pas vers la Royauté, & que le Regent aïant toute l'autorité en main, n'auroit pas grand-peine à ſe faire déclarer Roi, ſi la Reine n'accouchoit que d'une fille.

Il y avoit deux prétendans à la Regence, Edouard III. Roi d'Angleterre & Philippe Comte de Valois qui avoit été nommé par le feu Roi. Edouard fils d'Iſabelle, ſœur de Charle le Bel diſoit, qu'il ſavoit bien que jamais les François n'avoient voulu obeïr à une femme, mais que par les Loix fondamentales de l'Etat le mâle le plus proche devoit ſucceder, & qu'étant neveu du feu Roi fils de ſa ſœur & ſon parent le plus proche, il y avoit de l'injuſtice à lui diſputer la Regence, puiſque la Couronne lui appartenoit, en cas que la Reine n'eût qu'une fille,

Le Comte de Valois au contraire diſoit qu'Edouard étoit étranger ; que ſa mere Iſabelle n'aïant jamais eu aucun droit à la Cou-

ronne n'avoit pu lui donner ce qu'elle n'avoit pas & ce qu'elle ne pouvoit jamais avoir ; & qu'au reste Edouard n'aïant pas encore dix-sept ans avoit besoin lui-même d'un tuteur : il ajoûtoit que le mâle le plus proche devoit succeder , pourvu qu'il fût du sang Royal ; que pour lui, le sang dont il étoit sorti ,parloit assez à son avantage ; qu'il étoit l'aîné de cette même Maison , qui avoit déja donné tant de Rois à la France, & qu'enfin les peuples pouvoient esperer d'être heureux sous un Prince âgé de trente six ans, fait aux affaires & que le feu Roi avoit jugé capable du Gouvernement.

Ces raisons étoient débatuës de part & d'autre avec assez de chaleur, les Agens d'Edouard avoient apporté beaucoup d'argent pour gagner les voix des Députez ; mais Robert d'Artois, Comte de Beaumont le Roger Prince du sang Royal & beau-frere de Philippe de Valois soutint son parti avec tant de force & harangua les Etats avec tant d'eloquence , qu'il emporta les suffrages & fit déclarer Philippe Regent du Royaume.

Sa Regence ne dura pas long-tems, la Reine accoucha le premier Avril dans le Château de Vincenne d'une fille qui fut nommée Blanche ; aussi-tôt les Etats se rassemblerent II.

& les Ambaſſadeurs d'Angleterre y recommencerent leurs brigues : ils appuyerent leurs raiſons de preſens magnifiques & de promeſſes encore plus grandes, & laiſſerent entrevoir aux grans Seigneurs qu'un Roi d'Angleterre ne les maîtriſeroit jamais, & que chacun dans ſa Province auroit une autorité preſque ſouveraine : pluſieurs écoutoient déja des propoſitions ſi flateuſes, & ſe ſouvenoient avec chagrin, que leurs Ancêtres avoient été la plupart humiliez & dépoüillez par la trop grande puiſſance des Rois ; mais Robert d'Artois & tous les autres Princes du ſang Royal qui alors ſe trouverent plus de vint tous en âge de ſe faire craindre, voyant leur interêt dans l'élevation de Philippe, le proclamerent Roi aux acclamations du peuple, & les Anglois ne furent plus écoutez.

III. Philippe ne perdit point de tems, il alla auſſi-tôt à Reims pour ſe faire ſacrer ſuivant la coutume obſervée depuis long-tems par les Rois de France.

Du Puy Mai. de nos Rois. p. 9.

Les Rois de la premiere Race ne ſe faiſoient point ſacrer, on les élevoit ſeulement ſur un pavois ou bouclier en pleine campagne, & tout le peuple les reconnoiſſoit par des acclamations ; mais dans le commence-

ment de la ſeconde race les Peres firent cou- *Chron. de*
ronner & ſacrer leurs enfans. Charlemagne *France.*
& Carloman furent couronnez & ſacrez du vivant du Roi Pepin, & le Roi Robert fut ſacré du tems de Hugue Capet & regna même avec lui, ces Princes en uſant ainſi pour aſſurer davantage la Couronne à leurs Enfans. On s'imaginoit alors que le ſacre étoit une ceremonie eſſencielle à la Royauté, & qu'un Roi n'étoit pas veritablement Roi ſans cela ; mais on eſt convenu depuis par un conſentement tacite & unanime de tous les ordres du Royaume, que nos Rois ſont Rois par ſucceſſion, que les Rois ne meurent point en France, que le ſacre n'augmente en rien leur droit, & qu'ils ſe peuvent faire ſacrer quand ils veulent.

Dés que Philippe de Valois fut arrivé à Reims, on prepara tout pour la ceremonie qui ſe fit le 28. May : Il fut ſacré par Guil- 1328.
laume de Trie Archevêque de Reims ; qui aprés lui avoir fait les onctions ordinaires avec la ſainte Ampoule, lui mit le Sceptre à la main droite, la Main de juſtice à la main gauche, & ſur la tête la Couronne Royale, à laquelle tous les Pairs de France tant Eccleſiaſtiques que ſeculiers porterent la main pour la ſoutenir. Peu de jours aprés le Roi

fit couronner la Reine Jeanne sa femme, fille de Robert II. Duc de Bourgogne; l'Archevêque de Reims versa sur la tête de la Reine un peu d'huile ordinaire, qu'il avoit benite, lui mit le Sceptre en main & la Couronne sur la tête. Ces deux ceremonies se firent avec une magnificence extraordinaire, tous les Princes du Sang s'y trouverent, & Robert d'Artois y prit le rang de Pair de France; le Roi avoit érigé en sa faveur le Comté de Beaumont le Roger en Pairie.

Il ne restoit alors des six anciens Pairs seculiers que le Duc de Bourgogne, le Comte de Flandre & le Duc de Guienne; le Duché de Normandie & les Comtez de Champagne & de Toulouse avoient été reünis à la Couronne; & même le Duché de Guienne, que tenoit le Roi d'Angleterre, n'étoit plus si considerable depuis que nos Rois y avoient pris beaucoup de places. Philippe crut qu'il falloit faire de nouveaux Pairs à l'exemple de Philippe le Bel, qui le premier l'avoit osé faire sans craindre de fâcher les anciens Pairs en érigeant le Comté d'Artois, le Comté d'Anjou & le Duché de Bretagne en Pairies. Le Roi Charle le Bel un peu avant sa mort avoit aussi érigé la Baronie de Bourbon en Duché Pairie; ce qui fut confirmé par le Roi

Philippe de Valois, ainsi qu'on peut voir dans une de ses medailles, où il paroît assis le sceptre en main & la couronne Royale en tête, tendant la main au Duc de Bourbon, qui y est representé avec une couronne Ducale. Philippe érigea d'abord Beaumont le Roger en Pairie pour témoigner à Robert d'Artois sa reconnoissance des obligations qu'il lui avoit, & depuis il érigea Orleans pour Philippe son second fils, leur accordant les mêmes droits, honneurs & prérogatives qu'aux anciens Pairs du Royaume.

Du Tillet rec. des Rois de Fr. p. 358.

Il y avoit autrefois en France deux sortes de Pairs, ceux qui jugeoient les affaires dans les Jurisdictions des Seigneurs particuliers, & ceux qui les jugeoient dans la Jurisdiction souveraine du Roi; ces derniers s'appelloient Pairs de France: il y a des Auteurs qui prétendent que le nombre en fut fixé à douze par le Roi Loüis le Jeune en 1179. lorsqu'il fit sacrer à Reims son fils Philippe depuis surnommé Auguste. Ils disent qu'il n'y donna place qu'à douze Pairs du Royaume, tous ses parens ou ses alliez: que les six Pairs Ecclesiastiques étoient Guillaume de Champagne Cardinal de sainte Sabine, Archevêque de Reims & Philippe de Dreux Evêque de

Du Tillet p. 366. Ant. Colard Ms. de rebus Rhem.

Beauvais ses neveux, Gautier Evêque de Langres fils de Hugue II. Duc de Bourgogne, Gui Evêque de Chaalons, cousin du Duc de Bourgogne, Roger de Rosoy Evêque de Laon, & Simon de Vermandois Evêque de Noyon, fils de Hugue le Grand petit fils du Roi Henri I. & que les six Pairs seculiers étoient Hugue III. Duc de Bourgogne, Henri II. Roi d'Angleterre, Duc de Normandie, & son fils Henri Duc de Guienne, qui avoit épousé Marguerite fille du Roi: Que le Comte de Champagne étoit son beaupere, que le Comte de Flandre étoit du sang Royal par les femmes, & que le Comte de Toulouse avoit épousé Constance sœur du Roi: d'où ils concluent que ne s'étant trouvé au sacre de Philippe Auguste que ces douze Pairs, il s'en fit dans la suite une espece de loi, & que tous les autres furent exclus. Mais outre qu'en ce tems-là & long-tems depuis, la naissance ne donnoit aucun rang dans les ceremonies, il est constant que dans l'Arrêt rendu à Melun en 1216. contre Erard de Brienne en faveur de Blanche Comtesse de Champagne, on met au nombre des Pairs, qui furent Juges outre l'Archevêque de Reims & quelques uns des anciens Pairs, les Evêques d'Auxerre,

Ms. du Roi f. 112. & 139. du Cange gl. t. 3. p. 909.

de Chartres & de Lizieux, & les Comtes de Bretagne, de Pontieu, de Joigni, de Beaumont & d'Alençon ; ce qui prouve qu'alors le nombre des Pairs n'étoit pas fixé à douze, ou du moins, que si ces douze premiers Pairs assistoient seuls au sacre des Rois & aux autres grandes ceremonies, quelques autres Seigneurs du Royaume tant Ecclesiastiques que seculiers avoient séance dans les Parlemens en qualité de Juges, & y étoient nommez Pairs.

Quand toutes les ceremonies eurent été achevées, Philippe s'en revint à saint Denis pour honorer les saints Martyrs ausquels il avoit une devotion particuliere & fit son entrée à Paris. On n'avoit jamais témoigné tant de joie en pareille occasion ; les grans Seigneurs esperoient sous ce nouveau Regne un juste discernement dans la distribution des Charges & des honneurs, & le peuple s'attendoit à la diminution des impôts.

En effet Philippe s'appliqua à régler les affaires de son Royaume, qui étoient en fort mauvais état ; les Finances avoient été fort mal administrées, & les Provinces étoient extremement chargées d'impôts, sans qu'on sût ce que l'argent étoit devenu : les Rois Loüis Hutin, Philippe le Long & Charle le

Bel n'avoient pas eu le tems d'executer les bons desseins, qu'ils avoient de soulager le peuple : le Roi commença à faire rendre conte aux gens d'affaires & tira d'eux des sommes considerables, fit plusieurs Ordonnances sur la Police & donna de l'argent aux gens de guerre pour empêcher les desordres qu'ils commettoient dans les Provinces, faute d'être paiez de leur solde.

Il fit plusieurs Ordonnances sur les monnoies, qui avoient été fort alterées sous les regnes précedens ; il ordonna que le denier d'or fin auroit cours pour quarante cinq sols tournois, le blanc denier pour neuf deniers, le double parisis noir pour trois mailles tournois, les douze petits parisis pour un gros tournois, & que toutes les autres monnoies tant d'or, blanches ou d'argent que noires ou de cuivre n'auroient plus de cours. Il défendit aux Orfévres de faire aucune vaisselle d'argent, si ce n'est pour les Eglises, & menaça de peines corporelles ceux qui transporteroient de l'or ou de l'argent hors du Royaume : Enfin pour gagner davantage l'amour des peuples & la confiance de la Noblesse, il ne fit rien dans les commencemens, que par l'avis de son Conseil composé de Prelats & de vieux Seigneurs habiles & gens de

Ext. de la Ch. des comptes R. 6.

bien. Mais il ſongea principalement à l'éducation de Jean ſon fils aîné qui devoit être ſon ſucceſſeur, & regarda cette affaire comme la plus importante de toutes ; il n'ignoroit pas, qu'on ne ſauroit donner de trop bonne heure des impreſſions de vertu à un Prince qui doit gouverner un grand Etat, & jetta les yeux ſur le Maréchal de Moreüil pour le mettre auprés de lui. Il lui écrivit ſur ce ſujet une Lettre qui merite d'avoir ici ſa place, parce qu'elle fait bien connoître les mœurs de ce tems-là. *Ext. de la Ch. des contes. R. C.*

DE PAR LE ROY.

SIRE DE MOREUIL, vous ſavez comment Nous vous deimes l'autre jour, que nous vous aviens Ordené pour être avec Jean notre fils & à ſon frain, & vraiment nous ne vous ôtons de l'Office de Maréchal pour nul mal, qui ſoit en vous, ne pour nul défaut, qui par vous ait été en votre Office, mais nous vous amons miex prés de Jean nôtre fils que nous ne feriens nul autre. Si Voulons que vous vous ordenés tantôt pour y venir, & pour y être dorénavant continuellement ; car il eſt tems que ceux qui ſont ordenés pour y être, y ſoient ; & ſi eſt miex votre honneur de le faire maintenant.

qu'il ne seroit, quand Nous serons plus avant en la guerre. Et pour ce que vous nous priâtes, quand nous vous en parlâmes, que nous y vousissions garder votre honneur : vraiment se vous y pensez bien, vous trouverez que nous vous faisons trop plus grand honneur de vous y mettre, que nous ne feriens de vous lessier Maréchal; mêmement consideré que Nous voulons que vous soyez tous li premiers & li principaux de son frain : car il n'est onc de Maréchal en France, qui n'en laissât volontiers l'Office pour être li premiers au frain de l'Ainé fils du Roi. Si nous semble que votre honneur y est non pas gardée seulement, mais accruë : Et quant au proufit, il nous semble qu'il y est plus grand qu'il ne seroit à être Maréchal de France : car pour plusieurs fraudes qui se faisoient pour cause des droits des Maréchaux, Nous avons ordené que dorênavant nul Maréchal ne prendront nul droit, mais seront tornez à notre proufit tous les droits qu'ils soloient prendre, & ils auront cinq cens livres tournois chacun d'eux par an pour toutes choses, & si ne les auront fors seulement durant les guerres, & nous voulons que vous ayez pour être avec notre Fils cinq cens livres chacun an, lesquels nous vous donnons à votre vie : si nous y semble le proufit plus que en l'office de Maréchal, pourquoi vous n'en devez être en nulle melancolie, mais en devez être tout liez & pour honneur & pour proufit. Donné à Becoisel le 5. jour de Juillet l'an.....

Dés que le Maréchal de Moreüil eut été établi Gouverneur du Prince Jean, le Roi lui ôta la Charge de Maréchal de France, qui alors n'étoit pas à vie. Les Maréchaux de France n'étoient d'abord que les premiers Ecuyers du Roi sous le Connetable, ou Comte de l'Etable; mais depuis étant devenus Lieutenans du Senéchal de France & la Charge de Senechal dont la grande autorité étoit suspecte, aïant été supprimée, ils devinrent les premiers dans la guerre, jusqu'à ce que le Connétable eut le commandement absolu des Armées. Il n'y eut d'abord qu'un ou deux Maréchaux de France, puis quatre; mais dans la suite les Rois ont été obligez d'en faire un plus grand nombre aussi-bien que de Ducs & Pairs, à mesure qu'ils ont étendu leur domination, & qu'ils se sont élevez à un plus haut point de gloire & de puissance.

A la premiere nouvelle de la mort de Charle le Bel, Les Etats du Royaume de Navarre s'étoient assemblez à Pampelune, pour voir à qui appartenoit leur Royaume; le Roi d'Angleterre n'avoit pas manqué d'y envoyer des Ambassadeurs & de l'argent pour faire valoir le droit qu'il prétendoit y avoir, mais ils n'avoient pas réussi dans leur nego-

ciation, & les Etats du Païs avoient reconnu pour leur Reine Jeanne fille du Roi Louis Hutin : Elle avoit épousé Philippe Comte d'Evreux petit fils du Roi Philippe le Hardi. Ils envoyerent aussi-tôt des Ambassadeurs demander leur Reine & son Mari. Philippe de Valois vit avec quelque chagrin qu'il falloit rendre la Navarre, mais n'aïant pour la retenir que des raisons de bienséance, il ceda à la justice & representa lui-même à son Conseil que le Roi Philippe le Bel aïant épousé Jeanne heritiere du Royaume de Navarre & des Comtez de Champagne & de Brie avoit transmis ses droits à ses enfans Loüis Hutin, Philippe le Long, & Charle le Bel ; & qu'aprés leur mort les mêmes droits étoient passez à Jeanne fille de Louis Hutin l'aîné des trois freres. Il proposa seulement de retenir la Champagne & la Brie, Provinces trop voisines de Paris pour s'en désaisir & de donner en échange les Comtez de la Marche, de Mortain & de Longueville. Il les laissa aussi en possession du Comté d'Angouléme, qu'on avoit donné à Jeanne en la mariant.

Le Comte d'Evreux & sa femme accepterent toutes les conditions, que Philippe leur voulut imposer. Ils signerent tout aveu-

glément

glément ; ils étoient les plus foibles & se croyoient assez heureux d'aller prendre possession d'un Royaume: ils partirent en diligence & quand ils arriverent à Pampelune, ils trouverent les trois Etats du Royaume de Navarre assemblez, qui avant que de les reconnoître pour Rois leur firent jurer, *qu'ils conserveroient les privileges du Païs, qu'ils ôteroient incessamment tous les impôts extraordinaires, que de douze ans ils ne feroient battre de nouvelle monnoie, que toutes les Charges & Gouvernemens du Royaume seroient entre les mains des Navarrois, qu'ils ne pourroient avoir à leur service plus de cinq Etrangers, que si Dieu leur donnoit un fils, ils lui remettroient le Royaume dés qu'il auroit vint ans en conservant cent mille pieces d'or de pension, & que s'ils mourroient sans enfans les Etats adjugeroient la Couronne à qui il appartiendroit.* Ils jurerent tout, bien resolus, si l'on juge des choses par l'évenement, à n'en tenir que ce qu'il leur plairoit, lorsqu'ils seroient en possession.

Cette grande affaire ayant été réglée de la sorte, la France alloit joüir de la paix, quand Philippe fut obligé presque malgré lui à prendre les armes pour aller remettre les Flamans à leur devoir. VI.

Les Comtes de Flandre par un traité fait avec les Rois de France, leur devoient payer *Belleforest. Du Haillant.*

Ann. de Flandre.

cinquante mil écus par an pendant plusieurs années, ils exigeoient sous ce pretexte des sommes immenses de leurs sujets ; les plus grosses Villes lasses d'être rançonnées envoyerent des Députez à leur Comte Louis, qui demeuroit à Tournai : on les logea dans les faux-bourgs & le feu y aïant pris par hazard, ils penserent être brulez : ils se sauverent chacun dans sa Ville, firent prendre les armes par tout & forcerent le Comte à leur promettre qu'il ne leveroit rien sur eux, que du consentement des Etats : il promit tout parce qu'il n'étoit pas le plus fort, mais dés qu'ils furent separez, il vint en France se plaindre au Roi, lui prêta foi & hommage pour les Comtez de Flandre, de Nevers & de Retelois, & le pria de le secourir contre ses sujets rebelles.

Ann. de Flandre.

Philippe avoit besoin de quelques années de paix pour remettre en bon état les affaires de son Royaume ; il envoya d'abord l'Evêque de Senlis menacer les Flamans de les faire excommunier, à la reserve de ceux de Gand, & d'Oudenarde qui étoient demeurez fidelles à leur Comte, mais ils firent peu de cas des censures Ecclesiastiques & le Roi fut obligé d'y aller lui même.

Les principaux de la Cour n'étoient pas

d'avis qu'on marchât dans une saison déja avancée; mais le Roi brûloit d'impatience de signaler le commencement de son Regne par quelque exploit de guerre: il fit assembler le Conseil, tous les avis alloient à remettre l'affaire au printems, quand Gaucher de Chatillon Connétable de France, au lieu de s'étendre en longs raisonnemens comme les autres, ne dit que ces paroles en se levant brusquement: *Qui a bon cœur, a toujours le tems à propos*; le Roy se leva aussi-tôt, courut embrasser le Connétable & donna les ordres pour assembler son armée: & comme il avoit besoin d'argent, il fit rechercher ceux qui sous les derniers Rois avoient eu l'administration des Finances; Pierre Remi General des Finances sous Charle le Bel fut accusé & convaincu de peculat, on lui fit son procez, & il fut pendu au Gibet de Montfaucon qu'il avoit fait dresser lui-même, ses biens furent confisquez, ils montoient à plus de douze cens mille livres, ce qui pouvoit faire en ce tems-là à peu prés autant que vint millions font en ce tems-cy, somme immense pour la bourse d'un particulier, & qui vint fort à propos pour la guerre de Flandre.

Froissart 1. v.

Le Roi avant que de partir alla à saint De-

nis selon la coutume de ses Prédecesseurs, pour visiter les corps des saints Martyrs & prendre l'Oriflamme. C'étoit l'Enseigne de l'Abbé & des Moines de saint Denis, qu'ils faisoient autrefois porter dans leurs guerres particulieres par le Comte de Vexin leur avoué ou deffenseur. Cette Enseigne étoit semblable aux banieres de nos Eglises, de couleur rouge sur un baton doré; mais quand nos Rois étoient devenus proprietaires du Vexin, ils avoient commencé à faire porter l'Oriflamme devant eux, lorsqu'ils alloient à la guerre : le Roi Louis le Gros l'avoit fait en marchant contre l'Empereur Henri V, Philippe Auguste à la bataille de Bouvines & saint Louis dans ses Croisades.

Dés que le Roi eut fait ses devotions, il fit approcher Miles de Noyers Bouteiller de France, à qui il vouloit donner l'Oriflamme; & l'Abbé de saint Denis l'aïant fait mettre à genoux, lui fit faire selon la coutume le serment qui suit. *Vous jurez & promettez sur le precieux corps de* JESUS-CHRIST *sacré cy present, & sur le corps de Monseigneur saint Denis, & ses Compagnons, qui cy sont, que vous loyalement en votre personne tendrez & gouvernerez l'Oriflambe du Roi Monseigneur, qui cy est, à l'honneur & profit de lui & de son Royaume; &*

pour doute de mort ne autre avanture qui puiſſe venir, ne la délaiſſerez, & ferez par tout votre devoir comme bon & loyal Chevalier doit faire envers ſon Souverain & droiturier Seigneur. Aprés qu'il eut fait le ſerment, le Roi lui remit l'Oriflamme entre les mains & prit le chemin de Flandre.

L'armée devoit s'aſſembler auprés d'Arras, tant parce que le païs étoit bon, que pour empêcher les Arteſiens d'ailleurs peu affectionnez à la France de ſe joindre aux Flamans rebelles : Philippe Roi de Navarre, Eude Duc de Bourgogne, Charle Duc de Lorraine & Gui Dauphin de Viennois s'y rendirent avec des troupes; le Roi de Boheme y en envoya, n'y pouvant aller lui-même, parce qu'il faiſoit la guerre en Italie. Le Comte de Flandre & le Comte de Namur ſon oncle s'y rendirent avec les troupes, qu'ils avoient pu tirer de Gand & d'Oudenarde.

Le Roi alla d'abord aſſieger Montcaſſel, & y donna pluſieurs aſſauts inutilement; les Flamans y avoient mis une bonne garniſon; & ſur une des principales tours de la Ville, ils avoient fait peindre un coq avec ces paroles : *Quand ce coq ici chantera, le Roi trouvé cy entrera.* Ils appelloient le Roi Philippe de Va- *Ann. de Flandre.*

lois le Roi trouvé, parce qu'il n'étoit pas né sur le trone: leur armée étoit campée & retranchée à la vuë de la Ville sur une éminence où il étoit impossible de les attaquer; le Roi ne laissoit pas de demeurer là & de presser le siege autant qu'il pouvoit, pendant que Gaucher de Chatillon Connétable de France & Robert d'Artois pilloient & bruloient le Païs.

Les Flamans fixes dans leur poste attendoient une occasion favorable pour attaquer
1328. les François. Ils crurent l'avoir trouvée le 23. Août, & voyant de dessus la hauteur la plupart des troupes rentrer dans le camp, lasses & chargées de butin, ils se partagerent en trois corps & attaquerent en même tems le quartier du Roi, celui des troupes de Boheme, & celui du Comte de Hainaut: ils n'avoient point de Noblesse parmi eux, leurs Chefs étoient de simples soldats qui ne connoissoient point le peril, capables de reussir
Ann. de Fl. par temerité, Nicolas Zonnekin étoit leur General; ils surprirent les François, qui se reposant sur leur grand nombre ne s'attendoient pas à être attaquez, & étant entrez dans le camp sans bruit & sans faire le cri de guerre, qu'on avoit accoutumé de faire en ce tems-là avant que de se batre, ils per-

cerent d'abord juſqu'à la tente du Roi, qui eut à peine le tems de monter à cheval, ſes Chapelains, qui ſeuls ſe trouverent dans ſa tente, lui aiderent à s'armer. Le combat fut fort opiniatré, tout ce qui ſe trouva auprés du Roi ſe ſacrifia pour le défendre, & la victoire fut diſputée juſqu'à ce que toute l'armée aïant pris les armes, les Flamans furent entourez de tous cotez, & la plupart paſſez au fil de l'épée. Il y en mourut treize mille: quelques-uns voulurent ſe ſauver à Montcaſſel, & les François animez par le danger, où ils avoient vu leur Roi, les pourſuivirent ſi vivement qu'ils entrerent avec eux pêle mêle dans la Ville, la pillerent & la brulerent.

Le Duc de Bourgogne, le Duc de Bourbon, & les Comtes de Bar & de Boulogne quoique malades, firent merveilles de leur perſonne, & le Connétable Gaucher de Chatillon à l'âge de quatre-vint ans, y mena les troupes à la charge. Le Roi fit chanter le *Te Deum* ſur le champ de bataille pour remercier Dieu de l'avoir tiré d'un ſi grand peril. Il manda auſſi au Parlement & à la Ville de Paris de faire chanter le *Te Deum*. Cette perte abatit le courage des Flamans; Ipres, Bruges & quelques autres Villes envoyerent leurs

Ann. de Flandre.
Bellef. l. 5.

Chron. de France.

clefs, le Roi les renvoya à leur Comte & lui dit : *Beau cousin, gardez que desormais par deffaute de faire justice ne nous faille plus retourner par deça.* Le Comte irrité de la maniere dont ses sujets rebelles l'avoient traité, fit démolir Ipres & Courtrai, fit mourir plus de cinq cens Bourgeois des principales Villes, & par une si grande severité leur laissa dans le cœur l'envie de se revolter à la premiere occasion.

En ce tems-là Edouard Comte de Savoye vint à Paris demander du secours contre Gui Dauphin de Viennois son voisin, & son perpetuel ennemi ; il y mourut quelque tems aprés, & ne laissa qu'une fille nommée Marguerite, mariée à Jean II. Duc de Bretagne. Ce Prince prétendoit que sa femme devoit heriter du Comté de Savoye ; mais les Etats du Païs déclarerent, que tant qu'il y auroit des mâles du sang de leurs Princes, à qui ils étoient accoutumez d'obeïr depuis trois cens ans, ils les reconnoitroient pour leurs Souverains, sans que les femmes y pussent jamais rien prétendre, & appellerent à la succession Amé frere d'Edouard.

Amé VI. succeda aux Etats de son frere & eut la même guerre à soutenir. Le Dauphin Gui qui s'étoit signalé à la bataille de Montcassel ne le laissa pas long-tems en repos ; mais

il

il fut tué en assiegeant un petit Chateau à trois lieües de Grenoble. On dit que Charle Prince de Boheme en venant au secours du Dauphin, eut une vision qui lui apprit les circonstances de la mort de ce Prince dans le même moment que la chose arrivoit, quoi qu'il fût en Italie à plus de cent lieuës delà: Humbert II. succeda à son frere Gui, & se trouvant d'une humeur plus pacifique, fit la paix avec le Comte de Savoye.

Quand le Roi aprés la victoire de Cassel eut remis le Comte de Flandre dans ses Etats, il revint à Paris: il entra à cheval & tout armé dans l'Eglise de Notre-Dame, & offrit à la sainte Vierge son cheval & ses armes. On y voit encore sa statuë sur un piédestail à l'entrée du chœur. On en frappa aussi une medaille que nous avons encore.

Peu de tems aprés, Pierre de Cugnieres Avocat du Roi dans son Parlement, homme habile & éloquent lui representa *que les Evêques avoient usurpé toute la Jurisdiction du Royaume, que leurs Officiaux se mêloient des affaires seculieres, & que les Juges Royaux n'étoient plus considerez dans les Provinces, parce que dés qu'on avoit affaire à un Ecclesiastique, il falloit aller plaider par devant l'Official, qui souvent jugeoit injustement & se servoit d'abord de censures & d'excommunications.* VII.

Ces raiſons ſpecieuſes étoient ſoutenuës par pluſieurs grans Seigneurs, qui eſperoient qu'aprés avoir ôté la Juſtice au Clergé, on lui ôteroit bientôt la plupart de ſes domaines; & le Roi même paroiſſoit aſſez porté à en gratifier ſa Nobleſſe, dont il tiroit de plus grans ſecours, que des Eccleſiaſtiques : il voulut neanmoins les entendre avant que de les condamner, & leur manda d'envoyer leurs Députez à Paris pour y défendre leurs droits. Il s'y trouva cinq Archevêques & ſeize Evêques : l'aſſemblée ſe tint en preſence du Roi. Pierre de Cugnieres qui s'étoit preparé de longue main, commença ſon diſcours par ces paroles : *Rendez à Ceſar ce qui appartient à Ceſar.* Il parla fortement contre la Juriſdiction des Evêques, qu'il vouloit ruiner abſolument, & prétendit prouver *que les Eccleſiaſtiques ne devoient ſonger qu'au ſalut des ames, & laiſſer aux Juges ſeculiers le ſoin des affaires temporelles, inſinuant adroitement que l'Egliſe n'étoit que trop riche.* Son diſcours fut reçu avec applaudiſſement, toute la Nobleſſe qui étoit preſente eſperoit profiter de la dépoüille des Eccleſiaſtiques, & preſſoit le Roi de prononcer. Mais Bertrand Evêque d'Autun que le Clergé avoit choiſi pour défendre ſes droits, le fit avec tant d'éloquence, qu'il ramena les

esprits de l'assemblée: Il dit *que les Rois de France avoient merité le nom de tres-Chrêtiens par les biens qu'ils avoient fait à l'Eglise, que Pepin & Charlemagne avoient donné aux Papes la plus grande partie des terres qui foisoient le domaine de l'Eglise, que le Roi imprimeroit à son nom une tache éternelle, s'il souffroit que sous son Regne on dépouillât le Clergé: qu'on vouloit commencer par oter aux Evêques la Jurisdiction, & qu'ensuite on leur oteroit leurs biens & leurs revenus, que la Noblesse ne savoit ce qu'elle demandoit, puisque la plupart des benefices du Royaume étoient possedez par ses enfans; & qu'au reste s'il y avoit des abus il falloit les corriger.* Le Roi aprés les avoir entendus fut assez embarassé; il voyoit un avantage present à faire perdre le procez au Clergé, mais il craignoit les suites & qu'en attaquant un corps si considerable, il ne se fît des affaires dont il auroit peine à sortir: incertain du parti qu'il devoit prendre, il renvoya l'assemblée deux ou trois fois sans rien conclure: Enfin pressé par Pierre Roger Archevêque de Sens qui avoit été Garde des Sceaux & qui depuis fut Archevêque de Rouen, & enfin Pape sous le nom de Clement VI. il congedia l'assemblée, en protestant *que le Fils aîné de l'Eglise ne toucheroit jamais à ses droits, & qu'à l'exemple de ses Predecesseurs il les augmenteroit plutôt que de les*

diminuer. Il pria pourtant les Evêques chacun en particulier de ne point abuser de sa pieté, & recommanda aux Juges Royaux de reprimer la trop grande autorité des Juges Ecclesiastiques, ce qu'ils firent dans la suite en introduisant les appels comme d'abus.

VIII. Cependant le Roi d'Angleterre n'avoit point envoyé faire de complimens à Philippe sur son avenement à la Couronne, comme c'étoit la coutume entre Rois voisins, il ne parloit point de lui venir rendre hommage pour les terres qu'il tenoit en fief de la Couronne de France, & témoignoit avoir encore des prétentions qu'il se reservoit à faire valoir en tems & lieu. Philippe se lassa d'attendre, & lui manda par le Seigneur d'Ancenis & par celui de Beaussault de se rendre à Amiens à un certain jour pour lui faire hommage, & qu'autrement il feroit confisquer les terres qu'il tenoit en France & les reuniroit à la Couronne.

Edouard tout plein de ses droits imaginaires sur la Couronne de France, répondit d'abord qu'il ne feroit jamais hommage au fils d'un Comte; mais y aïant songé plus à loisir il se trouva bien embarassé: il ne pouvoit se resoudre à s'aller mettre à genoux devant le même Prince qui venoit de lui ôter

le plus beau Royaume du monde, il se croyoit aussi grand Seigneur que lui, aussi puissant en hommes & en argent; & son courage lui conseilloit de ne ceder à personne dans l'Univers: mais il n'étoit pas encore prêt à faire la guerre; ses affaires domestiques l'avoient occupé long-tems, il avoit fait couper le col un peu legerement & sur de faux raports à son oncle le Comte de Kent, & depuis aïant sçu que sa mere avoit fait mourir le Roi son pere par le conseil de Robert de Mortemer Comte de la Marche, avec qui elle étoit accusée d'avoir de trop grandes familiaritez, il avoit aussi fait couper le col à Mortemer, & avoit enfermé sa mere dans une tour, où elle n'avoit pas vécu long-tems.

Cronique de saint Denis. Bellef. l. 5.

Toutes ces executions l'avoient empêché de se preparer à la guerre, comme il en avoit toujours eu le dessein, & il se resolut à se contraindre encore quelque tems, de peur de perdre toutes les terres qu'il avoit en France. Il vint donc à Amiens avec un équipage magnifique & si grand, qu'on voyoit aisément, que ce n'étoit pas pour faire honneur à Philippe, mais plutôt pour tacher de l'étonner, & pour faire parade de sa puissance & de ses richesses. Il comparut au jour mar-

1329. qué sixiéme Juin avec une longue robe de velours cramoisi semée de leopards d'or, la couronne en tête, l'épée au côté avec les éperons dorez ; il n'avoit que vint-deux ans, le visage agreable, la mine haute, plus grand que le commun des hommes, mais bien pris dans sa taille & d'une force extraordinaire, qui depuis le rendit redoutable dans les combats.

Philippe s'étoit preparé de son coté à faire la ceremonie avec une pompe extraordinaire ; il étoit assis sur un trone magnifique, sa robe étoit de velours violet semée de fleurs de lis d'or ; il avoit la couronne en tête & le sceptre en main. Les Rois de Boheme, de Navarre & de Majorque étoient debout aux deux cotez du trone avec le Duc de Bourgogne, le Duc de Bourbon, le Comte de Flandre, le Comte d'Alençon, les Evêques de Laon & de Senlis, le Connétable Gaucher de Chatillon, le Vicomte de Melun grand Chambellan, Mathieu de Trie & Robert Bertrand Maréchaux de France & les autres principaux Officiers de la Couronne. Le Chancelier Mathieu Ferrand ne s'y trouva pas parce qu'il étoit mal à la Cour, & sa place fut occupée par Jean de Marigni Evêque de Beauvais, à qui le Roi avoit donné les Sceaux.

Dés que le Roi d'Angleterre ſe fut approché du trone, le Vicomte de Melun grand Chambellan lui commanda d'ôter ſa couronne, ſon épée & ſes éperons, parce qu'il étoit devant ſon Souverain, & de ſe mettre à genoux devant le Roi ſur un carreau qu'on lui avoit preparé. Il le fit, parce qu'il n'étoit plus en état de reculer; mais on remarqua aiſément le dépit & la colere qui le transportoient de ſe voir forcé à une ſi grande humiliation devant tant d'illuſtres témoins: alors le grand Chambellan lui prit les mains nuës, les lui mit entre celles du Roi, & lui dit ces paroles: *Sire, vous devenez homme lige au Roi Monſeigneur qui ici eſt, comme Duc de Guienne & Pair de France, & lui promettez foi & loyauté porter dites voire.* Edouard ne voulut pas dire *voire*, & dit qu'il prêtoit l'hommage qu'il devoit, & qu'auſſitôt qu'il ſeroit retourné en Angleterre, il conſulteroit ſes regîtres pour ſavoir preciſément à quoi il étoit obligé, & envoyeroit au Roi des lettres ſcellées du grand ſceau d'Angleterre, qui expliqueroient quelle ſorte d'hommage il venoit de faire. Le grand Chambellan reçut ſa proteſtation à condition que l'hommage qu'il venoit de rendre au Roi en termes generaux ne tireroit point à conſequence. Edouard demanda la

Fr. 1. v.

restitution des places que les François avoient prises en Guienne sur les Rois ses predecesseurs; mais Philippe lui répondit gravement, que par le traité de paix fait en 1323. entre la France & l'Angleterre, cette affaire avoit été renvoyée à la Cour des Pairs, qu'il pouvoit s'y pourvoir, ainsi qu'avoient fait plusieurs Rois d'Angleterre & qu'on lui feroit justice, & ensuite s'étant levé de son trone, il baisa Edouard à la bouche selon la coutume.

Ces manieres imperieuses mortifierent extremément le Roi d'Angleterre : on avoit déja remarqué combien il avoit souffert en prêtant l'hommage; il retourna bientôt dans ses Etats la rage dans le cœur, resolu de tenter tous les moyens de se vanger. Il ne laissa pourtant pas d'envoyer à Philippe des lettres scellées de son grand sceau, par lesquelles il déclaroit que l'hommage qu'il lui avoit prêté, étoit *lige*, c'est à dire de vassal à Souverain, & qu'il le devoit pour le Duché de Guienne & pour les Comtez de Ponthieu & de Montreüil.

IX. Aprés une action d'un si grand éclat Philippe crut n'avoir plus rien à craindre d'Edouard, & que ce Prince humilié ne reviendroit jamais à ses chimeriques prétensions sur la Couronne de France. Il avoit fait un

vœu

vœu à saint Louis Evêque de Toulouse pour la conservation de ses enfans, il voulut s'en acquiter & s'en alla avec fort peu de suite à Marseille visiter le corps de ce saint Evêque qui y étoit enterré : il repassa à Avignon, y vit le Pape & se voyant en paix avec tous ses voisins lui proposa de faire prêcher une Croisade dont il offroit à l'exemple des Rois ses ancêtres d'être le chef & le conducteur.

Il y avoit plus de vint-cinq ans que les Papes avoient transferé le saint Siége de Rome à Avignon. Aprés la mort de Benoît XI. plusieurs Cardinaux assemblez à Perouse aprés avoir été dix mois enfermez dans le Conclave étoient convenus entre eux de ne point élire un Italien ; & ils avoient jetté les yeux sur Bertrand Goth Archevêque de Bordeaux, sujet du Roi d'Angleterre & ennemi des François. Le Roi Philippe le Bel en fut averti, se racommoda en secret avec l'Archevêque de Bordeaux & manda aux amis qu'il avoit dans le Conclave de ne plus s'opposer à son élection. Il fut élu par ce moyen, prit le nom de Clement V. vint à Lion où il manda aux Cardinaux Italiens de le venir trouver, & y fut couronné avec une magnificence extraordinaire en presence des Rois de France, d'Angleterre & d'Aragon ; il fit en-

Hist. des Papes. p. 191.

ſuite des Cardinaux, & n'en fit que de François, ne voulut jamais aller à Rome où il envoya trois Cardinaux avec le titre de Senateurs pour gouverner en ſon nom, & alla établir le ſaint Siége à Avignon. Jean XXII. lui avoit ſuccedé depuis quinze ans, & quoi qu'il eût quatre-vint cinq ans, il n'en avoit pas moins de fermeté à ſoutenir les droits de l'Egliſe. D'abord il exhorta le Roi à écouter la voix de Dieu qui l'appelloit en Orient, ravi que ſur la fin de ſes jours une Croiſade honorât ſon Pontificat; mais il ſongea bientôt à ſes affaires particulieres & n'oublia rien pour engager le Roi dans ſon parti contre l'Empereur; il n'avoit jamais voulu reconnoître Loüis de Baviere pour Empereur, quoique ce Prince eut défait & pris priſonnier Frideric d'Autriche ſon Competiteur à l'Empire & que depuis pluſieurs années il en fût paiſible poſſeſſeur.

Cont. de Nangis.

Le Pape prétendoit que les Rois d'Allemagne devoient être couronnez par les Papes avant que d'être reconnus Empereurs, que l'uſage en étoit établi depuis que Gregoire V. l'avoit ainſi reglé vers l'an 1000. que Loüis de Baviere avoit mépriſé une ceremonie ſi neceſſaire, qu'il n'avoit été élu que par une partie des Electeurs, que ſes victoires ne ren-

doient pas sa cause meilleure, qu'il avoit été excommunié dans toutes les formes, & que pour obtenir son absolution il falloit qu'il se déposât lui-même, & attendît avec humilité la sentence que le Pape voudroit prononcer; mais Loüis de Baviere étoit bien éloigné de se soumettre à de pareilles conditions, il s'étoit fait couronner à Milan Roi d'Italie, & tandis que Jean XXII. l'excommunioit à Avignon, il étoit entré dans Rome en triomphe, s'y étoit fait sacrer, & avoit élevé sur le trône de saint Pierre le Cordelier Michel de Corbaria qui avoit pris le nom de Nicolas V. Il est vrai qu'aprés avoir vendu la liberté à plusieurs Villes d'Italie, il avoit été obligé d'aller au secours de son païs que le Roi de Boheme attaquoit & d'abandonner l'Antipape, qui touché peut-être de repentir du scandale qu'il causoit à l'Eglise étoit venu de lui-même en habit de Cordelier la corde au col implorer la misericorde du Pape.

Le Roi qui ne songeoit qu'à pacifier toutes choses pour faciliter la guerre sainte, eut bien voulu faire l'accommodement de l'Empereur, il venoit tous les jours à Avignon voir le Pape & tous les soirs retournoit coucher sur ses terres à Ville-neuve de l'autre coté du Rhone.

Ils parlerent plusieurs fois de la Croisade ; & prirent des mesures pour la faire réussir ; il n'y en avoit point eu depuis celles de saint Loüis, & quoique ce grand Prince eût été malheureux dans ses entreprises d'outre-mer, il avoit soutenu les Chrêtiens en Orient par sa presence, son courage & sa liberalité. Il avoit fait fortifier Acre ou Ptolemais, Cesarée, Sidon ou Sajecte, Jaffe & quelques autres places maritimes, afin que quand il plairoit à Dieu de reünir les Princes Chrêtiens pour reprendre Jerusalem, ils trouvassent au moins des ports de Mer, où ils pussent mettre pied à terre en sûreté.

Mais dans la suite la division s'étant mise parmi les Chrêtiens de l'Orient, les Infideles surent profiter de l'occasion. Les Venitiens & les Genois, qui depuis long-tems se disputoient l'Empire de la Mer mediterrannée se firent la guerre & se chasserent les uns aprés les autres de Ptolemais.

Il étoit encore arrivé un autre sujet de division : le Royaume de Jerusalem aprés la mort de Conradin dernier Prince de la Maison de Souabe, avoit été disputé entre le Roi de Chipre & la Princesse Marie d'Antioche, qui tous deux descendoient par femmes d'Amauri Roi de Jerusalem ; le Roi de Chipre

s'étoit mis en possession du peu de places qui restoient aux Chrêtiens, & la Princesse Marie aprés avoir inutilement porté ses plaintes au Pape & à tous les Princes de l'Europe, avoit transporté ses droits à Charle d'Anjou Roi de Naples & de Sicile, qui n'auroit pas manqué de les faire valoir sans les vêpres Siciliennes, qui renverserent tous ses desseins.

Enfin en 1291. le Soudan d'Egypte Melech-Seraph avoit pris d'assaut Ptolemais où plus de cinquante mille Chrêtiens avoient peri ou été faits esclaves. Les Villes de Tir, de Sidon & de Baruth s'étoient renduës peu aprés presque sans resistance, & le Soudan pour ôter aux Chrêtiens l'envie de les reprendre en avoit fait raser les fortifications, bruler toutes les maisons & transporter ailleurs les habitans.

Ainsi deux cens ans aprés que Godefroi de Bouillon avoit conquis la Terre sainte & fondé le Royaume de Jerusalem, les Chrêtiens en avoient été entierement chassez par une juste punition de Dieu, qu'ils avoient abandonné dans leur prosperité.

Le Roi avant que de songer à se croiser, s'étoit fait informer de l'état present de l'Orient: il savoit qu'en attaquant le Royaume

de Jerusalem, il n'auroit affaire qu'au Soudan d'Egypte, qui en étoit le maître & dont les forces ne tiendroient pas contre les siennes ; & quoique les Egyptiens eussent toujours sur pied ces redoutables Mammelus, qui nés esclaves, de païs étrangers, élevez par les Soudans dans les exercices de la guerre, passoient pour les meilleurs soldats de l'Orient, le Roi étoit bien averti que les richesses & une longue paix les avoit rendus effeminez.

D'autre coté le grand Ottoman étoit mort depuis peu aprés avoir fondé l'Empire des Turcs dans la Natolie sur les bords du pont Euxin, & son fils Orkam ne songeoit qu'à se bien établir dans une nouvelle domination & à faire la guerre à l'Empereur Grec son principal ennemi, & dont les Etats étoient le plus à sa bienséance.

Le Roi étoit bien informé de toutes ces particularitez ; mais avant que de commencer une guerre si importante à la Religion & à sa gloire, il voulut pour n'avoir rien à se reprocher, envoyer au Soudan d'Egipte lui redemander la Terre sainte & tâcher à faire un traité à l'amiable. Il chargea de cette negociation Pierre de la Palu Docteur de Paris & Religieux de l'Ordre de saint Dominique,

que le Pape pour lui donner plus d'autorité fit Patriarche de Jerusalem : enfin le Pape & le Roi aprés de grandes protestations de se secourir mutuellement, se separerent en fort bonne intelligence. Le Roi obtint la permission de lever des decimes sur le Clergé pendant six ans, & le Pape en obligeant le Roi crut s'être assuré une puissante protection contre l'Empereur.

Dés que Philippe fut revenu à Paris, il convoqua les Etats Generaux & convia tous ses sujets à se croiser : les plus sages n'en étoient pas trop d'avis & disoient que toutes ces guerres éloignées avoient toûjours été malheureuses, & les Ecclesiastiques s'y seroient opposez ouvertement s'ils avoient osé, parce que sous ce pretexte on les ruinoit à force de decimes : on ne laissa pas pour plaire au Roi de lui promettre de le suivre quand il auroit preparé toutes choses pour une si grande entreprise. X.

Ce fut à peu prés en ce tems-là que le Robert d'Artois Comte de Beaumont le Roger voulut faire revivre ses droits sur le Comté d'Artois. Il l'avoit prétendu à la mort de son grand pere Robert II. petit fils du Roi Loüis VIII. mais parce que son pere Philippe Seigneur de Conches étoit mort avant son

Fr. 1. v. Chr. de S. Denis. Manusc. du procez crim. de Robert d'Artois. t. 1.

grand pere, & que dans le Païs d'Artois representation n'a point de lieu, sa tante Mahaut veuve d'Oton IV. Comte de Bourgogne avoit obtenu plusieurs arrêts du Parlement sous les Rois Philippe le Bel & Philippe le Long, qui lui adjugeoient le Comté d'Artois au prejudice de Robert ; il ne laissoit pas de tems en tems d'employer la force pour se mettre en possession ; Mahaut s'en étoit venu plaindre au Roi & étoit morte à Paris, en 1329. laissant par sa mort les Comtez de Bourgogne & d'Artois à sa fille Jeanne veuve du Roi Philippe le Long. Jeanne étoit morte quelques mois aprés sa mere, & avoit laissé deux filles, dont l'aînée nommée Blanche avoit épousé Eude IV. Duc de Bourgogne. Robert d'Artois s'imaginant peut-être que tous ces changemens rendroient sa cause meilleure, recommença ses poursuites
Bellef. l. 5. & fit donner assignation au Duc de Bourgogne. Il esperoit que le Roi étant son beau-frere & lui aïant les dernieres obligations lui feroit gagner son procez ; mais ce Prince ne voulut point prendre parti entre son beau-frere & son neveu, (car la Reine Jeanne sa femme étoit tante du Duc de Bourgogne) & renvoya l'affaire au Parlement.

1632. Les Juges ne se laisserent point éblouir aux belles

belles paroles de Robert d'Artois, l'affaire avoit déja été jugée plus d'une fois & Robert condamné; mais le Roi par une grace particuliere lui permit de redire ses raisons & de produire des titres qu'il prétendoit avoir trouvez depuis peu. Il montra d'abord un testament de son grand pere Robert II. Comte d'Artois, mais le Parlement l'aïant déclaré faux, il rapporta les conventions de mariage faites entre Philippe d'Artois & Blanche de Bretagne ses pere & mere, par lesquelles le Comte d'Artois son grand pere substituoit le Comté à Philippe & à ses enfans mâles à l'exclusion des filles; & au bas étoit une confirmation du Roi Philippe le Bel scellée de ses sceaux & signée par les Pairs du Royaume. Ces pieces étoient décisives, si elles avoient été vrayes; mais on verifia par la déposition de plusieurs témoins, que Robert avoit acheté de vieux sceaux du Roi Philippe le Bel & du Comte d'Artois son grand pere, & qu'il les avoit fait appliquer sur de nouvelles lettres faites à sa fantaisie: Il s'étoit servi pour cela d'une Demoiselle Flamande nommée Divion qui avoüa tout, & qui fut brulée publiquement le sixiéme Octobre. Ainsi la chose étant bien éclaircie, le Parlement confirma les arrêts précedens, adjugea

Manusc. du procez crim. de Robert d'Artois.

le Comté d'Artois au Duc de Bourgogne, qui en étoit déja en possession & condamna Robert à de grosses amandes. Robert au desespoir jetta feu & flamme contre le Roi, menaça de lui ôter la Couronne qu'il lui avoit mise sur la tête & dit tant d'impertinences, que le Roi dont la patience fut poussée à bout le chassa du Royaume, lui fit faire son procez & confisqua tous ses biens. Robert se sauva d'abord chez le Comte de Hainaut d'où le Roi l'aïant fait chasser, il se retira chez son cousin le Duc de Brabant; le Roi qui le haïssoit autant qu'il l'avoit aimé manda aussitôt au Duc de Brabant que s'il ne le faisoit sortir de ses terres, il le regarderoit comme son plus grand ennemi. Le Duc ne s'étonnant pas de ces menaces, Raoul de Brienne Comte d'Eu, qui aprés la mort de Gaucher de Chatillon avoit été fait Connétable s'avança sur la frontiere avec des troupes; mais le Duc de Brabant étoit resolu à tout plutôt qu'à manquer à l'hospitalité; quand Robert d'Artois alla chercher une protection plus puissante & passa en Angleterre. Sa femme quoique sœur du Roi fut mise en prison avec ses enfans & y demeura longtems. Il paroissoit par les informations qu'elle avoit eu beaucoup de part à toutes les faus-

Manusc. du procez crim. de R. d'Artois, t. 1.

ſetez qui s'étoient faites dans la ſuite du procez, & la Demoiſelle Divion avoit déposé que cette Princeſſe avoit-elle même appliqué les vieux ſceaux aux nouvelles lettres.

Philippe connoiſſant Robert d'Artois habile & entreprenant ne douta pas qu'il ne lui fît des affaires, & que par ſes ſollicitations ardentes il ne reveillât dans l'eſprit du Roi d'Angleterre les prétenſions qu'il avoit ſur la France: il ſavoit que tant qu'il avoit été dans les Païs-bas il n'avoit ſongé qu'à lui ſuſciter des ennemis & à faire des ligues en faveur d'Edouard.

Le Comte de Hainaut, quoique beau-frere de Philippe étoit entierement dans le parti du Roi d'Angleterre: il avoit quatre filles dont les trois aînées étoient mariées, la premiere à l'Empereur Loüis de Baviere, la ſeconde au Roi d'Angleterre & la troiſiéme au Comte de Juliers, la quatriéme étoit accordée au fils aîné du Duc de Brabant; mais Philippe voyant bien que tous ces Princes ſe reuniroient contre lui, voulut gagner le Duc de Brabant, qui n'étoit pas le moins puiſſant, & lui envoya offrir pour ſon fils Madame Marie de France ſa fille. Le Duc ne put reſiſter à la grandeur de l'alliance, & quoi qu'il eût donné ſa parole au Comte de Hai-

naut, il accepta l'honneur que le Roi lui vouloit faire, & le mariage se fit au grand déplaisir d'Edouard, qui crut perdre par-là un allié considerable; mais il connut dans la suite qu'il se trompoit & qu'entre grans Princes les mariages font souvent la paix & n'empêchent jamais la guerre.

XI. Philippe aprés avoir songé aux Païs-bas, tourna les yeux du côté de l'Allemagne. Il voyoit bien qu'en cas de rupture l'Empereur seroit contre lui & soutiendroit les interêts de son beau frere, il falloit lui opposer un parti dans son Païs assez puissant pour l'y occuper. Jean de Luxembourg Roi de Boheme étoit tout propre à cela. L'Empereur Henri VII, son pere lui avoit laissé des droits sur l'Empire qu'il prétendoit faire valoir les armes à la main, & déja plus d'une fois il avoit inquieté Loüis de Baviere. Il avoit toujours été attaché à la France, avoit épousé une sœur de Philippe & étoit outre cela son ami particulier. Son fils aîné Charle qu'il esperoit élever un jour à l'Empire avoit été nourri à la Cour de France : ainsi Philippe pouvoit conter sûrement sur une puissante diversion en Allemagne. Il voulut neanmoins s'unir par de nouveaux nœuds à la Maison de Luxembourg, & songea à marier

ſon fils aîné Jean à la Princeſſe Bonne fille du Roi de Boheme. Il commença par l'émanciper & lui accorder une diſpenſe d'âge afin qu'il pût joüir de ſes droits. Il lui donna enſuite le Duché de Normandie & les Comtez d'Anjou & du Maine, le déclara Pair de France & le reçût à foi & hommage à condition qu'aprés ſa mort la Normandie ſeroit reünie à la Couronne ſans en pouvoir jamais être ſeparée encore bien qu'il eût des enfans mâles; & que s'il n'avoit que des filles, les Comtez d'Anjou & du Maine ſeroient auſſi reünis à la Couronne en leur donnant mariage convenable, à ſavoir ſept mille livres de rente en fonds de terre à l'aînée, deux mille livres de rente & cinquante mille frans une fois payez à la ſeconde, & mille livres de rente & quarante mille frans d'argent à la troiſiéme. La donation eſt dattée du Louvre prés Paris le dix-ſeptiéme Février 1332. Le même jour Robert d'Artois fut banni du Royaume & le Prince Jean aſſiſta au jugement en qualité de Pair de France.

1332. *Ms. des Miſſ. étr.*

Quelque tems aprés le Roi envoya propoſer au Roi de Boheme le mariage de ſa fille Bonne avec le Duc de Normandie; il l'accorda avec joie & l'amena lui même en France. Les noces ſe firent à Melun avec une ma-

gnificence extraordinaire, le Roi s'y trouva & vit à sa Cour en même tems les Rois de Navarre & de Boheme, & les Ducs de Bourgogne, de Bretagne, de Lorraine & de Brabant. On y renouvella les anciennes alliances & tous jurerent de se secourir mutuellement en cas qu'ils fussent attaquez. Ce mariage piqua extremement le Roi d'Angleterre, qui avoit offert au Duc de Normandie la Princesse sa sœur en lui donnant pour dot les places de Guienne, qu'il redemandoit depuis si long-tems, & il inquieta fort l'Empereur Louis de Baviere, qui voyoit par-là une ligue en Allemagne toute prête à lui faire de nouvelles affaires.

Aprés les ceremonies du mariage, le Roi vint à Paris, & selon l'ancienne coutume de ses Predecesseurs mit son Royaume sous la protection de saint Michel. Les Rois de Boheme & de Navarre l'y avoient suivi avec la plupart des grans Seigneurs, & chacun se preparoit à s'en retourner chez soi, lorsque le Patriarche de Jerusalem arriva & demanda audiance : il venoit de conduire en Chipre Marie de Bourbon fille du Duc de Bourbon, qui avoit épousé Hugues de Luzignan fils aîné du Roi de Chipre. D'abord il rendit conte au Roi de sa commission, & lui dit avec

quels respects on avoit reçu une Princesse de son sang, les entrées qu'on lui avoit faites dans toutes les Villes de l'Isle de Chipre, la joie des peuples. Toute l'assemblée l'écoutoit avec plaisir : mais quand il raconta le voyage, qu'il avoit fait au grand Kaire, la maniere injurieuse dont le Soudan d'Egipte l'avoit reçû, quoi qu'il lui parlât au nom de tous les Princes Chrêtiens, le mépris qu'il faisoit de toutes les forces d'Occident, & le déplorable état de la Terre sainte; on entendit murmurer tant de grans Princes, que le zele de la Religion & l'interêt de leur gloire animoit à la guerre. Le Patriarche venerable par son âge & par sa pieté s'étoit attendri lui-même en parlant d'action & pleuroit à chaudes larmes; alors Philippe voyant les esprits si bien disposez, ne perdit pas l'occasion & leur proposa de se croiser. Il commença lui-même à prendre la Croix, les Rois de Navarre & de Boheme suivirent son exemple; le Patriarche & les Evêques eurent ordre de prêcher la Croisade & d'avertir les peuples, qu'on partiroit dans trois ans pour aller combatre les Infidelles. L'assemblée se separa dans cette bonne disposition & chacun s'en retourna chez soi se preparer à s'acquiter de son vœu.

Mais comme le Roi devoit être le chef de l'entreprise, il n'oublia rien pour la faire reussir. Il savoit que son Roiaume lui fourniroit assez de troupes & d'argent, & que les François le voyant monter sur ses vaisseaux ne l'abandonneroient jamais, & vendroient plutôt tout leur bien pour se mettre en état de le suivre: il crut qu'il falloit d'abord songer à mettre en paix tous ses voisins, afin qu'ils le pussent accompagner, ou au moins lui donner leurs troupes.

Le Duc de Brabant & le Comte de Flandre étoient prêts d'entrer en guerre pour la moitié de la Ville de Malines, que le Comte avoit achetée de l'Evêque de Liege, & que le Duc reclamoit comme Seigneur de fief. Le Roi régla, qu'elle demeureroit au Comte, si le Duc n'aimoit mieux lui rembourser les quatre-vint mil cinq cens écus, qu'elle lui avoit coutez.

Il obligea le Duc de Bourgogne, qui depuis peu avoit herité de la Franche-Comté par la mort de sa mere Jeanne de France, à laisser la joüissance des salines de Salins à Jean de Chalon Comte d'Auxerre.

Il accommoda les differens que le Roi d'Aragon avoit avec le Roi de Majorque & ceux que le Roi de Castille avoit avec le Comte de Foix.

Aprés

Aprés avoir mis ordre aux affaires du dehors, il régla le dedans de son Royaume, & parce qu'il étoit accablé de requêtes, il fit publier une ordonnance qui portoit entre autres choses : *Que tous dons & octrois qu'il feroit dorénavant, soit argent, rente à vie ou à heritage, office, benefice, ou autre chose, seroient nuls & de nulle valeur, si les lettres desdits dons ne contenoient nommément tous les autres dons & bienfaits conferez auparavant par ledit Roi ou par les Rois ses Predecesseurs à ceux qui voudroient joüir desdits dons & graces.* Cette Ordonnance est datée de Chantecot le onziéme May 1333. Il déclara ensuite son fils le Duc de Normandie Regent pendant son absence, lui fit prêter serment de fidelité par les grans Seigneurs & lui donna un Conseil de gens capables de lui aider à gouverner. Il leva des decimes un peu fortes sur les Ecclesiastiques, prit à son service tout ce qu'il put trouver de Genois & d'Espagnols qui en ce tems-là entendoient bien la Marine & fit équiper assez de vaisseaux, de galeres & de barques pour porter quarante mille hommes d'armes avec leurs chevaux & tout leur équipage. On avoit amassé par son ordre en Provence & dans le bas-Languedoc des provisions pour nourir l'armée pendant trois ans.

Recueil man. des Ord.

Chaque homme d'armes avoit deux Coustelliers à cheval & deux Archers.

Seissel hist. de France.

Tandis que Philippe faisoit de si grans preparatifs pour la guerre sainte, le Pape Jean XXII. mourut à Avignon le 4. Decembre 1334. à l'âge de quatre-vint dix ans : Il avoit gouverné l'Eglise prés de dix-neuf ans avec une fermeté inébranlable sans pouvoir jamais être fléchi par les prieres ni par les menaces de l'Empereur Louis de Baviere ; mais quoi qu'il fût si entier dans ses sentimens, il fut pourtant obligé un peu avant sa mort à se retracter de l'opinion qu'il avoit avancée, que les ames des Bienheureux ne voyoient Dieu clairement qu'aprés la resurrection, & en cette occasion il se rendit avec humilité aux conseils du Roi & à l'avis des Docteurs de France. Ce fut lui qui ajoûta une troisiéme couronne à la Thiare Pontificale. Les Papes au commencement ne portoient sur la tête qu'un bonet d'une forme un peu plus haute que les bonets ordinaires assez semblable aux mytres Phrigiennes, dont se servoient autrefois les Sacrificateurs de Cybelle : mais Clovis Roi des François pour témoigner son respect envers l'Eglise Romaine qu'il reconnoissoit comme la premiere de toutes les Eglises Chrêtiennes, aïant envoyé à saint Jean de Latran une couronne Royale d'or, dont Anastase Empereur de Constantinople lui a-

voit fait present, le Pape Hormiſdas mit ſur ſa Thiare cette couronne Royale, qui en ce tems-là n'étoit autre choſe qu'un cercle d'or ſurmonté de quelques feüillages à peu prés comme ſont aujourd'hui les couronnes des Marquis en France. Les Succeſſeurs d'Hormiſdas ont toûjours porté la Thiare avec une ſeule couronne juſqu'à Boniface VIII. mais ce Pape aïant prétendu dans les démêlez qu'il eut avec le Roi Philippe le Bel que les choſes temporelles lui étoient ſoumiſes auſſi bien que les ſpirituelles; il voulut marquer cette double autorité juſques ſur la Thiare Pontificale, & y mit deux couronnes au lieu d'une: & enfin le Pape Jean XXII. y en ajoûta une troiſiéme, ce qui fait preſentement l'ornement de la Thiare Papale, que les Italiens appellent *Il regno* & quelquefois *Il tri regno*.

Aprés la mort de Jean XXII. les Cardinaux élurent le Cardinal Pierre Fournier natif de Toulouze, qui prit le nom de Benoît XII. il déclara d'abord que les Papes n'ont point de parens & fit pluſieurs Décretales pour empêcher qu'on ne donnât les benefices à des perſonnes indignes. A ce changement de Pontificat l'Empereur Louis de Baviere eſpera ſe reconcilier avec le ſaint Siége & en-

voya des Ambaſſadeurs à Benoît pour lui demander l'abſolution ; mais ſoit que ce Pape en prenant la Thiarre eût pris l'eſprit de ſon Predeceſſeur, ſoit qu'il n'osât deſobliger les Rois de France, de Naple, de Boheme, de Hongrie & de Pologne, qui tous avoient des interêts contraires à ceux de l'Empereur ; il renvoya les Ambaſſadeurs avec de belles paroles ſans leur accorder ce qu'ils demandoient.

Philippe qui ſongeoit toujours à la Croiſade, & qui voyoit qu'à ſon exemple plus de trois cens mille perſonnes s'étoient croiſez, fit ſçavoir à Charobert Roi de Hongrie qu'une armée de Croiſez paſſeroit ſur ſes terres, afin qu'il ſe preparât à les bien recevoir. Ce Prince lui manda qu'il devoit tout attendre du petit fils de Charle Roi de Naple frere de ſaint Louis, que le même ſang les animoit à la même entrepriſe, que les Croiſez n'avoient qu'à ſe mettre en chemin, qu'ils trouveroient toutes choſes en abondance & qu'il ſe joindroit à eux avec des troupes, qui depuis quelques années avoient conquis la Dalmatie, la Boſnie & la Bulgarie.

Mais ces grandes offres devinrent inutiles: on ne jugea pas à propos de faire marcher

une armée de Croisez par terre, parce qu'il eut fallu traverser l'Allemagne où tout étoit en confusion depuis que l'Empereur Louis de Baviere s'étoit brouillé avec les Papes : outre que le Comte de Valois pere du Roi aïant pris la qualité d'Empereur de Constantinople à cause de Caterine de Courtenai sa seconde femme ; il y avoit apparence qu'Andronic le jeune Empereur Grec ne verroit pas volontiers chez lui une armée de François, & qu'au lieu de leur fournir des vivres, il se serviroit de toute la mauvaise foi Greque pour tâcher de les faire perir. On prit donc le parti d'aller par Mer, & pour cela le Roi envoya des Ambassadeurs à Robert le Sage Roi de Naple pour l'inviter à entrer dans la ligue & le prier de permettre qu'on fît les embarquemens dans ses ports de Provence. Ce Prince petit fils de Charle d'Anjou frere de saint Louis & de Beatrix heritiere du Comté de Provence, promit tout & se prepara à secourir les Croisez, d'hommes, d'argent & de vaisseaux.

Gui de Luzignan Roi de Chipre n'avoit pas besoin d'être averti, l'alliance qu'il venoit de prendre avec la Maison de France l'engageoit assez dans la ligue & plus que tout son propre interêt & le salut de son Etat

l'obligeoient à s'opposer à la trop grande puissance des Infidelles, qu'il s'attendoit à tous momens à voir aborder dans son Isle depuis qu'ils avoient chassé les Princes Chrêtiens de la Palestine.

Hist. de Malthe. 2. p. l. 1. Les Chevaliers de l'Ordre de saint Jean de Jerusalem, qui en 1291. aprés la prise de Ptolemais s'étoient retirez dans l'Isle de Chipre, étoient maîtres de l'Isle de Rhodes depuis l'an 1309. qu'ils l'avoient prise sur les Turcs & leur grand Maître Elie de Villeneuve qui étoit alors à Avignon pour les affaires de son Ordre promit au Roi & au Pape d'aller à la guerre sainte à la tête de ses plus braves Chevaliers.

Enfin les Venitiens & les Genois devoient fournir un grand nombre de vaisseaux pour transporter tous ceux qui se presenteroient avec la Croix.

XII. Pendant que Philippe se preparoit à faire la guerre aux Infidelles, Edouard Roi d'Angleterre ne pouvoit s'ôter de la tête que le Royaume de France lui appartenoit, & songeoit continuellement aux moyens de faire valoir ses droits. Il avoit outre cela des raisons particulieres d'être animé contre les François; il se souvenoit de la maniere hautaine dont on l'avoit traité à Amiens quand

il avoit rendu l'hommage pour la Guienne, du mépris qu'on avoit fait de son alliance en preferant à sa sœur la fille du Roi de Boheme, & de la protection déclarée que la France donnoit au Roi d'Ecosse son plus proche voisin & son perpetuel ennemi : Il voyoit bien que pour se vanger de tous ces outrages, il falloit entreprendre une guerre longue, dangereuse & fort incertaine ; mais Robert d'Artois qui étoit en faveur auprés de lui, & à qui il venoit de donner le Comté de Richemont ne manquoit pas de raisons specieuses pour l'y engager : il lui disoit que la plupart des Seigneurs François n'étoient pas contens des manieres dures & imperieuses de Philippe, que le Roi de Navarre souffroit impatiemment la perte des Comtez de Champagne & de Brie, que le Pape étoit prêt à l'abandonner pour se reconcilier avec l'Empereur, que les peuples se plaignoient avec raison de la mauvaise administration des Finances, que le Clergé murmuroit des decimes extraordinaires qu'on levoit sous pretexte de la Croisade, & que s'il entroit en France avec une armée considerable, la moitié du Royaume prendroit son parti, par esprit de nouveauté & dans l'esperance d'une meilleure fortune. Les pensionaires qu'il avoit à la

Cour de France lui mandoient la même chose; il se voyoit à vint-huit ans, entouré d'une Noblesse, qui ne demandoit qu'à le suivre dans les occasions les plus dangereuses, ses peuples lui offroient leurs biens & leurs vies, pourvû qu'il fît la guerre aux François, & son courage lui promettoit un heureux succez. Il commença donc à faire des preparatifs & envoya l'Evêque de Lincoln au Comte de Hainaut son beau pere lui proposer son dessein & lui demander son avis sur les moyens de le faire réussir.

Le Comte répondit à l'Evêque, qu'il prefereroit toujours les interêts de son gendre Edouard à ceux de son beau frere Philippe de Valois; mais qu'il falloit commencer par engager dans son parti le Duc de Brabant, le Duc de Gueldre, l'Evêque de Liege, l'Archevêque de Cologne, le Marquis de Juliers & le Sire de Fauquemont; que tous ces Princes étoient braves, aimoient la guerre, avoient des Païs pleins de soldats, & que pourvû qu'on leur donnât de l'argent, ils auroient bientôt de bonnes troupes & marcheroient par tout où l'on voudroit: Qu'avec un si grand secours Edouard suivi de toutes les forces d'Angleterre pourroit attaquer les Francois, principalement s'il avoit des intelligences parmi eux.

L'Evêque

L'Evêque de Lincoln rapporta fidelément à Edouard les discours du Comte de Hainaut, & par son ordre repassa aussitôt dans les Païs-bas avec d'autres Ambassadeurs pour aller chez tous les Princes de la Basse Allemagne tâcher de les engager dans son parti. Ils réussirent dans leurs negociations, Edouard n'épargnoit point l'argent & tous promirent de se tenir prêts à le suivre. Il n'y eut que l'Evêque de Liege, qui ne voulut pas entrer dans la ligue.

Mais le point le plus important de leur negociation étoit de gagner les grosses Villes de Flandre, qui par leurs richesses & par la multitude de leurs habitans étoient capables de faire pancher la balance. Loüis Comte de Flandre étoit alors fort peu autorisé dans son Païs; les grandes cruautez qu'il y avoit exercées aprés la victoire de Montcassel l'avoient rendu odieux, & à peine osoit-il entrer dans les grandes Villes: tout y étoit à la disposition d'un Brasseur de bierre nommé Jacque d'Artevelle: cet homme quoique de la lie du peuple, étoit entreprenant, cruel; sous pretexte de la liberté il s'étoit quasi fait Souverain, il avoit des gardes, il faisoit massacrer sans aucune forme de procez tous ceux qui osoient s'opposer à ses desseins, jouissoit

Ann. de Flandre.

Fr. 1. *v.*

des revenus du Comte, taxoit les plûs riches Bourgeois, avoit des gens à lui dans toutes les Villes & s'étoit établi une domination presque absoluë.

Les Ambassadeurs d'Angleterre n'eurent pas beaucoup de peine à le gagner, il fut bien aise de se donner une puissante protection, & s'il ne put pas obliger d'abord les Flamans à déclarer la guerre au Roi de France, ils promirent au moins de donner passage au Roi d'Angleterre & de bons quartiers d'hiver à ses troupes.

Toutes ces menées ne se purent pas faire si secretement, que Philippe n'en fût averti: il vit avec douleur que tous ses grans preparatifs pour la guerre sainte seroient inutiles & contremanda toutes ses troupes qui étoient prêtes à s'embarquer; mais il garda à son service les Genois bons hommes de Mer & les fit passer sur les côtes de Poitou & de Bretagne pour s'en servir contre les Anglois. Il voulut pourtant en quelque façon s'acquitter de son vœu, & ne pouvant aller lui-même en Orient, il joignit plusieurs galeres à celles que le Pape & les Venitiens envoyerent au secours des Grecs, & fut cause en partie de la victoire, que les Chrêtiens remporterent dans l'Archipel sur Orkam Empereur des Turcs.

Neanmoins comme Edouard n'avoit encore fait aucun acte d'hostilité, Philippe ne voulut rien avoir à se reprocher & lui envoya le Comte d'Eu Connétable de France & l'Evêque de Beauvais pour l'exhorter à se croiser, comme tant d'autres Princes Chrêtiens avoient déja fait : Edouard leur répondit fierement, qu'il seroit le premier à prendre la Croix, quand Philippe lui auroit rendu ce qu'il avoit usurpé sur lui, ne voulant point qu'on lui pût reprocher, qu'en faisant une réponse ambiguë, il avoit laissé partir Philippe & n'avoit attaqué la France qu'en l'absence de son Roi & pendant qu'il combattoit les Infidelles. 1336.

Cette réponse fit connoître clairement les intentions du Roi d'Angleterre, Philippe ne songea plus à passer la Mer, mais il alla à Avignon avec le Duc de Normandie representer au Pape, que ce n'étoit pas sa faute, & que sur le point d'être attaqué par Edouard, il ne feroit pas de la prudence d'abandonner son Royaume : le Pape le reçut fort froidement & ne voulut point entendre ses raisons, il croyoit qu'Edouard n'eût osé entrer en France, parce qu'il l'avoit menacé de l'excommunier, s'il troubloit la Croisade ; & sur cette confiance il vouloit absolument que

le Roi partît, il s'emporta même quand il vit le voyage tout à fait rompu, jusqu'à nommer Philippe Deserteur de la cause de Dieu, & pour s'assûrer d'un protecteur contre lui, il s'accommoda avec Louis de Baviere, lui donna l'absolution, & le reconnut pour Empereur.

Le Roi à qui sa conscience ne reprochoit rien, ne s'embarassa pas beaucoup du zele un peu indiscret du Pape, il songea seulement à se mettre en état de se défendre contre le Roi d'Angleterre, ou même de l'attaquer & sçachant qu'un Roi de France bien autorisé est plus puissant que tous ses voisins ensemble, il s'appliqua à gagner le cœur de ses sujets & se rendit familier à tous: il recevoit lui-même toutes les requêtes qu'on lui vouloit presenter & ne dédaignoit pas d'écouter le moindre du peuple. Il ordonna un jour au Maréchal de Trie de porter à la Chambre des Comptes la copie d'un *advisement* qu'un nommé Engelin Balerin lui avoit presenté. Je l'ai trouvé d'un stile si naif que je l'ai cru digne de la curiosité du Lecteur.

AU ROI NOTRE SEIGNEUR signifie Engelin Balerin.

PRIMÒ, *Ledit signifiant que oncques se grande aumône ne fut faite comme ce que vous avez commencé de faire sur vos Officiers de faire enquerre sur eux, mais vous le vouliez faire perseverer, mais déja semble-t-il au peuple que vous le voulez laissier, combien que j'estime être certain comme de mourir que votre Royaume ne vaut mie tant en demi an de rente comme vous voudroient les forfaitures de vos Officiers, & outre ce vous mettrez votre Royaume en telle droiture & justice que oncques Roi ne fut en France qui tant fut craint comme vous serez de Grands & de petits.* *Ext. de la Ch. des comptes. C. c. f. 82.*

Item, ledit signifiant que si vous voulez trouver la verité de vos Officiers, lesquels sont bons & lesquels sont mauvais, que il conviendroit que leur suspendiez leur offices, car à grand envi les bonnes gens ne se oseroient venir plaindre de nul tant comme ils les veissent en office. Premierement je vous faits à sçavoir que les greigneurs plaideurs qui sont en votre Royaume si sont Provenciaux bidaux & tous ceux de la Langue d'Oc, & vous sçavez que toutes les Villes de ladite Langue se gouvernent à Consulat, & iceux Consuls font les tailles sur leurs Villes, &

tous les gens s'en plaignent; si donc ainsi pour trouver les choses dessusdits & tout plain d'autres malfaçons, que vous feissiez ordonner Commissaires sur iceux Consuls depuis dix ans en ça: si vous, mon tres chier Seigneur, ordonnez Commissaires à ouir tels comptes, vous trouverez grande quantité de larrons & moult d'autres choses diverses de quoi vous serez émerveillé, & votre peuple dudit païs n'eut oncques tant de joye comme vous leur ferez; & à doncques sçaurez mon tres chier Seigneur qui aura été bon & qui aura été mauvais.

Item, ledit signifiant que votre Ville de Paris est mauvaisement gardée de jour & de nuit, & est chose vraye qu'il y a peu de jours que l'en y tuë hommes, ou que l'en n'y fasse tout plein de malfaçons, & ce par le défaut de votre Prevôt, de vos Sergens & de vôtre Guet, que tout l'argent qu'ils ont de gages est tout perdu; car il n'y a petit ne grand qui ne porte couteaux & épée & vont tous armez: vos Sergens les trouveront ils, les lairront aller pour les pintes & pour les chopines de vin qu'il leur donne, & ainsi est vôtre Ville demenée, & si n'en sçavez rien, mon tres chier Seigneur, mettez y remede comme leur Souverain & que devez gouverner un peuple selon Dieu & selon la raison. ce que feriez par les raisons dessusdites & par maintes autres que je vous dirois, & avec ce vous feriez les

ſoires de Champaigne treſtoutes redreſſer en peu de tems.

Cependant l'Evêque de Lincoln, le Comte de Saliſberi & le Comte de Houtington Ambaſſadeurs d'Angleterre s'étant aſſemblez à Valenciennes avec le Comte de Hainaut, le Duc de Gueldre, le Sire de Fauquemont, le Marquis de Juliers & quelques autres Princes de la baſſe Allemagne pour prendre des meſures contre la France; le Comte de Hainaut prit l'occaſion d'une ſi grande aſſemblée pour faire donner l'Ordre de Chevalerie à ſon fils le Comte d'Oſtrevant. La ceremonie ſe fit le jour de la Touſſaints; on y appella les Pairs de Hainaut & ceux de Valenciennes, qui étoient les Gentils-hommes deſtinez à juger les affaires du Païs, nommez Pairs à cauſe qu'ils étoient tous égaux en autorité. Les Rois, les Grans Seigneurs & même les Villes avoient alors leurs Pairs. Ceux de Hainaut & de Valenciennes revêtus de leurs cottes d'armes, conduiſirent le Comte de Hainaut & ſon fils le Comte d'Oſtrevant à l'Egliſe de ſaint Jean de Valenciennes: l'Evêque de Cambrai en habits Pontificaux les reçût à la porte accompagné des Evêques d'Arras & de Tournai, & des Abbez de Hanon, de Crepin, de Vigogne & de

XIII.

Hiſt. de Valenciennes. Menetrier. anc. & nou. Ch. p. 314.

ſaint Jean. La Meſſe fut chantée par l'Evêque de Cambrai, & aprés l'Evangile Jean d'Aveſnes mena le Comte d'Oſtrevant ſon neveu à l'Evêque, le priant de le faire Chevalier, à quoi l'Evêque répondit : *Que celui qui demandoit Chevalerie, devoit être de noble extraction, liberal en dons, élevé en courage, fort és dangers, ſecret és conſeils, patient en neceſſité, puiſſant contre ſes ennemis, prudent en tous ſes faits & s'obliger à garder les régles ſuivantes. 1, Qu'il ne fera rien ſans avoir entendu la Meſſe à jeun. 2. Qu'il n'épargnera pas ſon ſang ni ſa vie pour la foi Catolique. 3. Donnera aide aux veuves & orfelins, 4. Ne fera aucune guerre ſans raiſon. 5. Ne favoriſera les cauſes injuſtes, mais protegera les innocens oppreſſez. 6. Se rendra humble en toutes choſes. 7. Gardera les biens de ſes ſujets. 8, Ne fraudera le droit de ſon Souverain. 9. Vivra irreprehenſible devant Dieu & les hommes. Que ſi vous voulez*, ajoûta l'Evêque, *garder ces régles, vous acquerrez, ô Guillaume Comte d'Oſtrevant, grand honneur en ce monde & enfin la vie éternelle.* Enſuite l'Evêque prit le jeune Comte par les mains jointes & les aïant poſées ſur le Miſſel lui dit, *Voulez-vous recevoir l'Ordre de Chevalerie au nom du Seigneur Dieu & obſerver ces régles?* Le Comte répondit : *Oui.* Alors l'Evêque lui preſenta la formule du ſerment écrite en ces ter-

mes, que le Comte lût à genoux. *Guillaume de Hainaut Comte d'Ostrevant Prince libre & Vassal du saint Empire, promets & faits serment en presence de Messire Pierre Evêque de Cambrai & de l'illustre Prince Guillaume Comte de Hainaut, de Hollande & de Zelande, Seigneur de Frize, mon Seigneur & Pere & des Nobles hommes les Pairs de Hainaut & les Pairs de Valenciennes, de garder toutes les loix de Chevalerie, & je le jure par l'imposition de mes mains sur les saintes Evangiles.* Là dessus l'Evêque dit, qu'il lui donnoit cet Ordre en remission de ses pechez. Alors le Comte de Hainaut s'avança, & lui donna la collée ou coup d'épée sur le col en disant: *Je te donne la collée & te faits Chevalier en l'honneur & au nom de Dieu tout puissant, & te reçois en nôtre Ordre de Chevalerie: Qu'il te souvienne d'entretenir toutes les ordonnances de Chevalerie.* Aussitôt les trompettes sonnerent, & l'on cria par trois fois: *Vive Guillaume de Hainaut Comte d'Ostrevant.* De-là on alla au Palais où le Comte de Hainaut avoit fait preparer un festin magnifique. Les Pairs de Hainaut & ceux de Valenciennes servirent à la table du Comte & aprés le dîné on fit des joûtes & des tournois, où le nouveau Chevalier acquit beaucoup de reputation.

Ce fut en ce tems-là que Philippe fit voir

que le nombre d'ennemis ne l'étonnoit pas : les Genois étoient alors fort puissans sur Mer, quelques-uns de leurs Corsaires avoient pillé plusieurs vaisseaux appartenant à des Marchands François, & quoiqu'on leur en eût demandé raison, ils avoient negligé ou méprisé de la faire. Le Roi fit saisir tous leurs effets & ils furent obligez de signer un traité par lequel *ils consentent de payer au Roi la somme de cent quatorze mille trois cens quarante-six livres sept sols six deniers, qui seront levez sur les marchandises, qu'ils apporteront en France ou qu'ils transporteront hors du Royaume à raison de trois deniers pour livre, jusqu'à ce que le Roi ait reçû ladite somme, qu'il promet faire toucher aux particuliers François, que les Corsaires Genois avoient pillez, moyennant quoi les Genois ont pleine & entiere main levée de leurs effets. Ce traité fut fait à Longpont entre le Roi & noble homme Raphad Deschamps Sindic & Ambassadeur député de la part de la Republique de Genes, le 4. Decembre* 1337.

Ext. de la Ch. des comptes R. 6.

Le Roi étoit averti de tous côtez des grans preparatifs du Roi d'Angleterre, & sachant que Robert d'Artois n'oublioit rien pour l'obliger à commencer la guerre, il écrivit plusieurs fois à Edouard qu'il s'étonnoit de son procedé, & qu'étant Duc de Guienne & Pair de France, il ne devoit pas donner retraite

Ms. des Miss. étr.

1337.

dans ſon Royaume au plus mortel de ſes ennemis, qu'il le prioit comme ſon allié & ſon couſin, & qu'il lui ordonnoit comme ſon Seigneur de lui envoyer inceſſamment Robert d'Artois ſous bonne & ſûre garde afin que la juſtice en fût faite. Edouard ne fit pas ſemblant d'avoir reçu ces lettres & ne fit aucune réponſe ; mais le Roi envoya le Sire d'Arquezi Maître des Requêtes & Galois de la Banne Maître des Arbalétriers ſignifier à Olivier de Ingham Senechal de Gaſcogne, qu'il eût à notifier au Roi d'Angleterre que s'il donnoit plus long-tems retraite à Robert d'Artois, la Cour des Pairs de France procecederoit contre lui & confiſqueroit le Duché de Guienne & les Comtez de Ponthieu & de Montreüil. Ces ſignifications quoique faites en bonne forme n'eurent pas plus d'effet que les lettres du Roi, Edouard en voulut toujours prétendre cauſe d'ignorance juſqu'à ce que le Roi envoya une commiſſion ſcellée de ſon grand ſceau à Pierre de Marmande Senechal de Perigeux & de Querci, pour ſaiſir *& mettre en ſa main* le Duché de Guienne. Cela fut fait dans toutes les formes de Juſtice & ſans violence de part ni d'autre; les Anglois firent leurs proteſtations au contraire & chacun demeura en poſſeſſion ; mais on voyoit *Ms. des Miſſ. étr.*

bien que les deux Rois tacheroient bientôt de faire valoir par les armes leurs prétensions mutuelles.

La même année le Comte de Flandre ne se croyant pas trop en sûreté dans son païs envoya à Paris sa femme & son fils, & mit une grosse garnison dans l'Isle de Cadsant qui défendoit un des principaux passages, par où les Anglois pouvoient descendre en Flandre. Aussi Edouard voulut-il s'en rendre maître avant toutes choses & donna la charge au Comte de Derbi d'en chasser les Flamans, ce qu'il fit aprés un grand combat, où plus de trois mille Flamans demeurerent sur la place.

Cette perte abatit entierement le parti du Comte & Jacques d'Artevelle manda au Roi d'Angleterre, que s'il vouloit passer en Flandre, sa presence acheveroit de gagner les Flamans.

1338. Comme l'hiver étoit fort avancé, Edouard ne passa en Flandre qu'au printems 1338. & vint à Anvers qui appartenoit à son cousin le Duc de Brabant. Il envoya aussi-tôt prier tous les Princes ses alliez de le venir trouver pour concerter avec eux la maniere d'attaquer le Roi de France. Ils y vinrent en assez petit équipage, & aprés de grandes consul-

tations qui consumerent une partie de l'été, lui déclarerent, qu'ils ne pouvoient rien faire sans un ordre de l'Empereur, mais que quand Philippe de Valois auroit été déclaré ennemi de l'Empire, ils ne l'épargneroient pas & l'attaqueroient avec toutes leurs forces.

Edouard étoit au desespoir de ces longueurs, ses troupes lui coutoient beaucoup & desertoient faute d'entrer en action, il fallut pourtant suivre l'avis de ses alliez. Le Marquis de Juliers qui étoit beau-frere de l'Empereur fut jugé le plus propre à le faire entrer dans la ligue; il l'alla trouver à Florebec & lui representa, que le Roi de France s'étoit emparé de la Ville de Cambrai & du Chateau de Creve-cœur, quoique ce fussent terres de l'Empire, & que s'il vouloit donner au Roi d'Angleterre la qualité de son Vicaire, tous les Princes de la basse Allemagne se joindroient à lui & mettroient Philippe à la raison.

L'Empereur n'eut pas grande peine à lui accorder sa demande: car outre qu'elle étoit soutenuë de grans presens, il suscitoit par-là de puissans ennemis aux François qu'il n'avoit pas sujet d'aimer: il envoya à Edouard des lettres patentes, par lesquelles il lui don-

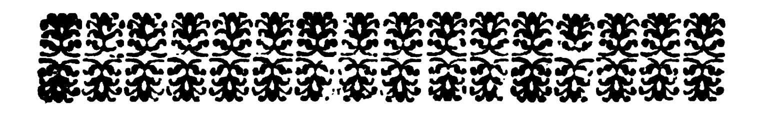
noit pouvoir de faire battre monnoie dans toutes les terres de l'Empire & d'y exercer tous actes de Souveraineté, ordonnant à tous les Princes & Seigneurs d'Allemagne de lui obeïr comme à sa propre personne.

Cependant le Pape pere commun des Chrêtiens voyant la guerre prête à s'allumer entre les deux plus puissans Princes de l'Europe, leur envoya des Legats pour tâcher à les mettre d'accord, mais ce fut inutilement; Edouard vouloit absolument qu'on lui rendît ses places de Guienne, & que les François abandonnassent le Roi d'Ecosse, & Philippe n'en voulut rien faire. Ainsi dés que le Marquis de Juliers fut revenu d'Allemagne, Edouard qui vouloit commencer la guerre, fit assembler tous ses Alliez à Harck dans le Comté de Los qui fait partie de l'Evêché de Liege. On lui éleva un trone au milieu de la place, qui étoit tenduë de riches tapisseries, & là aprés qu'on eut lû tout haut les lettres de l'Empereur, qui le déclaroit Vicaire de l'Empire, tous les assistans lui prêterent foi & hommage en cette qualité & envoyerent déclarer la guerre au Roi de France: il n'y eut que le Duc de Brabant, qui ne le voulut pas faire, promettant neanmoins d'y envoyer en son particulier. Aprés

cette démarche tous les Princes liguez s'en retournerent chez eux se preparer à entrer de bonne heure en campagne. Le Roi d'Angleterre alla passer l'hiver à Anvers avec la Reine sa femme, qui étoit venuë depuis peu de Londres.

On commença pendant l'hiver à faire de part & d'autre des actes d'hostilité. Philippe de Mauni Anglois surprit le Chateau de Thin-l'Evêque à une lieuë de Cambrai, le Connétable de France assisté des Comtes de Foïx & d'Armagnac prit en Guienne Bourg & Blaie, & l'armée navale de France aïant fait une décente en Angleterre surprit le port de Hampton, pilla la Ville & y commit de grandes cruautez. 1339.

Fin du premier Livre.



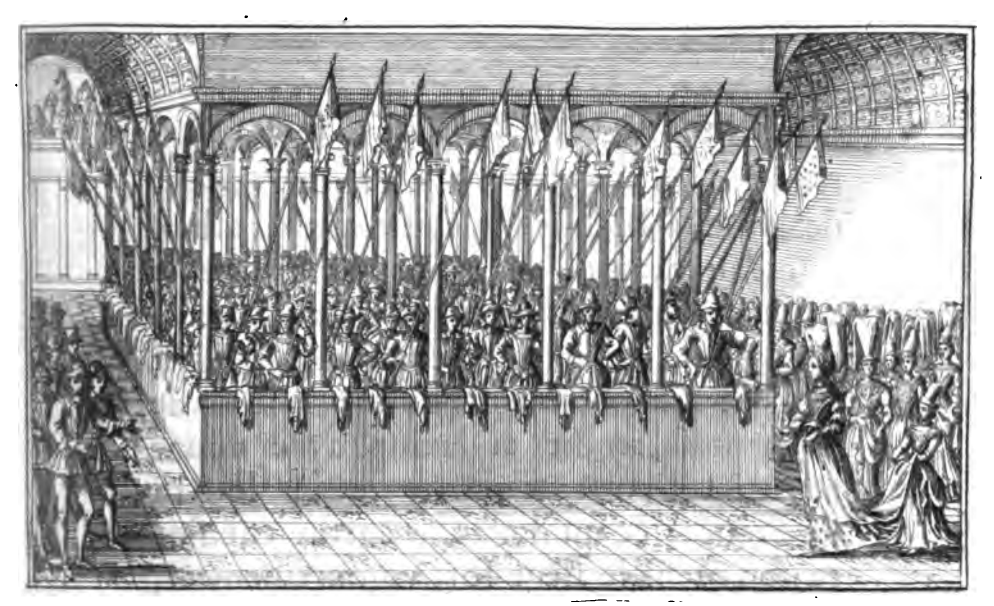
SOMMAIRE
DU
SECOND LIVRE

I. *LE Roi d'Angleterre passe en Flandre avec son armée, assiege Cambrai, leve le siége, presente le combat à Philippe qui l'accepte : les deux Rois rangent leurs troupes en bataille & ne se battent point,* II. *Edouard prend le titre de Roi de France & en prend aussi les armes.* III. *Le Duc de Normandie s'empare de Thin-l'Evêque.* IV. *Combat naval entre les François & les Anglois: les François sont défaits : Edouard assiege Tournai ; Philippe vient au secours ; tréve entre les deux Rois menagée par la Comtesse de Hainaut.* V. *Guerre d'Ecosse ; Edouard fait lever le siege de Salisberi.* VI. *Affaires de Bretagne ; mort du Duc Iean III. le Comte de Montfort son frere s'empare*

K

de la Bretagne ; pretensions de Charle de Blois ; Arrêt du Parlement de Paris en sa faveur. Il prend Nantes ; le Comte de Montfort est pris prisonnier ; la Comtesse sa femme est assiegée dans Hennebnd ; sa prudence & sa valeur ; les Anglois viennent à son secours & font lever le siége. La Comtesse de Montfort passe en Angleterre ; combat naval où elle fait merveilles ; Robert d'Artois mene en Bretagne un secours d'Anglois, est blessé & meurt. Edouard pour vanger sa mort passe lui-même en Bretagne ; le Duc de Normandie y mene une puissante armée au secours de Charle de Blois. Treve entre la France & l'Angleterre. VII. *Le Roi Philippe de Navarre se croise contre les Mores de Grenade & meurt de maladie ; son fils Charle lui succede ; mort du Comte de Montfort. Tournoi à Paris ; origine des Tournois. Le Roi fait couper le col à des Seigneurs Bretons.* VIII. *Edouard recommence la guerre, il ne laisse pas de songer à ses plaisirs ; il institue l'Ordre*

de la Iartiere en l'honneur de la Comtesse de Salisberi. IX. *La guerre recommence en Guienne; les François sont défaits à Auberoche.* X. *Le Roi rend le Parlement sedentaire à Paris, origine des Parlemens.*



HISTOIRE
DE
PHILIPPE DE VALOIS.

LIVRE SECOND.



AU commencement du printems Edouard alla à Cologne voir l'Empereur, qui lui confirma le titre de Vicaire de l'Empire, & dés que le mois de Mai fut venu, il fit passer en Flandre toutes les troupes qui lui 1339. I.

reſtoient en Angleterre & leur donna rendez-vous à Maline; il y attendit ſes alliez juſqu'au mois de Septembre & quand ils l'eurent joint, il alla aſſiéger Cambrai.

La Ville étoit forte & les François y avoient une bonne garniſon; le Duc de Brabant ſe rendit au camp avec douze cens Gendarmes & envoya défier le Roi de France, ce qu'il n'avoit encore oſé faire: on preſſa le ſiége fort vigoureuſement, on fit des bréches aux murailles, on donna des aſſauts, mais les aſſiégez étoient gens de guerre & ne manquoient ni de vivres ni de munitions & l'hiver approchoit; Edouard leva le ſiége par l'avis de Robert d'Artois, qui lui conſeilla d'entrer en Picardie, où il trouveroit par tout dequoi conſoler ſon armée des fatigues qu'elle avoit ſouffertes.

Cependant Philippe s'étoit mis en état non ſeulement de ſe défendre, mais auſſi d'attaquer: il avoit envoyé en Guienne le Comte d'Eu Connétable de France & avoit fait ſaiſir le Comté de Ponthieu qui avoit été donné en dot à Iſabelle de France mere du Roi d'Angleterre. Les Rois de Navarre & de Boheme, le Duc de Lorrai-

ne, le Comte de Savoie, le Dauphin de Viennois lui avoient promis de le venir trouver inceſſamment, & tous les grans Seigneurs du Royaume étoient prêts à le ſuivre. Tous ſes ſujets faiſoient des efforts extraordinaires, les Normands ſur tout offroient de paſſer en Angleterre avec quatre mille hommes d'armes & quarante mille hommes de pied, & ſe flatoient de n'être pas moins heureux ſous le Duc Jean que ſous Guillaume le Conquerant.

Les armées de Mer étoient encore en meilleur état, les vaiſſeaux d'Eſpagne & ceux de la côte de Genes avoient joint la flotte, qu'on avoit équipée dans les ports de Picardie, de Normandie & de Bretagne, & avoient déja fait de grans ravages ſur les côtes d'Angleterre. Les Amiraux de France Pierre Bahuchet Manceau & Hue de Kervel Breton commandoient la flotte & empêchoient la communication de la Flandre avec l'Angleterre.

Philippe à la premiere nouvelle du ſiége de Cambrai avoit pris le chemin de ſaint Quentin & y avoit aſſemblé ſes troupes. Guillaume Comte de Hainaut qui avoit ſuccedé à ſon pere depuis deux ans,

l'y vint trouver & s'excusa d'avoir suivi le Roi d'Angleterre au siége de Cambrai; il disoit pour ses raisons que ses Etats relevant de l'Empire, il avoit été obligé à suivre le Vicaire de l'Empereur tant qu'il étoit demeuré sur les terres de l'Empire, mais qu'il l'avoit quitté, dés qu'il l'avoit vu entrer sur les terres de France. Le Roi le reçut assez froidement & lui dit qu'étant son neveu, il ne devoit jamais avoir pris les armes contre lui.

Ann. de Foix. f. 34.

Gaston Comte de Foix qui joignit l'armée en même tems fut mieux reçu que le Comte de Hainaut, il amena quantité de Barons & de Chevaliers ses vassaux & grand nombre de gens de pied. Il venoit de Guienne où il avoit pris la ville de Tartase & cinq ou six Chateaux sur les Anglois, qu'il avoit battus tant de fois, qu'il croyoit les batre toujours.

Edouard d'autre côté, aprés avoir levé le siége de Cambrai étoit entré en Picardie, avoit pillé & brûlé Guise & tout le plat-païs, & s'avançoit vers saint Quentin à dessein de donner bataille. Les deux armées se trouverent à deux lieuës l'une de l'autre. Edouard suivant la coutume du tems

tems envoya des Herauts défier Philippe & lui offrir la bataille. Le Roi accepta le défi & marqua le Vendredi suivant. Les Herauts d'Angleterre furent traitez magnifiquement, & retournerent chargez de presens. Le jour arrivé & le champ de bataille aïant été marqué entre Vironfosse & la Flamenguerie, les deux armées commencerent à se mettre en bataille. Les Anglois n'avoient que quatorze mille chevaux, mais ils avoient soixante mille hommes de pied bonne Infanterie accoutumée à vaincre dans les guerres d'Ecosse. Les François étoient beaucoup plus forts en Cavalerie, & plus foibles en Infanterie ; mais ils voyoient à leur tête les Rois de France, de Navarre, de Boheme & d'Ecosse ; les Ducs de Normandie, de Berri, de Bourbon, de Bretagne, de Lorraine & d'Athenes s'y étoient rendus avec des troupes, & l'on comptoit dans l'armée trente-six Comtes & plus de quatre mille Chevaliers. Tout sembloit se disposer à la bataille quand tout d'un coup les principaux du Conseil du Roi qui n'en avoient jamais été d'avis firent un dernier effort pour l'empêcher ; ils disoient qu'en la gagnant on ne gagnoit

Froissart. 1. v. ch. 41.

rien, & qu'en la perdant on hazardoit tout; qu'Edouard vaincu auroit toujours le tems de se retirer dans son Isle, qu'on ne l'y suivroit pas : au lieu que si Philippe perdoit la bataille, le Royaume seroit en proye aux étrangers, & Paris même qui n'avoit point de murailles seroit exposé au pillage. Les esprits foibles ajoûtoient à ces raisons les avis du Roi de Naple grand Astrologue, qui recommandoit sur tout de ne point donner de bataille, tant qu'Edouard commanderoit ses troupes en personne. Le Roi dont l'esprit solide faisoit peu de cas de ces sortes de propheties vouloit combattre ; mais en s'amusant à consulter ses Generaux, il ceda à leur avis sans y penser & presque malgré lui, & demeura toute la journée dans son poste sans marcher aux ennemis : cela fit croire aux Anglois qu'on les vouloit amuser par l'esperance du combat & leur couper les vivres, qui commençoient déja à leur manquer ; ils décamperent la nuit & se retirerent dans le Hainaut & dans le Brabant, Edouard se plaignant qu'on lui avoit manqué de parole. Philippe ne le suivit pas, se contenta d'envoyer de grosses garnisons à Tour-

nai, à l'Isle & à Douai & congedia ses troupes.

II. Dés que le Roi d'Angleterre eut remené son armée en Brabant la plûpart des Princes de la basse Allemagne se retirerent chez eux, & il vit bien que ce n'étoit pas assez, que les Flamans demeurassent neutres, comme ils avoient fait jusques-là, & que s'ils ne se déclaroient pour lui, il ne seroit pas long-tems en état de soutenir la guerre. Il convoqua pour cela une assemblée à Bruxelles, où les Députez de toutes les Villes de Flandre se rendirent. Jacque d'Artevelle portoit la parole pour tous, & déclara au Roi d'Angleterre, que les Flamans avoient juré fidelité au Roi de France & promis entre les mains du Pape de lui payer deux millions de florins, s'ils manquoient à leur serment, mais qu'il y avoit un remede à cela, qu'il n'avoit qu'à prendre le nom de Roi de France & mettre les fleurs de lis dans ses armes, ce qu'il pouvoit faire avec justice, puisque le Royaume lui appartenoit, & qu'alors les Flamans reconnoissant que leur Comte lui devoit hommage ne feroient plus de difficulté de l'assister de toutes leurs forces.

Fr. 1. v. Chron. de Flandre.

Edouard fut assez embarassé à cette proposition, il n'avoit jamais esperé conquerir le Royaume de France, & n'avoit commencé la guerre, qu'afin de ravoir par une bonne paix ce qu'on lui avoit pris en Guienne: prendre le titre de Roi de France, c'étoit s'ôter toute esperance d'accommodement & s'engager en une guerre éternelle: d'autre côté il n'y avoit pas moyen de reculer avec honneur, & c'étoit la seule voie de gagner les Flamans; il s'y resolut enfin avec peine, prit le nom de Roi de France, & écartela de France & d'Angleterre. Aussi-tôt les Flamans lui prêterent serment de fidelité, & il leur promit de leur rendre les Villes de l'Isle, de Douai & d'Orchies qui étoient du Comté de Flandre, s'il les pouvoit reprendre sur les Francois.

Pendant qu'Edouard s'assuroit des Flamans l'Empereur gagné par les negociations & par les presens des François lui ôta le titre de Vicaire de l'Empire, & lui ôta par-là le secours de la plûpart des Princes de la basse Allemagne. Il ne s'en étonna pas, passa en Angleterre & y assembla la plus belle armée qu'il eut encore euë, reso-

lu de faire un grand effort la campagne ſuivante conjointement avec les Flamans ſur leſquels il comptoit beaucoup.

En 1340. le Duc de Normandie entra le premier en campagne & pilla tout le plat-païs de Hainaut ; le Comte Guillaume piqué de ce que les troupes de France avoient fait quelque deſordre ſur ſes terres, avoit oſé déclarer la guerre au Roi, & étoit venu pendant l'hiver faire des courſes en Champagne & pour l'en punir le Duc de Normandie fit de grans ravages en Hainaut : il aſſiégea enſuite le Chateau de Thin-l'Evêque qui incommodoit fort la ville de Cambrai : le ſiége ſe fit dans les formes, on battit la place avec des machines; les Hiſtoriens ne marquent point comment ces machines étoient faites, & ce fut à peu prés en ce tems-là que l'artillerie fut inventée. Les défences furent abbatuës & les bréches aſſez ouvertes pour donner l'aſſaut. Il fut donné & ſoutenu avec beaucoup de courage de part & d'autre ; mais les François s'aviſerent d'une autre invention; ils jetterent dans la place par le moyen de leurs machines une ſi grande quantité de chevaux morts, que les aſſiégez ne pou- III.

vant resister à la corruption de l'air, prirent le parti de se jetter la nuit dans des bateaux & d'abandonner la place. Ils passerent de l'autre côté de l'Escaut, où les Flamans étoient campez, le Comte de Hainaut en avoit assemblé soixante mille dans l'esperance de faire lever le siége, mais étant arrivé trop tard, il envoya offrir la bataille au Duc de Normandie. Ce jeune Prince qui ne cherchoit que les occasions de se signaler, avoit assez envie de la donner, mais le Roi qui étoit venu à l'armée depuis quelques jours s'y opposa, & ne voulut rien hasarder jugeant bien que les milices Flamandes se dissiperoient bien-tôt d'elles-mêmes, ce qui arriva au bout de quinze jours.

IV. *Fr. 1. vol. Cronique de saint Denis. Ann. de Flandre.*

La nouvelle de la prise de Thin-l'Evêque obligea Edouard à passer en Flandre, il s'embarqua sur la Tamise avec cent cinquante vaisseaux chargez des meilleures troupes de son Royaume. Philippe averti du jour du départ par les Espions qu'il avoit toujours à Londres, commanda à ses Amiraux de l'attaquer à son passage; les François étoient plus forts que lui sur la Mer & y avoient beaucoup d'experience.

Edouard fit naviguer vers la Flandre & apperçut vis-à-vis de l'écluse la flote de France qui l'attendoit. Elle étoit commandée par les Amiraux de France Hue de Kervel & Pierre Bahuchet. Les Genois commandez par le Capitaine Barbevere avoient joint depuis peu, & ils faisoient ensemble prés de trois cens vaisseaux, le Roi d'Angleterre n'en avoit pas plus de cent cinquante, mais ils étoient bien mieux armez & chargez de troupes qu'il vouloit mettre à terre. *Fr. 1. v. Ann. de France.*

Dés que les flotes se reconnurent, elles allerent à petites voiles & se rangerent en bataille: *Il faut combattre*, dit Edouard à la vûë de ses ennemis: *Il faut vanger sur ces barbares les cruautez qu'ils ont commises sur les côtes d'Angleterre.* Il se souvenoit que l'année d'auparavant l'Amiral Bahuchet avoit surpris & pillé la ville de Hamptoncourt & que depuis quelques mois les François avoient pris son grand vaisseau nommé Christophe. Sa colere ne lui fit pas perdre le jugement, il remarqua que les François avoient l'avantage du vent & du Soleil & pour le regagner sur eux, il fit une manœuvre comme s'il avoit voulu éviter le combat; il prit sur la gauche & en moins d'une *Fr. 1. v. Ann. de France.*

heure il mit le Soleil dans les yeux de ſes ennemis & ſe vit ſur eux le même avantage qu'ils avoient eu ſur lui. Il en profita & donna le ſignal de la bataille. Il avoit eu le ſoin de faire mettre ſur le même vaiſſeau toutes les Dames, Comteſſes, *Baroneſſes, & Chevalereſſes*, qui paſſoient en Flandre pour aller voir la Reine d'Angleterre, & & le Capitaine qui le commandoit eut ordre de ne combattre qu'à l'extremité.

Les Amiraux François qui ſe croyoient ſuperieurs à leurs ennemis & qui d'ailleurs ne s'accordoient pas trop bien enſemble, ne s'étoient pas mis en peine de la manœuvre & par mépris avoient laiſſé faire les Anglois. Il n'y avoit eu que Barbevere Capitaine des Genois qui avoit pris le large avec ſes vaiſſeaux pour diſputer l'avantage du vent.

Dés que le ſignal eut été donné de part & d'autre, les deux flotes ſe mêlerent, le combat fut affreux, les vaiſſeaux s'accrocherent & l'on ſe batit à coup de main, comme ſi l'on eut combatu ſur terre. Les Genois & les Normands ne craignoient point l'abordage, & les Anglois animez par leur Roi, qui tout bleſſé qu'il étoit d'un coup

coup de fléche à la cuisse, s'exposoit toûjours comme un simple soldat, reparoient par leur bravoure l'inégalité du nombre. Le carnage étoit grand des deux côtez, mais la victoire étoit encore incertaine, quand on vit arriver une flote qui se rangeant du côté des Anglois leur fit gagner la bataille. C'étoit des vaisseaux Flamans, qui au bruit du combat étoient sortis de leurs ports pour venir au secours de leurs alliez; les François furent entierement défaits & perdirent plus de quinze mille hommes; presque tous leurs vaisseaux furent pris ou coulez à fonds. Les Anglois perdirent aussi plus de quatre mille hommes & plusieurs gens de qualité; ils ne firent de quartier qu'aux Gentils-hommes François & firent pendre l'Amiral Bahuchet au haut du mât de son navire, parce que l'année d'auparavant dans le pillage de la ville de Hamptoncourt il avoit exercé de grandes cruautez sur les habitans.

Aprés la bataille, Edouard mit pied à terre à l'Ecluse, & alla ensuite à Gand où il trouva la Reine sa femme qu'il y avoit laissée pour témoigner plus de confiance aux Flamans; au bruit de sa victoire tous

ses alliez reprirent courage & le vinrent trouver avec bien des troupes. Le Comte de Hainaut avoit pris son parti, comme nous avons déja dit, piqué du dégât que les garnisons Françoises avoient fait sur ses terres, & tous ensemble allerent mettre le siége devant Tournai avec une armée de six vint mille hommes. Jacque d'Artevelle commandoit quarante mille Flamans.

La place étoit bien fortifiée, le Connétable & les deux Maréchaux de France s'étoient jettez dedans avec trois mille hommes de troupes reglées sans les milices du païs qui s'y étoient retirées. On l'attaqua d'abord de vive force, mais les assiégez se défendirent si bien qu'on prit le parti de les affamer. Il y avoit déja plus de deux mois que le siége duroit, quand sept ou huit mille Flamans sortirent du camp sous la conduite de Robert d'Artois pour aller assiéger saint Omer, où l'on les avoit assurez qu'ils ne trouveroient pas grande resistance : ils pillerent plusieurs Villages sur la route, mais s'étant presentez devant la Ville, ils virent bien que la conquête n'en étoit pas facile. Le Duc de Bourgogne & le Comte d'Armagnac étoient dedans avec

beaucoup de Noblesse. Les Flamans incapables de faire un siége dans les formes, se separerent en plusieurs troupes pour piller les environs, ce que les François aïant remarqué, ils sortirent de la place avec toute leur Cavalerie, les surprirent les uns aprés les autres & les défirent à plate couture. Le Duc de Bourgogne & Robert d'Artois se battirent en cette occasion avec toute la fureur d'ennemis particuliers. Robert avoit été obligé de ceder l'Artois au Duc de Bourgogne, & il fut encore obligé à lui ceder la victoire, & à se sauver presque seul & fort blessé à Montcassel. Les habitans de la Ville voyant leurs compagnons défaits l'accuserent de trahison & le penserent assommer; le desespoir lui donna des forces, il se sauva de leurs mains & retourna au camp devant Tournai.

A son arrivée, les Flamans commencerent à murmurer de la longueur du siége, ils prirent ce pretexte pour aller revoir leurs femmes & leurs enfans que des Bourgeois ne sauroient quitter pour long-tems, & retournerent chacun chez eux, outre qu'ils se croyoient trahis & qu'ils accusoient le Duc de Brabant de s'entendre avec les Fran-

çois & de laisser passer des vivres par son quartier dans la place, qui sans cela, disoient-ils, se seroit renduë au bout de quinze jours.

Edouard ne laissoit pas de continuer le siége, quand il apprit que Philippe s'approchoit avec soixante mille hommes pour forcer les lignes; aussi-tôt il lui envoya un cartel par lequel aprés s'être plaint de l'injustice qu'il lui faisoit en lui retenant son bien, il l'accusoit d'être la cause de la perte de tant de milliers de Chrêtiens qui mouroient dans la guerre, & pour décider l'affaire, il lui offroit le combat seul à seul ou de cent contre cent, à condition que le Royaume de France seroit le prix de la victoire. Philippe reçut ce cartel, & voyant qu'il étoit addressé au Comte de Valois, il répondit au Herault qu'assurément il ne s'addressoit pas à lui, qu'il pouvoit pourtant dire à Edouard que s'il vouloit hazarder la couronne d'Angleterre contre celle de France il accepteroit son défi.

Edouard vit bien que Philippe ne vouloit seulement que lui faire lever le siége de Tournai sans rien hasarder s'il pouvoit; il ne jugea pas à propos de l'attendre dans

ſes lignes & reſolut d'aller au devant de lui pour lui donner bataille : les ordres étoient déja donnez pour cela, lorſqu'il vit arriver dans ſon camp Jeanne de Valois ſa ſœur veuve de Guillaume Comte de Hainaut.

Cette Princeſſe aprés la mort de ſon mari s'étoit retirée dans l'Abbaye de Fontenelle ſur l'Eſcaut prés de Valenciennes pour ne ſonger qu'à Dieu ; mais quand elle apprit que le Roi de France ſon frere & le Roi d'Angleterre ſon gendre étoient prêts de donner une bataille où tant de gens perdroient la vie, elle ſe crut obligée à quitter ſa ſolitude pour tâcher d'accommoder des perſonnes qui lui étoient ſi cheres : elle fit pluſieurs allées & venuës auprés des deux Princes qui l'aimoient autant que ſa vertu le meritoit ; Philippe qui ne demandoit que la levée du ſiége de Tournai, lui avoit donné tout pouvoir, & le Roi d'Angleterre étoit prêt de conſentir à une tréve, lorſque Jacque d'Artevelle s'y oppoſa au nom des Flamans ; il avoit peur que les deux Rois ne s'accommodaſſent à ſes dépens & qu'il ne fût la victime de la paix : il repreſentoit fortement à Edouard ſa parole, ſes

ſermens & ce Prince paroiſſoit embaraſſé, *Hé quoi*, *Monſieur*, lui dit la Comteſſe de Hainaut, *faut-il qu'à l'appetit d'un vilain la Nobleſſe de toute la Chrêtienté s'entre-coupe ici la gorge* ? Ces paroles le déterminerent, il conſentit à une ſuſpenſion d'armes de trois jours, & enfin à une tréve de dix mois pendant leſquels les deux Rois envoyeroient des Plenipotentiaires à Arras, où les Legats du Pape devoient ſe trouver pour régler tous leurs differends & faire une bonne paix. Les Articles de la tréve furent arrêtez & ſignez au nom du Roi par le Duc de Bourgogne & par le Duc de Bourbon, & au nom du Roi d'Angleterre par le Comte Henri de Lancaſtre & par Guillaume de Montaigu, qui en jurerent l'obſervation ſur les ſaints Evangiles & par les ames des deux Rois. La tréve à la ſollicitation du Pape fut depuis continuée pour deux ans.

Ann. de Flandre.

Philippe congedia ſon armée, retourna à Paris & renvoya tous les grans Seigneurs dans leurs terres, leur faiſant à chacun des preſens conformes aux ſervices qu'ils lui avoient rendus. Il ceda au Comte de Foix la Vicomté de Lautrec pour vint-huit mille huit cens quarante deux livres qu'il lui

Ann. de Foix. f. 34.

devoit, & lui donna quinze cent livres de rente à prendre ſur les revenus du Duché de Guienne.

Edouard aprés avoir levé le ſiége de Tournai repaſſa en Angleterre, où il trouva des affaires: il avoit appris que les Ecoſſois aſſiſtez des troupes & de l'argent de France avoient repris Edimbourg, Sturmelin & toutes les autres Villes d'Ecoſſe hors Bervie, & qu'ils étoient entrez en Angleterre où ils mettoient tout à feu & à ſang. Ces nouvelles n'avoient pas peu contribué à la levée du ſiége de Tournai, Edouard avoit plus de haine pour les Ecoſſois que pour les François, parce qu'ils étoient encore plus ſes voiſins; à peine fut-il arrivé à Londres, qu'il marcha vers l'Ecoſſe avec quarante mille hommes de pied & ſix mille chevaux. Les Ecoſſois n'étoient pas en état de lui reſiſter, ils lui demanderent une tréve & lui promirent de le reconnoître pour leur Souverain, ſi dans ſix mois leur Roi David qui étoit en France depuis ſept ans ne revenoit dans le païs. Edouard manquoit de vivres, la ſaiſon étoit fort avancée, ſon armée déperiſſoit, il leur accorda ce qu'ils demandoient & s'en retourna à Londres.

V.
Fr. 1. v.
Hiſt. d'Angl.

Les Ecossois envoyerent aussi-tôt des Couriers à leur Roi & lui manderent ce qu'ils avoient fait. Ce Prince nommé David II, fils de Robert Brus, qui descendoit des anciens Rois d'Ecosse, avoit succedé à
1329. son pere en 1329. & comme il n'avoit que huit ans, ses tuteurs avoient eu une grande guerre à soutenir contre la Maison de Bailleul, qui prétendoit à la Couronne d'Ecosse. Les Anglois avoient pris le parti des Bailleuls & le jeune David aprés avoir perdu la plus grande partie de son païs étoit venu en France en 1334. demander du secours au Roi. Philippe l'avoit reçu magnifiquement & lui avoit donné de grosses pensions pour soutenir sa dignité : peu aprés ils avoient fait ensemble un traité d'alliance, qui a duré long-tems entre les deux nations, & David avoit promis de ne jamais faire ni paix ni tréve avec le Roi d'Angleterre, que du consentement du Roi de France. Il avoit laissé en partant la conduite de son Etat entre les mains du Comte de Mourai, du Comte Patrix & de Guillaume Douglas, qui ne pouvant tenir la campagne contre les Anglois s'étoient retirez dans la forêt de Gedecours au nord

d'Ecosse

d'Ecosse dans des lieux inaccessibles : ils y avoient demeuré long-tems sans en oser sortir, que par des courses, mais quand ils avoient vu le Roi d'Angleterre occupé au siége de Tournai, ils avoient fait un effort & avoient repris la plus grande partie de leurs places. Ils manderent toutes ces particularitez à leur Roi & le traité qu'ils avoient été forcez de faire. David prit congé de Philippe & repassa en Ecosse. On ne peut pas exprimer la joye qu'eurent ses sujets de le revoir ; ils lui conterent tout ce qu'ils avoient souffert pendant son absence & comment les Anglois avoient pillé & brulé tout son Païs. David jura de s'en vanger, il lui vint des troupes de Dannemarc, de Suede, & de Norvegue ; les Ecossois ne demandoient qu'à marcher contre les Anglois & se croyoient invincibles en voyant leur Roi à leur tête. Il partit de la Ville de saint Jean avec soixante mille hommes de pied & trois mille chevaux. Ils traverserent toute l'Ecosse & passerent prés de Barvie sans l'attaquer, parce qu'ils vouloient entrer en Angleterre. Ils arriverent à Neuf-castel sur Thin ; l'ordre n'étoit pas bien observé dans cette grande armée, on

ne faiſoit pas trop bonne garde, le Comte de Mouray fut pris priſonnier par un parti Anglois & mené à Neuf-caſtel. Les Ecoſſois ne laiſſerent pas de continuer leur chemin en pillant & brulant tout le Pais, la ville de Durhem fit quelque reſiſtance & fut brulée. Ils marcherent enſuite vers le païs de Galles & aſſiégerent le Chateau de Saliſberi.

Le Chateau étoit tres fort & il y avoit dedans grand nombre de jeunes Chevaliers tout prêts à donner leur vie avec joye à la vûë de la Comteſſe de Saliſberi la plus belle Dame d'Angleterre & qui dans la ſuite fit connoître par la plus grande épreuve où une femme puiſſe être expoſée, qu'elle avoit autant de vertu que de beauté. Le ſiége fut long, les Ecoſſois deſeſperez d'avoir perdu le Comte de Mouray qu'ils aimoient fort, alloient à l'aſſaut comme des gens qui vouloient emporter la place à quelque prix que ce fût, & les Aſſiégez témoignoient par leur reſiſtance, qu'ils ne ſe ſoucioient pas de mourir.

Cependant le Roi d'Angleterre qui n'étoit pas accoutumé à être attaqué le premier, fremiſſoit de rage en apprenant la

desolation de son Païs, & s'étoit avancé presque seul jusqu'à Barvie: il y fut bientôt joint par une grande armée & marcha vers Salisberi dans la resolution d'attaquer ses ennemis par tout où il les trouveroit, se flatant que des peuples tant de fois vaincus ne lui donneroient pas beaucoup de peine. En effet les Ecossois à la premiere nouvelle de l'approche d'Edouard leverent le siége de Salisberi & se retirerent dans leurs forêts.

Edouard arriva devant le Chateau de Salisberi un peu aprés que les Ecossois en furent partis, & y fut reçu par la belle Comtesse: elle vint au devant de lui, se jetta à ses genoux, l'appella son liberateur; la joye de se voir en liberté la rendoit ce jour-là encore plus belle qu'à l'ordinaire; le Roi ne put resister à tant de charmes & se laissa aller à une passion, qu'il condamna lui-même dans la suite de sa vie. Il en parla d'abord à la Comtesse, & il ne faut pas s'en étonner; il étoit jeune, brave & Roi, tant de qualitez aimables lui donnoient de la confiance, mais ne lui servirent de rien, la Comtesse lui ôta d'abord toute esperance & il la quitta le lendemain *Fr. 1. v. Hist. d'Angl.*

pour aller chercher les Ecossois.

Le Roi d'Ecosse s'étoit retiré dans la forêt de Gedeours où il ne pouvoit être forcé ; Edouard s'en approcha, il y eut de petits combats entre les deux armées & enfin les deux Rois en 1341. firent une tréve de deux ans du consentement de Philippe. On fit en même tems l'échange du Comte de Mouray Ecossois avec le Comte de Salisberi Anglois qui avoit été pris en Flandre par les François, & qui étoit prisonnier à Paris.

1341. VI. *Fr. 1. v. Mer. des hist. Chronique de saint Denis. Ann. de Vitré.*

La même année mourut sans enfans Jean III. Duc de Bretagne ; il venoit de pere en fils du Duc Pierre Mauclerc de la Maison de France de la branche de Dreux, & comme il n'avoit jamais esperé d'avoir d'enfans, & qu'il prevoyoit que sa succession causeroit de grandes guerres, il avoit eu envie de donner au Roi la Bretagne en échange pour le Duché d'Orleans, & par-là d'assurer le repos de son Païs en l'unissant à la Couronne, mais il trouva de si grandes oppositions dans l'esprit des Bretons, qu'il abandonna ce dessein & maria Jeanne sa niéce fille du Comte de Pentiévre l'aîné de ses freres à Charle de Blois de la

Maiſon de Chatillon ſúr Marne, qu'il fit reconnoître, de ſon vivant, pour ſon legitime heritier, perſuadé que Charle étant fils du Comte de Blois & neveu du Roi Philippe de Valois, ne manqueroit pas de protection. Mais dés qu'il fut mort, Jean Comte de Montfort ſon frere de pere, (Car Artus II. Duc de Bretagne pere de Jean III. avoit épouſé en ſecondes noces Joland Comteſſe de Montfort l'Amauri, dont il avoit eu Jean Comte de Montfort) entra dans la Ville de Nantes & ſe fit prêter foi & hommage par les habitans; il alla enſuite prendre poſſeſſion du Vicomté de Limoge & ſe ſaiſit du treſor que Jean ſon frere y avoit amaſſé, dont il ſe ſervit fort utilement pour faire des troupes.

Dés qu'il eut une armée aſſez forte pour tenir la campagne, il ſe fit reconnoître par la plûpart des Villes de Bretagne, prit Rennes, Vannes, Breſt, Hennebond & quelques autres fortereſſes, & comme il ne douta pas que Charle de Blois ne l'inquietât dans la poſſeſſion du Duché & qu'il ne fût ſoutenu par le Roi ſon oncle, il ſe déguiſa & paſſa en Angleterre pour s'aſſurer la protection d'Edouard. Il y trouva Robert

d'Artois qui l'appuya de tout son credit: ils étoient tous deux Princes du sang Royal de France, Robert de la branche d'Artois, & le Comte de Montfort de celle de Dreux; & comme Robert avoit été chassé de France & que Montfort craignoit de l'être, ils se joignirent d'interêts contre le Roi Philippe leur ennemi commun, qui depuis son advenement à la Couronne n'avoit point perdu d'occasion d'abbaisser les Princes du sang. Le Roi d'Angleterre promit sa protection au Comte de Montfort, reçût en secret l'hommage qu'il lui fit du Duché de Bretagne, & promit qu'il le défendroit comme son vassal contre tous ceux qui l'attaqueroient.

Charle de Blois voyant que le Comte de Montfort l'avoit prévenu & s'étoit emparé de la Bretagne, vint demander justice au Roi, qui envoya à Nantes le premier Huissier du Parlement adjourner le Comte de Montfort à comparoitre à certain jour pardevant la Cour des Pairs, pour y expliquer le droit qu'il prétendoit avoir au Duché de Bretagne. Montfort s'y rendit quinze jours avant le tems marqué avec l'équipage d'un grand Prince & plus de quatre

cens Gentils-hommes de Bretagne. Il alla d'abord saluer le Roi, qui lui dit : *Comte de Montfort, je m'émerveille pourquoi & comment avez osé entreprendre la Duché de Bretagne, où vous n'avez nul droit ; car il y a plus prochain de vous, que vous en voulez desheriter, & pour miex vous en efforcer vous estes allé à mon adversaire le Roi d'Angleterre & l'avez de lui relevé, ainsi comme on m'a conté. Hà, chier Sire*, s'écria le Comte : *Ne le croyez en pas : car de ce vous estes vrayement mal informé, & sauf vôtre grace m'est-il avis que vous vous en méprenez, car je ne sçai nul si prochain du Duc mon frere dernierement trépassé que moi.* Le Roi lui répondit que dans quinze jours les Pairs du Royaume jugeroient son affaire. A ce discours le Comte de Montfort fit bonne mine, & ne témoigna pas ce qu'il en pensoit, il s'en alla à la maison qu'on lui avoit preparée, & se doutant bien que ses Juges ne lui seroient pas favorables, il se sauva dés le même soir lui troisiéme, & reprit le chemin de Nantes, laissant tous ses gens dans sa maison à Paris, afin d'avoir le tems de se sauver, avant qu'on s'apperçût qu'il étoit parti. Ms. des Miss. étr.

Le Parlement assemblé à Conflans en presence du Roi ne laissa pas d'examiner

l'affaire; le Procureur du Comte de Montfort disoit, que dans la succession du Duché de Bretagne on avoit toûjours vu les mâles exclure les femmes, quand ils s'étoient trouvez au même dégré; qu'ici la chose étoit en termes bien plus forts, puisque Montfort étoit propre frere du Duc Jean, & que Jeanne femme du Duc de Blois n'étoit que sa niéce; que la Bretagne étant un Fief de la Couronne de France & même une Pairie, les affaires qui regardoient la possession de ce Duché devoient être renvoyées au Parlement, & qu'il falloit en cette occasion suivre la loi generale du Royaume, qui exclut les femmes de la Couronne.

Charle de Blois au contraire disoit qu'il falloit suivre la coutume de Bretagne, ou representation a lieu, en sorte que dans les familles particulieres la fille du frere aîné exclut toûjours son oncle cadet: Qu'ayant épousé la fille heritiere du Comte de Pentiévre frere aîné du Comte de Montfort, il étoit precisément dans le cas de la coutume: il rapportoit deplus l'exemple des Comtez de Toulouse, de Champagne & d'Artois qui avoient passé aux femmes,

&

& demandoit à être reçu à prêter foi & hommage au Roi avec d'autant plus de raiſon, que Montfort, l'aïant prêté au Roi d'Angleterre, étoit déchu par felonnie de tout le droit, qu'il pouvoit avoir au Duché de Bretagne. L'affaire bien examinée, le Parlement adjugea la Bretagne à Charle de Blois, & le Roi l'aïant envoyé querir, lui dit : *Beau néveu, vous avez pour vous jugement de bel heritage; or vous hatez de le conquerre ſur celui qui le tient à tort, je ne vous y faudrai mie.* Il lui promit enſuite de l'aider d'hommes & d'argent pour reprendre ſon païs, & donna la conduite de cette guerre au Duc de Normandie. Tous les grans Seigneurs qui ſe trouverent à la Cour promirent à Charle de Blois de le ſecourir, le Comte d'Alençon ſon oncle, le Comte de Blois ſon frere, le Duc de Bourgogne, le Duc de Bourbon, le Comte d'Eu Connétable de France, le Vicomte de Rohan s'en allerent chez eux preparer toutes choſes pour ſe mettre bientôt en campagne.

Le rendé-vous étoit à Angers, & quand ils furent tous aſſemblez, il ſe trouva à la revûë cinq mille hommes d'armes, trois mille Genois commandez par Odoard Do-

ria & par Charle Grimaldi, & grand nombre d'Arbalétriers. Ils prirent d'abord le Chateau de Chantoceaux, qui étoit une des portes de la Bretagne, & allerent assiéger Nantes. Le Comte de Montfort y étoit avec une bonne garnison, mais les Bourgeois de la Ville voyant bruler leurs maisons de campagne, livrerent une de leurs portes aux François, qui surprirent le Comte & se rendirent maîtres de la Ville sans y faire aucun desordre. Charle de Blois en prit aussi-tôt possession, & parce que la saison étoit déja avancée, le Duc de Normandie s'en retourna à Paris & lui laissa assez de troupes pour reprendre les autres places de Bretagne. On emmena à Paris le Comte de Montfort qui fut mis dans la tour du Louvre, où il demeura quatre ans.

Fr. 1. v.
Ann. de Vitré.

Cependant Marguerite Comtesse de Montfort sœur de Louis Comte de Flandre ne perdit point courage: sa taille avantageuse, sa mine fiere, le mépris qu'elle faisoit de sa beauté l'élevoient au dessus des autres femmes, & bientôt la prison de son mari lui donna moyen de faire connoître de quoi elle étoit capable; elle venoit d'ar-

river à Rennes, quand elle en apprit la nouvelle. Aussi-tôt elle fit assembler le peuple & la garnison, leur promit la protection du Roi d'Angleterre, & leur montrant son fils qui n'avoit que cinq ans : *Voila celui*, leur dit-elle, *qui un jour prendra la place de son pere & la remplira plus heureusement.* Quand elle crut avoir mis la ville de Rennes en sureté, elle alla visiter toutes ses autres places; y mit des Gouverneurs fidéles, fit payer les troupes, fit travailler aux fortifications, menant par tout son fils, qui tout enfant qu'il étoit, prioit les peuples de ne le pas abandonner ; aprés quoi elle se retira à Hennebond & y passa le reste de l'hiver.

Au commencement du printems le Duc de Bourbon, le Comte de Blois & plusieurs autres Seigneurs François revinrent trouver Charle de Blois & partirent avec lui de Nantes pour aller assiéger Rennes. Guillaume de Cadudal Breton y commandoit pour la Comtesse de Montfort, & s'y défendit fort bien ; les François y donnerent plusieurs assauts inutilement, mais enfin les Bourgeois las de se voir tous les jours au hazard d'être forcez firent leur capitulation. 1342.

à l'inſçû du Gouverneur & ſe rendirent à Charle de Blois, à qui ils prêterent foi & hommage comme à leur Seigneur legitime. Cadudal eut la liberté de ſe retirer & alla trouver la Comteſſe à Hennebond. Alors les François aprés avoir tenu conſeil de guerre reſolurent ſans s'amuſer à reprendre d'autres places, d'aller aſſiéger Hennebond eſperant terminer la guerre en prenant la Comteſſe qui s'y étoit enfermée avec ſon fils.

Au reſte la Comteſſe ne s'étoit pas endormie; dés qu'elle avoit vu Charle de Blois maître de Nantes, elle avoit bien jugé qu'il n'en demeureroit pas là & que ſans un ſecours étranger, elle ne pourroit jamais ſe défendre contre toutes les forces des François. Elle envoya Aimeri de Cliſſon demander du ſecours au Roi d'Angleterre, & pour le mettre entierement dans ſes interêts lui fit propoſer le mariage du jeune Comte de Montfort avec une de ſes filles.

Edouard qui rouloit toûjours dans ſa tête ſes grans deſſeins ſur la France, jugea d'abord, que le parti lui étoit avantageux, & qu'aïant un Duc de Bretagne à ſa devotion,

il entreroit quand il voudroit en Anjou, au Maine, en Normandie, Provinces tout ouvertes & les meilleures de France, au lieu que du côté de Flandre, il trouvoit par tout de bonnes places bien fortifiées & la frontiere hors d'insulte: dans cette pensée il fit embarquer Gautier de Mauni l'un de ses meilleurs Capitaines avec six mille Archers & lui ordonna d'aller secourir la Comtesse; mais quoique le trajet ne soit pas grand; il fut plus de quarante jours à le faire à cause des vents contraires.

Cependant les François étoient arrivez devant Hennebond & avoient déja partagé entre eux les attaques, resolus d'emporter la place à quelque prix que ce fût.

Hennebond est sur la riviere de Blavet à cinq ou six lieuës dans les terres, la mer y remonte, & les vaisseaux pouvoient deux fois par jour venir dans le port qui étoit commandé par une forteresse; la Ville étoit entourée d'un grand fossé, dans lequel la riviere passoit, & l'on n'y avoit rien oublié de ce qui peut fortifier un lieu déja fort par sa situation. Les Assiégeans en arrivant voulurent tâter les assiégez & vin-

rent escarmoucher aux barrieres : ils trouverent de la resistance, la garnison étoit bonne & ils virent bien, qu'il falloit assiéger la place dans les formes. Ils firent venir les machines dont on se servoit en ce tems-là, remplirent les fossez de facines, firent des bréches aux murailles, allerent à l'assaut ; mais la Comtesse donnoit ordre à tout. Elle marchoit par les ruës armée de toutes pieces, faisant la ronde toute la nuit pour voir si tout étoit en bon état. A son exemple les femmes, les filles, jusqu'aux enfans tout travailloit, les unes portoient de la terre pour reparer les bréches, les autres portoient à manger aux soldats, afin qu'ils ne fussent point obligez à quitter leur poste ; quand il falloit soutenir un assaut, elles jettoient des pierres, des pots à feu, de l'huile boüillante ; enfin il se fit pendant ce siége, qui fut assez long, une infinité de belles actions. Un jour que les François donnoient un assaut general, la Comtesse étant montée à une tour pour observer les attaques & voir les endroits où l'on auroit besoin d'elle, remarqua que presque tous les assiégeans marchoient vers la Ville ou pour aller à l'assaut, ou pour en être spe-

Fr. 1. v. Ann. de Vitré.

ctateurs, que ne craignant rien du côté de la campagne, ils avoient laissé leurs tentes & leurs équipages à la garde de leurs valets : elle descend aussi-tôt de la tour, se met à la tête de trois cens chevaux qu'elle avoit dans la Ville, sort par une fausse porte & va pillant, renversant, brulant les tentes de ses ennemis.

A ce bruit imprevû les François quittent l'assaut & viennent au secours du camp; Louis d'Espagne dit de la Cerda, arriere petit fils d'Alphonse X. Roi de Castille commandoit une partie des troupes, & fut le premier à cheval; mais la Comtesse qui vit, que la retraite lui étoit coupée & qu'elle ne pouroit jamais rentrer dans la Ville sans perdre la plus grande partie de ses gens, prit son parti sans hesiter & s'en alla à toute bride vers la basse Bretagne où elle avoit encore plusieurs places. Louis d'Espagne suivit quelque tems avec un grand corps de Cavalerie sans pouvoir enfoncer la petite troupe : la Comtesse étoit à chaque défilé l'épée à la main & ne passoit jamais que la derniere; il fut obligé de revenir au camp, n'aïant pu prendre que deux ou trois Cavaliers, qui lui apprirent que

cette belle retraite avoit été faite par une femme. Quinze jours aprés la Comtesse ramassa cinq cent chevaux, marcha toute la nuit & au point du jour força un quartier & rentra dans Hennebond au bruit des trompettes & aux acclamations du peuple, qui la croyoit morte ou prisoniere.

Quand les François virent une si vigoureuse défence, ils crurent que le siége seroit long, & pour ne point perdre de tems ils partagerent l'armée en deux : Charle de Blois, le Duc de Bourbon, le Comte de Blois & Robert Bertrand Maréchal de France allerent assiéger le Chateau d'Aurai à quatre lieuës de Vannes & laisserent devant Hennebond Louis d'Espagne, Henri de Leon & le Vicomte de Rohan avec les Genois & les Espagnols. Ils attaquerent Hennebond avec la même ardeur qu'auparavant & firent venir de Rennes douze grandes machines de guerre qui renverserent la plus grande partie des murailles. Alors les Assiégez commencerent à s'étonner ; l'Evêque de Leon qui étoit dans la Ville demanda à parler à son neveu Henri de Leon qui étoit dans le camp, ils eurent bientôt réglé les articles de la capitulation, l'Evêque

l'Evêque promit de faire rendre la Ville à Charle de Blois, & Henri de Leon promit de ſon côté qu'on n'y feroit aucun deſordre, & que la vie & les biens des habitans ſeroient en ſûreté.

La Comteſſe ſe douta bien, que l'entrevûë de l'Evêque avec ſon neveu feroit un mauvais effet. Elle fit aſſembler la garniſon qu'elle trouva fort diminuée & promit de ſe rendre dans trois jours, ſi le ſecours d'Angleterre n'arrivoit pas dans ce tems-là: mais elle trouva tous ſes Officiers découragez, l'Evêque les avoit gagnez, & à peine put-elle obtenir une ſeule nuit: le lendemain ils la vinrent trouver dés le matin l'Evêque à leur tête, & lui dirent d'un air peu reſpectueux, qu'ils s'étoient aſſez long-tems ſacrifiez pour elle, & qu'il falloit capituler. La pauvre Comteſſe éplorée ſe jette à leurs genoux, leur montre ſon fils, & voit que rien n'eſt capable de les attendrir. A demi deſeſperée elle ouvre une fenêtre de ſa chambre, qui donnoit ſur la riviere, & dans le moment qu'elle s'abandonne à des penſées toutes funeſtes, elle voit un grand nombre de vaiſſeaux qui montoient avec la marée & qui venoient à pleines voi-

Ann. de Vitré. les pour entrer dans le port. *Ha Messieurs*, s'écria-t-elle : *Louons Dieu & saint Yves : Voilà le pavillon d'Angleterre*: Tout reprit courage à cette vûë, le seul Evêque honteux sortit de la Ville & alla trouver son neveu : elle fonda depuis à Hennebond l'Abbaye de Nôtre-Dame de la Joie pour un monument éternel de la joie qu'elle avoit euë en voyant arriver le secours d'Angleterre dans le moment qu'elle croyoit tout desesperé.

Dés que les Anglois furent entrez dans Hennebond, la Comtesse fit faire une sortie, & brula les machines de guerre des assiégeans, & Louis d'Espagne fut obligé à lever le siége quelques jours aprés : il vint trouver Charle de Blois qui étoit encore devant le Chateau d'Aurai, & lui rendit compte de ce qui s'étoit passé devant Hennebond ; il alla ensuite prendre Dinant, qui ne fit point de resistance & revint assiéger Guerrande grosse ville sur le bord de la mer entre Vannes & Nantes. Il trouva dans le port quantité de vaisseaux chargez de vin appartenant à des Marchands de Poitou & de la Rochelle, il s'en saisit, y mit des Genois & des Espagnols

& fit attaquer la Ville par mer & par terre : elle fut bientôt prise & pillée, & comme elle étoit fort marchande, on y trouva de grandes richesses.

Aprés la prise de Guerrande, le Vicomte de Rohan, l'Evêque de Leon, Henri de Leon son neveu, & quelques autres Seigneurs Bretons allerent trouver Charle de Blois au siége d'Auray : mais Louis d'Espagne monta sur les vaisseaux qu'il avoit pris au port dans la resolution d'aller faire quelque décente en basse Bretagne. En effet il mit pied à terre au port de Kimperlé prés de Quinper & fit une course, d'où il rapporta un grand butin, qu'il mit dans ses vaisseaux ; il retourna ensuite d'un autre coté pour en faire autant, mais cette seconde expedition ne fut pas si heureuse que la premiere ; Gautier de Mauni & les Anglois qui étoient à Hennebond aïant été avertis que Louis d'Espagne étoit dans le Païs, vinrent par mer à Kimperlé, prirent ses vaisseaux où il n'avoit laissé que quelques matelots, & mirent pied à terre pour l'aller chercher. Ils le trouverent à quelques lieuës de-là, l'attaquerent & le défirent entierement ; il se sauva tout blessé

qu'il étoit à Kimperlé, seulement avec trois cens hommes de six mille qu'il avoit auparavant, mais il fut bien étonné de trouver ses vaisseaux au pouvoir de ses ennemis & à peine se pût-il jetter dans une barque, qui aprés mille dangers le mit à terre au port de Redon.

Cependant Charle de Blois avoit pris le Chateau d'Auray & la ville de Vannes, & se voyant quasi maître de tout le Païs, il étoit allé pour la seconde fois assiéger Hennebond, mais il fut obligé à lever le siége, & peu aprés faute d'argent pour payer ses troupes ou par quelque autre raison que les Historiens ne marquent pas, il accorda à la Comtesse de Montfort une tréve d'un an, pendant laquelle elle passa en Angleterre pour y demander le secours dont elle avoit besoin.

En ce tems-là mourut le Pape Benoît XII. aprés avoir été plus de sept ans assis sur la Chaire de saint Pierre. Il fut fort regretté des gens de bien. Il avoit fait recouvrir l'Eglise de saint Pierre qui tomboit en ruine & n'avoit point songé à enrichir ses parens: il laissa un grand tresor dont les Papes suivans se servirent pour mettre à la raison

les petits tirans Italiens. Il fut le premier Pape qui persuada au Senat & au peuple Romain de gouverner en son nom & au nom de l'Eglise, & pour s'en mettre en possession, il confirma pour cinq ans dans la dignité de Senateurs de Rome Estienne Colomne & le Comte de Languillara de la Maison des Ursins les deux plus considerables d'entre les Seigneurs Romains. Ce fut ce Comte de Languillara, qui en 1338. en l'absence de Colomne son collegue, fit assembler la Noblesse dans le Capitole, & mit une couronne de laurier sur la tête de François Petrarque fameux Poëte aux acclamations du peuple Romain, qui a toujours aimé les spectacles.

Plat. hist. des Papes. p. 198.

Aprés la mort de Benoît XII. Pierre Roger Archevêque de Rouen fut élu Pape, & prit le nom de Clement VI. Peu aprés mourut Robert le Sage Roi de Naple, qui laissa son Royaume à Jeanne sa petite fille.

Edouard, qui venoit de renouveler une tréve pour deux ans avec les Ecossois, accorda à la Comtesse de Montfort tout ce qu'elle voulut, & quand la tréve qu'elle avoit faite, fut finie, il lui donna une belle

armée ſous la conduite de Robert d'Artois accompagné du Comte de Saliſberi, du Comte de Pemfort & d'autres Seigneurs
1343. Anglois : ils s'embarquerent au port de Hampton ſur quarante-ſix vaiſſeaux, & prirent la route de Bretagne.

Charle de Blois avoit été informé exactement de tout ce que faiſoit la Comteſſe en Angleterre, & avoit ramaſſé juſqu'à quarante vaiſſeaux de guerre montez par des Genois & par des Eſpagnols ſous les ordres de Louis d'Eſpagne. Les deux flotes ſe rencontrerent auprés de l'Iſle de Grenezai, & aprés un grand combat, où la Comteſſe de Montfort fit des actions d'une valeur extraordinaire, la nuit les ſepara : elles ne s'éloignerent pourtant pas l'une de l'autre croyant recommencer le combat à la pointe du jour ; mais il s'éleva une ſi furieuſe tempête, qu'elles furent ſeparées malgré elles. Les Anglois aprés avoir été deux jours entre la vie & la mort, aborderent auprés de Vannes, & Louis d'Eſpagne qui avoit pris le large, parce que ſes grans vaiſſeaux étoient plus capables de reſiſter à la tempête, fut porté juſques ſur les côtes de Biſcaie, d'où aprés s'être radou-

bé il revint au port de Guerrande.

Si tôt que Robert d'Artois eut mis pied à terre avec son armée, il alla assiéger Vannes, & fut joint par Gautier de Mauni qui étoit demeuré à Hennebond, & par les Seigneurs Bretons du parti de Montfort. Henri de Leon & Olivier de Clisson défendoient la place & ne manquoient de rien pour faire une belle défense, & les Anglois avoient déja donné plusieurs assauts inutilement quand on les avertit qu'il y avoit un endroit de la Ville où l'on ne faisoit point de garde : ils profiterent de l'avis, y entrerent par là sans resistance & la pillerent. Henri de Leon & Olivier de Clisson profiterent de la confusion & se sauverent.

Les Anglois ne perdirent point de tems, le Comte de Salisberi & le Comte de Pemfort allerent assiéger Rennes, & Robert d'Artois demeura dans Vannes : mais il n'y demeura pas long-tems en repos, Henri de Leon & Olivier de Clisson au desespoir d'avoir été surpris, rassemblerent plus de douze mille hommes par le moyen de Robert de Beaumanoir Maréchal de Bretagne, tomberent tout d'un coup sur Van-

nes & l'emporterent d'assaut. Robert d'Artois y fut fort blessé & eut bien de la peine à se sauver. On le transporta à Hennebond, où ne trouvant pas d'assez bons Chirurgiens, il voulut passer en Angleterre; mais le travail de la mer irrita tellement ses blessures qu'il mourut en arrivant à Londres.

Ainsi finit malheureusement ce Robert d'Artois, qui aprés avoir tant contribué à mettre la Couronne sur la tête de Philippe de Valois devint le plus mortel de ses ennemis, & fut la premiere cause de tous les maux, que les Anglois firent à la France pendant plus d'un siécle. Les Historiens n'ont pas bien démêlé, si Philippe fut ingrat envers Robert, ou si Robert trop fier du grand service qu'il avoit rendu à son Souverain en abusa, en lui voulant faire faire des injustices : Quoi qu'il en soit, Robert eut toujours tort, & le sujet qui peut servir son Roi en est assez payé par le plaisir d'avoir fait son devoir.

Le Roi d'Angleterre crut avoir beaucoup perdu en perdant Robert d'Artois, & pour vanger sa mort il passa en Bretagne avec une grande armée, assiégea lui-même Nantes, où Charle de Blois s'étoit retiré avec sa femme

femme, & fit assiéger en même-tems par ses Lieutenans, Guingam, Rennes & Vannes. Guingam fut pris d'abord & pillé, mais Edouard aïant été averti que le Duc de Normandie venoit au secours de Charle de Blois avec quarante mille hommes, leva le siége de Nantes, rappella ses troupes qui attaquoient Rennes, & se vint camper avec toutes ses forces devant Vannes, resolu d'y attendre les François & de ne les combattre qu'à son avantage : il y avoit une bonne garnison dans la Ville, & les assiégez faisoient souvent des sorties : ils en firent une grande un peu avant qu'Edouard arrivât au siége ; il s'y fit de belles actions de part & d'autre ; Olivier de Clisson & Henri de Leon qui défendoient la place s'étant trop avancez furent pris prisonniers, & les Anglois y perdirent le Baron de Stanfort qui fut pris par les assiégez & mené dans la place.

Cependant le Duc de Normandie avoit pris le chemin de Nantes pour faire lever le siége ; mais il fut bien aise d'apprendre que le Roi d'Angleterre fuyoit devant lui, & croyant le pousser par tout, il marcha en diligence du côté de Vannes : son ar-

mée étoit conduite par les Maréchaux de Montmorenci & de ſaint Venant ; & Beaumanoir Maréchal de Bretagne les avoit joints avec les troupes de Charle de Blois. Ils arriverent bientôt à la vûë de Vannes, & allerent d'abord reconnoître le camp des Anglois qu'ils trouverent tres bien fortifié. Edouard qui avoit été averti par ſes eſpions, du grand nombre des François, & qui ſe voyoit beaucoup plus foible qu'eux, n'avoit pas voulu s'expoſer à leur premiere furie, & s'étoit campé de maniere qu'il étoit quaſi impoſſible d'aller à lui. Il avoit même fait diſcontinuer l'attaque de la Ville pour conſerver ſes troupes, & pour être plus en état de reſiſter au Duc de Normandie, s'il étoit aſſez temeraire pour l'attaquer dans ſon fort : mais ce Prince ſe contenta de tenir la campagne & de lui couper les vivres par terre, tandis que Louis d'Eſpagne & Oton Adorne Genois tenoient la mer avec leurs vaiſſeaux & empêchoient les ſecours d'Angleterre.

Ainſi ces deux grandes armées demeurerent l'une vis à vis de l'autre ſans combattre, toutes deux fort incommodées ; les Anglois manquoient de vivres & les Fran-

çois de fourages, outre que le grand froid (car l'hiver étoit déja bien avancé) faisoit mourir tous les chevaux : Enfin les deux Princes également las d'un état si fâcheux, convinrent d'une tréve de trois ans par l'entremise des Cardinaux de Palutrine & de Clermont Legats du Pape Clement VI. On fit l'échange d'Olivier de Clisson contre Stanfort, Edouard s'en retourna en Angleterre, & le Duc de Normandie revint à Paris.

Quand la tréve eut été publiée entre la France & l'Angleterre, le Roi Philippe de Navarre qui avoit toujours servi auprés du Duc de Normandie s'en retourna dans son païs, & se croisa contre les Mores de Grenade; il fut accompagné des Comtes de Foix, de Bigorre & de Cominge & du Vi-Comte de Bearn, & aprés y avoir fait des actions de grande valeur, il y mourut de maladie la quinziéme année de son regne aimé & regreté de ses sujets. Il laissa un fils nommé Charle qui eut depuis le surnom de Mauvais; la Reine Jeanne mere de Charle eut la tutelle & se gouverna fort sagement. VII.

Cependant le Comte Jean de Montfort,

en vertu de la tréve, ſortit de la tour du Louvre à condition qu'il ne s'éloigneroit point de la Cour, mais il s'en alla d'abord en Bretagne ſe mettre à la tête de ſes troupes, aſſiégea Kimper & fut obligé de lever le ſiége toujours malheureux & battu par tout, enfin accablé de ſa mauvaiſe fortune il mourut à la fin de l'année 1345. & laiſſa ſon fils encore jeune, & ſes affaires fort en deſordre ſous la conduite de la Comteſſe ſa femme, qui s'acquitta mieux que lui des ſoins du gouvernement.

Quand le Duc de Normandie fut arrivé à Paris, on ne ſongea qu'à ſe divertir & à faire des fêtes. Le Roi fit le mariage du Prince Philippe ſon ſecond fils avec la Princeſſe Blanche fille unique & poſthume du Roi Charle le Bel, & érigea en ſa faveur Orleans en Duché : il lui donna auſſi le Comté de Valois qui étoit ſon patrimoine, & le Comté de Beaumont le Roger, qui avoit été confiſqué ſur Robert d'Artois; car quoique dans la ſuite le Roi eut pardonné aux enfans de Robert d'Artois qui étoient ſes neveux fils de ſa ſœur, il ne leur rendit jamais rien de la ſucceſſion de leur pere. On fit publier un tournoi, où

le Roi convia tous les grans Seigneurs de France, & envoya des sauf-conduits aux étrangers.

Il y avoit plus de trois cens ans que les tournois avoient été inventez par Geoffroi de Preüilli Gentil-homme François de la Maison de Vandome. Il n'y avoit que les Rois, les Princes ou les grans Seigneurs, qui eussent droit d'en faire: ils envoyoient un Roi d'armes ou un Heraut, dont la robe étoit toute parsemée de leurs armes aux Rois ou Princes voisins leur porter une épée *en signifiance qu'ils querelloient de frapper un tournoi & bouhourdis d'armes en la presence de Dames & de Damoiselles*; & pour leur faire savoir le tems, le lieu & les conditions du tournoi. Le Prince à qui le Roi d'armes presentoit l'épée, lui répondoit en la prenant: *Je ne l'accepte pas pour nul mal talent, ains pour faire plaisir à celui qui la m'envoye & aux Dames ébatement.* On choisissoit une grande place autour de laquelle on dressoit des échafaux pour les Dames & pour les Juges du camp. Chaque Prince ou grand Seigneur qui étoit du tournoi, prenoit pour lui & pour ses gens une certaine quantité de maisons sur la place, & faisoit peindre sur les

Du Cange. Gl. t. 3. p. 1147. Cron. de Tours.

Tournois de René Damon Ms. du Roi.

murailles ses armes & celles des Chevaliers de sa suite ; & des fenêtres pendoient des bannieres voltigeantes de tafetas de diverses couleurs, sur lesquelles on voyoit leurs armes, leurs chiffres & leurs devises. On se battoit d'abord seul à seul, & puis troupe contre troupe, ou avec l'épée plate & large, ou avec la masse d'armes ronde & plus pesante, & aprés le combat qui étoit animé par les trompettes, les Juges adjugeoient le prix *au meilleur Chevalier ou Ecuyer mieux frappant d'épée, qui eût été en la mêlée du tournoi.* Ensuite les Juges précedez du Roi d'armes, le menoient en pompe au lieu où étoit la Dame du Tournoi, accompagnée de son Chevalier d'honneur & de deux Damoiselles. La Dame lui mettoit le prix entre les mains, & aprés l'avoir *merciée bien affectueusement il la baisoit, & semblablement les deux Damoiselles, si c'étoit son plaisir.* Aprés quoi le Chevalier vainqueur prenoit la Dame par la main & *la menoit à la dance*, par où finissoient les plaisirs de la journée.

La jeune Noblesse aimoit fort les tournois, elle s'y formoit aux armes, s'accoutumoit à la guerre, & même acqueroit de

la politesse pour le commerce de la vie ; aussi l'exemple des François avoit-il été bientôt suivi par la plûpart des autres nations de l'Europe ; les Allemans avoient été des premiers, les Anglois n'en avoient eu l'usage qu'en 1194. sous leur Roi Richard , & les Grecs de Constantinople commençoient à s'y accoutumer depuis l'an 1326. que leur Empereur Andronic Paleologue aïant épousé une fille du Comte de Savoie, plusieurs Gentils-hommes de France & de Savoie, qui avoient accompagné la Princesse, firent un tournoi à Constantinople, & depuis ce tems-là les Grecs nommoient les tournois le jeu des François : mais comme ce qui n'avoit été inventé que pour exercer la jeunesse dans le métier des armes, avoit souvent des suites funestes, que dans ces assemblées de plaisir plusieurs grans Seigneurs avoient été tuez, & que d'ailleurs la Noblesse s'y ruinoit en folles dépenses, en habits magnifiques, armes dorées, chevaux, harnois , devises, livrées ; les Conciles & les Papes les défendirent sous peine d'excommunication. On ne laissoit pas d'en faire par tout, les jeunes gens vouloient, à quelque prix que

ce fût, donner des preuves de leur valeur même en tems de paix, & les Papes furent obligez à lever des censures dont on ne faisoit pas grand cas.

Le tournoi qui se devoit faire à Paris aïant été publié par tout, Charle de Blois qui étoit presque paisible possesseur de toute la Bretagne y vint suivi de ses Barons: le tournoi se fit avec beaucoup de joie & de magnificence; mais aprés que les courses furent finies, le Roi fit arrêter Olivier de Clisson, le Baron d'Avaugour, Geoffroi & Jean de Malestroit, Jean de Montauban & quelques autres Seigneurs Bretons; on les mit au Chatelet, leur procez fut fait brusquement & ils eurent le col coupé. On les accusa d'avoir fait un traité secret avec le Roi d'Angleterre contre les interêts de la France.

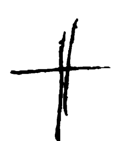
VIII. Sitôt qu'Edouard eut appris cette execution, il prétendit que les François avoient rompu la tréve, & donna la liberté à Henri de Leon, à condition qu'il iroit de sa part déclarer la guerre à Philippe. Il fit partir en même tems le Comte de Derbi son cousin avec trois cens Chevaliers, six cens hommes d'armes & deux mille Archers pour aller

ler en Guienne, envoya quelques troupes à la Comtesse de Montfort pour se tenir au moins sur la défensive, & fit marcher le Comte de Salisberi vers les frontieres d'Ecosse.

Les soins de la guerre ne l'empêchoient pas de songer à ses plaisirs, il avoit toûjours devant les yeux l'image de la Comtesse de Salisberi, & quoique la vertu & la modestie de la Comtesse lui ôtassent toute esperance, il n'en étoit pas moins amoureux, il faisoit ce qu'il pouvoit pour plaire: ce n'étoit que joutes, combats à la barriere, & tournois; mais en 1344. il fit une fête plus magnifique que les autres dans le Chateau de Windsor. *Fr. 1. v.*

Il y avoit un amphiteatre de bois de deux cens pieds de diametre que les Historiens Anglois appellent la table ronde, & de là peut-être on continua à dire les Chevaliers de la table ronde; ou plutôt parce que ceux qui faisoient ces sortes de fêtes donnoient à manger à tous ceux qui se presentoient, & faisoient servir sur des tables de figure ronde pour empêcher les contestations de rang & de préseance. Les Chevaliers & les Dames d'Angleterre & même des païs é-

trangers y furent invitez, bien reçus & défrayez pendant trois jours. Le Roi eut le plaisir d'y voir la Comtesse de Salisberi, qui ne venoit à la Cour que quand elle ne pouvoit s'en dispenser; mais il la trouva toujours dans les mêmes sentimens pour lui, toujours fidéle à son mari & toujours rendant à son Roi des respects, qu'il ne lui demandoit pas; & au lieu que les autres Dames cherchoient de nouveaux ajustemens pour paroître dans les grandes fêtes, la Comtesse n'avoit jamais que des habits fort simples & n'étoit parée que d'elle même: elle ne laissoit pas d'être de tous les divertissemens de la Cour. Un jour en dansant au bal une de ses jartieres se dénoua & tomba par terre, aussi-tôt le Roi la ramassa avec precipitation, & comme il vit sur le visage de ses Courtisans, qu'ils en étoient surpris & peut-être scandalisez, il s'écria tout haut: *Honni soit qui mal y pense*, & ne laissa pas de serrer la jartiere qu'il conserva toujours depuis comme une chose precieuse. Enfin touché de la vertu de la Comtesse, il chercha à la faire connoître à toute la posterité & en 1344. il institua en son honneur l'Ordre de la Jartiere qu'il voulut être bleuë



ſemblable à celle de la Comteſſe avec la deviſe *Honni ſoit qui mal y penſe*, pour marquer la pureté de ſes intentions. Il donna cet Ordre à quarante de ſes plus braves Chevaliers, & ordonna qu'on en feroit la fête tous les ans dans le Chateau de Windior le jour de ſaint George.

Cependant le Comte d'Erbi étoit arrivé à Bayonne avec le Comte de Peruebroc, le Baron de Stanfort & les autres Seigneurs Anglois qui l'avoient accompagné. Il y fit repoſer ſes troupes pendant ſept ou huit jours, & enſuite alla à Bordeaux, où il donna rendé-vous à toute la Nobleſſe du païs. Le Sire d'Albret, le Seigneur de Pamiers & le Sire de Grailli l'y vinrent trouver. 1344. IX.

D'autre côté le Comte de l'Iſle qui commandoit en Guienne pour le Roi Philippe, manda les Comtes de Cominges & de Perigord, le Comte de Carmain & le Sire de Duras, & entra avec eux dans Bergerac pour défendre le paſſage de la Dordogne. Le Comte de Derbi vint l'y aſſiéger, emporta les faux-bourgs l'épée à la main, fit venir de Bordeaux de grandes barques & attaqua la Ville du côté de la riviere. Le Comte de l'Iſle vit bien, qu'il

ne la pouroit pas défendre long-tems, & l'abandonna : Aussi-tôt les habitans allerent porter leurs clefs aux Anglois, qui les traiterent fort humainement. Ensuite le Comte de Derbi prit le Chateau d'Auberoche, Pierregort, Libourne, Miremont & plusieurs autres petites places & retourna à Bordeaux pour s'y rafraichir.

Dés que le Comte de l'Isle fut averti que les Anglois étoient entrez en quartier d'hiver, il rassembla ses troupes & vint assiéger Auberoche. Il avoit fait venir de Toulouse de grandes machines qui jettoient des pierres dans le Chateau, & en ruinoient tous les batimens. Le Comte de Derbi resolut de secourir la place, sortit de Bordeaux avec trois cens lances & six cens Archers, & manda au Comte de Penrebroc, qui étoit à Bergerac de le venir joindre avec le plus de troupes qu'il pouroit à un certain lieu qu'il lui marqua: il marcha nuit & jour & ne fit alte que dans un bois à deux lieuës d'Auberoche pour attendre le Comte de Penrebroc: il y avoit déja quatre heures qu'il attendoit dans la crainte continuelle que les François ne fussent avertis de sa mar-

che; & la nuit approchoit, quand Gautier de Mauni l'un de ses Lieutenans lui dit avec confiance : *Seigneur nous costoyerons à la couverte de ce bois tant que nous soyons joint prés de leur Ost, & quand nous serons prêts, nous frapperons nos chevaux des éperons & crierons nos cris hautement, nous y entrerons sur le souper & les verrons si déconfits, qu'ils ne tiendront devant nous.*

Le Comte de Derbi monte aussi-tôt à cheval & s'avance à la tête de sa petite troupe pour attaquer une armée de dix mille hommes. Il s'approche du camp sans bruit & y entre tout d'un coup en criant : *Derbi, Derbi*, les François étoient à table & se rejouissoient. Le Comte de l'Isle & neuf Comtes ou Vicomtes furent pris dans leurs tentes; chaque Anglois eut trois ou quatre prisonniers pour sa part. Le Sire de Duras fut tué en voulant faire quelque resistance. Le lendemain matin le Comte de Penrebroc arriva avec quatre mille Archers & trois cens lances, & fut bien faché de ne s'être pas trouvé à la déroute des François.

Ce fut la même année que Philippe rendit le Parlement tout-à-fait sedentaire à 1344. *Du Til. rec. des Rois de Fr. p. 365.*

De Thou hist. l. 10.
Reg. de la Tournelle.

Paris. Les Parlemens ſous la ſeconde race de nos Rois étoient des aſſemblées compoſées des Prelats & des grans Seigneurs du Royaume, qu'on appelloit alors Barons. On y décidoit les affaires du gouvernement, la paix & la guerre, & les Rois y donnoient audiance aux Ambaſſadeurs des Princes étrangers : mais dans la ſuite les Parlemens aïant reçû les plaintes, que les particuliers leur portoient des jugemens rendus dans les Provinces, lors ſeulement qu'on prenoit les Juges à partie, & ces plaintes s'étant fort multipliées, il ſe forma peu à peu un Tribunal fixe pour les régler quand les Parlemens generaux n'étoient pas aſſemblez. Le Roi ſaint Louis y avoit fait entrer des gens verſez dans les loix, & les plus grans Princes de l'Europe y avoient recours pour la déciſion de leurs differens. En 1244. l'Empereur Frideric II. pria le Parlement de l'accommoder avec le Pape Innocent IV. En 1320. le Parlement adjugea la ville de Namur à Jean Comte de Namur malgré les prétenſions de Charle Comte de Valois frere du Roi Philippe le Bel. Les Ducs de Lorraine, les Dauphins de Viennois & les Comtes de Savoie

se soumirent souvent aux arrêts d'une Compagnie, dont la reputation étoit fondée sur une integrité inviolable. Les Rois y présidoient, & toutefois leurs volontez n'y étoient pas toujours suivies : mais comme leur autorité s'augmenta beaucoup dans la suite, ils s'attribuerent à eux-seuls & à leur Conseil la décision de toutes les grandes affaires, & renvoyerent au Parlement les affaires des particuliers, en obligeant les Princes vassaux de la Couronne à souffrir qu'on y appellât de leurs jugemens & qu'on les y jugeât en dernier ressort. Il y avoit déja quelque tems que cela s'executoit, lorsque Philippe rendit le Parlement sedentaire à Paris : il ordonna qu'il tiendroit sans discontinuer depuis le onziéme Novembre de chaque année jusqu'au onziéme Septembre de l'année suivante, & fixa le nombre des Conseillers à cent, en y comprenant les Pairs de France. Il n'y avoit alors que la grand-Chambre, la Chambre des Enquêtes & la Chambre des Requestes du Palais, de laquelle il y avoit appel au Parlement. La grand-Chambre étoit composée de trois Presidens, de quatre Maîtres des Requêtes &

de trente Conſeillers, quinze Clercs & quinze Laïques: il y avoit dans la Chambre des Enquêtes vint-quatre Clercs & dix-ſept Laïques, & dans les Requêtes ſept Conſeillers Clercs & trois Laïques. Le Roi les nommoit tous à l'ouverture de chaque Parlement, n'aïant égard ordinairement qu'à la naiſſance & à la capacité.

Du Cange. gl. p. 167.

Il eſt bien vrai que le Roi Philippe le Bel dans une ordonnance qu'il fit en 1302. pour la reformation, dit, *qu'afin de procurer la plus promte expedition des affaires au grand bien de ſes ſujets, il a reſolu d'ordonner, qu'à l'avenir le Parlement ſe tiendra à Paris deux fois l'année, à Pâques & à la Touſſaints, qu'en tems de guerre il ne s'aſſemblera qu'une fois en hiver, & que chaque ſéance ſera de deux mois.* Mais il y a lieu de croire que cette ordonnance ne fut pas entierement executée, d'autant plus que par la même ordonnance art. 51. Philippe le Bel ordonne qu'il y ait un Parlement à Toulouſe, qui conſtamment n'y fut établi que long-tems aprés: ainſi on peut aſſurer que ce fut le Roi Philippe de Valois, qui rendit le Parlement tout-à-fait ſedentaire à Paris, puiſqu'il crea les

Preſidens,

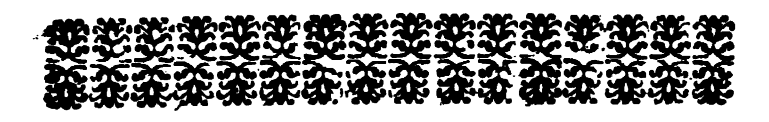
Presidens, fixa le nombre des Conseillers & ordonna qu'ils travailleroient toute l'année, hormis pendant les vacations.

La Chambre des Comptes étoit sedentaire à Paris depuis le tems de saint Louis, ainsi qu'il paroît par une attestation de Jean de Saint Just Maître des Comptes, datée du 27. Novembre 1339. qui assure, que les Gens de la Chambre sont exempts des droits de Chancelerie *pour leurs besognes. J'ai pieça sçu*, dit-il, *par les Anciens que ceux de la Chambre des Comptes notre Seigneur le Roi n'étoient pas residens à Paris, si comme ils ont été depuis le tems Monsieur saint Louis, ainçois tous les Maîtres & les Clercs grands & petits suivoient la Cour des Rois, recevoient & oyoient à ladite Cour, & corrigeoient tous les comptes tant ordinaires qu'extraordinaires & quand mêtier étoit lesdits Clercs faisoient & signoient comme Notaires lettres qui métier avoient d'être scellées du grand sceau du Roi, & partageoient à la grosse & menuë Chancelerie, jusques à tant que M. Guillaume de Crepi fut Chancelier, qui suspendit ausdits Clercs leur part de la Chancelerie, pource qu'ils ne sui-*

Ext. de la Ch. des Comptes. R. b. f. 124.

voient plus la Cour, ainçois pour la multitude des comptes & autres besognes tous les Maîtres & Clercs demeuroient du tout à Paris, &c.

Fin du second Livre.



SOMMAIRE DU TROISIÉME LIVRE.

I. *Geoffroi d'Harcour gentil-homme Normand quitte le service du Roi, & passe en Angleterre. Artevelle veut obliger les Villes de Flandre à reconnoître le Prince de Galles pour leur Comte : sa mort.* II. *Le Duc de Normandie assiége Aiguillon.* III. *Le Roi d'Angleterre met pied à terre en basse Normandie avec une grosse armée, prend la Ville de Caën, n'ose attaquer le Chateau, traverse toute la Normandie en la pillant, s'approche de Paris, fait bruler saint Germain en Laye, saint Cloud, Boulogne & le Bourg la Reine, prend le chemin de Picardie.* IV. *Le Roi assemble son armée & suit Edouard, qui se retire n'osant comba-*

tre: les Anglois forcent le passage de la Somme & se postent à Cressi. V. *Bataille de Cressi.* VI. *Edouard assiége Calais. Philippe fait revenir de Guienne le Duc de Normandie, & remet sur pied une nouvelle armée. Le Roi d'Ecosse entre en Angleterre, est battu & pris prisonnier.* VII. *Le Comte de Flandre refuse la Princesse d'Angleterre & épouse la fille du Duc de Brabant.* VIII. *Guerre en Bretagne: Charle de Blois assiége la Roche d'Airien, est surpris dans son camp, pris prisonnier & mené en Angleterre. La Bretagne disputée entre deux femmes plus habiles que leurs maris.* IX. *Le Roi marche au secours de Calais, & n'ose attaquer les lignes des Anglois: la Ville se rend au Roi d'Angleterre.* X. *Le Gouverneur de saint Omer veut surprendre Calais: combat opiniatré: valeur d'Edouard: défaite des François.* XI. *Donation du Dauphiné: à quelles conditions.* XII. *Mort de la Duchesse*

de Normandie. Mort de la Reine Jeanne. Le Roi devient amoureux de la Princesse de Navarre & l'épouse. Le Duc de Normandie épouse la Comtesse de Boulogne. XIII. *Tréve entre la France & l'Angleterre. Mort du Roi Philippe de Valois. Ses bonnes & ses mauvaises qualitez.*



HISTOIRE DE PHILIPPE DE VALOIS.

LIVRE TROISIE'ME.

LE Comte de Derbi entra en 1345. I.
campagne dés que la saison le permit : il prit d'abord la Ville & le Chateau de la Reole, Maulrou, Ville-neuve en Agenois, & la ville d'Angoulême, sans que personne osât tenir

devant lui : on lui apportoit les clefs des Villes, des Chateaux, & même le Gouverneur d'Aiguillon se rendit à la premiere sommation, quoique sa place passât pour imprenable.

Ce fut en ce tems-là que Geoffroi d'Harcour Seigneur Normand & Baron de Saint Sauveur sortit du Royaume & se sauva en Angleterre : le Roi l'aimoit fort & tout d'un coup sans qu'on en sût la veritable raison, il voulut le faire arrêter & s'empara de toutes les grandes terres qu'il avoit en Normandie : on l'accusoit d'avoir fait quelque traité secret avec le Roi d'Angleterre, qui lui avoit promis de le faire Duc ; il passa à Londres, Edouard le reçut à bras ouverts, lui donna le Comté de Richemont, & lui assigna de grosses pensions, esperant qu'il ne lui seroit pas inutile dans la guerre qu'il meditoit ; mais sa plus grande esperance étoit fondée sur Jacque d'Artevelle ; ce miserable Brasseur de bierre lui faisoit croire depuis longtems, que les Flamans reconnoîtroient le Prince de Galles pour leur Seigneur, & sur ce qu'il lui manda, qu'il avoit preparé toutes choses pour l'execution de ce dessein,

dessein, Edouard passa à l'Ecluse avec son fils : les députez de toutes les villes de Flandre l'y vinrent trouver sans savoir ce qu'il souhaitoit d'eux ; Jacque d'Artevelle leur proposa de reconnoître le Prince de Galles pour leur Seigneur, & ce fut la premiere fois depuis neuf ans qu'il gouvernoit la Flandre, que son avis ne fut pas suivi ; les Flamans eurent horreur d'une telle proposition, & protesterent, qu'ils n'auroient jamais d'autre Seigneur que leur Comte Louis, & là-dessus sans vouloir l'entendre davantage, ils retournerent chacun dans leurs villes rendre compte de leur commission.

Artevelle ne s'étonna point de ces difficultez, & promit au Roi d'Angleterre de les surmonter : il lui dit qu'il y avoit à Gand un certain Gerard Denis chef des Tisserans, qui avoit été gagné par l'argent de France, qu'il falloit se défaire de cet homme-là, & qu'aprés cela tout plieroit sous ses volontez ; il partit aussi-tôt, alla d'abord à Bruge & à Ipre & fit consentir ces deux Villes à tout ce qu'il souhaitoit ; mais quand il vint à Gand, il trouva le menu peuple fort irrité contre

lui : les Bourgeois qui avoient été députez vers le Roi d'Angleterre, & qui n'étoient pas de ſes amis, avoient eu le tems de former ún parti. Ils avoient fait connoître à leurs concitoyens la tyrannie d'Artevelle, ſes cruautez, ſon deſſein de les livrer aux Anglois, & enfin ils l'accuſoient d'avoir fait paſſer en Angleterre le treſor des Comtes de Flandre, ſoit que cela fût vrai ou faux ; de ſorte qu'en arrivant dans la Ville, il fut bien étonné d'entendre parler hautement contre lui, & de voir que Gerard Denis avoit une cabale auſſi puiſſante que la ſienne ; au lieu de payer d'aſſurance, il ſe retira dans ſa maiſon, & s'y bariccada avec ſes gardes & ſes domeſtiques : Quand le peuple vit qu'il avoit peur, il le crut encore plus coupable ; chacun s'excita contre lui, & en un moment ſa maiſon fut attaquée, forcée & lui mis en pieces par les mêmes gens, qui huit jours auparavant le reſpectoient beaucoup plus que leur Comte.

Le Roi d'Angleterre fut bien faché de la mort d'Artevelle, & jura de la vanger ; mais les Magiſtrats de Gand lui aïant envoyé des députez pour s'excuſer ſur le me-

au peuple, il fut bien aiſe de trouver qu'-ils n'avoient pas tort, afin de n'être pas obligé de ſe broüiller avec eux.

II. Cependant le Roi avoit été averti pluſieurs fois des conquêtes du Comte de Derbi & des ravages qu'il faiſoit ſur les terres de France, ſes autres affaires l'avoient empêché d'y donner ordre, il manquoit ſouvent d'argent, ſes revenus ordinaires ne ſuffiſoient pas pour ſoutenir les grandes dépenſes de l'Etat, & quoique les peuples lui euſſent accordé de bonne grace tout ce qu'il leur avoit demandé, il avoit mis ſur le ſel à l'exemple de Philippe le Bel un impôt qui étoit nommé gabelle, & qui ne devoit durer qu'autant que la guerre dureroit. Enfin preſſé par les nouvelles qu'il eut de Languedoc, il donna rendé-vous à ſes troupes à Orleans & à Bourges & les mit ſous la conduite du Duc de Normandie, qui prit le chemin de Guienne; l'armée étoit de plus de ſoixante mille hommes; le Connétable & les Maréchaux de Montmorenci & de ſaint Venant la commandoient ſous le Prince, & l'on y remarquoit la baniere du Comte d'Artois fils du Duc de Bourgogne, celle du Duc de Bour-

bon & celle du Dauphin d'Auvergne. Le Duc de Normandie fut joint en chemin par la Nobleſſe de Poitou, de Zaintonge, & de Limouſin. Il n'eut pas grand peine à reprendre le Chateau de Miremont & Ville-neuve; il demeura plus long-tems devant Angoulême, parce qu'il y avoit une bonne garniſon & vint aſſiéger le Chateau d'Aiguillon.

Le Comte de Derbi qui connoiſſoit l'importance de la place ſituée au conflans de la Garonne & du Lot, y avoit mis ſes meilleures troupes en garniſon ſous le Comte de Pembroc; Gautier de Mauni s'y étoit auſſi jetté avec quantité de volontaires & y avoit fait conduire des munitions de guerre & de bouche.

Les François commencerent le ſiége dans les formes, firent venir de Toulouſe quantité d'inſtrumens de guerre, en inventerent de nouveaux, firent des bréches & donnerent des aſſauts continuels: les aſſiégez qui ne manquoient pas d'ouvriers, avoient de leur coté des machines qui mettoient en pieces celles des aſſiégeans: ils faiſoient ſouvent des ſorties, & ruinoient en un quart d'heure le travail de quinze

jours; enfin le Duc de Normandie voyant qu'aprés avoir perdu bien des gens, il n'étoit pas plus avancé que le premier jour, & que les bréches n'étoient pas si-tôt faites, qu'elles étoient reparées, il prit la resolution de changer le siége en blocus : il renvoya aussi-tôt au Roi son pere le Connétable & le Comte de Tancarville lui rendre compte de l'état des choses, fit occuper tous les passages pour empêcher qu'il n'entrât rien dans la place, fit cesser les attaques & se consola dans l'esperance d'avoir par famine ceux qu'il ne pouvoit avoir par force.

Dés que le Roi d'Angleterre eut eu nouvelle que le Duc de Normandie étoit entré en Guienne avec soixante mille hommes, qu'en passant il avoit repris Angoulême & qu'il assiégeoit Aiguillon, il jugea bien que ses gens, quelque braves qu'ils fussent, avoient besoin de secours, & resolut d'y mener lui-même une armée assez forte pour faire lever le siége & pour tenir tête aux Franççois ; il eut bientôt assemblé ses troupes : comme c'étoit un Prince liberal & à la fleur de son âge, les ordres qu'il donnoit étoient aussi-tôt exe- III. 1346.

cutez, & ses peuples sembloient courir au devant de ses volontez.

Quand il vit l'embarquement prêt à se faire, il nomma le Comte de Kent son cousin pour garder la Reine sa femme, & donna le gouvernement de son Royaume à l'Archevêque d'Yorck, aux Evêques de Lincoln & de Durham & aux Seigneurs de Percy & de Neuville, leur laissant assez de troupes pour se tenir sur la défensive, aprés quoi il s'embarqua au port de Hampton le 24. Juin 1346.

L'armée étoit de quatre mille hommes d'armes, de dix mille Archers & de plus de vint mille hommes de pied tous Irlandois ou du Païs de Galles. Le Roi emmena avec lui son fils aîné Edouard Prince de Galles, quoi qu'il n'eût que treize ans & demi, & fit prendre la route de Guienne: mais le vent devint contraire, & l'on fut obligé de se tenir à l'ancre cinq ou six jours.

Pendant ce tems-là Geoffroi d'Harcour representoit à Edouard qu'il valoit bien mieux faire une décente en Normandie, que le Païs étoit tout ouvert, sans forteresses, abondant, plein de grosses Villes,

que depuis que les Anglois en avoient été chassez sous le Roi Jean sans Terre, on n'y avoit point vu de guerre, que son armée y trouveroit de quoi s'enrichir quasi sans tirer l'épée, que toute la Noblesse du Païs étoit devant Aiguillon avec le Duc de Normandie, & qu'enfin il falloit l'en croire puisqu'il y avoit tout son bien, qu'il y avoit demeuré toute sa vie, & qu'il répondoit de l'évenement au peril de sa tête.

Edouard se rendit à de si bonnes raisons, fit prendre la route de Normandie & se mit à la tête de la flote aïant fait arborer sur son vaisseau le pavillon d'Amiral dont il voulut faire la charge lui-même jusqu'à la décente. Comme les vents lui étoient favorables pour aller en Normandie, il découvrit bien-tôt le port de la Hogue saint Vast en Cotentin & y mit pied à terre avec toute son armée sans trouver aucune resistance: on remarqua qu'en mettant pied à terre, il tomba & seigna du nez, & sur ce que ses gens paroissoient étonnez du présage: *Bon, bon*, s'écria-t-il pour les rassurer, *Cette terre me desire.*

Dés que ses troupes furent débarquées, il donna la charge de Connétable au Com-

te d'Arondel & fit deux Maréchaux, le Comte de Warvick & Geoffroi d'Harcour; il ordonna au Comte d'Haſtindon de ranger la cote avec la flote, & partagea ſon armée en trois corps ; le premier cotoyoit les bords de la mer, le deuxiéme s'avançoit davantage dans le Païs, il commandoit le troiſiéme & marchoit toujours entre les deux autres, qui le joignoient le ſoir. Geoffroi d'Harcour qui ſavoit le Païs, alloit toujours cinq ou ſix lieuës devant pour marquer le camp. Ils prirent & pillerent preſque ſans reſiſtance Barfleur, Cherbourg, Montebourg, Valogne, Carentan & ſaint Lo, & envoyerent ſur la flote les principaux Bourgeois de ces Villes pour leur faire payer de groſſes rançons ; mais en approchant de Caën, Edouard qui avoit été averti que le Comte d'Eu Connétable de France & le Comte de Tancarville y étoient arrivez avec quelques troupes, raſſembla ſes gens & campa à Eſtrehan pour marcher le lendemain avec plus d'ordre que quand il n'avoit point d'ennemis à craindre.

Le Connétable & le Comte de Tancarville avoient reſolu d'abandonner les faux-

bourgs

bourgs de Caën & de se contenter de défendre la Ville, qui encore n'étoit pas trop en défense ; mais les Bourgeois les aïant assurez, qu'ils avoient assez de forces & de courage pour aller au devant des Anglois, ils les laisserent sortir de leurs murailles, ce qu'ils firent en fort bon ordre & les suivirent avec ce qu'ils avoient de troupes réglées.

Ces Bourgeois firent bonne mine tant qu'ils ne virent point d'ennemis, mais dés que les Anglois parurent si bien armez & en si grand nombre, le courage leur manqua, ils quitterent leurs rangs & s'enfuirent : les Anglois qui étoient bien montez les eurent bientôt joints, & entrerent pêle mêle avec eux dans la Ville. Ce fut là que la tuërie fut grande de part & d'autre, les femmes & les enfans assommoient à coups de pierre des fenêtres tout ce qui étoit dans les ruës, amis ou ennemis, il y avoit eu déja plus de cinq cens Anglois d'assommez, & le Roi d'Angleterre furieux commandoit qu'on mit le feu aux maisons, & qu'on passât tout au fil de l'épée : alors Geoffroi d'Harcour s'avança & lui dit qu'il en viendroit à bout bien plus aisément par la

douceur, qu'un grand peuple au desespoir étoit à craindre, que la vie du moindre de ses soldats lui devoit être precieuse, qu'il en auroit besoin dans la suite, qu'il faudroit combattre plus d'une fois avant que d'arriver à Calais, où il avoit dessein d'aller, & que s'il vouloit le laisser faire, il le rendroit bientôt maître de la Ville sans qu'il lui en coutât un seul homme. Edouard eut peine à retenir sa colere, il lui dit enfin qu'il fit donc tout ce qu'il jugeroit à propos. Geoffroi fit aussi-tôt publier par les ruës défense aux Anglois sur peine de la vie de mettre le feu, de tuer ni de violer, & dans un moment tout fut calme, les Bourgeois ouvrirent les portes de leurs maisons, abandonnerent leurs biens & ne songerent plus à se défendre, quand ils virent leur vie & l'honneur de leurs femmes en sureté.

Le Connétable & le Comte de Tancarville lorsqu'ils avoient vû la déroute s'étoient retirez sous une porte à l'entrée du pont, & se rendirent à un Chevalier nommé Thomas de Hollande, qui les remit entre les mains du Roi d'Angleterre, qui lui fit donner vint mille Nobles; plusieurs

ſoldats François & quelques Bourgeois ſe ſauverent dans le Chateau où Robert de Mauni qui en étoit Gouverneur avoit une bonne garniſon de Genois, & ne craignoit point toute l'armée d'Angleterre qui n'oſa jamais l'attaquer.

Aprés la priſe de la ville de Caën, Edouard envoya en Angleterre quelques vaiſſeaux chargez de vaiſſelle d'or & d'argent, de draps & d'autres marchandiſes dont il avoit trouvé grande quantité en baſſe Normandie. Il prit enſuite le chemin d'Evreux qu'il n'attaqua pas, pilla Louviers, s'approcha de Roüen, & quand il ſût que le Comte de Harcour frere de Geoffroi, mais fidéle au Roi, y avoit une groſſe garniſon, il paſſa outre, brula Vernon, Giſors, Mante, Meulan & ſe vint camper à Poiſſi. Il y demeura cinq jours pour faire racommoder le pont qu'on avoit rompu, fit bruler le Palais Royal, & envoya des partis, qui brulerent ſaint Germain en Laie, ſaint Cloud, Boulogne & le Bourg la Reine; il n'oſa s'approcher davantage de Paris de peur de ſe trouver enfermé entre les rivieres, dont il ſavoit que les ponts étoient rompus par tout, & quoiqu'il eût envoyé

défier Philippe & lui eût mandé qu'il iroit le combattre à la vûë de sa ville Capitale, il passa la riviere de Seine dés que le pont de Poissi fut racommodé & prit le chemin du Boulenois; il campa à l'Abbaye de saint Lucien à une demie lieuë de Beauvais, puis à Poix & enfin à Airaines, où il avoit resolu de demeurer un jour ou deux, tant pour laisser reposer ses troupes que pour trouver un passage sur la riviere de Somme.

IV. Cependant le Roi à la premiere nouvelle de la décente des Anglois, vit bien que toutes ses forces ne seroient pas trop grandes pour leur resister. Il envoya aussi-tôt des Couriers au Roi Jean de Boheme son ancien ami, au Comte de Savoie, au Duc de Lorraine, au Comte de Flandre, & leur manda le besoin qu'il avoit de leur secours. Le Roi de Boheme avoit alors de grandes affaires sur les bras; son fils Charle venoit d'être élu Empereur à Francfort à la sollicitation du Pape Clement VI. Et quoique l'Empereur Louis de Baviere à cause de sa mauvaise santé ne fût pas en état de leur faire une rude guerre, il n'étoit pas de la politique de quitter leur païs dans une pareille conjoncture; il sembloit même que le bon

Roi Jean étant depuis peu devenu aveugle, ne devoit ſonger qu'à mourir en paix ; ſes Miniſtres lui conſeilloient de s'excuſer ſur de ſi bonnes raiſons ; mais ſon grand courage & l'amitié qu'il avoit jurée au Roi Philippe de Valois lui donnant des forces, il dit à ſes Barons : *Que quoiqu'aveugle il n'avoit pas encore oublié le chemin de France & qu'il vouloit aller défendre ſes amis, & les enfans de ſa fille, que les Anglois vouloient dépoüiller*. Il partit auſſi-tôt accompagné du nouvel Empereur, & aprés une longue marche par le milieu de l'Allemagne, où il ramaſſa tout ce qu'il put de troupes, il arriva au rendévous de l'armée Françoiſe à ſaint Denis à deux lieuës de Paris.

Le Roi Philippe avoit eſperé que le Connétable défendroit quelque tems la baſſe Normandie, mais il apprit bien-tôt qu'il avoit été défait & pris priſonnier, que tout plioit devant les Anglois & qu'en pillant & brulant tout ce qui ſe trouvoit à leur chemin, ils venoient droit à Paris : cela lui fit preſſer les nouvelles levées, il n'épargna rien pour avoir une bonne armée, manda à tous les grans Seigneurs du Royaume de le venir trouver inceſſam-

ment avec leurs vassaux , & fit monter à cheval toute la Noblesse : il ne laissa pas d'avoir le chagrin de voir presque à ses yeux & sans pouvoir l'empêcher tous les ravages que les Anglois firent autour de Paris ; mais quand aprés l'arrivée du Roi de Boheme & de ses autres alliez , il se vit à la tête de cent mille hommes , il sortit de Paris avec confiance & marcha à ses ennemis , se flatant qu'avec l'avantage qu'il avoit sur eux , ils n'échaperoient pas à sa vangeance.

En effet Edouard étoit assez embarassé, il avoit déja fait tenter le passage de la Somme en plusieurs endroits , & avoit trouvé par tout une resistance , à laquelle il n'étoit pas accoutumé : ses troupes avoient été battuës à Hangest & à Pont de Remi , il apprit en même tems que Philippe venoit à lui avec une armée quatre fois plus forte que la sienne , & qu'il étoit déja arrivé à Amiens. A cette nouvelle il quitta Airaines assez brusquement , y laissa une partie de son bagage , & alla camper à Oisemont auprés d'Abbeville : le soir il questionna lui même des gens du Païs , & aïant promis une grande recompense à celui qui lui

enseigneroit un guai sur la Somme, il apprit qu'il y en avoit un au dessous d'Abbeville, à un lieu nommé Blanquetaque, & qu'on y pouvoit passer aisément deux fois le jour quand la mer étoit retirée.

Le lendemain à la pointe du jour, Edouard marcha vers Blanquetaque, mais en y arrivant il trouva les François rangez en bataille de l'autre coté de l'eau, & vit bien qu'il ne passeroit pas le guai sans combattre. Philippe prevoyant que les Anglois ne pouvoient passer que par-là, y avoit envoyé quelques jours auparavant Godemar du Faï gentil-homme Normand avec mil hommes d'armes & six mille hommes de pied. Edouard sans examiner la contenance de ses ennemis, fit entrer ses troupes dans l'eau au nom de Dieu & de saint George, & y entra lui-même l'épée à la main, suivi du jeune Prince de Galles. Les François s'avancerent dans l'eau avec beaucoup de fierté & soutinrent quelque tems le choc ; mais les Anglois animez par leur Roi, eurent bien tôt pris terre de tous cotez, & Godemar du Faï voyant le passage forcé se sauva à Abbeville.

A peine l'armée d'Edouard eut-elle passé la Somme que les coureurs de l'armée Françoise arriverent sur le bord de la riviere, & pillerent quelque bagage qui n'étoit pas encore passé. Philippe s'étoit avancé à grandes journées pour tâcher d'attraper Edouard en deçà de la Somme, & il avoit campé à Airaines le même soir que les Anglois en étoient partis le matin; mais quand il apprit qu'Edouard avoit forcé le passage de Blanquetaque, il prit le chemin d'Abbeville pour y passer la riviere plus commodément, resolu de suivre ses ennemis jusqu'à ce qu'ils eussent repassé la mer.

Le Roi d'Angleterre se crut en sureté dés qu'il se vit de l'autre côté de la Somme: Etant neanmoins bien averti que le Roi le suivoit pour le combattre, & voyant qu'il lui seroit difficile de l'éviter, il resolut de l'attendre & choisit un bon poste pour le combattre au moins avec avantage. Il n'en trouva point de plus propre à son dessein qu'une petite hauteur auprés du village de Cressi dans le Comté de Ponthieu, & faisant reflexion que ce Comté avoit été donné en mariage à la Reine sa mere, il le prit

à

à bon augure & crut qu'il en seroit plus fort s'il défendoit son patrimoine & combattoit sur ses terres. Il s'y retrancha aussi-tôt, fit faire des fossez sur sa droite & jetter quantité de troncs d'arbres pour embarasser les chemins, sa gauche étoit défenduë par la forêt de Cressi : il partagea ensuite son armée en trois corps, le premier qui avoit l'avantgarde, étoit composé de huit cens hommes d'armes, de deux mille Archers & de l'infanterie, il en donna le commandement à son fils le Prince de Galles, quoiqu'il n'eût pas encore quatorze ans, & mit auprés de lui Geoffroi d'Harcour, le Comte de Warvic, le Comte de Quanfort & d'autres Officiers experimentez. Le deuxiéme corps étoit de huit cens hommes d'armes, & de douze cens Archers sous les Comtes de Northampton & d'Arondel, qui devoient soutenir le Prince de Galles ; Edouard commandoit le troisiéme corps composé de sept cens hommes d'armes & de deux mille Archers, & s'étoit posté sur le haut de l'éminence pour observer tout, prêt à secourir ceux qui en auroient besoin ; il fit faire en même tems un grand parc derriere son camp auprés de

la forêt ; & y fit mettre tous les équipages de son armée. Aprés qu'il eut mis ses troupes en bataille, il alla de rang en rang se montrer à ses soldats, & leur commanda sur tout de ne point quitter leur poste, & d'attendre que les François temeraires & impatiens les vinssent attaquer avec desavantage.

Cependant Philippe qui étoit parti d'Abbeville de grand matin, eut un faux avis que les Anglois se retiroient, cela lui fit doubler le pas dans la crainte qu'ils ne lui échapassent ; mais aprés avoir marché la plus grande partie de la journée, ses coureurs lui rapporterent, qu'ils étoient rangez en bataille, & qu'ils l'attendoient de pied ferme ; il vouloit aller à eux & les attaquer sur le champ, quand le Roi de Boheme lui remontra que toute son Infanterie étoit hors d'haleine, & qu'elle avoit fait six lieuës aussi-vîte que la Cavalerie, qu'il falloit faire alte pour repaitre, ranger l'armée en bataille, & ne pas aller en confusion attaquer des troupes fraiches, bien postées, & à qui le desespoir pouvoit encore donner du courage.

L'avis d'un Roi venerable par son âge &

par sa valeur arrêta pour un tems l'impetuosité de Philippe. Il fit repaitre l'armée & la separa en trois corps : il donna l'avantgarde à son frere le Comte d'Alençon, garda pour lui le corps de bataille & laissa le commandement de l'arriere-garde au Comte de Savoie qui venoit d'arriver au camp avec mille lances, & suivant l'avis du Roi de Boheme, il mit à la tête de tout les Arbalétriers Genois, dont l'adresse & le courage lui étoient connus, & qui seuls pouvoient faire tête aux Archers Anglois.

Jamais on ne vit une plus belle armée, elle étoit de prés de cent mille hommes tous persuadez que leurs ennemis ne tiendroient pas devant eux : le Roi de Boheme, son fils Charle de Luxembourg nouvellement élu Empereur, le Comte de Savoie, le Dauphin de Viennois, le Comte de Flandre, le Comte de Blois, le Comte de Nevers, & toute la Noblesse Françoise bruloient d'impatience de se voir aux mains ; enfin le moment fatal arriva, & les François commencerent à marcher à leurs ennemis le vint-sixiéme Aoust 1346. à trois heures a- 1346.
prés midi.

V.
Le Comte d'Alençon qui commandoit

l'avantgarde, changea d'abord tout l'ordre de bataille, ou par ignorance ou par chagrin contre le Roi de Boheme, qu'il ne croyoit pas plus habile que lui; il alla l'épée à la main avec des paroles de mépris faire ſortir les Arbalétriers Genois du poſte honorable qu'on leur avoit donné, & où ils ſe preparoient à bien faire; on les entendit crier de rage & de dépit, & dans ce moment-là une fort groſſe pluie étant venuë à tomber, ils ne daignerent couvrir leurs arbalêtes, dont les cordes moüillées les mirent hors d'état de ſervir.

Jean Vill. l. 12. ch. 65.

Edouard s'étoit poſté ſur une éminence qui commandoit au champ de bataille; il y avoit fait placer quantité de canons ou bombardes, qui lançoient des boulets de pierre, & comme on avoit inventé depuis peu ces ſortes de machines, les chevaux des François qui n'y étoient pas accoutumez, épouvantez du feu & du bruit, qu'elles faiſoient, rompoient leurs rangs & mettoient tout en deſordre. Les Hiſtoriens n'ont point marqué qu'il y eut de canon dans l'armée Françoiſe, ſoit que le Roi n'eût pas cru en avoir beſoin, ou qu'aïant fait marcher ſes troupes fort vîte dans la

crainte que les Anglois ne lui échapassent, il n'eût pu faire suivre ces grosses machines, dont on n'avoit pas encore grand usage : car il est certain qu'il y avoit déja au moins quelques années qu'on les connoissoit en France, ce qui paroît par les comptes de Bartelemi du Drach Tresorier des guerres, qui met sur son compte de l'année 1338. l'argent qu'il a donné à *Henri de Famechon, pour avoir poudres & autres choses necessaires aux canons qui étoient devant* * *Puy Guillaume.*

Du Cange. gl. t. 1. p. 580.

* Ce peut être Peguilain en Guienne ou Puy-Guillaume en Auvergne.

Dés que le Roi d'Angleterre qui observoit tout avec soin vit le mauvais mouvement de l'avantgarde Françoise, il en profita, & fit charger les Genois encore en desordre par un détachement de ses Archers, dont ils ne purent & ne voulurent pas même soutenir l'effort : ils se renverserent d'abord sur les troupes qui les devoient soutenir. Alors le Comte d'Alençon plus en colere que jamais, commanda à sa Cavalerie de leur passer sur le ventre, dans le tems que leurs Officiers songeoient à les rallier : le Duc de Lorraine, le Comte de Savoie & le Dauphin de Viennois voyant de loin le Comte d'Alençon aller en avant, en voulurent faire autant., quitterent leurs

postes sans attendre l'ordre & coururent à toute bride aux ennemis : les Anglois sans s'etonner firent pleuvoir sur eux une grêle de fléches, dont pas une ne tomboit à faux, le Prince de Galles mena lui-même sa Cavalerie à la charge, le combat fut fort sanglant & la victoire fort disputée. Les François avoient le soleil, le vent & la poussiere dans les yeux qui les incommodoient fort.

Le Roi voyant son frere engagé si avant parmi les ennemis, marche à son secours en s'écriant : *Allons, mes enfans, au nom de Dieu & de saint Denis.* En même tems les Anglois commandez par les Comtes de Nort-hampton & d'Arondel s'ébranlent & le viennent charger ; d'abord le cheval du Roi aïant été tué, ce Prince fut remonté à grand peine par Jean de Hainaut & l'on entendit plusieurs bons François lui criant de se retirer & de se mettre en sureté ; ces voix qui venoient de la tendresse, que les François ont pour leur Roi, augmentoient le courage de leurs ennemis.

D'autre coté le Prince de Galles étoit en grand danger, les François quoi qu'ils combatissent sans ordre, combattoient avec

tant de courage & étoient en si grand nombre que les Anglois avoient peine à les soutenir ; ils se trouverent même si pressez, qu'ils envoyerent prier Edouard de venir secourir son fils. Ce Prince qui n'avoit point encore quitté son poste, & qui reservoit ses troupes pour les dernieres extremitez, demanda si le Prince de Galles étoit mort ou blessé, & quand on lui eut répondu que non, mais qu'en l'état où les choses étoient reduites, on ne savoit ce qui pouvoit arriver : *Va*, dit-il, *retourne & dis de par moi à ceux qui t'envoyent, qu'ils ne m'envoient meshui requerre pour avanture qui leur advienne tant que mon fils soit en vie, & dis à mon fils, qu'il meure ou qu'il gaigne ses éperons, je veuille se Dieu l'a ordené que la journée soit sienne.* Ces paroles donnerent tant de courage au Prince de Galles, & à ceux qui l'accompagnoient, qu'ils semblerent reprendre de nouvelles forces. Les François n'étoient pas de même, ils étoient quasi sans chefs, tout aïant été tué, & voyoient sur la hauteur le Roi d'Angleterre prêt à fondre sur eux avec des troupes fraiches, & qui n'avoient point encore combattu : en effet dés qu'il fit mine de vouloir être de la partie,

Fr. 1. v. Chron. de saint Denis.

tout plia, tout s'enfuit, & ſes ſoldats n'eurent qu'à tuer ſans être obligez de ſonger à ſe défendre; la nuit finit le maſſacre. Les Anglois las de tuer, & n'oſant s'engager pendant les tenebres dans un Païs inconnu, où il pouvoit y avoir encore des troupes, ſe rallierent, & rentrerent dans leur camp.

Ainſi ſe paſſa la memorable journée de Creſſi. Philippe s'y montra bon ſoldat & mauvais capitaine; la plupart des Princes & des Seigneurs qui étoient auprés de lui ſe firent tuer comme des étourdis, & l'on peut dire de cette grande armée qu'elle avoit beaucoup de bras pour combatre, & n'avoit pas une tête capable de la bien conduire.

Edouard au contraire avec peu de troupes bien diſciplinées aïant ſû prendre un poſte avantageux, gagna la bataille par ſa bonne conduite & quaſi ſans tirer l'épée.

Chron. de France, Ann. de Flandre.

Les François perdirent à la bataille plus de trente mille hommes. Le Roi de Boheme Jean de Luxembourg étoit à l'arriere garde; mais quand il apprit le deſordre de l'armée, il voulut combatre de ſa main quoiqu'il fût aveugle, fit attacher la bride de ſon

son cheval à celles de deux de ses Chevaliers, qui lui promirent de ne le point abandonner, & se fit mener au milieu des ennemis, où il fut tué aprés avoir fait des merveilles de sa personne. Son fils Charle nouvel Empereur reçut trois blessures qui le mirent hors de combat. Le Comte d'Alençon frere du Roi fut tué, & ne fut regreté de personne, parce qu'il étoit cause de la perte de la bataille.

Le Comte de Flandre, le Duc de Lorraine, le Duc de Bourbon, le Dauphin de Viennois, le Comte de Blois néveu du Roi par sa mere, le Comte de Salm, le Comte de Harcour & plus de quinze cens Chevaliers y furent tuez. Philippe eut bien de la peine à quitter la partie, & ce ne fut qu'à la nuit & quand il vit tout desesperé qu'il voulut bien se sauver pour tenter la fortune une autre fois. Il arriva au Chateau de Broie accompagné seulement de Jean de Hainaut, de Charle de Montmorenci, de Beaujeu, de d'Aubigni & de Montfort; il heurta lui même à la porte & *le Chatelain* étant venu demander qui osoit fraper ainsi à heure induë: *Ouvrez Chatelain*, dit le Roi, *ouvrez, c'est la fortune de la France.* Le Chate-

lain qui reconnut la voix du Roi, ouvrit aussi-tôt, Philippe s'y rafraichit un moment & se retira toute la nuit à Amiens, où il avoit dessein de rassembler le débris de son armée.

Quand il fut nuit noire & que les Anglois n'entendirent plus de bruit, ils virent bien qu'ils étoient maîtres du champ de bataille & que les François s'en étoient enfuis; ils commencerent à allumer des feux, Edouard fit venir le Prince de Galles & l'embrassa tendrement en lui disant: *Vous estes mon fils.* Le lendemain il envoya cinq cens lances & dix mille Archers pour voir si les François ne se seroient point ralliez. Ils trouverent les communes de plusieurs Provinces de France qui venoient joindre l'armée sans savoir qu'elle eût été défaite, & les taillerent en pieces sans resistance. L'Archevêque de Roüen & Guillaume de Mailli grand Prieur de France, qui commandoient sept ou huit cens gendarmes, se défendirent mieux, & leur troupe ne fut défaite qu'aprés un combat assez opiniâtré.

VI. Quoiqu'Edouard eût gagné la bataille, il ne savoit comment profiter de la victoi-

re, ses troupes étoient trop diminuées pour oser entrer en France, il prit le chemin du Boulenois pillant & brulant tous les lieux qui n'étoient pas en état de défense, & suivant son premier dessein, il alla mettre le siége devant Calais.

Comme Calais étoit un port de mer fort important pour le passage d'Angleterre en France, les François l'avoient fortifié avec soin, & en avoient fait une bonne place; Jean de Vienne Chevalier Bourguignon en étoit Gouverneur & avoit avec lui Arnoul d'Andrehan, qui depuis fut Maréchal de France, Jean de Surie & grand nombre de bons Officiers avec une garnison resoluë de se bien défendre: aussi Edouard qui par ses espions savoit l'état de la place, n'y voulut pas employer la force, qu'il jugea bien devoir être inutile: il entoura d'abord la Ville de fossez contre les sorties, & se fortifia dans son camp comme s'il avoit eu peur lui-même d'être assiégé: il fit ensuite bâtir des maisons qu'il disposa par ruës, & se mit en état d'attendre commodément, que le manque de vivres obligeât ceux de Calais à se rendre, sans qu'il lui en coutât un seul homme.

Le siége se fit toujours de cette maniere, on ne manquoit de rien dans le camp, il y avoit marché deux fois la semaine, où les Marchands d'Angleterre & de Flandre venoient reglément,& l'on n'y parloit point de se battre : seulement quelques partis Anglois alloient de tems en tems faire des courses dans le Boulenois & dans le Comté de Guines.

Le Gouverneur de Calais de son coté connut bientôt le dessein du Roi d'Angleterre, & fit sortir de sa place toutes les bouches inutiles, qui passerent dans le camp, & y furent traitées fort humainement.

Cependant Philippe demeura trois ou quatre jours à Amiens pour tâcher à rassembler quelques troupes, mais personne ne l'y vint trouver, il n'y eut que le malheureux Geoffroi d'Harcour: il avoit combatu vaillamment pour les Anglois, & n'avoit point abandonné le Prince de Galles; mais aprés la victoire quand il trouva sur le champ de bataille le corps de son frere le Comte de Harcour, & qu'il se sentit coupable de sa mort & de celle de tant de grans Seigneurs ses parens ou ses amis,

Ann. de France. 2. v. f. 7.

il fut frapé d'un remords, auquel il ne put resister, quitta seul & sans rien dire l'armée victorieuse d'Angleterre & se vint jetter la corde au col aux pieds de Philippe, qui lui pardonna.

Le Roi vit bien qu'il perdoit du tems à Amiens, la plupart des grans Seigneurs du Royaume avoient été tuez à la bataille, tous leurs gens s'étoient débandez, & chacun étoit retourné chez soi; il revint à Paris, où il esperoit de plus grandes resources & manda en Guienne au Duc de Normandie de lever le siége d'Aiguillon & de le venir trouver incessamment.

Ce jeune Prince eut bien de la peine à obeïr, il y avoit plus de six mois qu'il étoit devant Aiguillon avec une armée de soixante mille hommes, il y avoit perdu quantité de braves Officiers : Philippe Comte d'Artois & de Boulogne fils du Duc de Bourgogne y étoit mort d'une chute de cheval, & de plus il avoit juré de n'en jamais partir, qu'il n'eût les assiégez à discretion : il obeit pourtant, suivit l'avis de ses plus sages Capitaines, & leva le siége pour aller au secours du Roi, qui au milieu de son Royaume ne se croyoit

pas en ſureté aprés la grande perte qu'il venoit de faire à Creſſi.

Le Comte de Derbi fut bientôt averti que le Duc de Normandie avoit repris la route de Paris, & ſans perdre de tems il aſſembla toutes ſes garniſons, courut la Zaintonge & l'Angoumois, prit ſaint Jean d'Angeli, & alla aſſiéger Poitiers. Les habitans quoiqu'ils n'euſſent point de gens de guerre, ſe défendirent aſſez bien, mais enfin ils furent forcez, la Ville pillée & enſuite abandonnée, parce qu'il y eût fallu mettre une trop groſſe garniſon.

Dés que Philippe eut vu le Duc de Normandie avec une belle armée, il reprit courage, fit de nouvelles alliances avec les Princes étrangers, renforça les garniſons des places d'Artois & du Boulenois pour empêcher les Anglois de ſortir de leur camp & de faire des courſes, & mit en mer quantité de vaiſſeaux pour combattre les petits ſecours d'hommes & de vivres qu'Edouard faiſoit venir de Londres. Il ne ſe contenta pas de cela, & manda au Roi d'Ecoſſe qu'il n'auroit jamais une ſi belle occaſion d'entrer en Angleterre, & de ſe vanger de ſon ennemi, que dans le tems

qu'Edouard étoit occupé au siége de Calais, & qu'il avoit avec lui les meilleures troupes de ſon Royaume.

Le Roi d'Ecoſſe jeune & brave ne ſe fit pas prier pour faire la guerre, il mit ſur pied quarante mille hommes, entra dans le Comté de Nortombelland, & y fit de grans ravages. Il apprit par ſes eſpions que la Reine d'Angleterre Princeſſe habile & courageuſe faiſoit aſſembler une armée à Neuf-caſtel ſur Thin, il y marcha auſſitôt & lui envoya offrir la bataille; les Anglois quoique beaucoup plus foibles l'accepterent, leurs troupes étoient plus aguerries & mieux diſciplinées que celles d'Ecoſſe: les deux armées en vinrent aux mains & ſe battirent ſix heures durant ſans qu'on pût juger à qui demeureroit l'avantage. Mais enfin les Ecoſſois ne purent reſiſter aux Archers Anglois, & le Roi d'Ecoſſe aprés avoir fait des actions de ſoldat & de capitaine fut fort bleſſé & pris priſonnier par un Ecuyer de Nortombelland nommé Jean Coppeland, qui lui fit faire quinze lieuës à cheval ſans le faire panſer, & le mit dans un Chateau qui étoit à lui ſur les frontieres de Nortombelland & de Galles.

Sitôt que la Reine d'Angleterre sût l'avanture du Roi d'Ecosse, elle manda à Jean Coppeland de le lui amener, mais il ne le voulut faire qu'aprés en avoir reçu l'ordre du Roi d'Angleterre, & le mena lui-même à Londres, où il fut mis dans le Chateau avec le Comte de Mouray & les autres prisonniers Ecossois; la Reine peu aprés passa au camp devant Calais, & fut reçuë du Roi son mari avec les témoignages de tendresse & de reconnoissance qu'il lui devoit.

VII. Edouard ne craignant plus rien du coté d'Ecosse, continua le siége de Calais avec plus de confiance, & mit ses lignes en état de ne pouvoir être emportées par toutes les forces de Philippe, attendant patiemment que la faim lui livrât les assiégez sans coup ferir.

Il ne laissoit pas de songer à s'assurer des Flamans, les grosses Villes avoient toujours été dans son parti; mais le jeune Comte Louis élevé à la Cour de France, avoit le cœur tout François & ne pouvoit oublier que son pere avoit été tué à la bataille de Cressi: il n'y avoit pas long-tems qu'il étoit retourné en Flandre à la priere des

des Magiſtrats de Gand & de ceux de Bruge, qui lui avoient promis une entiere obeïſſance, & il avoit été reçû dans toutes les Villes avec de grandes marques de joie. Les Magiſtrats lui propoſerent d'abord d'épouſer Iſabelle fille du Roi d'Angleterre, & lui repreſenterent les avantages qu'il trouveroit dans cette alliance ; mais le jeune Comte fit voir un peu trop legerement le fonds de ſon cœur, & dit qu'il ne ſeroit jamais le gendre du meurtrier de ſon pere ; ces Magiſtrats perſuadez que l'alliance d'Angleterre enrichiroit leurs Villes par le commerce, & d'ailleurs gagnez par les preſens d'Edouard, garderent leur Comte à vuë ſous pretexte de lui faire honneur, & lui donnerent bientôt à connoître qu'il ne ſeroit en liberté que quand il feroit ce qu'ils ſouhaitoient.

Au bout de quelque tems, le jeune Comte ſe voyant quaſi en priſon prit le parti de diſſimuler & dit à ſes ſujets qu'il vouloit croire leur conſeil, & qu'il étoit prêt d'épouſer la Princeſſe d'Angleterre : les Flamans en avertirent auſſi-tôt Edouard qui vint exprés de ſon camp à Bruge avec la Reine ſa femme & la Princeſſe Iſabelle,

le Comte s'y rendit, fit fort l'empressé & témoigna beaucoup de joie : on fit les fiançailles, & le mariage fut remis à la fin du mois pour le faire avec plus de magnificence.

Quand tout fut d'accord, Edouard retourna au siége, & le Comte de Flandre se prepara à son mariage d'une maniere si naturelle, que les Flamans y furent trompez, & crurent que son cœur étoit changé; ils commencerent à le garder avec moins de soin, & le laisserent aller à la chasse; le Comte ne perdit pas l'occasion; & un jour qu'il voloit l'oiseau, se voyant assez éloigné de ses gardes, il poussa son cheval à toute bride, passa l'Escaut à nage, & se sauva lui troisiéme en Artois, d'où il vint à Paris; le Roi le reçut avec de grans témoignages d'affection, & le maria peu de tems aprés avec Marguerite fille de Jean Duc de Brabant. C'étoit une des plus belles Princesses de son tems, & les Historiens Flamans disent que leur jeune Comte étoit amoureux d'elle, & que c'étoit-là la veritable cause de son aversion pour la Princesse d'Angleterre.

A la fin de l'année Philippe reforma la

Chambre des Comptes, dont le grand nombre d'Officiers lui étoient à charge. Son ordonnance est donnée à Maubuisson lés Pontoise le quatorziéme Decembre 1346. & adressée au Chancelier pour la faire executer. *Chancelier*, dit le Roi dans son ordonnance, *Nous avons ordenné qu'en la Chambre de nos Comptes à Paris, aura trois Clercs & quatre Laïs Maîtres de nos Comptes, & douze Clercs sous eux pour voir & corriger nosdits Comptes, & un Clerc en notre tresor. Si vous mandions que iceux vous instituez en notre dite Chambre, & notre dit Tresor en maniere dessus dits aux gages, profits, & émolumens accoutumez: ôtez tous autres Maîtres & Clercs, qui paravant y étoient instituez, ausquels ôtez, nous entendons à pourveoir de bons & convenables états selon leurs bons ports & service du tems.* *Ext. de la Ch. des Comptes. R. c. f. 1.*

Le Roi ne laissa pas dans la suite d'augmenter le nombre des Maîtres des Comptes, ainsi qu'on voit par la lettre du Chancelier Guillaume Flotte aux Gens des Comptes.

CHERS AMIS.

LE Roi a voulu & ordenné que Guillaume Balbet soit en la Chambre des Comptes avec vous, si comme vous apperru par ces lettres, si vous mande de par lui, & vous prie affectueusement de par moi, que ledit Guillaume vous receviez en la maniere qu'il appartient. Notre Seigneur vous garde. Ecrit à saint Mandé le deuxiéme jour d'Avril, Guillaume Flotte Sire de Revel.

Mer. des hist. 3. v. La tréve étoit expirée en Bretagne, on y recommença la guerre, les Anglois qui étoient venus au secours de la Comtesse de Montfort, surprirent la Ville, & le Chateau de la Roche d'Airien, & Charle de Blois qui en connoissoit l'importance, les alla assiéger avec seize cens gendarmes & douze mille hommes de pied. Il fit dresser des machines, qui jettoient des pierres trois cens livres pesant, & pressa tellement les assiégez par de continuels assauts, qu'ils offrirent de rendre la place, pourvu qu'on les laissât sortir avec armes & bagage; mais Charle de Blois les voulut avoir à discretion, & même leur permit d'avertir

1347. *Hist. de Bret. l. 5.*

la Comtesse de Montfort de l'extremité où ils étoient, dans la pensée, qu'elle leur envoyeroit du secours, & qu'il pourroit en un même jour prendre une Ville & gagner une bataille. En effet la Comtesse trouva moyen d'assembler mille gendarmes & huit mille hommes de pied, & parce que le jeune Comte de Montfort son fils n'avoit pas encore douze ans, elle donna la conduite de ses troupes à Thomas Dagorne Anglois, à Jean d'Artecelle & à Tannegui du Chatel. Ils marcherent aussitôt, & dans une nuit fort obscure s'approcherent du camp : Dagorne qui avoit l'avantgarde, attaqua brusquement & renversa d'abord les premieres troupes, qu'il trouva & qu'il surprit ; mais comme il n'avoit pas la moitié de ses gens, & que tout le camp en un moment eut pris les armes, il fut entouré & pris prisonnier ; on le conduisoit en lieu de sureté, lorsqu'il fut secouru & repris par une partie de la garnison, qui au bruit avoit fait une sortie.

Dés que Dagorne se vit en liberté, il sortit du camp, & alla retrouver Jean d'Artecelle & Tannegui du Chatel, qui se dou-

tant bien que sa temerité ne seroit pas heureuse, avoient fait alte, & songeoient à se retirer à Hennebond. L'arrivée de Dagorne, qu'ils croyoient mort ou prisonnier leur fit plaisir, & ne leur fit pas changer de dessein; mais Gautier de Cadudal les aïant joint seulement avec cent gendarmes leur redonna du courage, & leur proposa de retourner sur leurs pas malgré l'obscurité de la nuit attaquer Charle de Blois dans le tems que las du combat & victorieux, il ne songeoit qu'à se reposer & ne seroit point sur ses gardes. La chose arriva comme Cadudal l'avoit projettée, les Anglois à la pointe du jour entrerent dans le camp sans trouver personne qui s'y opposât, tout y dormoit, & tuerent tous ceux qui voulurent faire quelque resistance. Charle de Blois eut pourtant le loisir de s'armer & de se défendre, le Vicomte de Rohan, le Sire de Laval & les Seigneurs de Chateau-Briand, de Rais, de Tournemine & de Rieux furent tuez à ses cotez, le Maréchal de Beaumanoir, & les Sires de Quintin, de Berval & de la Roche Bernard furent pris prisonniers, & enfin lui même se voyant blessé tout cou-

Ann. de Vitré.

vert de son sang & presque seul, se rendit à Tannegui du Chatel, n'aïant jamais voulu se rendre aux Anglois, dont il apprehendoit d'être maltraité. Il fut mené quelques jours aprés à Vannes, & de-là à Hennebond où il demeura prisonnier jusqu'à ce qu'on le fit passer en Angleterre.

Alors la Duchesse Jeanne femme de Charle de Blois prit le soin des affaires, munit ses places, fit de nouvelles troupes, & rassura par son courage ceux que la prison de son mari avoit découragez, & l'on vit le Duché de Bretagne disputé longtems par deux femmes plus habiles que leurs maris.

Cependant le Roi d'Angleterre étoit toujours devant Calais, & par quelques transfuges il avoit appris, que les assiégez commençoient à manquer de vivres, & qu'ils ne pouvoient pas tenir encore longtems. Le Roi aïant eu le même avis, donna rendé-vous à toutes ses troupes à Amiens à la Pentecôte, resolu d'aller faire lever le siége & de hazarder une seconde bataille; mais comme son épargne étoit épuisée, il fallut avoir recours à des moyens extraor-

IX.

1347.

dinaires ; il fit faire le procez à Pierre des Essars garde du tresor Royal, & en tira cinquante mille florins : on chassa aussi de France tous les Italiens Lombards, qui ruinoient le peuple par leurs usures, & l'on publia une déclaration, par laquelle tous ceux qui devoient aux Lombards, étoient déchargez du principal, & des interêts en payant au Roi seulement le principal. Il y avoit pour plus de deux millions d'interêts, le principal ne montoit qu'à trois cens mille livres : Et afin qu'à l'avenir les Finances fussent mieux administrées, le Roi fit un conseil de Finances composé de quatre Evêques, de quatre Chevaliers & des Abbez de Marmoutier & de Corbie.

Aprés avoir donné ces ordres, le Roi à la tête des troupes marcha vers la Flandre, son armée se trouva encore plus nombreuse que celle qu'il avoit à Cressi. Le Duc de Normandie son fils aîné, le Duc d'Orleans son second fils, le Duc de Bourgogne, le Duc de Bourbon, & presque tous les grans Seigneurs de France l'accompagnerent. Il prit le chemin de Boulogne, mais aïant eu nouvelle que les Flamans

pour

pour l'occuper, & pour faire plaisir au Roi d'Angleterre étoient venus assiéger Aire, il fut obligé d'aller à Arras, & envoya contre eux un grand détachement avec ordre de ne les point charger, s'ils vouloient se retirer: ils virent bien qu'ils n'avoient point d'autre parti à prendre, se contenterent de piller Menneville & quelques Villages autour de Saint-Omer, & s'en retournerent chez eux; le Roi marcha aussi-tôt vers Calais, & vint camper sur le Mont de Sangate à la vuë de la Ville.

Il n'y avoit que deux chemins par où l'on pût secourir la place, ou par les Dunes le long du bord de la mer, ou par le pont de Nieulai seul passage dans les marais, dont la Ville est entourée; Edouard avoit eu le tems de les fortifier l'un & l'autre: les Dunes étoient coupées en beaucoup d'endroits par des fossez derriere lesquels étoient placez les Archers Anglois, & tous les vaisseaux d'Angleterre s'étoient approchez de la cote pour tirer sur les François, en cas qu'ils entreprissent de forcer le passage. Le pont de Nieulai étoit encore mieux fortifié & gardé par le Comte de Derbi & par Gautier de Mauni, qui avoit quitté

la Guienne pour venir au siége.

Dés que Philippe fut arrivé sur le Mont de Sangate, il alla reconnoître les passages, & vit bien qu'il étoit impossible d'attaquer le Roi d'Angleterre, il lui envoya presenter la bataille, mais Edouard répondit qu'il ne cherchoit point à donner de bataille, & que sa seule ambition étoit de prendre Calais. Philippe là-dessus prit son parti, revint à Amiens, & congedia son armée.

Quand les habitans de Calais virent décamper l'armée Françoise, sans qu'elle eût tenté de les secourir; ils perdirent courage & allerent prier Jean de Vienne leur Gouverneur de capituler; il monta aussi-tôt sur les murs de la Ville, & fit signe aux assiégeans qu'il vouloit parler à quelqu'un: Gautier de Mauni se presenta & lui dit d'abord avant que de l'entendre, que le Roi d'Angleterre ne les vouloit recevoir qu'à discretion. Jean de Vienne voulut au moins être assuré de sa vie, & de celles de tous les habitans; mais enfin avec beaucoup de peine Edouard consentit à laisser la vie aux soldats & aux habitans, pourvû que six des principaux de la Ville nuds

pieds la corde au col lui en apportassent les clefs, & qu'il pût les faire mourir ; Jean de Vienne fit assembler tout le peuple, & leur annonça en pleurant les conditions cruelles qu'Edouard leur imposoit: on n'entendoit que des cris, on ne voyoit que des larmes, quand Eustache de saint Pierre l'un des plus riches Bourgeois de la Ville offrit de donner sa vie pour le salut de tout le peuple : à son exemple Jean Daire, Jacque & Pierre Wisant & deux autres Bourgeois, dont les Historiens n'ont pas eu le soin de conserver le nom à la posterité, se mirent nuds pieds la corde au col comme des victimes qu'on va immoler, & en cet état allerent presenter à Edouard les clefs de la Ville.

Ce Prince ne fut point touché à ce pitoyable spectacle, en vain tous ses Generaux & sur tout Gautier de Mauni prierent pour ces malheureux, il commanda qu'on les fît mourir ; mais la Reine qui étoit prête d'accoucher, se vint jetter à ses genoux & lui demanda leur grace d'une maniere si tendre qu'il ne la put refuser. La Reine les fit mener dans son appartement & leur fit ôter la corde qu'ils avoient au col: on leur

Fr. 1. v.
Mer. des hist.

donna des habits & à chacun six nobles d'Angleterre, qui valoient à peu prés douze écus, & on les conduisit en sureté sur les terres de France.

1347. Ainsi fut prise la ville de Calais au mois d'Août aprés un an de siége. Edouard envoya en Angleterre Jean de Vienne & les autres prisonniers considerables, & fit sortir de la Ville tous les habitans, hommes, femmes & enfans pour la peupler d'Anglois naturels. Les deux Rois firent ensuite une tréve de deux ans par l'entremise du Cardinal de Bologne, & le Roi d'Angleterre retourna à Londres aprés avoir donné le gouvernement de Calais à un Lombard nommé Aimeri de Pavie, en qui il avoit beaucoup de confiance.

Ext. de la Ch. des Comptes. R. c. f. 4.

Le Roi Philippe de Valois eut pitié des habitans de Calais, qui s'étoient signalez par une si longue défense, & que les Anglois avoient chassez avec leurs femmes & leurs énfans : *Il leur octroye & donne par son ordonnance du* 8. *Septembre* 1347. *toutes les forfaitures, biens, meubles & heritages qui écheront au Roi pour quelque cause que ce soit, comme aussi tous les offices quels qu'ils soient vacans, dont il appartient au Roi ou à ses enfans d'en pourveoir,*

pour la fidelité qu'ils ont gardée audit Roi, & jusqu'à ce qu'ils soient tous & un chacun recompensez des pertes qu'ils ont faites à la prise de leur Ville.

Dans le même tems Charle de Blois qui étoit prisonnier à Hennebond fut mené à Londres & mis dans le Chateau avec le Roi d'Ecosse.

L'année suivante Geoffroi de Charni qui commandoit à Saint Omer pour le Roi, lia intelligence avec Aimeri de Pavie Gouverneur de Calais, qui promit de lui livrer la Ville le dernier jour de Decembre moyennant vint mille écus : Edouard en aïant été averti, envoya querir le Lombard, lui reprocha son infidelité & étoit prêt à le faire mourir, quand ce traitre lui proposa de tromper les François, qui le meritoient bien, disoit-il, puisque malgré la tréve ils vouloient surprendre ses places; il lui pardonna, le renvoya à Calais & lui ordonna de faire semblant de vouloir achever son traité. X.

En effet le jour marqué étant venu, Geoffroi de Charni partit de Saint Omer avec cinq cens lances, & se trouva à un quart de lieuë de Calais; le Lombard lui

manda ſelon qu'ils en étoient convenus, qu'il n'avoit qu'à paſſer le pont de Nieulaï & envoyer les vint mille écus, & qu'auſſi-tôt il lui remettroit une porte du Chateau : Charni s'alla poſter à deux cens pas d'une porte de la Ville, où il vouloit entrer en même tems, & choiſit douze Chevaliers qu'il envoya avec cent lances pour ſe ſaiſir du Chateau : ils trouverent à la porte le Lombard qui demanda d'abord ſon argent, & dés qu'il l'eut reçu, il les fit entrer ſans bruit; mais auſſi-tôt les Anglois les entourerent de tous cotez, & les deſarmerent preſque ſans reſiſtance. Un moment aprés le Roi d'Angleterre qui avoit paſſé la mer pour ſe trouver à cette expedition, monta à cheval avec ſon fils le Prince de Galles, & voulut combattre ce jour-là ſans être connu ſous la banniere de Gautier de Mauni : il fit ouvrir la porte de Calais & marcha au grand trot vers le lieu où les François étoient en enbuſcade en criant : *Mauni*, *Mauni*.

A ce cri Geoffroi de Charni vit bien que le Lombard l'avoit trahi ; il ne laiſſa pas de ſe mettre en défenſe, & ſoutint l'attaque des Anglois, ſa troupe étoit de gens

choisis, Jean de Landas, Eustache de Ribaumont, Hector & Gauvin de Bailleul, le Sire de Crequi firent des merveilles & se défendirent encore long-tems aprés que leurs chevaux eurent été tuez : Eustache de Ribaumont se signala par dessus tous les autres; le Roi d'Angleterre s'attacha à lui & deux fois Ribaumont par les grans coups qu'il lui donnoit lui fit mettre les genoux en terre, mais Edouard se releva toujours avec un courage heroïque, & enfin obligea Ribaumont à lui rendre son épée; Geoffroi de Charni & quelques autres Chevaliers François furent pris, le reste fut tué ou mit en fuite.

Quand le combat fut fini, le Roi d'Angleterre rentra dans Calais, ôta son casque & se fit connoître à ses prisonniers. Ribaumont se sentit bien honoré d'avoir soutenu si long-tems les efforts d'un si vaillant Prince, & de ne s'être rendu qu'à lui. Le soir on donna des habits magnifiques aux prisonniers & le Roi les fit souper avec lui. Il reprocha à Geoffroi de Charni son entreprise faite contre la bonne foi de la tréve; mais il n'y a point de caresses qu'il ne fît à Ribaumont : *Messire Eustache*, lui

Chron. de France. 3. vol. Fr. 1. v.

Froissart 1. vol. f. 81.

dit-il, *Vous estes le Chevalier au monde que veisse oncques plus vaillamment assaillir ses ennemis ne son corps défendre : ne me trouvai oncques en bataille où je fusse, qui tant me donnât affaire corps à corps que vous avez hui fait.* A ces mots Edouard ôta de dessus sa tête un petit chapeau ou guirlande garnie de perles, & le mit sur celle de Ribaumont ; *Messire Eustache*, ajouta-t-il, *je vous donne ce chapelet pour le mieux combattant de la journée de ceux de dedans & de dehors, & vous prie que vous le portiez cette année pour l'amour de moi ; je sçai bien que vous estes guai & amoureux, & que volentiers vous vous trouvez en compagnie de Dames, & Damoiselles, si dittés par tout là où vous irez, que le vous ai donné.* Il lui fit encore d'autres presens, lui donna la liberté, & le lendemain repassa en Angleterre.

L'entreprise de Calais ne rompit pas la tréve, les François la desavouerent parce qu'elle n'avoit pas reussi, & les Anglois furent assez contents d'avoir battu ceux qui croyoient les prendre à leur avantage. D'ailleurs il n'y avoit pas d'apparence de faire la guerre dans un tems où toute l'Europe étoit tourmentée de la peste : cette horrible maladie avoit commencé en Asie,

&

& aprés avoir ravagé l'Afrique étoit passée en Espagne, en France & en Angleterre, & dans tous ces Païs on disoit que plus de la moitié des habitans étoient morts en cinq ou six mois; ainsi les deux Rois quasi malgré eux, demeurerent en paix; & ne songerent qu'aux moyens de trouver de l'argent en augmentant les tailles & les gabelles, en changeant les monnoies & en inventant de nouveaux impôts.

La même année mourut l'Empereur Louis de Baviere grand Prince, hardi, liberal, brave de sa personne, heureux dans les combats, mais qui n'aïant jamais pû s'accommoder avec les Papes, fut frapé plus d'une fois des foudres de l'Eglise, & eut le chagrin avant sa mort de voir Charle de Luxembourg élu en sa place & reconnu par la plupart des Princes de l'Empire & de l'Europe. XI.

Ce fut en ce tems-là que Humbert Dauphin de Viennois Prince foible de corps & d'esprit donna son Païs de Dauphiné à Charle fils aîné de Jean Duc de Normandie, & petit fils du Roi Philippe de Valois: il avoit eu le déplaisir d'être la cause de la mort de son fils unique qu'il avoit laissé

tomber du haut d'une fenêtre en badinant avec lui, & de regret il quitta le monde. L'acte de donation fut passé à Romans le trentiéme Mars 1349. Et le seixiéme Juillet suivant, Humbert se déposa solemnellement à Lion, & mit le Prince Charle en possession du Dauphiné en presence du Duc de Normandie son pere. La ceremonie se fit avec beaucoup de magnificence, Humbert donna lui-même à Charle le sceptre & l'anneau, l'épée ancienne du Dauphiné, & la baniere de saint George, & se fit ensuite Jacobin. Le Roi paya toutes ses debtes, lui donna vint mille florins d'or contant, lui en promit quatre-vint mille payables en quatre ans, & lui assigna vint mille livres de rente sa vie durant : le Pape Clement VI. lui donna tous les Ordres en un même jour, de peur qu'il ne changeât d'avis, & le fit Patriarche d'Alexandrie. Le Prince Charle peu aprés alla à Vienne recevoir l'hommage de ses nouveaux sujets, & fut le premier des fils aînez de nos Rois qui porta le nom de Dauphin, & qui écartela de France & de Dauphiné ; son oncle Philippe Duc d'Orleans renonça en sa faveur au droit qu'il pouvoit prétendre au

Dauphiné en vertu d'une donation que le Dauphin Humbert lui en avoit faite en 1343. mais qui n'avoit point eu d'effet.

Ce fut dans le même tems que Jaque Roi de Majorque donna au Roi en engagement les Comtez de Roussillon & de Cerdagne dans les Pyrenées : il lui avoit vendu dés l'année 1344. pour cent mille écus d'or la part qu'il avoit encore dans la Seigneurie de Montpellier.

Mariana l. 6. ch. 12.

XII.

Cependant Bonne de Luxembourg femme du Duc de Normandie mourut aprés une longue maladie, & laissa quatre garçons & quatre filles : Charle depuis Roi de France surnommé le Sage, Louis Duc d'Anjou depuis Roi de Naple, Jean Duc de Berri & Comte de Poitou, & Philippe surnommé le Hardi Duc de Touraine & enfin de Bourgogne : l'aînée des filles fut mariée au Duc de Bar, la seconde à Charle Roi de Navarre surnommé le Mauvais, la troisiéme à Galeas Viscomti premier Duc de Milan, la quatriéme fut Religieuse à Poissi.

Le Roi songea aussi-tôt à remarier son fils & jetta les yeux sur Blanche fille de Philippe d'Evreux Roi de Navarre : cette

Princeſſe étoit fort belle, on contoit des traits admirables de ſon eſprit & de ſon humeur; les Navarrois l'appelloient *la belle Sageſſe*, & quoiqu'elle fût de la premiere Maiſon du monde, ſa perſonne la rendoit encore plus eſtimable que ſa naiſſance: elle étoit déja accordée à Pierre fils d'Alphonſe Roi de Caſtille; mais le Roi n'eut pas plutôt témoigné la ſouhaiter pour ſon fils, qu'on rompit les articles avec le Caſtillan, & la Princeſſe fut auſſi-tôt envoyée en France par la Reine Regente de Navarre: pendant qu'elle étoit en chemin attenduë avec impatience par le Duc de Normandie, la Reine Jeanne femme du Roi & fille de Robert Duc de Bourgogne mourut, & la Princeſſe de Navarre qui croyoit trouver la Cour en fête, la trouva en deüil; il eſt vrai que ſa preſence ſécha bientôt les larmes du Roi, à peine ce Prince la vit-il, qu'il en devint amoureux, & ſans conſiderer qu'elle étoit accordée à ſon fils, il ne ſongea qu'à ſe contenter, & l'épouſa au mois d'Août de l'année 1349.

Le Duc de Normandie épouſa quaſi en même tems Jeanne Comteſſe de Boulogne veuve de Philippe de Bourgogne qui étoit

mort au siége d'Aiguillon.

Ces deux mariages ramenerent la joie à la Cour, on y fit pendant quelque tems de grandes rejouissances, mais bientôt on s'y apperçut de la misere des Provinces : elles étoient fort chargées d'impôts, les guerres étrangeres & même les mauvais succez avoient obligé le Roi à des dépenses extraordinaires & necessaires, & ç'avoit été quelque fois un pretexte specieux, dont les Ministres s'étoient servi pour abuser de la bonté & de la foiblesse du peuple. Le Conseil secret ou d'Etat étoit alors composé de Guillaume Flotte Seigneur de Revel Chancelier de France, de Mathieu de Trie Seigneur de Monci, de Pierre de Beaucour, tous trois Chevaliers, d'Enguerrant du Petit Celier & de Bernard Firmand Tresoriers : chaque Conseiller d'Etat avoit mille livres de gages, & le Roi ne faisoit rien alors que par leur avis ; il voulut donner une charge de Maître des Comptes à Jean de Hestomenil, & sur ce que les gens des Comptes répondirent qu'il n'y en avoit point de vacante, il parle ainsi dans son ordonnance du quatorziéme Avril 1350. *Savoir faisons que nous qui ne voulons ledit Mes-*

1350.

Ext. de la Ch. des Comptes. R. c. f. 62.

sire Jean demeurer sans état, tant pour considera-tion des bons & agreables services qu'il a faits longuement & royaument à nous & à notre compaigne, comme pour contemplation de notre tres chere compaigne la Royne, de nos tres chers fils & fille le Duc & la Duchesse de Normandie, qui de ce nous ont prié moult affectueusement, icelui Messire Jean avons retenu & retenons de grace especial par ces presentes, notre Clerc & Conseiller en ladite Chambre des Comptes aux gages de seize sols par jour, & aux manteaux accoutumez, jusques à tant que les pleins gages qui appartiennent aux Maîtres de notre dite Chambre des Comptes seront vacans, lesquels pleins gages nous voulons qu'il ait & preigne sitôt comme ils seront écheus.

Ext. de la Ch. des Comptes. R. C.

Le Roi avoit établi quelque tems auparavant Jean de Poillevillain pour *Ordonneur & Gouverneur de toutes les monnoies, à condition de n'en faire ouvrer que sur le pied qui seroit réglé par quatre, trois ou deux Conseillers du Conseil secret, appellant avec eux ledit Poillevillain.*

Ext. de la Ch. des Comptes. R. c. f. 75.

La tréve fut alors renouvellée entre la France & l'Angleterre par l'entremise du Pape Clement VI. Guillaume Archevêque de Brague, & Jean Archevêque de Brindisi Legats Apostoliques en reglerent les conditions le treisiéme Juin dans un lieu situé

entre Calais & Guines. On demeura d'accord *que la tréve par mer & par terre commenceroit à soleil levant, & dureroit jusqu'au premier jour du mois d'Août de l'année suivante, qu'avant la Toussaints chacun des deux Rois envoyeroit au Pape un Duc, Comte ou autre Noble personne de son sang, pour traiter une paix perpetuelle ou la continuation de la treve; Que les deux Rois & leurs principaux Barons la jureroient sur les saints Evangiles; Qu'on en feroit la publication en France & en Angleterre le lendemain de la fête de la Magdelaine, & quinze jours aprés en Ecosse; Que de la part du Roi de France seroient compris dans la treve les Rois de Boheme, de Castille, de Portugal, d'Aragon, & d'Ecosse; le Comte de Flandre, le Duc de Brabant, le Duc de Gueldre, l'Evêque de Liege, la Duchesse de Lorraine & ses enfans, la Comtesse de Bar & ses enfans, le Comte de Hainaut, le Comte de Namur, les Genois, Messire Jean de Chalon, le Sire de Lescun, Messire Jean de Galart & Messire Raoul de Caours: Que de la part de l'Angleterre seroient aussi compris dans la tréve les Rois de Castille, de Portugal & d'Aragon, le Duc de Brabant, le Duc de Gueldre, le Marquis de Juliers, Messire Jean de Chalon, le Comte de Neuf chatel, Messire Jean d'Apremont, le Sire d'Albret, Messire*

Hermand du Fossard, la Dame de Clisson, les Flamans & les Genois, & generalement tous ceux que les deux Rois nommeroient avant la publication de la tréve. Ils établirent aussi des Juges de part & d'autre pour régler les incidens qui pourroient arriver. Les Juges pour les François furent le Duc d'Athenes, le Comte de Foix, le Comte d'Armagnac, le Comte de Harcour, le Sire de Beauge, le Sire de Boulogne, le Sire de Montgascon, le Vicomte de Thovars, & le Sire de Laval: les Anglois nommerent le Comte de Lancastre, le Connétable d'Angleterre, le Sénechal de Gascogne & le Sire d'Albret.

Quand toutes ces conditions eurent été réglées, les Legats du Pape les jurerent à la maniere des Ecclesiastiques en presence du Livre des saints Evangiles & les autres Plenipotentiaires ou témoins tant François qu'Anglois les jurerent en mettant la main sur le livre des Evangiles, & par les ames des deux Rois, & y mirent chacun leurs sceaux.

XIII. 1350. Philippe ne jouit pas long-tems du repos que la tréve lui procuroit, & deux mois aprés étant tombé malade à Nogent-le-Roi en Beausse,

Beausse, il y mourut entre les bras de ses enfans, en priant Jean son fils aîné d'aimer son frere Philippe & en recommandant à Philippe d'obeïr à son frere qui alloit être son Roi.

On trouva aprés sa mort son Testament datté d'Arras le vint-troisiéme Juin 1347. par lequel il ordonne : *Que quelques-uns de ses Executeurs Testamentaires aillent par toutes les Provinces du Royaume examiner le tort, qu'il pouvoit avoir fait à quelques particuliers, & le reparer autant que faire ce poura. Il choisit l'Eglise de saint Denis pour le lieu de sa sepulture, fait plusieurs legs pieux à differentes Eglises, laisse à la Reine toutes ses pierreries, excepté la Couronne Royalle, donne six de ses plus grans chevaux à Philippe de France son second fils, recompense la plupart de ses Officiers, & laisse deux mille livres à partager entre ceux, qu'il ne nomme point, donne tous ses habits à ses Valets de garde-robe, ordonne que son Testament ait lieu nonobstant tout droit écrit, ou coutume contraire, ausquels il n'est sujet, & nomme pour Executeurs la Reine, le Prince Jean son fils aîné, l'Elû Archevêque de Roüen, l'Evêque de Laon, les Abbez de saint Denis, de Marmoutier & de Corbie, le Sire de Noyers & quelques autres.* Ce Testament se

Du Til. rec. des Rois de France. p. 352.

trouva confirmé par un autre datté du bois de Vincennes le deuxiéme Juillet 1350. peu de jours avant que le Roi tombât malade. Il avoit cinquante neuf ans, & depuis vint-trois ans qu'il regnoit, il avoit éprouvé plus d'une fois la mauvaise fortune sans en être abbatu : il sembloit qu'il n'avoit qu'à faire quelque entreprise pour qu'elle manquât : hors à la bataille de Cassel qu'il gagna au commencement de son regne contre les Flamans rebelles, il avoit toujours été battu, soit qu'il commandât ses armées en personne, soit que ce fût par ses Lieutenans ; ses ennemis savoient tout ce qu'il vouloit faire, & il ne savoit jamais leurs desseins qu'aprés qu'ils étoient executez : il étoit fort bien fait de sa personne, doux, affable, liberal, & dans les batailles il donnoit l'exemple aux plus braves soldats, ainsi toujours malheureux sans qu'il y eût presque de sa faute ; il disoit que le plus grand tresor des Rois doit être dans le cœur de leurs sujets, & *qu'il aimoit mieux être le Roi des François que de la France*. On prétend qu'en mourant il témoigna un grand regret d'avoir mis de nouveaux impôts sur son peuple, quoiqu'en le faisant il eût

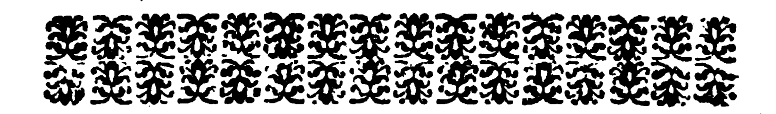
cru être obligé de le faire pour subvenir aux pressantes necessitez de l'État: mais on peut attribuer une partie des malheurs de son regne aux crimes de ses sujets: les plus méchantes actions étoient avoüées sans honte, toujours impunies, souvent recompensées; jamais on ne vit tout ensemble tant de misere & tant de folles dépenses, l'ambition, le luxe, la prodigalité étoient les vertus du tems; on ne songeoit qu'à amasser de l'argent par toutes sortes de voies pour contenter les passions les plus criminelles: aussi Dieu pour punir les François, leur envoya-t-il toutes sortes de malheurs, la guerre fit mourir la plupart des Princes & des grans Seigneurs & la peste suivie de la famine dépeupla les meilleures Provinces du Royaume.

Fin de l'Histoire de Philippe de Valois.

HISTOIRE
DU
ROI JEAN.

C iij





SOMMAIRE
DU
PREMIER LIVRE.

I. *JEan Duc de Normandie succede à son pere Philippe de Valois. Il se fait sacrer à Reims, & revient à Paris, où il fait mourir le Comte d'Eu Connétable sans aucune formalité de justice.* II. *Institution de l'Ordre de l'Etoille. Le Gouverneur de Calais voulant surprendre Saint Omer, est surpris lui-même, & tiré à quatre chevaux.* III. *Guerre en Bretagne. Combat des trente.* IV. *Etat de l'Allemagne, de Naple & de la Flandre.* V. *Portrait du Roi de Navarre, il épouse la fille du Roi. Il fait assaßiner le Connétable Charle d'Espagne. Le Roi lui pardonne. Articles du traité.* VI. *Le Roi de Navarre leve des troupes, Fait alliance avec le Roi*

d'Angleterre, Veut faire assassiner le Roi, qui dissimule & prend des gardes. VII. *La guerre recommence entre la France & l'Angleterre. Le Prince de Galles ravage le Languedoc. Le Roi d'Angleterre entre en Flandre avec une puissante armée & se retire sans rien faire. Le Roi fait assembler les Etats Generaux. Etablissement de la Gabelle & des Aides.* VIII. *Le Roi de Navarre est arrêté & mis au Chatelet de Paris. Le Prince de Galles pille le Berri, la Touraine & le Poitou. Le Roi marche contre lui à la tête de cinquante mille hommes.* IX. *Le Prince se retranche dans un lieu avantageux & demande la paix. Le Roi le veut avoir à discretion.* X. *Bataille de Poitiers, le Roi y est pris prisonnier.* XI. *Le Prince de Galles mene le Roi à Bordeaux & le fait passer en Angleterre.*



HISTOIRE
DU
ROI JEAN.

LIVRE PREMIER.



E's que le Roi Philippe de Valois eut rendu les derniers soupirs, Jean Duc de Normandie son fils aîné fut reconnu Roi par tous les *Ordres* du Royaume : Il avoit prés de quarante ans, s'étoit trouvé en I. 1350.

plusieurs occasions de guerre, où il avoit commandé les armées, & le Roi son pere le voyant sage, & soumis à ses volontez, lui avoit donné beaucoup de part aux affaires; ainsi le poids du Gouvernement ne l'étonna pas. Il alla d'abord à Reims & y fut sacré le 26. Septembre, & la Reine Jeanne de Boulogne sa femme y fut couronnée : il donna ensuite l'Ordre de Chevalerie à Charle Dauphin son fils aîné, à Louis Comte d'Alençon son second fils, à Philippe Duc d'Orleans son frere, à Jean d'Artois fils de ce fameux Robert d'Artois, qui avoit fait venir les Anglois en France, au Comte d'Etampes, au Comte de Dammartin & à quelques autres Seigneurs.

Aprés la ceremonie, le Roi reprit le chemin de Paris & passa par Laon, par Soissons & par Senlis. Il fit son entrée à Paris le 17. Octobre: elle fut magnifique, le peuple de cette grande Ville, qui naturelement aime son Roi, témoigna une joie extraordinaire; toutes les ruës furent tenduës de tapisseries, les Corps de métiers avoient chacun leur livrée & les Bourgeois étoient sous les armes; ils esperoient que son Regne seroit heureux & qu'aïant songé d'abord à renouveler la tréve avec l'Angleterre, il trouveroit bien-

tôt le moyen de faire la paix.

Il s'appliqua d'abord à la reforme, se piqua d'une justice severe & commença son regne par un coup de grande autorité. Il fit arrêter par le Prevôt de Paris Raoul de Brienne Comte d'Eu & de Guines Connétable de France, & deux jours aprés lui fit couper le col sans vouloir l'entendre en ses justifications. Le Connétable avoit été long-tems prisonnier en Angleterre aprés la prise de Caën, & y étoit retourné plusieurs fois sous pretexte de convenir du prix de sa rançon & de procurer la liberté des autres prisonniers: on l'accusoit d'avoir pris des liaisons avec les Anglois & de leur avoir promis quatre vint mille écus en argent, ou le Comté de Guines; & comme il ne se pressoit pas d'envoyer l'argent on jugeoit qu'il vouloit livrer le Comté, ce qui étoit formellement contre l'interêt de l'Etat, où le Roi d'Angleterre n'étoit déja que trop puissant: Quoiqu'il en soit, il fut executé la nuit en secret sans observer aucunes formalitez de justice en presence du Duc de Bourbon, du Comte d'Armagnac & de quelques autres Seigneurs, devant lesquels on prétendit qu'en mourant il avoit avoué son crime: ses biens furent confisquez, le Roi donna le Comté d'Eu à Jean d'Artois

ſon couſin germain fils de Robert d'Artois, laiſſa le Comté de Guines à la fille du Connétable, qui épouſa Gautier de Brienne Duc d'Athénes, & mit l'épée de Connétable entre les mains de Charle d'Eſpagne de la Cerda frere de Louis d'Eſpagne, qui avoit commandé long-tems l'armée Navale de Charle de Blois Duc de Bretagne, tous deux arriere petits fils d'Alphonſe X. Roi de Caſtille. Ce Charle d'Eſpagne avoit été élevé auprés du Roi qui l'aimoit fort, & depuis la priſon du Comte d'Eu, il avoit toujours fait les fonctions de Connétable. Le Roi lui fit épouſer une fille de Charle de Blois Duc de Bretagne & lui donna le Comté d'Angouléme, qu'il ôta à Charle Roi de Navarre.

II. L'execution du Connétable de Brienne ſi promte & ſans formalitez de juſtice fit murmurer les grans Seigneurs, qui n'étoient pas accoutumez à être traittez ſi ſouverainement. Le Roi pour les appaiſer, leur faiſoit ſouvent des preſens, & tachoit à les retenir par les plaiſirs qui ne manquoient pas à ſa Cour; ce n'étoit que feſtins, que dances, que muſiques; il dinoit tous les jours avec la Reine & les Princeſſes; il étoit ſervi par ſes Officiers, & les Pages & les jeunes Chevaliers

Hiſt. de Saintré, ch. 6.

servoient les Dames : au sortir de table on faisoit venir les joueurs d'instrumens, les Pages dançoient ou chantoient, on apportoit ensuitte le vin de congé & les épices, c'est à dire les confitures : les jeunes gens en presentoient aux Dames dans des coupes d'or, & chacun à l'exemple du Roi & de la Reine se retiroit dans sa chambre pour dormir une heure ou deux, aprés quoi on retournoit à ses affaires ou à ses plaisirs.

Le Roi pour s'attacher davantage les gens de qualité institua l'Ordre de la noble Maison ou de l'Etoille, & avant que d'en faire la ceremonie il écrivit la Lettre suivante à tous ceux qu'il vouloit faire Chevaliers.

Ext. de la Ch. des Compt. R. C. f. 120.

BIAU COUSIN

Nous à l'honneur de Dieu, de Nôtre-Dame & en essaucement de Chevalerie, avons ordené de faire une compagnie de Chevaliers, qui seront appellez Chevaliers Nôtre-Dame de la Noble Maison, qui porteront la robe qui cy aprés est devisée : c'est à sçavoir une [a] *cotte blanche, un surcot & un* [b] *chapperon vermeil, quand ils seront sans mantel ; & quand ils vêtiront mantel, qui sera fait à guise de Chevalier nouvel à entrer & demourer en l'Eglise*

a Casaque que les Chevaliers mettoient autrefois pardessus leurs cuirasses.

b Coiffure de tête qui avoit un bourlet sur le haut, & une queuë pendante sur les épaules.

de la Noble Maiſon , il ſera vermeil & fouré de
a Petit gris. a *vair : & faudra qu'ils ayent deſſous le mantel , ſurcot blanc ou cotte hardie blanche , chauſſes noires, ſoulliers dorez.*

Et porteront continuellement un annel , auquel ſera écrit leur nom & ſurnom , auquel annel aura un émail plat vermeil , en l'émail une étoille blanche, au milieu de l'étoille une rondeur d'azur , au milieu d'icelle rondeur d'azur un petit ſoleil d'or : & au mantel ſur l'épaule au devant en leur chapperon un
b Boucle pour attacher. b *fermail auquel aura une étoille toute telle comme en l'annel eſt deviſé.*

Et tous les Samedis en quelque part qu'ils ſeront, ils porteront vermeil & blanc en cotte & en ſurcot & chapperon comme deſſus , ce faire ſe peut bonnement.

Et ſe ils veulent porter mantel , il ſera vermeil, & fendu à l'un des côtez , & toûjours blanc deſſous.

Et ſi tous les jours de la ſemaine ils veulent porter le fermail , faire le pouront , & ſur quelle robe il leur plaira.

Et en l'armeure pour guerre , ils porteront ledit fermail en leur camail , ou en leur cotte d'armes , où

là où il leur plaira apparemment, & seront tenus de jeuner tous les Samedis, ce ils peuvent bonnement & ce bonnement peuvent jeuner; & ne veuleut-ils donront ce jour quinze deniers pour Dieu en l'honneur des quinze joies Nôtre-Dame.

Jureront qu'à leur pouvoir donront bon conseil au Prince de ce qu'il leur demandera, soit d'armes ou d'autres choses.

Et ce il y a aucuns, qui avant cette Compagnie ayent empris aucun Ordre, ils le déburont laissier, ce ils peuvent bonnement, & ce bonnement ne le peuvent laissier; si sera cette Compagnie devant, & de si en avant n'en pouront aucune autre emprendre sans le congié du Prince.

Et seront tenus de venir tous les ans à la Noble Maison, assise entre Paris & saint Denis en France à la veille la fête Nôtre-Dame d'ami Aout, & y demourer tout le jour, & le lendemain jour de la Fête jusques aprés Vêpres; & ce bonnement n'y peuvent venir, ils en seront creuz par leur simple parole, & en tous lieux où ils se trouveront venir ensemble ou plus à la veille & au jour de ladite mi Aout, & que bonnement ils n'auront pu venir à ce jour.

Au lieu de la Noble Maison, ils porteront les-

tes robes & oiront Vêpres & la Messe ensemble, ce ils peuvent bonnement: & pourront lesdits Chevaliers ce il leur plaît lever une banniere vermeille semée des étoilles ordenées, & une Image de Nôtre-Dame blanche especialement sur les ennemis de la Foi, & pour la guerre de leur droiturier Seigneur.

Et au jour de leur trépassement, ils envoiront à la Noble Maison, ce ils peuvent bonnement, leur fermail les meilleurs qu'ils auront faits pour ladite Compagnie, pour en ordener au proufit de leurs ames & à l'honneur de l'Eglise de la Noble Maison, en laquelle sera fait leur service solemnellement; & sera tenu de faire dire chacun une Messe pour le trépassé, au plûtôt qu'ils pourront bonnement depuis que ils l'auront sçû.

Et est ordené que les armes & timbres de tous les Seigneurs Chevaliers de la Noble Maison, seront peints en la salle d'icelle, au dessus d'un chacun là où il sera.

Et ce il y a aucun qui honteusement que Diex ne Nôtre-Dame vueillent se presente à bataille ou besongne addonnée, il sera suspendu de la Compagnie, & ne porra porter tel habit, & li tornera l'en en la Noble Maison ses armes & son timbre le dessus dessoubz, sans déffacier jusqu'à tant qu'il soit restitué par

le

le Prince ou son Conseil, & tenu pour relevé par son bienfaict.

Et est encore ordené qu'en la noble Maison aura une table appellée la table d'honneur, en laquelle seront assis la veille & le jour de la premiere Feste, les trois plus souffisans Princes, les trois plus souffisans Banneretz, les trois plus souffisans Bacheliers qui seront en ladicte Feste de ceux qui seront receus en ladicte Compagnie; & en chacune veille de Feste de la my Aoust chacun an ensuivant seront assis en ladicte table d'honneur les trois Princes, trois Banneretz & trois Bacheliers, qui l'année auront plus faict en armes de guerre.

Et est encores ordené que nul de ceux de ladicte Compagnie ne debvra entreprendre de aller en aucun Voyage loingtain sans le dire ou faire sçavoir au Prince, lesquels Chevaliers seront en nombre cinq cens, & desquiex Nous comme inventeur & fondateur d'icelle Compagnie seront Prince, & ainsi les debvront estre nos Successeurs Rois.

Et vous avons esleu à estre du nombre de ladicte Compagnie & pensans ce Dieu plaist a faire la premiere Feste & entrée de ladicte Compagnie à Saint Ouyn la veille & le jour de l'Apparition prochaine. Si soiez ausdicts jour & lieu ce pouvés bonnement

à tout votre habit annel & fermail. Et adonc sera à vous & aux autres plus à plein parlé sur cette matiere.

Et est encores ordené que chacun apporte ses armes & son timbre peincts en une feuille de papier ou de parchemin, afin que les Peintres les puissent mettre plustost & plus proprement là où il debvront estre mis en la noble Maison. Donné à Saint Christophle de Halatte le 6. jour de Novembre l'an 1350.

Prés Senlis.

Le Roi choisit la Maison royale de Saint Ouen sur la Seine entre Paris & Saint Denis pour y assembler tous les ans au jour marqué les Chevaliers de l'Etoille ou de la noble Maison, y fit bastir dans la suite une Chapelle magnifique & y établit des Chapelains & Clercs pour faire le service divin, ausquels il donna huit cens livres de rente à prendre sur les *Epaves & Forfaictures*, par une Ordonnance dattée du Temple lés Paris le 10. Febvrier 1354.

Extrait de la Ch. des Comptes R. C. f. 128.

D'abord tous les Grans Seigneurs voulurent être Chevaliers de la noble Maison: c'est ce qui obligea le Roi à en faire jusqu'à cinq cens, quoi qu'il fût bien aisé de prevoir qu'un si grand nombre ruineroit bien-

tôt l'ordre, & qu'il ſeroit difficile de trouver toujours dans la ſuite cinq cens hommes de qualité & de merite, mais le Roi ne ſongea qu'à l'utilité preſente qu'il eſperoit en tirer & à s'attacher par là d'une maniere nouvelle & particuliere tant de perſonnes conſiderables, dont il n'étoit pas trop aſſuré; auſſi arriva-t-il fort peu de tems aprés que des gens de la plus baſſe naiſſance s'étant fait donner l'Ordre pendant les guerres civiles, le Roi Charles le Sage le voïant tout à fait avili l'abandonna aux Archers du Guet, à qui il eſt demeuré.

Cependant la Treve n'étoit pas trop bien obſervée de part ni d'autre, & quoi qu'on ne fît pas de ſiege de place en forme, il y avoit toujours quelque rencontre ſur les frontieres. Offemont Maréchal de France fut defait en Zaintonge & pris priſonnier; & les Anglois aïant corrompu par argent le Lieutenant de Guines s'emparerent de la place & s'y fortifierent. Le Roi s'en plaignit au Pape & pretendit qu'ils avoient rompu la Treve, mais le Roi d'Angleterre répondit que les Treves étoient marchandes, qu'au reſte il n'avoit fait que ſuivre l'exemple que les François lui avoient donné en voulant acheter Calais, qu'ils ſçavoient auſſi bien

que lui faire de bons marchez, mais qu'ils n'étoient pas habiles dans l'éxecution, & qu'il garderoit la Ville de Guines pour la rançon du feu Connétable qui ne lui avoit pas été payée. Peu de tems aprés le Lombard Aimeri de Pavie Gouverneur de Calais fit une entreprise sur Saint-Omer. Geoffroi de Charni qui étoit revenu d'Angleterre aprés avoir payé sa rançon en étoit Gouverneur & fut averti de la marche du Lombard: il sortit aussi-tôt de sa Place avec une partie de sa garnison, suivi du brave Eustache de Ribaumont, & aïant joint Edouard de Beaujeu Maréchal de France qui commandoit dans la Province & qu'il avoit fait avertir, ils marcherent au devant du Lombard, qui fut bien surpris de se voir attaqué dans le tems qu'il croyoit attaquer les autres: il ne laissa pas de se bien deffendre, le combat fut fort opiniatré, le Maréchal de Beaujeu fut tué d'abord & ses gens fort ébranlés, & sans les grands efforts de Charni & de Ribaumont les François eussent été batus; mais enfin Aimeri de Pavie aïant été jetté à bas de son cheval & pris prisonnier, les Anglois perdirent courage & s'enfuirent. Charni rentra victorieux dans Saint-Omer & fit tirer à quatre chevaux le perfide Lom-

bard qui le meritoit bien pour avoir dans un même jour voulu trahir le Roi d'Angleterre qui lui avoit confié Calais & trahi effectivement les François, qui lui avoient donné leur argent. Andrehan qui avoit rendu de grands services dans les guerres precedentes fut fait Maréchal de France à la place de Beaujeu.

Au mois d'Avril le Roi mena lui même au Monastere de Poissy Madame Marguerite de France sa quatriéme & derniere fille & lui donna une pension de trois mille livres de rente à prendre sur son Tresor : elle y fut Religieuse dans la suite & y passa sa vie saintement. *Reg. du Parl. C. c.*

III. 1351.

La guerre avoit toujours continué en Bretagne & le parti du Comte de Montfort reprenoit tous les jours de nouvelles forces, depuis le combat de la Roche d'Aitien où Charles de Blois avoit été pris prisonnier. Il s'etoit fait en 1350. un combat à outrance entre trente Bretons fidelles à Charles de Blois & trente Anglois, qui soutenoient le parti du Comte de Montfort ; Beaumanoir commandoit les Bretons & Pembroc les Anglois ; ils choisirent leur champ de bataille entre Ploermel & Josselin : le combat fut fort opiniatré, Beaumauoir blessé & mourant *Arg. Hist. de Bretagne.*

de ſoif n'en pouvoit plus, quand Tinteniac l'un de ſes freres d'armes lui cria: *Beaumanoir, bois ton ſang*. Il reprit cœur, acheva de defaire les Anglois, & dans la ſuite ces paroles: *Beaumanoir bois ton ſang* ont été le cri de guerre de la Maiſon de Beaumanoir, dont une Branche s'établit au païs de Maine il y a prés de trois cens ans & y acquit la Terre de Lavardin.

L'année ſuivante Charle de Blois revint d'Angleterre. Il avoit été plus d'un an priſonnier à Vannes ou à Hennebond juſqu'à ce qu'on eût pu en toute ſureté le faire paſſer à Londres; on l'avoit mis d'abord dans la même priſon avec le Roi d'Ecoſſe, mais dans la ſuite on le laiſſa aller à la chaſſe & il n'avoit que ſa parole pour priſon. Il convint enfin de ſa rançon, la difficulté étoit de la payer, il donna en ôtage ſes deux Enfans, Beaumanoir, Bertrand de Saint-Pere & Bertrand du Gueſclin, qui dans une fort grande jeuneſſe commençoit déja à faire parler de lui; & repaſſa en Bretagne en promettant de ne point porter les armes, qu'il n'eût payé ſa rançon. Le Roi d'Angleterre ſe contenta de garder ſes deux Enfans & lui renvoya les autres ôtages.

Dés que Charle de Blois fut arrivé en

Bretagne il rassembla ses amis, leva des troupes, & au lieu de songer à envoyer son argent en Angleterre il l'employa à faire une bonne armée. Il écrivit en même tems au Roi Jean son cousin germain pour lui demander du secours, & le Roi sans se faire beaucoup prier lui envoya le Maréchal d'Offemont & le Comte de la Marche avec des troupes & de l'argent. La politique y avoit bien autant de part que la parenté, l étoit important de soutenir Charle de Blois, qui étoit absolument attaché à la France, & c'étoit un coup d'état que de ruiner la Comtesse de Montfort, qui avoit pris ouvertement le parti du Roi d'Angleterre. Les deux Rois étoient en treve, mais ils ne laissoient pas de secourir chacun leurs Alliés, & la Bretagne étoit alors le Teatre de la guerre.

D'autre cotéla Comtesse de Montfort, qui neperdoit jamais courage quoique sesaffaires eussent été plus d'une fois desesperées, fit un dernier effort, & aïant reçeu quelque petit secours d'Angleterre elle mit en campagne la plûpart de ses garnisons, & en donna la conduite à Tanneguidu Chatel, à Guillaume de Cadudal, & à Tresuiguidi, qui dans le combat des Trente avoit fait des actions de Heros.

Les deux armées se rencontrerent prés du chateau de Brebilly, Charle de Blois n'osa se trouver à la bataille, parce qu'il avoit promis de ne point porter les armes, qu'il n'eût payé sa rançon; on se battit avec autant de furie que dans un combat particulier, & les François quoi que superieurs en nombre furent défaits à plate couture, le Maréchal d'Offemont, le Comte de la Marche & le brave Tinteniac furent tués.

IV. L'Allemagne étoit plus divisée que jamais, les Electeurs & les Princes qui avoient suivi le parti de Louis de Baviere vouloient bien reconnoistre Charle Roi de Boheme pour Empereur, mais le Pape qui les avoit excommuniés vouloit avant que de les reconcilier à l'Eglise, qu'ils lui fissent de grandes soumissions & qu'ils reconnussent que les Empereurs devoient être confirmés par les Papes: ils n'en avoient rien voulu faire, & aprés avoir offert l'Empire à Edouard Roi d'Angleterre, qui ne s'en voulut pas charger, ils avoient élu Frideric Marquis de Misnie, qui avoit épousé la fille de Louis de Baviere: mais comme il n'étoit pas assés puissant pour soutenir une si grande dignité, le Roi de Boheme l'obligea à lui ceder ses droits moyennant dix mille marcs d'argent, & ce Prince n'aïant

n'aïant plus de competiteur à l'Empire fut couronné à Francfort. Le Roi Jean, qui étoit ſon beau frere & ſon ami fut fort aiſe de ſon élevation, comptant par là ſur un grand ſecours d'Allemans en cas de rupture avec l'Angleterre.

Les affaires de Naples étoient dans une étrange confuſion : depuis la mort de Robert le Sage arrivée en 1343. Jeanne ſa petite fille & ſon heritiere avoit épouſé André fils de Charobert Roi de Hongrie, & ne l'aïant pas trouvé à ſon gré l'avoit fait étrangler pour épouſer Louis Prince de Tarente ſon couſin : Louis Roi de Hongrie étoit paſſé en Italie pour vanger la mort de ſon frere, & la Reine Jeanne s'étoit ſauvée dans ſon Comté de Provence ; mais le Roi de Hongrie lui aïant pardonné par l'entremiſe du Pape elle étoit retournée à Naples, & par reconnoiſſance elle avoit abandonné aux Papes la part qui lui appartenoit dans la Ville d'Avignon, dont juſques là ils n'avoient eû que la moitié, depuis que le Comte Raimond de Toulouze en avoit été depoüillé à cauſe qu'il ſoutenoit l'erreur des Albigeois.

La même année mourut le Pape Clement 1352.
VI. aprés dix ans & demi de Pontificat : il *Plat. pag. 201.*
étoit ſavant, éloquent, liberal & gagnoit

d'abord le cœur de tous ceux qui avoient affaire à lui. Il n'épargna ni ſoins ni depenſe pour faire la paix entre la France & l'Angleterre, & eut toûjours auprés des deux Rois des Legats, qui moyennoient ſouvent des treves : mais il s'appliquoit ſur toutes choſes à regler le Sacré College & ne donna la pourpre qu'à des gens de merite, comme à Gille Albotnos Archevêque de Tolede, à Nicolas Capucci Noble Romain & à Renaud des Urſins : ſon neveu même eut quelque peine à l'obtenir parce qu'il n'avoit que dix-ſept ans, quoique d'ailleurs ſon merite & ſa vertu bien audeſſus de ſon âge l'en euſſent rendu fort digne, ce qui parut dans la ſuite, lorſqu'il fut élevé ſur le trône de ſaint Pierre ſous le nom de Gregoire X I. Ce fut auſſi Clement V I. qui à la priere des Romains ordonna, qu'à l'avenir les Papes accorderoient le grand

Catel.
Jean Vill.

Jubilé tous les cinquante ans. Boniface VIII. l'avoit inſtitué en 1300. & reglé qu'on ne l'accorderoit que tous les cent ans, & depuis

Cron. de Fl.

dans la ſuite des tems, Urbain V I. en 1389. aïant égard à la brieveté de la vie le reduiſit

Gob. cap. 81.

à trente ans, & Sixte I V. en 1475. le mit à 25. ans, afin que tous les hommes pûſſent gagner ces Indulgences au moins une fois en leur vie, & que bien contrits & repentans de

leurs fautes ils pûssent en visitant cette année-là l'Eglise de saint Pierre de Rome obtenir avec la grace de Dieu la pleine & entiere remission de leurs pechés. Le Cardinal Estienne natif de Limoge Evêque de Clermont en Auvergne succeda à Clement VI. & prit le nom d'Innocent VI.

Ce fut aussi en ce tems-là que le Comte Louis de Flandre vint à Paris : il avoit demandé assés fierement aprés la mort du Roi Philippe de Valois qu'on lui rendît les Villes de l'Isle, de Douai & d'Orchies ; & sur ce que le Roi Jean n'en avoit rien voulu faire, il avoit refusé de se trouver au sacre, & menaçoit de prendre le parti du Roi d'Angleterre : il fut pourtant mieux conseillé, & voïant bien qu'il lui seroit difficile de profiter du nouveau regne, il se soumit & preta l'hommage pour les Comtés de Flandre, de Rethel & de Nivernois, sans plus redemander les Villes de l'Isle, de Douai & d'Orchies, qu'il vit bien que les Rois de France ne rendroient jamais que par force.

Cependant le Roi Charle de Navarre étoit sorti de tutele & avoit pris l'administration de son Royaume : on avoit connu à ses premieres demarches que son gouvernement seroit dur & tyrannique, il avoit ôté à ses su-

jets la plupart de leurs privileges, & quelques grans Seigneurs en aïant murmuré, il les avoit traités avec la derniere ſeverité, ſe ſouciant peu d'être aimé, pourvû qu'il fût craint & obéi : comme il étoit de la maiſon de France, jeune, bien fait, beau parleur, & que ſes premieres violences paſſoient encore pour un feu de jeuneſſe excuſable dans un Prince qui venoit de monter ſur le trône, le Roi d'Aragon ſon voiſin voulut entrer dans ſon alliance, & n'aïant point de fille à lui donner, il lui fit propoſer le mariage de la fille du Roi de Sicile ſa couſine ; mais il repondit qu'il ne ſe marieroit jamais ſans l'avis du Roi de France à qui il avoit l'honneur d'appartenir. La Reine Blanche ſa ſœur veuve du Roi Philippe de Valois fut recherchée en même tems par Pierre Roi de Caſtille : elle étoit d'une beauté accomplie & n'avoit que dix-huit ans, mais elle renvoya les Ambaſſadeurs de Caſtille, en leur diſant que les Reines de France ne ſe remarioient point, & paſſa ſa vie à la campagne dans des œuvres de pieté, ne venant à la Cour que rarement & jamais que pour obliger les Rois à faire quelque bonne action.

Quoique le Roi de Navarre eut rejetté la propoſition de mariage qui lui avoit été fai-

te de la part du Roi d'Aragon, il ne laissa pas de signer un traité d'alliance avec lui; il en fit autant avec le Roi de Castille, voulant mettre par là son Royaume en état de ne rien craindre pendant qu'il iroit à la Cour de France poursuivre ses droits : il avoit de grandes pretensions sur les Comtés de Champagne & de Brie, qui avoient appartenu à ses predecesseurs Rois de Navarre, & que le Roi Philippe de Valois avoit retenu par bienseance en donnant en échange quelques terres en Normandie. Il pretendoit aussi le Comté d'Angoulême que sa mere avoit eu en mariage, & que le Roi lui avoit oté pour le donner au Connêtable Charle d'Espagne, & il se flatoit avec quelque apparence que si le Roi vouloit entendre ses raisons, il ne lui refuseroit pas la justice, qu'il rendoit au moindre de ses sujets : il arriva à la Cour & ne parla d'abord que de rejoüissances, il donnoit tous les jours des Fêtes à Madame Jeanne de France fille du Roi qu'il vouloit épouser & qu'il épousa en effet, mais dés que la chose fut faite, il commença à parler de ses affaires & à presser le Roi de lui faire rendre le Comté d'Angoulême, jugeant bien qu'il n'étoit pas encore tems de parler de la Champagne & de la Brie.

Le Connêtable qui étoit en possession d'Angoulême s'opposa aux justes pretensions du Roi de Navarre & se servit de toute sa faveur auprés du Roi pour empêcher qu'on ne l'écoutât : ils eurent même là dessus de grosses paroles, & le Roi de Navarre pretendant que le Connêtable lui avoit manqué de respect, resolut de s'en vanger : il se retira à Evreux qui étoit l'apanage de son grand pere sous pretexte d'y donner ordre à ses affaires particulieres & y fut suivi par le Prince Philippe de Navarre son frere & par le Comte de Harcour, par Graville, Depreaux & autres Chevaliers Normands qui s'étoient attachés à lui : il y demeura quelque tems jusqu'à ce que le Connêtable étant venu à l'Aigle, dont il étoit Seigneur, le Roi de Navarre y alla lui même la nuit avec une centaine de coupe-jarets qui le suivoient par tout & demeura dans une grange à la porte de la Ville, tandis que ses gens y entrerent & qu'ils assassinerent le Connêtable dans sa maison.

Dés que le coup fut fait, il se retira à Evreux avec le Comte de Harcour & ses autres amis ; il écrivit en même tems au Roi, non pour dénier le meurtre du Connêtable, il avoua hautement qu'il en étoit l'auteur, il pretendit même avoir été en droit de le

faire ; & parce qu'il ne douta pas que le Roi ne voulût vanger la mort du premier Officier de la Couronne, il fit un manifeste qu'il envoya à toutes les grosses Villes du Royaume, dans lequel aprés avoir dit en peu de mots que le Connêtable meritoit la mort, il ajoutoit plusieurs choses contre le gouvernement present & proposoit aux grans Seigneurs une ligue pour diminuer l'autorité royale & pour abolir tous les impôts : & comme depuis long-tems il avoit pris des mesures secretes avec le Roi d'Angleterre, il envoya le Doyen de Tudele au Roi d'Aragon pour le presser de donner sa fille Constance en mariage à Edouard Prince de Galles, afin de fortifier le parti de ce Prince, pour lequel il se declara hautement.

Le Roi à ces nouvelles dissimula son ressentiment, il savoit que le Roi d'Angleterre étoit prêt à entrer en France, ou par Calais ou par la Guienne ; la treve n'étoit pas si bien observée de part & d'autre qu'il n'y eût toûjours quelques actes d'hostilité, les Anglois avoient surpris la Ville de Guines, les François avoient repris saint Jean d'Angeli ; & quoique le Pape Innocent VI. fit convoquer des Assemblées, envoyât des Legats & n'oubliât rien pour tâcher à faire la

paix entre les deux Rois, il ne pouvoit par tous ses soins obtenir au plus que la continuation de la treve pour quelque tems, & l'on voyoit aisément que la guerre recommenceroit dés que l'un des deux partis y croiroit trouver son avantage. D'ailleurs le Roi de Navarre étoit puissant, il avoit de l'argent, des troupes, de grandes terres dans le royaume, & comme il ne parloit que de la suppression des impôts & du soulagement des peuples, il s'étoit fait beaucoup de creatures & avoit dans sa cabale tous ceux qui n'étoient pas contens de l'état present. Le Roi dans cette conjoncture au commencement de son regne ne jugea pas à propos de s'attirer une guerre civile, dont les ennemis de l'Etat n'eussent pas manqué de profiter. Il fit semblant de n'être fâché de la mort du Connêtable que pour l'amour du Roi de Navarre son gendre, qu'il aimoit & qu'il regardoit comme son fils, & affecta de dire qu'il ne l'eût jamais crû capable d'une pareille action.

Il lui envoya ensuite le Duc de Bourbon, le Cardinal de Bologne que le Pape avoit envoyé Legat pour tâcher de faire la paix entre la France & l'Angleterre, le Comte de Vendôme & l'Evêque de Châlons, & lui fit dire

dire qu'il avoit eu tort de se servir des voies de fait, que si le Connêtable étoit coupable, il n'auroit eu qu'à l'accuser devant la Cour des Pairs de France, qu'on lui auroit fait bonne justice; mais que puis qu'il se l'étoit faite lui-même, il ne faloit plus parler d'une chose sans remede, & qu'il le prioit seulement d'éloigner de sa personne les Courtisans flateurs, qui sans doute lui avoient conseillé une si mêchante action.

Une maniere d'agir si molle fit un fort mauvais effet; le Roi de Navarre vit bien qu'on le craignoit, & voulant profiter de la foiblesse du Roi, il ne se contenta pas d'avoir l'abolition de son crime, il dit avec insolence qu'il vouloit qu'on lui rendît incessament la Champagne, la Brie & le Comté d'Angoulême; le Duc de Bourbon qui n'avoit aucun ordre là-dessus, l'assûra que le Roi lui accorderoit une partie de ses demandes, mais il voulut avoir un traité bien signé, & aprés bien des allées & des venuës on convint que le Roi garderoit la Champagne & la Brie, & qu'il donneroit au Roi de Navarre pour l'en recompenser en quelque façon, Beaumont le

Roger, Breteuil, Conches, Ponteau de Mer & le Cotentin, qui valoient alors trente-huit mille livres de rente. Il fut dit par le même traité que les Seigneurs de Harcour, de Graville, & autres complices de la mort du Connêtable auroient leur grace, & pouroient faire hommage au Roi de Navarre de toutes les terres qu'ils avoient en Normandie.

Quand le Roi de Navarre eut ſon traité fait, on lui envoya en ôtage pour ſûreté de l'execution le Comte d'Anjou ſecond fils du Roi qui fut depuis Roi de Naples, & auſſi tôt il ſe rendit à Paris ſuivi d'une grande quantité de Chevaliers & de gendarmes, & comparut devant le Parlement, où le Roi étoit en perſonne avec les Pairs du Royaume: Le Cardinal de Bologne Legat du Pape & pluſieurs Evêques étoient
1354. preſens, ce fut le 3. du mois de Mars. Il commença par avouer fierement, qu'il avoit fait aſſaſſiner le Connêtable, & dit qu'il avoit eu de bonnes raiſons pour le faire, qu'il expliqueroit en tems & lieu, mais qu'il étoit au deſeſpoir d'avoir fâché le Roi en cela, & qu'il le prioit d'épargner un Roi ſon voiſin, qui avoit l'honneur

d'être de ſon ſang, & qu'il avoit choiſi pour ſon gendre.

Le Roi lui repondit avec gravité qu'on alloit examiner ſon affaire, & commanda à Jaque de Bourbon Comte de Ponthieu, à qui il avoit donné l'épée de Connétable, de ſe ſaiſir du coupable, & de lui repondre de ſa perſonne; il eut bien voulu dans ce moment pouvoir vanger la mort de Charle d'Eſpagne qu'il avoit tant aimé & ſe defaire en même tems d'un ennemi dangereux, mais c'eût été expoſer la vie du Comte d'Anjou qui étoit entre les mains du Prince Philippe de Navarre; la Reine Jeanne veuve du Roi Charle le Bel & la Reine Blanche veuve du Roi Philippe de Valois, l'une tante du Roi de Navarre, & l'autre ſa ſœur ſe jetterent aux pieds du Roi & lui demanderent ſa grace : le Roi aprés s'être bien fait prier pour la forme lui pardonna, en proteſtant qu'à l'avenir en pareille occaſion il n'épargneroit pas ſon propre fils.

Dés que la grace eut été accordée, le Connêtable de Bourbon & le Marêchal d'Andrehan allerent querir le Roi de Navarre dans une chambre où l'on l'avoit enfermé; il entra avec une contenance aſſûrée & s'aſſit

entre la Reine ſa tante & la Reine ſa ſœur ; auſſi-tôt le Cardinal Legat prit la parole & aprés avoir bien appuyé ſur la grandeur du crime d'avoir fait aſſaſſiner un Prince de la Maiſon d'Eſpagne Connêtable de France, il lui dit que le Roi le regardant lui-même comme Roi, comme Prince du ſang de France & comme ſon gendre, & aïant égard à ſa jeuneſſe ſubornée par de mauvais conſeils, il lui pardonnoit à la priere des deux Reines, qui lui avoient repondu de ſa conduite pour l'avenir : le Roi de Navarre & les deux Reines ſe jetterent auſſitôt aux pieds du Roi pour lui rendre graces, & la reconciliation parut ſincere dans le tems même que le fonds des cœurs étoit le plus rempli de deſirs de vangeance.

Ms. des Miſſ. etrang.

Quelques jours aprés le Roi tint encore ſon Parlement dans la Maiſon Royale de Saint Ouen. Le Procureur general y avoit fait ajourner Jean de Chaufour Evêque de Langre qu'il accuſoit de crime de leze-Majeſté, & comme l'Evêque étoit Pair de France, tous les Pairs ſe trouverent au jugement. L'affaire fut diſcutée amplement, le Procureur general accuſa l'Evêque d'avoir fait entrer dans la Ville de Langre des

gens armés, qui pour la faire revolter avoient crié dans les rües : *Guienne, Guienne, Angleterre, Ville gagnée*, & conclut à ce qu'il fût declaré criminel de leze-Majesté, rayé du nombre des Pairs & son temporel saisi, & qu'on ecrivît au Pape pour le prier d'aviser à un plus grand chatiment ; L'Evêque dit qu'il n'avoit aucune part à la sedition, qu'elle avoit été faite par des gens sans aveu, qu'il les abandonnoit àla rigueur de la justice, qu'étant Seigneur spirituel & temporel de la Ville de Langre, il n'y avoit gueres d'apparence qu'il eût voulu la livrer à des Etrangers, & enfin par d'autres raisons il prouva si bien son innocence que le Roi le renvoya absous, & fit deffence à son Procureur general de l'inquieter davantage. L'Arrest est du 17. Mars 1354.

Quand l'affaire du Roi de Navarre eut été consommée, & qu'il eut obtenu ses Lettres d'abolition, il s'en alla en Normandie prendre possession de ses nouvelles terres & recommença ses menées : il s'étoit aperçu de la foiblesse du Roi, & resolut d'en profiter : bien-tôt toutes ses places furent fortifiées, & ses amis prêts à le suivre, & lorsqu'il vit tout disposé pour l'execu- VI.

tion de ses desseins, il partit secretement de Normandie sans en avertir le Roi, & contre la parole positive qu'il en avoit donnée s'en alla en Navarre pour y lever des troupes & de l'argent, afin d'être en état de se faire craindre en plusieurs endroits, tandis que le Roi d'Angleterre avec qui il avoit pris des mesures, descendroit à Calais, & que le Prince de Galles entreroit en Guienne. On dit même qu'avant que d'en venir à une rupture ouverte il avoit tenté le fer & le poison pour se defaire du Roi & profiter du desordre où sa mort auroit mis l'Etat; mais les assassins avoient été decouverts & punis, & le Roi pour mettre sa personne en sureté avoit etabli des Gardes à pied & à cheval, contre la coutume de ses predecesseurs qui se croyoient assés gardés par l'amour de leurs sujets.

Le Roi Gontran avoit le premier des Rois de France etabli auprés de sa personne une garde reglée pour le defendre contre les assassins de Fredegonde, & le Roi Saint Louis avoit usé de la même precaution contre les mauvais desseins de la Comtesse de la Marche; le peuple en avoit un peu murmuré, & l'un & l'autre cassa ses

gardes quand le peril fut paſſé : mais le Roi Jean qui ne fut jamais un moment ſans avoir lieu de ſe défier de la perfidie du Roi de Navarre, conſerva toujours ſes gardes, & les Rois ſes ſucceſſeurs les ont augmentés de tems en tems, moins pour la ſureté que pour la magnificence.

Le Roi bien averti de la marche du Roi de Navarre, alla lui-même en Normandie & ſe ſaiſit de toutes ſes terres hors d'Evreux, de Ponteau de Mer, de Cherbourg & de quelques autres où il y avoit de bonnes garniſons, & qu'il ne voulut pas aſſieger ; le Roi de Navarre n'en eut pas plutôt la nouvelle, qu'il ſe reſolut à la guerre, fit ſes preparatifs, monta ſur mer, & vint d'abord à Cherbourg en Cotentin avec dix mille hommes : auſſi-tôt le Comte de Harcour & ſes autres amis de Normandie l'allerent joindre ; ils reprirent Conches, & la guerre alloit commencer tout de bon, ſi le Dauphin Charle à qui le Roi venoit de donner le Duché de Normandie, n'eût fait tous ſes efforts pour l'empêcher. Ce Prince quoique fort jeune avoit déja beaucoup de capacité & de ſageſſe ; il avoit toujours menagé le Roi de Navarre qui le

croyoit de ses amis & qui se fioit à lui, il lui manda qu'il pouvoit en toute sureté le venir trouver au Chateau de Verneuil, & quand il y fut venu, il lui representa avec tant de force, que l'interest de l'Etat & le sien propre se trouvoient dans la paix, qu'il l'emmena avec lui à Paris: Le Roi le reçût fort bien & ne parla point de tout ce qui s'étoit passé.

Ann. de Foix f. 38.

Ce fut en ce tems-là que Gaston Comte de Foix vint à la Cour, & surprit tout le monde par sa beauté extraordinaire, qui lui fit donner le surnom de Phebus. Il n'avoit que 25. ans & avoit déja donné des marques de cette valeur, qui dans la suite de sa vie le fit passer pour l'un des plus grans hommes de son siecle. Son pere nommé Gaston aussi bien que lui, avoit accompagné le Roi Philippe de Valois en plusieurs occasions, & voyant la treve arrêtée entre la France & l'Angleterre, il étoit allé en Espagne faire la guerre aux Mores & avoit été tué dans une bataille.

Dés que Gaston Phebus fut arrivé à Paris, le Roi le fit sommer de lui rendre l'hommage qu'il lui devoit à cause du Comté de Foix & de la Seigneurie de

Bearn

Bearn : il étoit jeune & fier, beaufrere du Roi de Navarre, il refusa l'hommage, protestant qu'il ne tenoit ses terres que de Dieu & de son épée. Le Roi piqué de son audace le fit arrêter & mettre au Chatelet, où il demeura plus de six mois. Les Historiens ne marquent point s'il prêta hommage, & disent seulement que le Roi lui pardonna, & l'envoya defendre son pays & le Languedoc, où le Prince de Galles avoit fait une irruption.

VIII.

Cependant la treve entre la France & l'Angleterre étoit expirée & toutes les conferences qu'on avoit tenues à Avignon pour faire la paix avoient été inutiles : Le Duc de Lancastre que le Roi d'Angleterre y avoit envoyé n'avoit pas temoigné en avoir grande envie, & quoique le Duc de Bourbon & Pierre de la Forest Chancelier de France, qui y étoient de la part du Roi eussent fait des propositions fort raisonnables, les Anglois fiers de leurs victoires passées ne les avoient pas voulu accepter : le Prince de Galles ne respiroit que la guerre, il se souvenoit de la bataille de Cressi, où dans une si grande jeunesse il avoit acquis tant de gloire & pressoit continuelle-

ment le Roi ſon pere de lui donner les occaſions d'en acquerir de nouvelle : on ne laiſſa pourtant pas de continuer la treve encore pour ſix mois.

Le Roi ſongea dés lors à ſe mettre en état de ſoutenir la guerre qu'il voyoit bien que les Anglois vouloient luy faire, & parce que la Nobleſſe Françoiſe impatiente alloit tous les jours chercher la gloire & ſouvent la mort dans les pays etrangers, il fit defence à tous ſes ſujets de ſortir du Royaume à pied ou à cheval, ſans ſa permiſſion expreſſe, & fit punir ſeverement les premiers qui contrevinrent à ſes ordres : *Son Ordonnance eſt dattée de Paris le 24. Octobre* 1354. *& eſt adreſſée aux Senechaux de Perigort, de Chartre, d'Anjou, du Mans, de Rennes, de Zaintonge, de Carcaſſonne, de Poitiers & de Toulouſe, & aux Baillis de Mâcon, de Sens, de Bourges, de Troie, de Meaux, de l'Iſle, de Tournai, de Tours, de Rouen, de Chaumont, des Montagnes d'Auvergne, de Foreſt, d'Ambrun, de Vitri, de Giſors, &c.*

Ext. de la Ch. des Compt. R. E. f. 137.

Dés que les ſix mois de la treve furent expirés, le Roi d'Angleterre donna la Guienne en apanage au Prince de Galles,

qui en alla auſſi-tôt prendre poſſeſſion. Il arriva à Bordeaux le 16. Septembre avec trois ou quatre mille Anglois de vieilles troupes, beaucoup d'argent pour en faire de nouvelles & quantité d'Officiers experimentés. Il envoya d'abord, ſous pretexte de quelque negociation, prier le Comte de Foix qui commandoit en Languedoc de venir à Bordeaux ; mais en effet c'étoit pour tacher de l'attirer à ſon parti : le Comte aïant pris des otages pour la ſureté de ſa perſonne, y vint & ne voulut écouter aucune propoſition qui fût contraire au ſervice du Roi. Le Prince ſe ſervit d'abord de prieres & de promeſſes, & puis en vint aux menaces : il dit au Comte, *qu'il le detruiroit & ſes terres & pays*, & le Comte lui repondit, qu'il tâcheroit à ſe defendre & peut-être même à attaquer. Leur entreveuë ne fut pas longue, Gaſton Phebus s'en retourna à Orthez, & envoya auſſi-tôt au Prince de Galles une Lettre, dans laquelle il fit peindre trois figues, voulant lui faire entendre par là, qu'il ne le craignoit point & que ſuivant la maniere de parler du tems il lui faiſoit la figue.

1355. *Cron. Bourdeloiſe.* *Ann. de Foix f. 38.*

L'armée du Prince de Galles fut bien-

tôt en état d'agir, la Gascogne fournit assés de soldats ; mais avant que d'entrer dans le pays ennemi, il alla à l'Eglise selon la coutume recommander le bon succés de ses armes à Saint Surin & à Saint Amand Patrons de la Ville de Bordeaux, & reçeut des mains de l'Archevêque l'épée & l'étendart. Il entra en Languedoc, brula les fauxbourgs de Carcassonne & ceux de Narbonne, & aprés avoir pillé tout le pays, il retourna à Bordeaux chargé de butin & de prisonniers. Le Comte de Foix n'étoit pas assés fort pour s'opposer à son passage, & ne voulut jamais ceder le commandement au Connêtable de Bourbon, & quoiqu'ils eussent l'un & l'autre de bonnes troupes, & qu'en se joignant ils eussent pu faire une armée beaucoup plus forte que celle du Prince de Galles, ils demeurerent les bras croisés par jalousie pendant que les Anglois pilloient la Province.

Dans le même tems le Roi d'Angleterre descendit à Calais avec une puissante armée, & marcha jusqu'aux portes de Hedin dont il brula les faux-bourgs ; le Roi qui avoit assemblé ses troupes à Amiens prit aussi-tôt le chemin de Hedin & envoya

le Marêchal d'Andrehan offrir à Edouard le combat en champ clos ou la bataille, mais il refusa l'un & l'autre, retourna à Calais & repassa en Angleterre. Le Roi revint aussi-tôt à Paris & se voyant sur les bras une rude guerre & ses finances épuisées, il eut recours à la bonne volonté de son peuple, veritable tresor des bons Rois & qui ne leur manque jamais dans la necessité : il fit convoquer les Etats generaux 1355.
à Paris, les Deputés des Provinces s'y rendirent, & quand ils furent assemblés, le Chancelier de la Forest leur representa l'état du Royaume & le besoin qu'avoit le Roi de secours extraordinaires : Jean de Craon Archevêque de Reims étoit à la tête du Clergé, Gautier de Brienne Duc d'Athenes à qui Jaque de Bourbon avoit cedé l'épée de Connêtable parloit pour la Noblesse, & Etienne Marcel Prevôt des Marchands de Paris pour le tiers Etat. Ils promirent d'entretenir pendant la guerre trente mille hommes d'armes & pour cela ils remirent par tout le Royaume l'imposition sur le sel ou gabelle, qui avoit été supprimée aprés la mort de Philippe de Valois, les aides sur le vin & huit deniers

Ext. des trois Etats de Fr sous le Roi Jean Ch. des Compt.

pour livre ſur toutes ſortes de ventes, hors des heritages, ſans en excepter le Roi même, la Reine, le Dauphin & tous les Princes du ſang Royal, & enfin une taxe ſur les particuliers ; en ſorte que ceux qui avoient quarante livres de rente & au deſſus, devoient payer quarante ſols, ceux qui avoient dix livres de rente devoient payer vingt ſols, tous les laboureurs & gens de ſervice qui gagnoient cent ſols par an, en devoient donner dix, les gens d'Egliſe, les Gentils-hommes & les Bourgeois des groſſes Villes, ſur cent livres de rente en devoient donner quatre. On en exempta les Religieux & Religieuſes qui n'avoient pas dix livres de rente, les femmes mariées & les enfans au deſſous de dix ans.

Le Roi moyennant cela conſentit *que les Etats éluſſent neuf Generaux des finances, trois du Clergé, trois de la Nobleſſe & trois du tiers Etat pour lever les impoſitions par tout le Royaume, qui ſeroient diſtribuées aux gens de guerre par leſdits Generaux, ſans qu'on les pût employer à un autre uſage ; il promit auſſi de faire battre de bonne monnoie d'or & d'argent, qu'on n'altereroit plus, & de n'accorder aucune treve à ſes en-*

nemis jusqu'à ce qu'il les eût obligés à faire la paix à des conditions raisonnables. L'Ordonnance du Roi est dattée de Paris le 28. Decembre 1355. & trois semaines aprés elle fut publiée au Chatelet & approuvée par les Etats. Le Roi renvoya aussi-tôt les Deputés, en leur promettant de les convoquer à la Saint André de l'année suivante.

VIII.

Il sembloit que le Roi par les secours que ses sujets lui donnoient volontairement fût en état de resister à ses ennemis & même de les attaquer, lorsqu'il eut un chagrin domestique, qui lui fit plus de peine que toutes les guerres étrangeres. Le Dauphin Duc de Normandie, soit qu'il ne fût pas content du peu de pouvoir qu'il avoit, soit pour quelque autre raison que nous ne savons pas, prit tout d'un coup la resolution de sortir secretement du Royaume & de se retirer en Allemagne chez l'Empereur son oncle. Le Roi de Navarre qui ne cherchoit qu'à broüiller, lui avoit inspiré un dessein si contraire à son devoir & même à son interêt, & la plûpart des jeunes Courtisans devoient être de la partie, entre autres les Comtes de Foix, de Namur, de Montfort & de Harcour.

Ext. des proc. crim. contre les Grans de France.

Le Roi en fut averti & par sa prudence rompit sans faire d'éclat un dessein si mal concerté : mas comme vouloir sortir du Royaume sans la permission du Roi étoit un crime de leze-Majesté, il accorda à tous les coupables des lettres d'abolition datées du Louvre lés Paris le 23. Janvier 1355.

Le Roi ramena aisément l'esprit du Dauphin, qui avoit toutes les inclinations bonnes, en lui faisant connoistre que sa gloire dépendoit de son obeissance, mais dans le cœur il ne pardonna point au Roi de Navarre : la nouvelle offense qu'il lui venoit de faire en voulant debaucher son fils lui fut plus sensible que toutes les autres & les reveilla toutes : il se representa tout de nouveau le Connêtable Charle d'Espagne, qu'il avoit tant aimé, assassiné par ce Prince qui s'en vantoit encore, & les desirs de vangeance que la seule politique avoient étoufés revinrent avec plus de violence que jamais. Il en parla plusieurs fois au Dauphin, en lui montrant l'abime où les mauvais conseils du Roi de Navarre l'avoient pensé précipiter, & ce Prince sans s'expliquer davantage lui repondit

pondit qu'avec le tems les grans crimes ne demeurent jamais impunis.

En effet quelque tems aprés le Dauphin alla à Rouen, & témoigna beaucoup d'amitié & de confiance au Roi de Navarre, qui étoit à Evreux ; il lui envoyoit souvent des presens, & l'aïant un jour invité à une fête qu'il donnoit dans le Chateau de Rouen, le Roi de Navarre sans se deffier de rien y vint avec le Comte de Harcour, Graville, Depreaux, & ses autres amis : la Fête commença avec beaucoup de magnificence & de joie, mais dans la chaleur du festin, & tandis qu'on étoit à table, le Roi qui avoit été averti entra tout d'un coup dans la sale armé de toutes pieces, & suivi d'une troupe assés forte pour se faire obéir : il fit aussi-tôt arrêter le Roi de Navarre & tous ses amis, fit couper le col sur le champ au Comte de Harcour, à Graville, à Maubuë & à Doublet, & envoya le Roi de Navarre au Chatelet de Paris, & mit en liberté les autres qui ne se trouverent coupables que d'avoir été en mauvaise compagnie.

Un coup si hardi fit commencer la guerre en Normandie ; le Prince Philippe

frere du Roi de Navarre, qui n'avoit point été de la fête, soit qu'il se deffiast de quelque chose, soit que le seul hazard l'eût sauvé d'un si grand danger, courut d'abord à la vangeance & rassembla tous ses amis pour travailler à la liberté de son frere. Geoffroi de Harcour oubliant que le Roi lui avoit pardonné aprés la bataille de Cressi, voulut aussi vanger la mort de son neveu, & se joignit au Navarrois. Le Duc de Lancastre vint à leur secours avec quatre ou cinq mille Anglois, ils brulerent la Ville d'Evreux avant que de l'abandonner, parce qu'elle n'étoit pas en état de defense, firent lever le siége de Ponteau de Mer que les troupes du Roi avoient assiegé & celui de Breteuil, pillerent Verneuil au Perche, & ravagerent tout le plat pays, jusqu'à ce que le Roi eût assemblé son armée : mais dés qu'il parut, ils se retirerent en diligence vers l'Aigle & se posterent dans des bois où il étoit impossible d'aller à eux. Ils en sortoient de tems en tems avec des partis qui couroient le pays, & Geoffroi de Harcour qui avoit repris son premier esprit de revolte en étoit d'ordinaire le conduc-

teur, mais il ne fit pas long-tems du mal à son pays, & fut tué dans une rencontre auprés de Breteuil.

La guerre n'étoit pas moins échauffée du coté de la Guienne, le Prince de Galles étoit parti de Bordeaux avec deux mille Gendarmes & six mille Archers, & avoit traversé l'Auvergne où il n'avoit trouvé aucune resistance : il entra ensuite dans le Berri, attaqua Bourges qu'il ne put prendre d'assaut, & ne voulant point faire de siege dans les formes, il passa outre, brula les Faux-bourgs d'Issoudun & prit la Ville de Vierson, où il trouva beaucoup de vivres & de richesses : il y fit rafraichir son armée pendant trois jours ; mais il aprit avec étonnement que les François venoient à lui avec plus de cinquante mille hommes, qu'ils étoient déja à Chartres, & que des troupes marchoient de tous cotés pour lui fermer les passages ; il se repentit alors d'être venu si avant & resolut de retourner en Guienne par la Touraine & par le Poitou : il pilla en passant la Ville de Romorantin, & au lieu de se retirer en diligence il s'amusa à l'attaque du Chateau, parce qu'un de ses

Ecuyers s'en étant approché de trop prés avoit été tué d'un coup de pierre; le Sire de Craon & le Sire de Boucicaut étoient dedans & y ſoutinrent pluſieurs aſſauts, juſqu'à ce que le feu aïant pris par hazard à la couverture du Chateau, ils furent obligés de ſe rendre à diſcretion.

Cependant le Roi s'avançoit à grandes journées, une partie de ſes troupes avoit paſſé la Loire à Orleans, & l'autre à Blois, & il ſe preſſoit extrêmement de peur que le Prince de Galles ne lui échappât, il détachoit ſouvent de grans corps de Cavalerie qui prenoient les devants; enfin en arrivant à Poitiers, ſes coureurs lui raporterent que les Anglois étoient campés à Maupertuis à deux lieuës de là, & ſans rien examiner il y marcha auſſi-tôt, impatient de les trouver pour les combattre.

IX. Quand le Prince de Galles vit qu'il n'y avoit plus moyen de ſe retirer, il choiſit un poſte avantageux pour y attendre les François & ſe campa ſur une éminence entre des hayes & des buiſſons, de maniere qu'on ne pouvoit aller à lui que par un chemin fort étroit ou par des endroits eſcarpés: il mit ſes Archers à la tête du

chemin pour ſoutenir le premier choc & derriere ſes Archers rangea ſes Gendarmes pied à terre avec leurs chevaux auprés d'eux, & ſur les ailes mit ſes chariots pour ſervir de nouvelle defenſe, quoique les haies d'épines en rendiſſent les paſſages aſſés difficiles.

Le Roi de ſon coté avoit partagé ſon armée en trois corps de ſeize mille hommes d'armes chacun, le premier étoit commandé par le Duc d'Orleans ſon frere, le ſecond par le Dauphin Duc de Normandie accompagné de Louis & de Jean ſes deux freres, il avoit gardé le troiſiéme pour lui & étoit ſuivi de Philippe Duc de Touraine ſon quatriéme fils, du Duc de Bourbon, du Comte de Ponthieu ſon frere, du Connêtable Gautier de Brienne Duc d'Athenes & de plus de ſix-vingt Ducs ou Comtes, dont les armes toutes éclatantes d'or & de pierreries montroient aſſés la grandeur & la puiſſance du Prince qu'ils venoient ſervir. Les Marêchaux de France Jean de Clermont & Arnoul d'Andrehan commandoient trois cens Chevaliers des mieux montés de l'armée & devoient être ſoutenus par la Cavalerie Allemande. Il

marcha en cet ordre & envoya Ribaumont, Landas & Beaujeu reconnoiſtre les ennemis. On fit faire alte & le Roi alloit de rang en rang criant à ſes ſoldats : *Or y êtes vous mes amis, les voila ceux que vous menaciés à Chartres & à Orleans, or y êtes vous.* Un peu aprés Ribaumont, qui étoit devenu celebre depuis qu'aux portes de Calais il s'étoit battu contre le Roi d'Angleterre, lui vint rendre compte de l'état où il avoit trouvé le camp des Anglois & de la difficulté qu'il y auroit à l'attaquer, mais le Roi lui aïant demandé ce qu'il croyoit de mieux à faire, Ribaumont eut peur qu'un conſeil prudent ne paſſât pour timide, & dit qu'il faloit les attaquer & qu'une poignée d'Anglois ne reſiſteroit pas à cinquante mille hommes : ce conſeil étoit d'un bon ſoldat & d'un mauvais Capitaine, & neanmoins le Roi qui vouloit combattre le ſuivit ſans conſulter davantage. Il commanda que tous ſes Gendarmes miſſent pied à terre & otaſſent leurs éperons, & qu'à travers les haies & les épines on allât aux ennemis l'épée à la main, ſûr de les défaire dés qu'on les auroit joints. Il ordonna auſſi aux Lanciers de n'avoir que des lances de

Fr. 1. v. Cron. de St. Denis Ann. de Fr.

cinq pieds de long, afin qu'ils s'en pûssent mieux servir, & qu'elles leur aidassent à passer les fossés & à rompre les haies.

Les choses en étoient là quand le Roi donna l'ordre de Chevalerie au Duc de Berri & au Duc de Touraine les deux derniers de ses enfans, leur voulant élever le courage par cette ceremonie & leur donner le moyen d'acquerir de l'honneur dans la bataille, les deux aînés avoient été faits Chevaliers à Reims le jour du Sacre; il les exhorta suivant la coutume à se rendre dignes par leurs belles actions du grand nom qu'ils portoient, & leur ceignit l'épée en leur disant : *soyés braves & ceints de vertus.* Aprés quoi ne respirant plus que la victoire dont il se croyoit assuré, il fit donner le signal du combat.

Les troupes étoient déja en marche, lorsque le Cardinal de Perigord Legat du Pape vint prier le Roi de lui permettre d'aller trouver le Prince de Galles pour tacher de l'obliger à se rendre à des conditions honnêtes, le Roi n'osa lui refuser une demande si raisonnable, mais il eut bien de la peine à lui accorder le reste du jour pour moyenner l'accommodement.

Le Cardinal passa plusieurs fois d'un camp à l'autre : il representa au Prince de Galles qu'avec dix mille hommes au milieu de la France il ne pouvoit pas resister à cinquante mille François qui l'entouroient de tous cotés, & qui sans combattre l'obligeroient bien-tôt à se rendre manque de vivres. Il disoit au Roi que de braves gens n'étoient jamais à mepriser en quelque nombre qu'ils fussent, qu'il ne faloit pas les reduire au desespoir en leur refusant tout, que le sort des armes étoit incertain, qu'il pouvoit encore se souvenir de la bataille de Cressi que le Roi son pere avoit perdüe contre toutes les apparences ; enfin à force d'aller & de venir il obligea le Prince à promettre de rendre au Roi toutes les Villes & Chateaux & tous les prisonniers qu'il avoit pris pendant la campagne, & à jurer de ne porter les armes de sept ans contre la France, mais le Roi toujours inflexible vouloit que le Prince & cent de ses Chevaliers se rendissent à discretion, de sorte que le Cardinal voyant bien que ses offices étoient inutiles se retira à Poitiers, & chacun se prepara à la bataille.

Le Prince de Galles quoiqu'il n'eût que vingt-

vint-quatre ans s'étoit déja trouvé en beaucoup d'occasions : il avoit avec lui l'élite des troupes d'Angleterre, vieux soldats que le nombre de leurs ennemis n'étoit pas capable d'épouvanter, il les exhorta à bien faire & leur promit de leur en donner l'exemple : *Biaux Seigneurs*, leur disoit-il, *la victoire ne gist pas en grand peuple, mais où Dieu la veut envoyer : s'il advient davantage que la journée soit pour nous, nous serons les plus honorés du monde, & si nous sommes morts, j'ai encore mon pere & de biaux jeunes freres & aussi vous avés de bons amis qui nous contrevangeront.* *Fr. 1. v. f. 88.*

Enfin le 19. Septembre le Roi fit donner le signal de la bataille, & les deux Marêchaux de France s'avancerent à la tête de leur Cavalerie pour tacher d'enfoncer les Archers Anglois ; ils entrerent d'abord dans le chemin étroit par où il faloit passer necessairement pour arriver au lieu où le Prince de Galles étoit en bataille ; mais à peine y furent-ils entrés que les Archers Anglois postés dans les haies des deux cotés du chemin tirerent de si prés & si juste qu'il n'en échapa pas un, le Marêchal d'Andrehan fut fort blessé & pris prisonnier, le Marêchal de Clermont fut tué ; 1356. *Cron. de Fr.*

ceux qui n'avoient pu entrer dans le chemin voyant leur Chefs tués, se renverserent sur les troupes du Duc de Normandie qui les suivoient & y mirent de la confusion : en même tems cinq ou six cent chevaux Anglois & autant d'Archers décendirent de la montagne en criant *Saint George Guienne* & les prirent en flanc, ce qui les mit en desordre; alors le Prince de Galles fit monter à cheval tous ses Gendarmes, décendit de son poste & acheva de défaire le corps que commandoit le Duc de Normandie : il est vrai que ce fut la faute de Saint Venant & de Landas à qui le Roi avoit confié la garde de ses trois enfans, qui les firent retirer dans le plus fort du combat, & par là oterent le courage aux troupes, qui crurent tout perdu quand elles se virent abandonnées par leurs Chefs; le Prince de Galles poussa ensuite la Cavalerie Allemande, & voyant que le corps que commandoit le Duc d'Orleans s'étoit retiré sans combattre à la premiere nouvelle de la mort des Marêchaux de France, il rassembla son armée & marcha vers le Roi qui venoit à lui avec une troupe fraiche & beaucoup plus forte que la sienne,

mais qui n'étoit que d'Infanterie.

Ce fut là qu'on se battit *tout de bon*, tout ce qui s'étoit passé auparavant, aïant plutôt l'air d'une déroute que d'un combat. Le Roi sans perdre courage, en se voyant abandonné de la plupart des siens fit des merveilles de sa personne : il étoit assés remarquable à sa cotte d'armes semée de fleurs de lis d'or, le Connêtable Gautier de Brienne Duc d'Athenes, le Duc de Bourbon grand Chambelan, Beaujeu, la Tour, la Fayette, Landas, Laval, la Rochefoucaut, Humieres, Urfé, Rochechouart, le brave Ribaumont & l'Evêque de Chaalons furent tués à ses cotés & leurs armes furent peintes aux Jacobins de Poitiers, où la plupart furent enterrés. Le Roi ne laissoit pas de se défendre toujours avec une hache d'armes & faisoit repentir ceux qui osoient l'approcher ; ses trois fils ainés Charle, Louis & Jean se laissant aller aux conseils timides de leurs Gouverneurs, s'étoient retirés dés le commencement de la bataille aprés la mort des deux Marêchaux de France, & il ne restoit auprés de lui que le Prince Philippe Duc de Touraine le plus jeune de ses quatre enfans & le plus vail-

lant ; il n'avoit que quatorze ans, mais son courage qui lui fit meriter dans la suite le Duché de Bourgogne & le surnom de Hardi ne l'abandonna pas dans une si grande extremité, il s'avancoit toujours pour couvrir le Roi son pere & tachoit d'attirer sur lui tous les coups qu'on lui portoit. Geoffroi de Charni qui étoit chargé de la banniere de France aïant été tué & la banniere abbatüe, le Roi & son fils se virent presque seuls au milieu de ses ennemis. Tous ceux qui connoissoient ce grand Prince ne le vouloient pas tuer, sachant bien qu'un tel prisonnier feroit leur fortune, ils lui crioient, *Rendés vous à moi, rendés vous, ou vous êtes mort*, & se pressoient à qui le premier mettroit la main sur lui. Enfin le Roi voyant bien que sa défense étoit inutile, & que tous ses gens étoient morts ou en fuite, touché peut-être de tendresse pour son fils, cria : *A qui me rendrai-je, où est mon cousin le Prince de Galles, si je le voyois je parlerois.* Alors un Chevalier s'avanca, & comme il étoit grand & fort il se fit faire place & dit au Roi : *Sire rendés vous à moi, le Prince de Galles n'est pas ici, je vous menerai devers lui.* Le Roi qui vit

qu'il parloit bon François lui demanda son nom, *Je suis*, repondit-il, *Denis de Morebeque Chevalier d'Artois, mais je sers le Roi d'Angleterre pource que je ne puis être au Royaume de France, pourtant que j'ai forfait.* Il y avoit cinq ans qu'il avoit tué un Gentil-homme à Saint Omer & s'étoit sauvé en Angleterre où il avoit pris parti. Alors le Roi lui donna son gand, en lui disant : *Je me rends à vous.* *Fr. 1. v. f. 90.*

Cependant le Prince de Galles avoit combattu toute la journée avec grand courage, & ne s'étoit point voulu reposer tant qu'il avoit vu des troupes Françoises en état de combattre ou de se rallier ; il avoit poursuivi les fuyars jusqu'aux portes de Poitiers sans s'arrêter, enfin se voyant maitre du champ de Bataille il crut le conseil de Jean Chandos vieil Officier qui ne l'avoit point abandonné dans le combat, & fit élever sa banniere sur un buisson, afin de rassembler ses troupes. *Alors*, dit Froissart, *Menetriers de Cornet & Trompilles & Clerons de faire leur devoir.* Aussi-tôt revinrent de tous cotés les Chevaliers du corps du Prince & ceux de sa chambre. On tendit au milieu de la campagne un petit

pavillon d'étoffe couleur de feu, le Prince y entra, ota son casque, on lui apporta à boire & il s'y rafraichit un moment. Il en sortoit de tems en tems pour embrasser les Officiers & même les soldats qui l'avoient si bien secondé dans la bataille, chacun se rangea sous sa banniere & il n'y eut gueres de soldat qui ne ramenât trois ou quatre prisonniers.

Dés que le Prince vit le Comte de Warvich & le Comte de Suffolk Marêchaux d'Angleterre, il leur demanda s'ils ne savoient point ce qu'étoit devenu le Roi de France; ils lui repondirent que non, mais que l'aïant vu combattre toute la journée sans que la défaite & la fuite de ses gens l'eussent fait reculer d'un pas, ils le croyoient mort ou prisonnier. Le Prince commanda aussi-tôt au Comte de Warvich & à Renaud de Gobeghen d'aller s'en informer dans tout le camp. Il se souvint en même tems des grans faits d'armes qu'il avoit vu faire au Sire Jaque Dandelée, il en demanda des nouvelles, & sur ce qu'on lui dit qu'il étoit fort blessé, il se levoit déja tout fatigué qu'il étoit, pour l'aller voir, quand on vit arriver le Sire Dande-

lée porté par huit de ses valets : il n'y a point de caresses que le Prince ne lui fît, & de louanges qu'il ne lui donnât, il le fit passer devant lui, le retint au nombre des Chevaliers de sa maison & lui assigna une grosse pension.

Cependant le Comte de Warvich & Renaud de Gobeghen étant montés à cheval pour aller executer les ordres du Prince, ils ne furent pas à deux cent pas de là qu'ils virent quelque Infanterie qui venoit vers eux : ils y allerent à toute bride & reconnurent d'abord le Roi de France à pied entre dix ou douze Anglois ou Gascons qui l'avoient oté par force à Morebeque, & qui se le disputoient avec chaleur en criant : *c'est moi qui l'ai pris, je l'aurai.* Le Roi qui craignoit que la querelle ne s'échauffât, & qu'ils ne le tuassent pour se faire dépit les uns aux autres, avoit beau les assurer qu'il les feroit tous grans Seigneurs, ils ne le traittoient pas avec plus de respect pour cela. Le Comte de Warvich & Gobeghen arriverent sur ces entrefaites, firent retirer tous ces insolens, rendirent au Roi de grans respects & le conduisirent au Prince de Galles, on n'eût jamais dit à les

voir ensemble que le Prince eût été le vainqueur, il salua le Roi avec plus de respect, que si lui même eût été son prisonnier, il fit apporter du vin & des épices ou confitures, lui en presenta & par des manieres honnêtes tacha à lui faire oublier une partie de son malheur.

Voila comment se passa la bataille de Poitiers, le Roi Jean y combattit comme un Heros, le Prince Philippe le plus jeune de ses enfans ne l'abandonna jamais & fut pris avec lui. Il y eut cinq ou six mille François tués sur la place, & plus de quinze mille prisonniers; les Anglois qui s'en trouverent embarassés les laisserent aller la plupart sur leur parole, à condition de se rendre à Bordeaux dans un certain tems & d'y apporter leur rançon. On ne peut exprimer les richesses que les Anglois trouverent dans le camp; toute la Noblesse de France y étoit accourüe comme à un triomphe certain, & s'étant imaginés que cette guerre seroit un voyage de plaisir, tant ils se croyoient superieurs, ils n'avoient rien oublié de ce qui pouvoit contribuer à la molesse & à la magnificence. Le soir le Prince de Galles donna à souper

per dans sa tente au Roi & à tous les prisonniers considerables ; ses pourvoyeurs avoient trouvé de grandes provisions dans le camp des François, & cela leur étoit venu bien à propos, parce qu'il y avoit deux jours que le pain avoit manqué aux Anglois. Le Prince servit le Roi pendant tout le repas, & ne voulut jamais se mettre à table, quelque priere que le Roi lui en pût faire : *Je ne suis*, disoit-il, *mie assés souffisant de me seoir à la table de si grand Prince & de si vaillant homme que le corps du Roi est* ; mais il tachoit de le consoler en lui disant que quoique vaincu il avoit par ses actions heroïques aquis plus de gloire que le vainqueur, & l'assuroit qu'en Angleterre il seroit traitté avec autant de respect qu'en France : le lendemain le Prince prit le chemin de Bordeaux & passa à la vüe de Poitiers sans l'attaquer ; le Dauphin Duc de Normandie en se retirant avoit rencontré le Sire de Roie qui venoit joindre l'armée avec cent lances & lui avoit ordonné de se jetter dans Poitiers, mais le Prince de Galles avoit assés d'affaires à conduire ses prisonniers & ses richesses & ne songeoit qu'à mettre le tout en sûreté ; la retraite

étoit assés longue, & comme plus de la moitié de l'armée Françoise s'étoit retirée sans combattre, il pouvoit craindre qu'on ne revint à la charge pour tacher à sauver le Roi; mais il n'eut pas la moindre allarme pendant tout le chemin, l'épouvante étoit generale & chacun se retiroit dans les forteresses sans oser attendre les Anglois qu'on prenoit tous pour des heros.

Aprés une assés longue marche par le Poitou & par la Zaintonge, le Prince de Galles arriva à Bordeaux; il y avoit grande dispute entre Denis de Morebeque & Bernard de Truttes qui tous deux prétendoient avoir pris le Roi Jean : le Prince renvoya le jugement de l'affaire au Roi son pere, & parce que le Roi Jean assuroit lui-même qu'il s'étoit rendu à Morebeque, il lui fit donner en secret deux mille nobles d'Angleterre qui valoient à peu prés quatre mille écus, en attendant une plus grande recompense.

Il se passa plus de six mois avant que le Prince de Galles pût trouver moyen de transporter le Roi Jean en Angleterre; les Gascons se vantoient avec raison d'a-

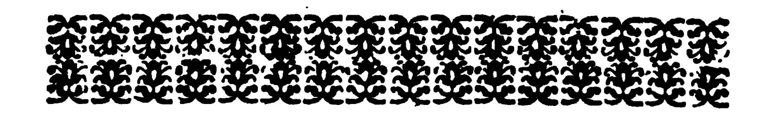
voir gagné la bataille de Poitiers & ne vouloient point laisser partir le Roi qu'on ne les eût recompensés, & toutes les côtes de Guienne étoient couvertes de Navires François qui esperoient le reprendre en passant.

On faisoit cependant des propositions d'accommodement que le Prince de Galles aussi doux en paix que fier dans le combat, eût acceptées volontiers, s'il en eût été le maitre, il étoit assés content d'avoir vaincu ; mais le Roi d'Angleterre qui vouloit jouir en personne du plaisir de la victoire, n'en voulut écouter pas une, & le Prince pour lui obéir, aprés avoir donné quelque argent aux Gascons & fait venir une flotte d'Angleterre, passa à Londres avec son prisonnier. On leur fit une entrée magnifique, le Roi vaincu y entra comme vainqueur monté sur un cheval blanc richement enharnaché, aïant à son coté le Prince de Galles vêtu fort modestement & monté sur une petite haquenée. Le Roi, la Reine & toute la Cour d'Angleterre le reçurent avec amitié & respect, & quand ils virent que la mauvaise fortune ne l'avoit point ab- *Fr. I. v.* *Ann. de Fr.*



batu, ils redoublerent d'eſtime pour lui & adoucirent par leurs déferences l'état malheureux où il ſe voyoit reduit.

Fin du premier Livre.



SOMMAIRE
DU
SECOND LIVRE.

I. *LE Dauphin fait assembler les Etats Generaux à Paris & n'en obtient aucun secours pour la liberté du Roi. Il les separe adroitement.* II. *Il va voir à Mets l'Empereur Charle son oncle & n'en a que des paroles.* III. *Il rassemble les Etats Generaux qui mettent auprés de lui un Conseil, dont il est obligé à suivre les avis. Treve avec l'Angleterre.* IV. *Le Roi de Navarre se sauve de sa prison & vient à Paris. Les Parisiens se déclarent pour lui contre le Dauphin, qui lui accorde par force une partie de ses demandes.* V. *Sedition à Paris. Le Prevôt des Marchands fait massacrer les Marêchaux*

de Champagne & de Normandie dans la chambre du Dauphin. VI. *Mort de la Reine Ieanne de Boulogne.* VII. *Le Dauphin se fait déclarer Regent du Royaume, sort de Paris & se prepare à l'aßieger.* VIII. *Revolte de la Iaquerie.* IX. *Histoire de l'Université de Paris. Le Dauphin Regent aßiege Paris. Le Roi de Navarre se jette dedans & puis en sort. Le Prevôt des Marchands est assommé. Le Regent rentre dans la Ville & pardonne aux Bourgeois.* X. *Le Roi fait un traitté de paix avec le Roi d'Angleterre. Le Regent fait assembler les Etats Generaux qui examinent le traitté & ne le veulent pas ratifier. Le Roi de Navarre se reconcilie avec le Regent.*

HISTOIRE



HISTOIRE
DU
ROI JEAN.

LIVRE SECOND.

LA prise du Roi Jean mit le Royaume dans une étrange confusion ; il n'avoit donné ordre à rien, parce que se voïant cinquante mille hommes contre dix, il croyoit marcher à une victoire assûrée ; I. 1356.

ainsi le Dauphin se trouva tout d'un coup chargé d'une infinité d'affaires, dont il n'avoit aucune connoissance : les finances étoient épuisées & il ne savoit à qui se fier ; tous les grans Seigneurs ne songeoient qu'à leurs interêts particuliers & vouloient profiter du desordre, & les partisans du Roi de Navarre, qui étoit toujours prisonnier, s'étoient ranimés pour le faire mettre en liberté.

Ext. de la Ch. des Comptes R. b.

Le Dauphin fit assembler à Paris les Etats Generaux, il y prit seance avec ses deux freres, le Duc d'Orleans son oncle, le Duc de Bretagne & le Comte de Saint Paul : le Clergé étoit composé d'Archevêques, d'Evêques, d'Abbés mitrés, de Doyens, d'Archidiacres & des Procureurs des absens : plusieurs des Deputez étoient Docteurs en Theologie qu'on appelloit alors Maîtres en divinité, & quelques-uns étoient Docteurs en Droit & l'on les appelloit Seigneurs en Loix ou Decrets. L'Etat des Nobles étoit composé des Seigneurs du Royaume & de plusieurs Princes du sang qu'on appelloit Nosseigneurs des fleurs de lis, ou Messieurs du sang. Les Deputés des grosses Villes faisoient le tiers Etat.

La premiere Seance ſe tint au Palais, & aprés que chacun eut pris ſa place, Pierre de la Foreſt Chancelier de France fit l'ouverture des Etats & leur demanda au nom du Dauphin & des Princes du ſang un ſecours extraordinaire & aſſés grand pour chaſſer les Anglois du Royaume & les forcer à remettre le Roi en liberté. Il leur repreſenta que le Roi n'avoit point commencé la guerre, qu'il avoit été pris en combattant pour la défence des ſes Provinces que ſes ennemis ravageoient, & qu'ils étoient obligés en honneur & en conſcience à ne rien épargner pour le retirer de l'abîme où ſon courage & l'amour de ſon peuple l'avoient précipité. On répondit à la harangue du Chancelier par des proteſtations de reſpect & même de tendreſſe pour la perſonne du Roi; & parce que le grand nombre des Deputés, qui étoient plus de huit cens retardoit les deliberations, on en élut cinquante auſquels les Etats donnerent plein pouvoir d'arrêter ce qu'il y avoit à faire pour le bien general du Royaume.

Cron. de Saint Denis.

Ces Deputés aprés avoir perdu bien du tems en conferences inutiles, demande-

rent au Dauphin une audiance particuliere, où ceux de son Conseil n'assistassent pas. Ce procedé lui fut suspect, il ne laissa pas de les entendre seul dans le Couvent des Cordeliers. Ils commencerent par se plaindre de la mauvaise administration des finances & demanderent qu'on fît le procés incessament au Chancelier de la Forest, à Simon de Bussi premier President du Parlement, à Nicolas de Braque Tresorier de France & Maitre des Comptes, à Enguerrand du petit Celier Tresorier de France, à Jean Chauveau de Chartres Tresorier des guerres, & à Jean de Poillevilain General des Monnoïes, afin que si on les trouvoit coupables ils perdissent la vie sur un échaffaut, & que s'ils étoient innocens, ils ne perdissent que leurs biens, sans pouvoir jamais rentrer dans le service, puisqu'ils avoient été assés malheureux pour déplaire au peuple. Ils demanderent encore qu'on mît en liberté le Roi de Navarre, & que le Dauphin ne reglât aucune affaire de consequence sans l'avis de son Conseil qui seroit composé à l'avenir de quatre Evêques, de douze Chevaliers & de douze Bourgeois que

les Etats lui nommeroient.

Le Dauphin qui vit qu'on lui vouloit donner la loi, dissimula & cacha son ressentiment : il leur dit que leurs propositions étoient si importantes, qu'il lui faloit du tems pour y répondre, & que cependant de son coté il leur demandoit ce qu'ils vouloient faire pour la défence du Royaume & pour la liberté du Roi, & quels secours il pouvoit attendre d'eux. Ils offrirent le dixiéme du revenu d'un an tant des Ecclesiastiques que des Gentilshommes, & promirent que les grosses Villes mettroient sur pied & entretiendroient trente mille hommes de guerre, pourvû qu'elles les payassent sans que leur argent passât par les mains des Tresoriers du Roi.

Ces manieres hautaines déplûrent au Dauphin; il vit bien que la plûpart des Deputez étoient dans les interêts du Roi de Navarre, & que dans le desordre où ils voyoient les affaires, ils vouloient presque le mettre en tutele & prendre toute l'autorité; il resolut de rompre les Etats, & n'osant pas le faire ouvertement de peur d'une revolte generale, il fit venir dans sa

maiſon qui étoit au bout du jardin de la Conciergerie du Palais, les principaux des Deputés pour tacher de les renvoyer chés eux doucement & ſans bruit. L'Archevêque de Lion, celui de Reims & Robert le Cocq Evêque de Laon étoient à la tête du Clergé: Valeran de Luxembourg, Jean de Conflans Marêchal de Champagne & Jean de Pequigni Gouverneur d'Artois s'y trouverent pour la Nobleſſe: Etienne Marcel Prevôt des Marchands & Ronſac Echevin de Paris y comparurent pour le tiers Etat. Le Dauphin leur dit qu'il étoit obligé de partir inceſſament pour aller à Mets trouver l'Empereur Charle ſon oncle, qu'il eſperoit en tirer de grans ſecours pour la liberté du Roi ſon pere, que cependant il étoit d'avis de renvoyer les Deputés chés eux & qu'à ſon retour il raſſembleroit les Etats pour prendre une bonne reſolution. L'Evêque de Laon, dont l'eſprit ambitieux & remuant cauſa depuis de ſi grans maux, vit d'abord que le Dauphin vouloit les ſeparer & faire mieux ſa partie une autre fois, mais il n'oſa s'y oppoſer ouvertement, & peu de jours aprés les Deputés s'en retournerent chacun dans leurs Provinces ſans

avoir rien arrêté, le Dauphin aimant mieux n'avoir point d'argent que de perdre son autorité.

Dés que les Etats furent separés, il commenca à flater la Noblesse & à lui accorder tout pour la separer du tiers Etat, il attira auprés de lui les grans Seigneurs & entr'autres Gaston Phebus Comte de Foix, qui depuis ne l'abandonna jamais, & jugeant que les Etats des Provinces particulieres seroient plus aisés à gouverner, il ordonna au Comte d'Armagnac d'aller tenir ceux de Languedoc. Ils s'assemblerent à Toulouse, promirent d'entretenir cinq mille chevaux & défendirent tous les divertissemens publics, jusqu'à ce que le Roi eût été délivré.

Un si bel exemple ne fut pas suivi par les Parisiens, Etienne Marcel Prevôt des Marchands leur inspiroit l'esprit de revolte qui l'animoit depuis long-tems, & se voulant mettre en état de n'être pas insulté, il leur avoit conseillé de se fortifier. Ce fut alors qu'ils commencerent à mettre des chaines à tous les coins de rüe & à élever les rampars du Faux-bourg Saint Antoine: ils le firent aussi pour se mettre

à couvert des ſoldats qui pilloient impunément, ſans que le Dauphin qui avoit beſoin d'eux & qui n'avoit pas d'argent pour les payer, oſât s'oppoſer à leur violence, outre qu'il n'étoit pas faché qu'on incommodât les Pariſiens que leur grand nombre & leurs richeſſes rendoient inſolens.

II. Aprés avoir remis le gouvernement entre les mains du Comte d'Anjou, le Dauphin s'en alla à Mets voir l'Empereur ſon oncle; Ce Prince avoit été élevé à Paris & y avoit appris ſes exercices & les ſciences qu'on y enſeignoit mieux qu'en lieu du monde; il s'étoit trouvé à la bataille de Creſſi où il avoit reçû trois bleſſures, & les malheurs des François ne l'avoient pas detaché de leur alliance. Aprés la mort du Roi de Boheme ſon pere il s'étoit aſſuré de ſes nouveaux ſujets & avoit mis ſur pied une puiſſante armée pour aller diſputer l'Empire à Louis de Baviere, mais aïant appris dans la marche qu'il étoit mort, il avoit élevé ſon cœur à Dieu, & dit ces memorables paroles: *Loué ſoit Dieu dans les merveilles de ſa providence, il m'a épargné l'effuſion du ſang chrêtien & m'a oté l'occaſion de me vanger*

Heiſ. Etat de l'Empire.

vanger de mes ennemis. Il s'étoit fait reconnoitre Empereur par la plupart des Villes d'Allemagne & dans la suite avoit obligé le Landgrave de Turinge & le Comte de Schavartzembourg à lui ceder les droits qu'ils prétendoient à l'Empire, le premier pour dix mille marcs d'argent, & l'autre pour vint-deux mille; aprés quoi ne se voïant plus d'ennemis, il avoit été à Rome se faire couronner par les Legats du Pape aux acclamations du peuple Romain, & n'étant pas content de se voir paisible possesseur de l'Empire s'il n'assuroit le repos de ceux qui viendroient aprés lui, il avoit fait publier l'Edit ou Bulle d'or, où il regle la forme & les ceremonies de l'Election des Empereurs, le nombre des Electeurs, leurs fonctions, leurs Privileges & tout ce qui peut concerner le gouvernement general de l'Empire. Cette fameuse Bulle d'or qui est encore à present la regle de l'Allemagne avoit été publiée dans une Diete à Nuremberg au mois de Janvier 1356. On n'y avoit arrêté que 23. articles & l'Empereur avoit convoqué à Mets une autre Diete qui se devoit tenir au mois de Decembre, pour y faire ajouter quel- 1356.

ques nouveaux reglemens. Le Dauphin son neveu arriva dans ce tems-là & se trouva à la conclusion de la Diete, où l'on ajouta les sept derniers articles de la Bule d'or. L'Empereur lui fit beaucoup de caresses; mais le Dauphin s'étant bien-tôt aperçû qu'il n'en devoit pas attendre autre chose, il revint à Paris, où le peuple en armes avoit forcé le Comte d'Anjou à décrier la nouvelle monnoie que le Dauphin avoit fait battre; il croyoit que sa presence la feroit rétablir, mais il n'en put venir à bout, les Parisiens refuserent ouvertement d'obéir, & il fut obligé malgré lui à faire encore assembler les Etats generaux.

1357. III. Le Chancelier de la Forest, à qui le Pape Innocent VI. avoit envoyé depuis peu le chapeau de Cardinal, remit les Sceaux & se retira pour oter aux seditieux tout pretexte de remuer, mais le Dauphin ne s'en trouva pas mieux; l'Evêque de Laon en devint plus fier & lui demanda au nom des Etats qu'il fit faire le procés à quatorze personnes qu'il lui nomma, qui depuis dix ans avoient eû le manîment des finances, & parce que les Officiers à vie fai-

soient des concussions sur le peuple, il demanda qu'ils fussent cassés par tout le Royaume, & qu'à la nomination des Etats d'autres Officiers qui n'exerceroient que pour un tems, fussent mis à leur place, promettant moyennant cela d'entretenir trente mille hommes de guerre qu'ils payeroient par leurs mains. Le Dauphin fut obligé d'accorder tout & de recevoir la loi jusqu'à ce qu'il fût en état de la donner, son Conseil fut cassé, & les Etats lui en formerent un dont l'Evêque de Laon fut le chef.

Ce nouveau Conseil d'Etat abusa bientôt de son pouvoir, l'Evêque de Laon tranchoit du souverain & regloit tout à sa fantaisie & suivant ses interêts. Il cassa presque tous les Officiers du Parlement & les reduisit à seize, tant Presidens que Conseillers : il en fit de même de la Chambre des Comptes, & y mit de ses creatures, mais si nouveaux & si ignorans en affaires de finances, qu'aïant voulu travailler ils ne sçurent par où s'y prendre & furent obligés à demander quatre anciens Maitres des Comptes pour leur apprendre le metier.

Cependant le Roi d'Angleterre au lieu de profiter de la victoire, consentit à une treve pour deux ans, dans l'esperance que les François n'aïant plus à craindre de guerre étrangere se livreroient tout entiers à la guerre civile; au lieu que s'il les poussoit, ils se réuniroient peut-être contre lui. Le Roi Jean étoit à Londres presque en liberté, ses gardes avoient ordre de le laisser aller à la chasse, on lui donnoit des fêtes tous les jours, & l'on dit même que des plaisirs plus sensibles le consoloient de ses malheurs. Le Roi d'Angleterre avoit pour lui tous les égars qu'il devoit à sa dignité, & un jour qu'ils soupoient ensemble un Gentil-homme servant aïant servi Edouard avant lui, le Duc de Touraine donna un souflet au Gentil-homme en lui disant: *Où as-tu appris de plutôt servir le Roi Anglois seant à la table, que le Roi de France. Vraiment mon Cousin*, lui dit Edouard sans se facher, *Vous êtes Philippe le Hardi*. Et de-là, selon quelques auteurs lui vint le surnom de Hardi; il y a pourtant plus d'apparence que ce fut à cause du grand courage qu'il montra à la bataille de Poitiers, ou parce qu'au sacre du Roi Charle VI. il se mit

Mey. Ann. de Flandre.

audessus du Duc d'Anjou son frere ainé & de plus Regent du Royaume, prétendant que cette place lui étoit düe en qualité de Duc de Bourgogne premier Pair de France.

En ce tems là les Cardinaux de Perigord, d'Urgel & de la Forest arriverent en Angleterre. Le Pape les y avoit envoyés pour tacher à faire la paix, mais aprés y avoir été long-tems inutilement sans pouvoir convenir de rien, ils revinrent en France où ils trouverent les choses plus broüillées que jamais.

Le Roi de Navarre avoit été long-tems prisonnier au Chateau d'Arleux en Cambresis, & quoique depuis la bataille de Poitiers ses amis eussent fait diverses tentatives pour le délivrer, ils n'en avoient pû venir à bout; mais enfin Jean de Pequigni Gouverneur d'Artois le fit sauver par le moyen d'une échelle de corde qu'il lui envoya. Ce Prince dont le mauvais naturel avoit encore été irrité par une longue prison, vint d'abord à Amiens, où il fut bientôt joint par ses amis & par tous les scelerats & gens ruinés qui ne pouvoient s'élever que par le crime & dans la confu- IV.

sion des affaires. Il commença par rompre les prisons de la Ville afin d'attacher à son service tous les criminels, & envoya demander au Dauphin la permission de venir à Paris. Les deux Reines sa tante & sa sœur y joignirent leurs prieres, esperant que le tems & ce qu'il avoit souffert l'auroient changé. Le Dauphin qui connoissoit le Roi de Navarre eût bien voulu pouvoir l'empêcher de venir à Paris, mais il n'osa l'entreprendre, & vit bien que s'il n'y consentoit de bonne grace, il y seroit forcé par le Prevôt des Marchands & par le peuple.

Le Roi de Navarre aïant demandé pour la forme & obtenu la permission du Dauphin vint à Paris & y entra presque en triomphe aux acclamations de la canaille, qui en le voyant s'attendoit à quelque changement. Il alla décendre à l'Abbaye de Saint Germain des-Prés hors la ville, & le lendemain il fit dresser dans le pré aux Clercs un teatre pareil à celui sur lequel les Rois avoient accoutumé de se mettre pour être témoins des combats à outrance qui se faisoient autrefois en ce lieu là par l'ordre des Parlemens. Il y harangua le

peuple, il étoit jeune, bien fait, eloquent, flateur, tout le monde étoit accouru pour l'entendre, & il sembloit même que sa prison lui avoit donné de nouvelles graces; il commença par dire: *que la Ville de Paris étoit la premiere Ville du monde, & que si ses habitans vouloient se bien entendre, ils donneroient aisément la loi au reste de la France; il remercia ensuite les Parisiens de l'amitié qu'ils lui avoient témoignée, les appella ses liberateurs & ses sauveurs & leur promit une gratitude éternelle: Il passa ensuite aux horreurs de sa prison, où chargé de fers & toujours un bourreau devant les yeux il avoit vû cent fois la mort presente, il dit qu'il avoit souffert tous ces tourmens avec joie en se regardant comme la victime de la liberté publique, que le Roi Jean ne l'avoit fait arrêter que parce qu'il s'opposoit à sa tyrannie & qu'il le vouloit empêcher d'accabler le peuple d'impôts: qu'au reste il avoit plus de droit à la Couronne que ni le Roi Jean ni le Roi d'Angleterre, puisque sa mere Jeanne de France étoit fille unique du Roi Louis Hutin; mais que pour le bien de la paix il cedoit ses droits, pourvû que les peuples fussent soulagés, & que dans un si beau dessein il leur offroit sa vie, ses biens & toutes les forces de son Royaume.*

Un discours si touchant emporta les cœurs de la multitude, ils batirent des mains, firent des cris d'applaudissement & le peuple lui protesta qu'il ne se feroit rien que par ses ordres.

Aussi-tôt Marcel Prevôt des Marchans alla trouver le Dauphin & lui conseilla au nom de la Ville d'accorder au Roi de Navarre tout ce qu'il demandoit, tant pour son avantage particulier, que pour le bien general du Royaume. L'Evêque de Laon qui s'étoit fait chef du Conseil du Dauphin, prit la parole sans ordre & répondit qu'on lui accorderoit tout. Et sur ce que le Dauphin disputoit sur quelque article, Marcel eut l'insolence de lui dire: *Monseigneur contentés le d'amitié, il le faut ainsi.* En effet on lui accorda que toutes ses places de Normandie lui seroient rendües, que la memoire des Seigneurs Normands qu'on avoit fait mourir pour avoir pris son parti, seroit justifiée & leurs corps mis en terre Sainte & qu'on lui donneroit cent mille écus pour son dédommagement en attendant qu'on lui fit justice sur les prétentions qu'ils avoit aux Comtés de Champagne & de Brie & au Comté d'Angoulême. Dés

Dés que l'accommodement fut ſigné, la Reine Jeanne veuve du Roi Charles le Bel & tante du Roi de Navarre lui propoſa de venir chés elle pour s'y abboucher avec le Dauphin & tacher de faire un accommodement ſincere. Le Dauphin s'y rendit le premier avec bonne intention, mais toute ſa ſageſſe ne le put défendre de l'inſolence du Roi de Navarre; ce Prince audacieux en arrivant fit ſaiſir par ſes gardes les portes de la maiſon & chaſſer avec des paroles de mepris les gardes du Dauphin, qui n'étant pas les plus forts, furent obligés de ſe retirer. Un pareil commencement n'avoit garde de produire une entrevüe bien cordiale : les deux Princes qui ſe connoiſſoient depuis long-tems & qui ſe haïſſoient autant qu'ils s'étoient aimés autrefois, ſe saluerent aſſés froidement, cauſerent quelques momens devant la Reine de choſes indifferentes, & ſe quitterent le plutôt qu'ils pûrent, également piqués l'un contre l'autre.

Ext. de la Ch. des Comptes R. C.

Cron. de Saint Denis.

Le Roi de Navarre partit le lendemain & s'en alla en Normandie : il entra à Rouen comme en triomphe, & fit oter de deſſus les portes de la Ville les cadavres des

Seigneurs Normans qui y avoient été exposés aprés leur execution : le lendemain il leur fit faire de superbes funerailles. Il y avoit cent personnes à la tête du convoi qui portoient des torches allumées & qui avoient chacun sur la poitrine un écusson aux armes du Roi de Navarre : les cadavres venoient ensuite dans des chariots separés & précedés chacun de deux chevaux armés, l'un pour guerre, & l'autre pour tournoi & de deux hommes à cheval qui portoient leurs bannieres : ils arriverent dans cette pompe à l'Eglise de Notre-Dame de Rouen & y furent enterrés. Le Roi de Navarre en habit de deüil les suivit à pied, & comme il étoit fort éloquent il voulut faire lui-même leur Oraison funebre, les déclara innocens & Martyrs du bien public, & osa nommer le Roi tyran, & cruel de les avoir fait mourir sans cause, & le Dauphin lâche & perfide de les avoir livrés aux boureaux dans un tems de joie, qu'ils s'étoient abandonnés à sa bonne foi. Il esperoit par ce discours seditieux faire revolter la Ville & faisoit d'ailleurs tout ce qu'il pouvoit pour gagner le menu peuple, s'abbaissant quelquefois jusqu'à faire

manger à ſa table un Marchand de vin qui avoit du credit parmi la petite Bourgeoiſie; mais on commençoit à le connoitre, & perſonne ne vouloit avoir affaire à lui. Les Gouverneurs des places qui lui appartenoient en Normandie, ne voulurent point obéir au Dauphin, & répondirent que le Roi Jean les y avoit mis, & qu'ils n'en ſortiroient que par ſes ordres.

V.

Fr. 1. vol. Ann. des Gaul.

D'autre coté le Dauphin s'ennuyant d'avoir un Conſeil dont il n'étoit pas le maitre, voulut eſſayer de ſe donner de l'autorité, & de gagner le peuple par les mêmes voies qu'avoit fait le Roi de Navarre: il fit publier dans tous les quartiers de Paris que le lendemain il iroit aux Halles, & qu'il harangueroit. L'Evêque de Laon & le Prevôt des Marchands qui craignoient que ces manieres populaires ne le rendiſſent trop puiſſant, s'y oppoſerent fortement & lui repreſenterent qu'en ſe livrant ainſi à un peuple ſans raiſon, il expoſoit ſa liberté, ſa vie & le ſalut de l'Etat; mais il demêla leur interêt particulier dans leur politique, & le jour marqué, malgré tous leurs raiſonnemens il monta à cheval à trois heures aprés midi, & lui ſixiéme

ſans gardes s'en alla aux Halles. Le peuple pouſſa des cris de joie en voyant la bonté de ſon Prince & la confiance qu'il avoit en leur fidelité, il harangua & ſon diſcours fut écouté avec raviſſement. Il ſe plaignit hautement du Conſeil que les Etats lui avoient donné: & voyant qu'on lui répondoit par des proteſtations d'amitié, & que le peuple jettoit par terre les chaperons bleus qui étoit la marque de rebellion, il leur dit que puiſque ſa Ville de Paris ſe déclaroit pour lui, il alloit gouverner lui-même & travailler ſans relâche à la liberté du Roi ſon pere. Et en effet dés le même jour il donna des commiſſions pour lever des troupes, & ſe mit en état de ſe faire craindre à ceux qui juſque-là l'avoient tenu en tutele.

Le lendemain le Prevôt des Marchands qui vit bien que s'il ne s'y oppoſoit, le Dauphin alloit prendre toute l'autorité, fit aſſembler à Saint Jaque de l'Hôpital les Bourgeois de ſa cabale; mais comme il alloit leur parler, le Dauphin qui avoit été averti, entra dans l'aſſemblée, accompagné du Chancelier & de l'Evêque de Laon. Il dit à peu prés les mêmes choſes

que le jour précedent, & se retira suivi du seul Chancelier, l'Evêque de Laon étant demeuré avec le Prevôt des Marchans. Dés que le Dauphin fut sorti, Charle Ronsac Echevin commença à parler contre lui & à la louange du Prevôt des Marchans, protestant que si les Bourgeois ne soutenoient ceux, qui comme lui se sacrifioient tous les jours pour la liberté publique, il les abandonneroit à la tyrannie & se mettroit en sureté. Toute l'assemblée l'interrompit pour l'assûrer de sa protection.

Les choses ne pouvoient pas demeurer dans un état si tumultueux, & le Dauphin prenoit insensiblement le dessus dans Paris, lorsque tout d'un coup les affaires changerent de face, & la sedition s'echauffa plus que jamais. Il arriva par malheur ou par l'ordre du Prevôt des Marchands, qu'un Changeur nommé Macé assassina Baillet Tresorier de France & se sauva dans l'Eglise de Saint Jaque de la Boucherie. Aussi-tôt Robert de Clermont Marêchal de Normandie & Jean de Conflans Marêchal de Champagne allerent par l'ordre du Dauphin prendre le meurtrier dans l'Egli-

ſe, & le firent pendre à la porte, aprés lui avoir fait couper le poin. L'Evêque de Paris crie qu'on a violé les immunités Ecclesiaſtiques, le Prevôt des Marchans fait prendre les armes aux Bourgeois & aprés avoir égorgé d'Aci Avocat General qui vouloit arrêter leur fureur, il marche au Palais, entre l'épée haute dans la chambre du Dauphin & lui dit : *Monſeigneur, ne vous ébahiſſés de choſes que voyés, car il eſt ordenné & convient qu'ainſi ſoit fait.* Il fit enſuite maſſacrer à ſes yeux les deux Marêchaux : le ſang du Marêchal de Champagne rejallit au viſage du Dauphin, & ce Prince éperdu s'écria : *Hé quoi, Meſſieurs, en voulés-vous au ſang de France ?* A quoi Marcel répondit que non, & pour mettre le Dauphin à couvert de la fureur du peuple, il lui donna ſon [a] Chaperon & prit le ſien tout broché d'or qu'il porta en triomphe dans toutes les rües de Paris.

Annal. de Fr.

[a] Coiffure de tête qui avoit un bourlet ſur le haut, & une queüe pendante ſur les épaules.

Le Dauphin qui ſe voyoit à la merci d'une populace inſolente, diſſimula ſon reſſentiment, & pour lui plaire encore davantage fit faire des chaperons aux livrées de la Ville de Paris, s'en ſervit & en donna à tous les Officiers de ſa maiſon. Il fut

aussi obligé de dissimuler & même de se raccommoder avec le Roi de Navarre qui vint à Paris, & qui se fit encore donner quelques terres, parce qu'on ne lui avoit pas rendu ses places de Normandie. Il n'en demeura pas là, & le Dauphin se trouva empoisonné, les ongles & les cheveux lui tomberent, & il fut reduit à la derniere maigreur. L'Empereur son oncle lui envoya un Medecin Allemand qui le guerit en lui faisant au bras une ouverture par où s'écoulerent toutes les mauvaises humeurs de son corps, & qui l'avertit que quand cette ouverture se refermeroit, il n'avoit qu'à se préparer à la mort : il ne laissoit pas d'être tous les jours avec le Roi de Navarre & de lui faire bonne mine.

La même année mourut la Reine Jeanne de Boulogne que le Roi Jean encore Duc de Normandie avoit épousée en secondes noces. Elle étoit aussi de son coté veuve du Duc de Bourgogne, & en avoit eû un fils à qui elle laissa les Comtés de Boulogne & d'Auvergne dont elle étoit heritiere : sa sagesse & sa beauté l'avoient fait aimer du Roi, & aprés la bataille de Poitiers, voyant la France exposée aux VI.

guerres civiles & à la rage du Roi de Navarre, elle s'étoit retirée en Bourgogne dans les terres de son fils, qui jeune encore avoit besoin de Conseil pour se conduire dans des tems si difficiles : elle y avoit vêcu & y mourut dans une grande pieté.

La Reine Blanche veuve du Roi Philippe de Valois n'avoit pas eû une moins bonne conduite & n'avoit jamais pris le parti de son frere le Roi de Navarre, que pour tacher de le remettre dans son devoir : aussi le Dauphin avoit-il toujours eû pour elle beaucoup de consideration, il se souvenoit même qu'elle lui avoit été destinée, & lors que par la licence des guerres civiles les terres qu'on lui avoit assignées pour son douaire eurent été pillées, il lui fit donner cent mille écus pour son dédommagement.

Ext. de la Ch. des Comptes R. C.

VII. Cependant les Bourgeois de Paris triomphoient, Marcel étoit tout puissant dans le Conseil : le Roi de Navarre & la plupart des grans Seigneurs portoient les chaperons bleus, & ils avoient envoyé des Deputés à toutes les grosses villes du Royaume pour les prier de se joindre à eux dans

la

la vüe d'établir une Republique dont le Roi ſeroit le premier Bourgeois plus honoré que les autres, & moins autoriſé; mais elles refuſerent toutes d'entrer dans la ligue & demeurerent fidelles. Ce qui ſe paſſoit dans Paris ne donnoit point envie aux autres villes de faire de même, on n'entendoit parler que de vols, de querelles, d'aſſaſſinats, perſonne n'étoit en ſûreté dans ſa maiſon, & l'on y voyoit tous les jours ce qui ne manque jamais d'arriver dans les Royaumes où l'autorité n'eſt pas entre les mains d'un ſeul : chaque Bourgeois avec ſon épée faiſoit le brave, croyoit être le maitre & avoir droit de tout faire; un Etat ſi violent ne pouvoit pas durer, les François ſavoient par experience qu'ils n'avoient jamais été mieux gouvernés & plus heureux que quand leurs Princes avoient été abſolus, & le Dauphin voyoit bien que s'il ne prenoit bien-tôt une reſolution vigoureuſe, il ne ſe verroit jamais en état de travailler à la liberté du Roi ſon pere. Tous ſes Officiers l'abandonnoient l'un aprés l'autre & ne vouloient rien entreprendre pour ſon ſervice, parce qu'aprés les avoir engagés dans une affaire, il n'a-

voit ni la force ni le courage de les soutenir. Pour venir à bout de son dessein, il prit son tems que le Roi de Navarre étoit en Normandie, il alla au Parlement & s'y fit déclarer Regent du Royaume ; on ne parla plus dans les actes du nom du Roi ; & le Regent fit faire des Sceaux à son nom & les donna à Jean de Dormans son Chancelier du Duché de Normandie, il fit publier à cet effet l'Ordonnance suivante.

Cron. de Saint Denis.

Ext. de la Ch. des Comptes C. c. f. 197.

CHARLES ainé Fils du Roi & Regent le Royaume de France, Duc de Normandie & Dauphin de Viennois ; SÇAVOIR FAISONS, *que nous confiant à plein des sens, loyauté & diligence de nostre Amé & Feal Chancelier Messire* JEAN DE DORMANS : *Par deliberation eüe avec les gens de nostre grand Conseil, icelui nostre Chancelier avons ordené par ces presentes de grace especial & certaine science & autorité Royal dont nous usons, à faire le fait de la Chancelerie en nostre Nom, & comme Regent le Royaume de France aux gages de deux mille livres parisis par an, aux bourses, Registres & autres prouffits & droits qu'ont pris & accoutumé de prendre & avoir au tems passé les Chanceliers de France.* SI DONNONS *en Mandement à nos*

Amés & Feaux les Gens des Comptes & Tresoriers de Monsieur & de Nous, que lesdits gages & prouffits accoutumés à être à Chanceliers, ils fassent délivrer & bailler à Nostredict Chancelier. Donné à Saint Denis en France le 18. *Mars* 1357.

Dés que le Regent eut pris la resolution de se servir de toute son autorité, il vit bien qu'il avoit besoin de troupes, & que pour commencer à se faire obéir il faloit se faire craindre : l'argent lui manquoit, on l'avertit qu'il y avoit une somme considerable en dépôt chés un Huissier du Parlement, il l'envoya enlever pour les necessités de l'Etat & promit de le rendre fidellement ; c'étoit le prix de la terre de S. Valeri que Simon de Thouars vouloit retirer des mains de l'Archevêque de Sens, & par Arrêt du Parlement le prix de la terre avoit été mis en dépôt jusqu'à la décision du procés.

Ext. de la Ch. des Comptes C. e. f. 191.

Quelque tems aprés le Regent sortit de Paris, donna l'épée de Connêtable à Moreau de Fiennes & alla tenir les Etats de Picardie & de Champagne qui lui accorderent tout ce qu'ils purent & de bonne

grace; ces ſecours le mirent en état de lever des troupes, & il commença à faire peur aux Pariſiens, qui ſe doutoient bien qu'il vangeroit quand il pouroit la mort des Marêchaux de Champagne & de Normandie. Cela les obligea à appeller le Roi de Navarre qui leur promit ſa protection ſans pourtant vouloir ſe déclarer leur chef, il vouloit toujours paroitre neutre afin d'être recherché de tout le monde. Il alla même trouver le Regent à Clermont en Beauvoiſis: l'entrevüe ſe fit à cheval au milieu du marché; les deux Princes avoient chacun une bonne eſcorte, & quoiqu'ils ſe fiſſent beaucoup de complimens, ils ſe deffioient l'un de l'autre. D'abord le Roi de Navarre voulut parler en faveur des Pariſiens, mais le Regent l'interrompit & lui dit qu'il aimoit tendrement la Ville de Paris, qu'il y avoit un grand nombre de gens de bien & de Bourgeois fidelles, mais qu'il ſauroit bien punir les ſeditieux qui avoient maſſacré en ſa preſence les deux Marêchaux, & qu'enfin il s'étonnoit qu'aïant fait à ſon avenement à la Couronne de Navarre ſi bonne juſtice des revoltés, il condamnât en autrui ce qu'il avoit fait

lui-même. Le Roi de Navarre n'eut rien à dire & retourna à Paris, où l'on commença à se preparer à la guerre. Le Prevôt des Marchans Marcel qui se sentoit le plus coupable, ne perdit point de tems & fit achever les murailles de la ville depuis la Porte Saint Victor jusqu'à la riviere, l'autre coté depuis la Bastille jusqu'à la Porte Saint Honoré avoit été fait sous le Roi Philippe de Valois aprés la bataille de Cressi; & pour aigrir les choses davantage & empêcher tout accommodement, qu'il prevoyoit assés ne se pouvoir faire qu'aux dépens de sa tête, il obligea les Bourgeois à se saisir du Chateau du Louvre, qu'ils pillerent & dont ils amenerent le canon dans la place de Greve vis-à-vis de l'Hôtel de ville.

VIII.

1358.

Suppl. de Nang.

Hist. de Saintré Chap. 7.

Pendant que le Royaume étoit dans une si grande desolation, les grans Seigneurs & la Noblesse sembloient vouloir triompher des miseres publiques, & jamais le luxe & la molesse n'avoient été poussés si loin. Les jeunes gens avoient des pourpoints de soie, de damas, ou de satin cramoisi, des chausses d'écarlate sur lesquelles ils faisoient broder des devises

en l'honneur des perſonnes qu'ils aimoient, mais il y avoit toujours du myſtere, & il faloit ſavoir leurs intrigues pour entendre leurs deviſes. Ils portoient auſſi des robes ſelon les ſaiſons, l'été d'étofes legeres qu'ils faiſoient fourer de martre pour l'hiver. Ces robes avoient accoutumé d'être fort courtes, & ils les avoient fort allongées pour avoir meilleure grace. Leurs chaperons étoient de toile d'or chamarrés de perles & de diamans : ils portoient des perles aux oreilles, des coliers & des bracelets de diamans & de rubis, leurs chapeaux étoient couverts de plumes d'oiſeaux de differentes couleurs, & aprés avoir paſſé la journée à ſe parer & à ſe montrer dans les places publiques, ils paſſoient la nuit en jeux & en débauches : de ſi folles dépenſes les obligeant à rançonner les payſans de leurs terres, ils les depouilloient impitoyablement, & quand ces pauvres gens oſoient ſe plaindre ils ſe moquoient encore d'eux : ils diſoient qu'il faloit bien que *Jaque bon homme* payât tout. Mais enfin Dieu les punit en quelques Provinces du Royaume, où les payſans ſe revolterent contre eux, & en firent une horrible boucherie.

La revolte commença dans un village auprés de Beauvais : quelques paysans discourant de la misere du tems, en accuserent la Noblesse qui faisoit plus de dépense que jamais, pendant que le pauvre peuple étoit souvent reduit à manger des racines pour se nourir ; ils l'accusoient aussi d'abandonner le Roi, sans se mettre en peine de le délivrer, & s'échauffant ainsi dans leurs raisonnemens, la fureur les transporta tout d'un coup, & ils conclurent qu'il faloit exterminer tous les Gentils-hommes. Ils s'armerent dans le moment & prirent tout ce qui leur tomba sous la main, qui un levier, qui une fourche, qui une faux & courant au premier Chateau ils massacrerent le mari, la femme & les enfans. Les paysans des villages voisins grossirent la troupe, ils s'échaufferent dans le carnage, & s'animant les uns les autres, ils traiterent avec la même barbarie tous les Gentils-hommes qu'ils purent attraper. La Noblesse de Picardie, d'Artois & de Brie éprouva leur fureur pendant trois semaines ; dix ou douze mille de ces Jaques bon homme, car c'étoit le nom de guerre qu'ils avoient pris, s'approcherent de Paris &

tous les traineurs d'épée & coupe-jarets s'étant joints à eux, ils marcherent vers Meaux, où le Duc d'Orleans frere du Roi s'étoit retiré avec la Duchesse Dauphine & les principales Dames de la Cour. Gaston Phebus Comte de Foix s'y étoit jetté la veille avec quelque Cavalerie; il songea d'abord à se retrancher dans le marché dont la situation étoit assés avantageuse, mais quand il vit que toute cette armée n'étoit que de miserables la plûpart armés de fourches & de batons, il dedaigna leur attaque, fit ouvrir les portes de la ville, & se sentant animé & presque sûr de la victoire en la presence de tant de grandes Princesses, dont il avoit à défendre l'honneur & la vie, il fondit dessus & les eut bientôt mis en deroute: ses gens tuerent tout ce qui fit mine de se défendre, le Regent en battit aussi plusieurs troupes, & le Roi de Navarre aïant pris & fait mourir Guillaume Caillet l'un de leurs principaux chefs, ils furent entierement dissipés.

Ann. de Foix fol. 36.

IX. Dés que la Jaquerie ou revolte des paysans eut été assoupie par la mort de plus de vint mille de ces miserables, le Regent qui sous ce pretexte avoit levé des troupes,

tant

tant Françoises qu'étrangeres s'approcha de Paris avec une armée de trente mille hommes & se saisit de Charenton. Les Parisiens étonnés eurent recours aux soumissions & obligerent le Recteur de l'Université à aller trouver le Regent pour tacher de l'appaiser.

L'Université de Paris étoit alors en grande reputation, il y avoit plus de cinq cens ans que les Lettres y fleurissoient, soit qu'elles y eussent été établies par Charlemagne selon l'opinion commune, soit que peu de tems aprés sa mort, à l'imitation des Ecoles qu'Alcuin Abbé de Saint Martin avoit établies à Tours, on en eût fait autant dans plusieurs villes du Royaume. Les Ecoles de Paris étoient alors fort celebres, la capacité des Maitres & le grand nombre des Ecoliers avoient effaçé toutes les autres. Les Parisiens ne pouvoient pas se servir d'une intercession plus forte, le Regent étoit savant & faisoit grand cas des gens de Lettres: mais en cette occasion la politique prévalut, il répondit au Recteur qu'il pardonneroit à la ville, pourvû qu'on lui mît entre les mains les douze principaux chefs de la revolte. Le Recteur fit son

raport & proposa de s'abandonner à la clemence du Regent ; mais le Prevôt des Marchands jugeant bien qu'on ne l'épargneroit pas, s'y opposa fortement, & l'on ne songea plus de part & d'autre qu'à attaquer & à se défendre.

Quand le Regent vit que les voies de douceur étoient inutiles, il fit venir des troupes de tous cotés, s'approcha davantage de Paris & se saisit des passages, afin de couper les vivres à une ville, qui est bien-tôt affamée lorsqu'il n'y entre plus rien. Le Roi de Navarre que les Parisiens appellerent à leurs secours fut reçû dans la ville avec ses troupes & reconnu pour chef. Il fit deux ou trois sorties où il fut battu ; & comme il exposoit toujours les Bourgeois les premiers & qu'il étoit toujours malheureux, le peuple commença à le mepriser & même à se deffier de lui. Il s'en aperçût bien-tôt & se retira à Saint Denis avec une partie de ses troupes. Cela acheva de lui oter toute la confiance des Parisiens : ils passerent tout d'un coup de l'amour à la rage & massacrerent tout ce qu'ils trouverent de Navarrois & même d'Anglois, qui pour piller s'étoient joints à eux ;

La conjoncture étoit favorable au Regent s'il eût voulu attaquer la ville pendant ce desordre, mais il ne voulut pas confondre les innocens avec les coupables : il regardoit Paris comme son heritage qu'il ne vouloit pas ruiner, & se doutoit bien que des Bourgeois sans secours mettroient bientôt les armes bas & rentreroient dans le devoir. En effet la Reine Jeanne, le Legat du Pape & l'Evêque de Paris l'allerent trouver pour remettre la ville à sa volonté.

Cependant le Prevôt des Marchands Marcel, l'Echevin Ronsac & quelques-uns des plus seditieux voyant bien que le peuple les alloit abandonner & qu'ils alloient être punis de leurs crimes, se resolurent à ne plus rien menager : ils manderent aux Anglois & aux Navarrois qui battoient la campagne du coté de la Brie, qu'ils s'approchassent de la ville, qu'on livreroit aux uns la Porte Saint Antoine, & aux autres la Porte Saint Honoré : que dés qu'ils seroient dans la ville, tous les bons Bourgeois amis de la liberté se joindroient à eux, & qu'ils auroient bon marché des autres, qui surpris & desarmés leur abandonneroient volontiers leurs richesses immenses, pourvû

qu'on épargnât leur vie & l'honneur de leurs femmes.

Suppl. de Nang. Bellef.

La nuit que cette horrible entreprise devoit s'executer étoit arrivée, & le Prevôt Marcel qui avoit les clefs de la ville étoit prêt d'ouvrir aux Anglois la Porte Saint Antoine, lorsque Jean Maillard Bourgeois fidelle aïant été averti de tout, l'attaqua au milieu de ses gens & lui fendit la tête d'un coup de hache. La mort du chef écarta ses partisans, Maillard monta à cheval, déploya une banniere semée de fleurs de lis d'or & cria *Montjoie Saint Denis*; à ce cri que les François avoient accoutumé d'entendre dans les combats, quantité de Bourgeois se rassemblerent au tour de lui; sa troupe grossit en un moment, & même la plupart des conjurés s'y joignirent & furent les premiers à crier : *Vive le Regent*. Maillard marcha aussi tôt vers la Porte Saint Honoré & dissipa une autre troupe de conjurés qui vouloient l'ouvrir aux ennemis ; le lendemain il fit couper le col à Ronsac Echevin & à quelques autres factieux, & deux Conseillers du Parlement furent deputés de la part de la ville au Regent pour le prier d'y revenir & de pardon-

net à un grand peuple, qui sans raisonner avoit suivi les guides trompeurs qui le conduisoient : le Regent qui étoit satisfait par la mort des principaux coupables, accorda à la ville une amnistie generale & y fit son entrée le 4. d'Aoust suivi du Marêchal d'Andrehan qui étoit depuis peu revenu d'Angleterre, où il avoit toujours éte prisonnier depuis la bataille de Poitiers. Jamais peuple ne montra tant de joie que fit celui de Paris en revoyant son Prince legitime : ce n'étoit qu'acclamations continuelles, on fit des feux de joie par toute la Ville, les marchez se tinrent à l'ordinaire dés le lendemain, les boutiques furent ouvertes & tout parut tranquille. Le Regent alla loger au Louvre, où l'on reporta fidellement presque tout ce qui avoit été enlevé pendant la sedition.

Quelque tems aprés le Regent alla assiéger Melun, dont la garnison composée d'Anglois & de Navarrois, faisoit tous les jours des courses jusqu'aux portes de Paris. La Reine de Navarre s'y étoit enfermée, & le Basque de Mareuil en étoit Gouverneur. Le Regent n'avoit pas le tems de faire un siége dans les formes, il ordonna

Hist. de Bertrand du Guesclin. p. 79.

que chacun ſe fournît d'échelle pour donner le lendemain un aſſaut general, ſes ordres furent executez : la foibleſſe qui lui reſtoit encore de ſa derniere maladie l'empêcha de combattre de la main, mais il voulut au moins être témoin du courage de ſes ſoldats, & ſe mit ſur une hauteur, d'où il pouvoit obſerver l'attaque. Elle ſe fit à la pointe du jour, & les aſſiégez animez par la preſence de la Reine de Navarre ſe défendirent en deſeſperez. L'aſſaut avoit déja duré pluſieurs heures ſans que l'ardeur des ſoldats ſe fût ralentie, lorſque le Regent vit un Chevalier s'avancer fierement vers la muraille, y poſer ſon échelle, & ſe couvrant de ſon écu monter aux ennemis à travers les fléches, les pierres & les huilles bouillantes. Il lui vit faire de ſi grands efforts, qu'il voulut ſavoir le nom d'un ſi brave homme pour lui donner une recompenſe proportionnée à ſon courage; on lui dit que c'étoit un Chevalier Breton nommé Bertrand du Gueſclin ; ce nom déja fameux dans les guerres de Bretagne redoubla l'attention du Regent, mais un moment aprés il vit le Chevalier tomber du haut de ſon échelle preſque accablé

ſous une grêle de pierres, il envoya auſſitôt à ſon ſecours; on le trouva bleſſé en pluſieurs endroits, on le porta dans la tente du Maréchal de Normandie, le Regent le fit panſer par ſes Chirurgiens, & dans la ſuite il le retint à ſon ſervice, & lui donna le gouvernement de Pontorſon avec de bons appointemens. Le lendemain les aſſiégez qui avoient perdu beaucoup de monde à l'aſſaut capitulerent, la Reine de Navarre ſortit de la Ville, & les troupes du Regent y entrerent.

Le Roi de Navarre voyoit par là tous ſes grans projets évanouis, il apprenoit que le Regent ſe fortifioit tous les jours, & que l'exemple de la ville de Paris avoit fait rentrer dans le devoir les Villes les plus conſiderables du Royaume; mais au lieu d'y rentrer lui-même, il s'irritoit contre la fortune, & par les conſeils du Prince Philippe ſon frere encore plus méchant que lui, il reſolut de lever le maſque tout à fait, & de faire la guerre ſans plus rien menager; il l'envoya déclarer au Regent, pilla S. Denis, & reprit Melun, tandis que ſon frere faiſoit des courſes du coté de Mante & de Meulan.

Bertrand du Guesclin avoit surpris Mante depuis peu : il avoit fait prendre des habits de vigneron à cinquante de ses soldats, qui s'étant saisis d'une porte sans que les habitans se défiassent d'eux, avoient donné le tems au reste des troupes d'arriver & de se rendre maîtres de la Ville. Meulan lui avoit couté plus de peine & de tems, & la garnison de Navarrois qui étoit dedans, ne s'etoit renduë qu'aprés que la principale tour avoit été renversée. Du Guesclin l'avoit faite miner ; ses mineurs aprés avoir creusé sous les bâtimens de la tour les soutinrent d'abord par de grandes pieces de bois bien enduittes de poix & d'autres matieres combustibles, & le feu qu'ils y mirent ensuite, aïant brulé les bois, la tour se trouva tout d'un coup en l'air & s'écroula. Ces deux Villes étoient importantes & couvroient Paris. Les Parisiens ne laisserent pas d'être incommodez des courses du Prince Philippe de Navarre, & ne sachant comment s'en vanger, ils allerent en foule au Palais, où le Chancelier de Navarre étoit prisonnier, le prirent, le dépouillerent, le trainerent tout nud par les ruës, & enfin le jetterent dans la riviere.

Hist. de Bertrand du Guesclin. p. 91.

Ce

Ce n'étoit pas ſeulement aux environs de Paris qu'on faiſoit la guerre, la Normandie, la Champagne & la Picardie étoient pleines de Navarrois ou de gens qui en prenoient le nom pour piller impunément. Pequigni Gouverneur d'Artois étoit plus attaché que jamais au ſervice du Roi de Navarre, il avoit gagné quelques Bourgeois d'Amiens qui devoient lui ouvrir une porte: il s'y rendit à l'heure marquée, & entra dans la Ville, mais il n'en fut pas maître pour cela: les Bourgeois, qui dans ces tems de guerres civiles étoient tous armez & aguerris, ſe barricaderent dans les ruës & ſe défendirent avec grand courage, ils euſſent pourtant été forcez par des troupes réglées qui les pouſſoient pied à pied, ſi le Connétable de Fiennes n'étoit venu à leur ſecours: il étoit en garniſon à Corbie, & avoit été averti de l'entrepriſe de Pequigni, il marcha toute la nuit avec toutes les troupes qu'il put ramaſſer, chargea les Navarrois déja fatiguez de la reſiſtance des Bourgeois d'Amiens, & les défit à plate couture. L'Evêque de Laon qui avoit trop offenſé le Regent pour ſe raccommo-

der avec lui, voulut dans le même tems livrer sa Ville aux Navarrois; mais sa trahison aïant été découverte, il se retira auprés du Roi de Navarre.

La France ainsi divisée n'étoit gueres en état de resister aux étrangers, & cependant la tréve avec l'Angleterre étoit expirée, & le Roi Edouard avoit fait de grans preparatifs pour recommencer la guerre; cela obligea le Roi Jean, qui d'un autre coté s'ennuyoit d'être en prison, à faire la paix & à promettre au Roi d'Angleterre de lui ceder en toute souveraineté les Duchez de Normandie & de Guienne, la Zaintonge, le Poitou, l'Anjou, le Maine, la Touraine, le Perigord, le Limousin & le Comté de Ponthieu avec les villes de Calais, de Guines, & de Boulogne. Il promit encore quatre millions d'écus d'or fin de la monnoie du Roi Philippe de Valois, & s'obligea de faire livrer aux Anglois les places de Rouen, de Caën, de Vernon, du Pont de l'Arche & de la Rochelle, avant qu'on le mît en liberté, de permettre au Duc de Bretagne de prêter foi & hommage au Roi d'Angleterre, & de donner dix grans Sei-

gneurs en otage pour l'entiere execution du traité. Il signa tous ces articles, tant il avoit envie de revoir la France, & chargea l'Archevêque de Sens, & les Comtes de Tancarville & de Dammartin de les porter à Paris pour les faire ratifier par les Etats Generaux. Le Regent les fit assembler, on fit la lecture du traité, & tout d'une voix on le rejetta comme injurieux à la nation Françoise, tous les députez protestant qu'il falloit faire une bonne guerre & obliger par là les Anglois à se reduire à des conditions raisonnables. Il arriva aussi que le Roi de Navarre dans le tems qu'il étoit le plus animé contre le Regent, rentra tout d'un coup en lui même & fit la paix de bonne foi : l'injustice du Roi d'Angleterre qui vouloit démembrer le Royaume de France, le piqua : il crut d'ailleurs qu'Edouard ne lui pardonneroit jamais d'avoir dit dans sa harangue aux Parisiens, qu'il n'avoit aucun droit à la Couronne, & fit son accommodement par l'entremise du Cardinal d'Urgel, se contentant des places qui lui appartenoient legitimement & de l'amnistie pour tous ceux qui avoient suivi son

parti. Philippe de Navarre qui étoit encore plus méchant & plus ambitieux que lui, disoit qu'on avoit ensorcelé son frere : il ne voulut point être compris dans le traité, & se retira à Saint Sauveur-le-Vicomte en basse Normandie, où les Anglois avoient garnison.

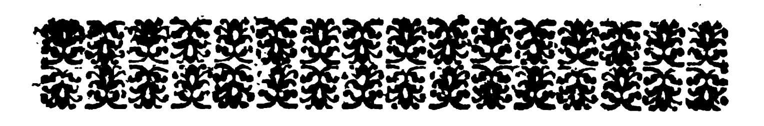
Dés que le Roi de Navarre eut signé la paix à Vernon, il alla à Melun pour voir la Reine sa femme & les deux Reines de France dont l'une étoit sa tante & l'autre sa sœur : elles s'y étoient retirées depuis quelque tems, y croyant être plus en repos & plus en sureté qu'à Paris, où le peuple ne gardoit pas toujours le respect, qu'il devoit à leur dignité, & à leur vertu.

Il vint ensuite à Paris voir le Regent, & parut se reconcilier sincerement avec lui ; mais il n'osa y amener l'Evêque de Laon qui étoit en horreur à tout le monde, chacun le regardant comme l'auteur des guerres civiles. On voyoit tous les jours les deux Princes ensemble, & le Regent qui étoit de bon naturel, étoit tout prêt à rendre sa confiance au Roi de Navarre : ce qui

obligea le Roi Jean, quand il le sût, à s'écrier plus d'une fois : *Ha beau fils, beau fils, tu te fies au Navarrois, qui en meneroit au marché cent tels que toi.*

Ann. de France.
Cron. de S. Denis.

Fin du II. Livre du Roi Jean.



SOMMAIRE
DU
TROISIÉME LIVRE.

I. *LE Roi d'Angleterre entre en Champagne avec une grande armée : aßiége Reims : leve le siége, & se vient camper à deux lieuës de Paris.* II. *Le Regent fait proposer la paix au Roi d'Angleterre, qui aprés l'avoir refusée avec fierté, nomme tout d'un coup des Plenipotentiaires.* III. *Le traité se fait à Bretigni, Articles du traité.* IV. *Le Roi Iean est amené à Calais pour commencer l'execution du traité. La paix y est publiée, les otages livrez aux Anglois.* V. *Les deux Rois se separent : Edouard repasse en Angleterre : Iean revient à Paris.* VI. *Difficultez dans l'execution du traité. Guerre des Tard-venus.* VII. *Mort du Duc de*

Bourgogne : le Duché de Bourgogne reüni à la Couronne. VIII. *Le Roi défend les duels & les guerres particulieres : il donne le Duché de Bourgogne en appanage au Prince Philippe son quatriéme fils.* IX. *Il va à Avignon : mort du Pape Innocent VI. Election d'Urbain V. Le Roi prend la Croix, & est déclaré Generalissime de l'armée Chrêtienne contre les Infidelles.* X. *Le Roi contre l'avis de son Conseil retourne en Angleterre, & y meurt. Ses bonnes & ses mauvaises qualitez.*

HISTOIRE



HISTOIRE DU ROI JEAN.

LIVRE TROISIE'ME.

LE Roi d'Angleterre aïant sû que les Etats Generaux du Royaume de France n'avoient pas voulu ratifier le traité qu'il avoit fait avec le Roi Jean, se prepara à la guerre, & resserra son prisonnier dans la I. 1359.

tour de Londres, ne lui donnant plus aucune liberté, afin que ses sujets eussent pitié de l'état où il étoit, & accordassent tout ce qu'on leur demandoit pour l'en délivrer. Il envoya lever des troupes en Flandre & en Allemagne, fit équiper une grande flotte, amassa de tous cotez des armes, & des vivres, fit fondre de l'artillerie, & donna ordre à toute la Noblesse de son Royaume de se trouver à certain jour à Douvre pour passer en France, dont ses victoires précedentes lui faisoient regarder la conquête comme une chose possible.

1359. Ce fut la veille de la Toussaints qu'il aborda à Calais avec la plus belle armée qui fût jamais sortie d'Angleterre. Il n'avoit pu partir plutôt, & avoit envoyé devant le Duc de Lancastre avec quelques troupes se joindre aux Princes de la basse Allemagne ses alliez, qui l'attendoient à Calais depuis trois mois, & qui s'impatientoient de ne point entrer en action. Lancastre les mena piller les environs de Saint Omer, de Bethune, d'Arras & de Perone, n'osant & ne voulant pas s'attacher à des siéges de places, qui les auroient arrêté long-tems.

Quand toutes les troupes d'Angleterre

eurent débarqué, & se furent un peu rafraichies, Edouard en entrant dans le Païs ennemi, les disposa en ordre de bataille. Le Comte de la Marche Connétable d'Angleterre menoit l'avantgarde composée de mille Archers, & de cinq cens Chevaliers suivis chacun de vint ou trente Ecuyers: le Roi venoit ensuite accompagné de cinq mille Archers & de trois mille hommes d'armes: l'artillerie & les bagages suivoient, qui faisoient plus de huit mille charettes chargées de bleds, de moulins à bras, de chairs salées & d'autres provisions absolument necessaires dans un Païs ruiné par la guerre, & qui n'avoit point été labouré depuis trois ou quatre ans. Les Pionniers marchoient devant les charettes pour accommoder les chemins: enfin à la queuë de tout étoit le Prince de Galles accompagné des Princes Leonnel, Jean & Edmond ses freres, qui faisoient briller dans leurs yeux l'ardeur d'apprendre la guerre sous un si grand maître. Il commandoit deux mille hommes d'armes & quatre mille Archers: les Historiens ne marquent point le nombre des simples Fantassins, dont on ne faisoit pas grand cas en ce tems-là.

Le Regent qui étoit informé par ses espions de ces grands preparatifs, vit bien qu'il ne mettroit jamais sur pied une armée capable de tenir tête au Roi d'Angleterre, outre que la memoire encore fraiche des malheureuses journées de Cressi & de Poitiers ôtoit aux François l'envie de donner des batailles : il prit le parti de bien munir ses places de troupes & de vivres, & d'y mettre des Gouverneurs habiles & fidelles, laissant la campagne libre aux Anglois, dont la prodigieuse armée manquant de fourages, se détruiroit d'elle même. Il fit entrer le Connétable de Fiennes dans Amiens, le Comte de Saint Paul dans Arras, Renti dans Bapaume, & Baudoin Dannequin grand Maître des Arbalétriers dans Saint Quentin. Il envoya en même tems sa flotte sur les côtes d'Angleterre pour faire diversion : les Normans y mirent pied à terre, & prirent d'assaut la ville de Winkelsei, où ils firent de grandes cruautez.

Cependant le Roi d'Angleterre s'avançoit avec autant de diligence qu'une si grosse armée le pouvoit permettre : il passa auprés de Bapaume, traversa tout l'Artois,

& vint dans le Cambresis faire reposer ses troupes, que l'hiver, les pluies & les mauvais chemins avoient déja fort fatiguées: il n'y demeura que quelques jours, & vint mettre le siége devant Reims. Il en avoit formé le dessein avant que de partir d'Angleterre dans la pensée de s'y faire sacrer avec la sainte Ampoule qui avoit servi au batême de Clovis, persuadé qu'aprés cela les François ne feroient plus aucune difficulté de le reconnoître pour leur Roi: mais il trouva la Ville en état de soutenir un long siége, l'Archevêque Jean de Craon étoit homme de resolution; & avoit de bonnes troupes; les Anglois furent cinq ou six semaines devant la place, & ne l'attaquerent que mollement: la saison déja fort avancée faisoit mourir tous les chevaux, & les soldats ne songeoient qu'à piller le Païs pour subsister.

Au commencement de l'année 1360. Edouard leva le siége de Reims, qui n'avoit été proprement qu'un blocus, passa par Châalons, cotoya Bar sur Aube & Troie, & vint à Tonnere qu'il prit d'assaut. C'étoit plutôt un voyage de plaisir qu'une guerre, il ne trouvoit aucune resistance 1360.

parce qu'il n'attaquoit pas les grosses Villes : il avoit à sa suite des chiens & des oiseaux, & pendant que ses troupes pilloient les Villages, il chassoit toute la journée aussi tranquillement qu'il eût pu faire aux portes de Londres. Le Duc de Bourgogne lui envoya deux cens mille francs pour racheter son Païs du pillage. Enfin las de voyager, & voyant bien que son armée déperissoit ou par les fatigues de la saison, ou parce que le soldat riche désertoit, il prit le chemin de Paris, & se vint camper au Bourg la Reine.

II. Le Regent étoit dans Paris avec tout ce qu'il avoit pu ramasser de troupes, & quoique le Roi d'Angleterre l'envoyât défier par un Herault & lui demander la bataille, il se tint sagement derriere ses murailles, sachant bien qu'on ne l'y forceroit pas.

D'autre coté le Roi de Navarre toujours infidelle, toujours le même avoit recommencé la guerre, & s'étoit saisi de quelques places en Normandie, & à son exemple plusieurs grans Seigneurs s'étoient cantonnez dans les Provinces, chacun voulant profiter du desordre general. Le Regent se voyoit hors d'état d'y apporter au-

cun remede. Il n'avoit point d'argent, personne ne vouloit contribuer, chacun croyoit avoir besoin du sien, & le gardoit : les Ecclesiastiques qui jusques-là avoient fait de grans efforts, étoient à bout, les Eglises avoient été abbatuës en bien des endroits, les Abbayes brulées, & si les Gentils-hommes quittoient de tems en tems leurs maisons pour venir au secours de leur Prince, ils ne pouvoient pas être long-tems en campagne faute d'argent, & étoient obligez à retourner chez eux, où leurs femmes & leurs enfans les appelloient pour les défendre contre la violence du soldat.

Toutes ces considerations obligeoient le Regent à souhaitter la paix, & dés que l'Abbé de Cluni & le General des Jacobins alors Legats du Pape eurent fait consentir le Roi d'Angleterre à une conference, le Regent donna plein pouvoir de traiter au Connétable de Fiennes, à Guillaume de Montaigu Chancelier de France, & à Pierre le Maingre dit Boucicaut Maréchal de France, qui s'assemblerent pour cela avec le Duc de Lancastre, les Comtes de Northamton, & de Warvic, Jean Chandos,

& Jean de Mauni Plenipotentiaires d'Angleterre. Ils ne purent jamais convenir de rien, les Anglois demandant trop, & les François ne voulant pas donner assez. Le Roi d'Angleterre qui avoit parcouru la France, & l'avoit pillée sans que personne osât se presenter devant lui, se croyoit en état de donner la loi: il l'avoit donnée depuis peu au Roi d'Ecosse son prisonnier, & ne l'avoit mis en liberté qu'à condition de lui prêter foi & hommage pour le Royaume d'Ecosse, & de lui payer cinq cens mille Nobles d'Angleterre pour sa rançon: l'état heureux de ses affaires, & la foiblesse de ses ennemis lui persuadoit qu'il étoit en droit & en pouvoir d'imposer au Roi de France des conditions aussi dures. Il se voyoit aux portes de Paris avec une grande armée accoutumée à vaincre: les Païsans s'étoient retirez dans les grosses Villes, qui commençoient à souffrir, & à murmurer: les peuples demandoient la paix à quelque prix que ce fût, il le savoit, & s'imaginoit que toutes les Villes par desespoir & par necessité lui ouvriroient bientôt les portes, & se soumettroient à un Prince, qui pouvoit dans un

moment

moment rétablir par tout la tranquilité & l'abondance. Ses quatre enfans dans la plus vive jeunesse avides de gloire, ne demandoient que les occasions d'en acquerir, & tous ses Capitaines ne pouvant faire fortune que dans la guerre, le flatoient de la conquête du plus beau Royaume de l'Europe. Il n'y avoit que le Duc de Lancastre son cousin qui lui conseilloit de faire la paix: il lui representoit que la fortune est inconstante, que ses soldats avoient toujours vaincu, mais qu'ils n'étoient pas invincibles, qu'il l'avoit éprouvé devant Reims: que si les François sembloient avoir perdu leur ancien courage, il leur reviendroit au premier bon succez, & que quand il n'auroit rien à craindre de leurs épées, la peste pouvoit ruiner en peu de tems la plus belle armée du monde: qu'il se voyoit au milieu de la France, au milieu d'un monde d'ennemis, qui étonnez du bruit de son nom, sembloient immobiles aux malheurs de leur patrie: qu'il n'attendît pas, que le desespoir les réveillât, & leur fît sentir leurs forces, qui étoient encore plus grandes que les siennes. *Fr. 1. vol.*

De si sages conseils ne firent aucune im-

pression sur l'esprit indomptable du Roi d'Angleterre : il persista dans ses prétensions chimeriques, & ne trouvant plus à faire subsister son armée auprés de Paris, dont il avoit ruiné tous les environs, il prit le chemin de Montleheri & de Chartres, resolu d'aller passer l'été dans les Provinces le long de la Loire, où il remettroit ses troupes de toutes les fatigues passées. Il étoit campé dans une grande campagne à la vuë de Chartres, lorsqu'il s'éleva tout d'un coup un orage épouvantable, le tonnere, les vents & la grêle se firent entendre d'une maniere effroyable, & tous les Anglois crurent être arrivez au dernier moment de leur vie ; les tentes furent abbatuës, les hommes & les chevaux tuez. Edouard au milieu de la desolation publique crut sentir la main de Dieu appesantie sur lui, & se reconnoissant coupable de toutes les miseres qui affligeoient la France, puisqu'il lui pouvoit donner la paix, & qu'il ne le faisoit pas, il se tourna vers l'Eglise de Nôtre-Dame de Chartres, dont il voyoit les clochers, & promit à Dieu en adressant sa priere à la sainte Vierge de se rendre aux propositions raisonnables que

Fr. 1. v. f. 109.

le Regent lui avoit fait faire. Aussi-tôt l'orage cessa, on vit le soleil, & tout parut aussi tranquille que le jour d'auparavant.

Le Roi d'Angleterre manda aux Legats du Pape qu'il alloit envoyer ses Plenipotentiaires à Bretigni petit village à une lieuë de Chartres, & que le Regent y pouvoit envoyer les siens. Ils ne furent pas long-tems à s'y rendre, & le premier jour de Mai ils commencerent leurs conferences qu'ils acheverent le 8. Les Plenipotentiaires de France étoient l'Evêque de Beauvais, le Comte de Tancarville, le Marêchal de Boucicaut, les deux freres de Montmorenci, le premier President du Parlement, deux Chanoines de Notre-Dame de Paris & Jean Maillard Bourgeois de Paris qui étoit devenu fameux depuis qu'il avoit sauvé la ville, en tuant le Prevôt des Marchans Marcel. Le Roi d'Angleterre y avoit envoyé le Duc de Lancastre, les Comtes de Northamton, de Warvich & de Suffolk, le Captal de Buch, Jean Chandos & Gautier de Mauni, qui pendant toute la guerre s'étoient fort distingués. Le traitté se fit au nom des deux fils ainés des deux Rois; le Dauphin Regent du Royau- 1360.

me avoit toute l'autorité pendant la prison du Roi son pere, & le Roi d'Angleterre voulut faire honneur au Prince de Galles, dont les services meritoient bien cette distinction, puisqu'aïant gaigné la bataille où le Roi Jean avoit été pris prisonnier, il sembloit assés juste qu'il reglât les conditions de sa liberté.

III. Les principaux articles du traitté furent *que le Roi d'Angleterre & ses successeurs auroient en toute Souveraineté le Poitou avec les fiefs de Thouars & la Terre de Belleville, la Zaintonge, l'Angoumois, l'Agenois, le Perigord, le Limousin, le Rovergue, le Querci, la Ville de la Rochelle, & toute la Guienne, dont les Seigneurs particuliers, comme les Comtes de Foix, d'Armagnac & de l'Isle, seroient tenus de lui faire hommage : qu'il auroit en Picardie les Comtés de Ponthieu & de Guines avec la Ville de Boulogne : que le Roi Jean lui cederoit aussi à perpetuité la Ville de Calais & son territoire, & que pour sa rançon il payeroit trois millions d'écus, les deux écus passant pour un Noble d'Angleterre, sçavoir six cens mille à Calais dans quatre mois & quatre cens mille par an jusqu'à l'entier payement, moyennant quoi le Roi d'Angleterre renonceroit à toutes ses pretensions sur la France : que les deux Rois*

Traité de Bretigni MS. du Roi.

joindroient leurs offices pour accommoder les Comtes de Blois & de Montfort, qui disputoient depuis si long-tems le Duché de Bretagne, sans toutesfois les secourir d'hommes ni d'argent : que le Comte de Montfort rentreroit en possession de toutes les terres qu'on lui avoit confisquée, en France, & qu'il feroit hommage au Roi Jean du Comté de Montfort, de Nevers, de Retel & d'Aveines : que le Roi d'Angleterre pouroit disposer pour cette fois seulement des biens de Geoffroi de Harcour en faveur de qui il lui plairoit : que le Roi Jean renonceroit à l'alliance du Roi d'Ecosse, & le Roi d'Angleterre à celle des Flamans : que le Pape & le College des Cardinaux confirmeroient le traitté : que tous les Pairs de France donneroient chacun en particulier un écrit signé d'eux & scellé de leurs sceaux, par lequel ils promettroient & jureroient de le faire executer autant qu'il seroit en leur pouvoir : qu'on donneroit de part & d'autre une amnistie generale : que le Roi de Navarre & le Prince Philippe son frere y seroient compris, & que pour sureté de l'execution, le Roi Jean donneroit quarante otages, dont les deux Rois conviendroient à leur entrevüe à Calais, d'où le Roi ne pouroit partir & rentrer dans son Royaume, que les Anglois ne fussent en possession du Comté de Guines & de la Rochelle & qu'ils n'eussent touché les six cens mille écus.

1360. Le Regent signa & ratifia le traitté à Paris le 10. Mai & jura sur l'Evangile & devant le precieux corps de notre Seigneur de l'executer en toutes ses parties, le Roi d'Angleterre y envoya six Chevaliers pour en être témoins : le Prince de Galles le jura aussi à Louviers en Normandie le 16. du même mois, & en donna un acte en bonne forme, qui commence par ces mots, *Edouard ainé fils au noble Roi de France & d'Angleterre, Prince de Galles, Duc de Cornouailles & Comte de Cestres, &c.* Et dans la suite les Pairs de France donnerent chacun leur écrit, ainsi qu'il paroit par celui de l'Evêque de Chaalons qui est en Latin, & que j'ai traduit mot à mot.

Traité de Bretigny M S. du Roi

A Tous ceux qui ces presentes Lettres verront, Archambaut par la misericorde de Dieu Evêque de Chaalons : SALUT *en notre Seigneur. Que tous ceux qui verront le present écrit sachent que nous sommes prêts à garder le traité de paix fait entre le Roi de France notre Seigneur & le Roi d'Angleterre : nous jurons de bonne foi que nous le garderons & le ferons garder par nos sujets autant qu'il sera en notre pouvoir à l'égard de tous ceux qui y ont ou y peuvent avoir interest. En té-*

moin de quoi nous avons fait apposer notre grand Sceau aux presentes Lettres. Donné en notre maison de Sarri le dernier jour de Mars 1361.

Dés que le traitté eut été signé, on publia une treve jusqu'à ce qu'il eut été ratifié par les deux Rois, & tous actes d'hostilité cesserent de part & d'autre. Aussi-tôt le Roi d'Angleterre reprit le chemin de Calais, d'où il repassa à Londres. Il commença à executer le traitté & fit savoir au Roi Jean qu'il pouvoit se disposer à retourner en France. Ce Prince qui savoit la misere du Royaume, & qui craignoit que faute d'argent les Anglois ne le retinssent à Calais, écrivit aussi-tôt la Lettre qui suit. IV.

DE PAR LE ROI.

LES Gens de notre Chambre des Comptes à Paris. Pour ce que toujours avés dit, si comme nous avons entendu que vous estiés desirans de notre délivrance & de notre revenüe en notre Royaume; Savoir vous faisons que aprés notre départ de Londres, & que notre frere le Roi d'Angleterre & notre sœur la Royne nous ont grandement honorés, & notre Neveu le Prince nous a tenu compagine & tiendra jusques à Douvres, & *Ext. de la Ch. des Comptes. C. D.*

nous partons aujourd'hui de Cantorberie & entendons être à Calais Lundi prochain ou Mardi au plus tard, si ne tiendra que au payement de la somme que vous savés que nous devons payer, avant que de nous en aller délivrés à plain; pourquoi nous vous mandons & prions que vous nous montrés de faict en ce cas le desir que vous disiés avoir de notre revenüe en pourchassant le plus diligemment que vous pourés de toutes parties le subside que nous ont promis des bonnes Villes, qu'il nous soit envoyé par leurs mains, afin qu'il ne soit converti à autre paye qu'à notre délivrance, car à ce fait de necessité prouverons nous nos vrais amis. Donné à Cantorberie le 5. Juillet 1360.

Le Roi partit le même jour de Cantorberi & arriva à Calais le 8. Juillet. Il n'y trouva aucune nouvelle du Regent, & aïant peur qu'on ne l'y laissât long-tems, il écrivit dés le lendemain la Lettre suivante.

DE PAR LE ROI.

Ext. de la Ch. des Comptes C. D.

LES Gens de la Chambre de nos Comptes, Nous vous avons plusieurs fois mandé, écrit & prié que vous mettés tant de peine & diligence que vous saurés & pourés pour notre necessité, que

que vous savés si grande à notre délivrance, & encores ce vous écrivons & vous en prions, car sachés que nous sommes venus à Calais le 7. jour de ce mois de Juillet, & ne tendra notre plaine délivrance pour nous en aller, fors que au payement de six cent mille écus, dont autrefois vous avons écrit. Item envoyés-nous tantôt en un rolet les noms des Villes, & à quelles sommes elles sont imposées & des persones singulieres, & les sommes de ceux qui singulierement nous font prêt à notre besoin, & avec ce nous rescrivés ce que bon vous semblera à rescrire sans aucun delay. Donné à Calais le 9. jour de Juillet 1360.

Dés que la nouvelle vint à Paris, que le Roi étoit arrivé à Calais, le Regent alla à Boulogne pour tâcher de le revoir aprés une si longue captivité. On trouva des moyens pour cela, le Regent passa à Calais, & les deux enfans cadets du Roi d'Angleterre demeurerent à Boulogne en ôtage; trois mois s'écoulerent avant qu'Edouard pût venir à Calais pour donner la derniere main au traité de paix. Le Roi pendant ce tems-là donnoit ordre autant qu'il pouvoit aux affaires les plus pressées, & comme le Prince Louis son second fils s'étoit offert de bonne grace à demeurer

Ext. de la Ch. des Comptes C. c. f. 254.

en ôtage en Angleterre jusqu'à l'entiere execution de la paix, il voulut l'en recompenser, & lui donna en appanage le Comté d'Anjou & celui du Mans, aux conditions ordinaires de reünion à la Couronne au défaut d'enfans mâles. Enfin aprés s'être long-tems fait attendre, le Roi d'Angleterre arriva à Calais au commencement du mois d'Octobre. Les deux Rois ratifierent le traité fait par leurs enfans, & le jurerent sur l'Evangile, & devant le S. Sacrement: ils allerent à la Messe ensemble, & n'allerent point à l'offrande par déference l'un pour l'autre; & quand on leur apporta la paix à baiser, aprés s'être fait de mutuelles civilitez au lieu de baiser la paix ils s'embrasserent tendrement. Aussitôt les Herauts de France & ceux d'Angleterre publierent la paix entre les deux nations, & l'on donna de part & d'autre de grandes marques de réjouissance. Le même soir le Roi d'Angleterre donna à souper au Roi de France, qui fut servi à table par les Princes d'Angleterre.

1360. Le lendemain vint-septiéme Octobre on paya aux Anglois six cens mille écus, qui dans la misere publique n'avoient pas été

amassez sans peine : il avoit falu pour cela sacrifier la Princesse Isabelle fille du Roi à Jean Galeas premier Duc de Milan, qui donna une partie de cet argent pour épouser une fille de la Maison de France, sachant bien que dans un autre tems il n'étoit ni d'assez bonne Maison, ni assez bien établi dans son nouvel Etat pour aspirer à une si grande alliance. On ne laissa pas de donner à la Princesse pour sa dot le Comté de Vertus en Champagne.

On convint en même tems des ôtages, qui furent Louis Duc d'Anjou, & Jean Comte de Poitiers enfans du Roi, le Duc d'Orleans son frere, le Duc de Bourbon grand Chambrier de France, le Comte d'Alençon, & le Comte d'Etampe Princes du sang, les Comtes de Blois, de Saint Paul, de Harcour, de Valentinois, de Forez, de Vandôme & de Vantadour, le Dauphin d'Auvergne, & les Sires de Montmorenci, de Saint Venant, de Hangest, de Craon, de Ligni, de Garancieres, & de Coussi. Le Roi d'Angleterre voulut avoir encore quatre Bourgeois de Paris & deux Bourgeois de chacune des villes de Rouen, Reims, Caën, Compiegne, Chartres,

Bourges, Orleans, Tours, Lion, Toulouſe, Troies, Chaalons, Amiens, Beauvais, Arras, Tournai, Saint Omer, l'Iſle, & Douai, afin que toutes les groſſes Villes du Royaume fuſſent engagées à preſſer le Roi d'executer le traité de paix. Le Roi ne voulut jamais donner pour otage le Prince Philippe le dernier de ſes enfans, qui ſeul ne l'avoit point abandonné à la bataille de Poitiers, le compagnon & l'unique conſolation de ſa captivité; il l'aima juſqu'à la mort avec la tendreſſe qu'il meritoit, & lui donna la Touraine, qu'il érigea en ſa faveur en Duché Pairie; & pour conſoler le Comte de Poitiers ſon troiſiéme fils, qui n'étoit pas trop aiſe d'aller en otage en Angleterre, il augmenta ſon appanage, & lui donna le Berri, qu'il érigea auſſi en Duché Pairie.

V. Quand tout eut été arrêté & executé autant qu'on le pouvoit, les deux Rois ſe ſeparerent avec de grans témoignages d'eſtime & d'amitié l'un pour l'autre, & le Roi Jean ſortit de Calais. Il voulut aller à pied juſqu'à l'Egliſe de Nôtre-Dame de Boulogne, où il avoit fait un vœu, & y fut accompagné par le Prince de Galles, qui

pendant sa prison lui avoit toujours rendu de grans respects. Aprés avoir fait ses devotions à Boulogne, il alla à Hedin, où il commença à régler sa Maison, & en donna le soin à six Maîtres des Requêtes, & à six Maîtres des Comptes. Il s'arrêta plus d'un mois à Amiens, & vint à S. Denis au commencement de Decembre : le Roi de Navarre l'y vint trouver, le salua devant le grand Autel de l'Eglise, & promit de lui être fidelle à l'avenir. Le Roi le prit par la main & le mena diner avec lui. *Nic. Gille. Ann. de France.*

Quelques jours aprés, le Roi fit son entrée à Paris; toutes les ruës étoient tenduës de riches tapisseries, les Echevins de la Ville portoient sur sa tête un poele de drap d'or, & tout le monde s'efforçoit à lui faire des presens : on savoit assez que ses finances étoient épuisées : les Bourgeois lui donnerent pour mille marcs de vaissele d'argent. Il alla d'abord au Parlement tenir son Lit de Justice, rétablit tous les Officiers, qui avoient été destituez pendant les guerres civiles, & approuva tout ce que le Regent avoit fait, hors les alienations du Domaine : il en fit publier une déclaration en ces termes.

Ext. de la Ch. des Comptes. R. c.

JEAN PAR LA GRACE DE DIEU, ROY DE FRANCE, *Savoir, faisons à tous presens & à venir, que comme par importunité de requerant, & autrement, tant du tems de notre tres chier Seigneur & pere, dont Dieu ait l'ame, comme de notre tems, en ensuivant les traces de nos devanciers Rois de France, qui toujours ont été abandonnez à donner & octroyer liberalement plusieurs grandes Noblesses & Seigneuries, rentes & revenus, qui étoient du domaine Royal & propre heritage du Royaume & Couronne de France, ayent été donnez, tant à heritage comme à vie & à volonté à plusieurs personnes, qui ne dûssent pas prendre ne recevoir tels dons excessifs &c. En ce cas par grande & meure déliberation de notre Conseil, de notre autorité Royalle, & certaine science avons rappellé, & rappellons par la teneur de ces presentes lettres, iceux dons à la Couronne de France, dont ils sont issus, rejoignons & remettons du tout, excepté les choses, qui auroient été baillées à Dieu & à sainte Eglise deument sans préjudice d'autrui, ou à nos tres chiers enfans le Duc de Normandie Dauphin de Vienne, le Duc d'Anjou, & du Maine, le Duc de Berri & d'Auvergne, & le Duc de Touraine pour tenir leurs Etats. & afin que cette pre-*

sente revocation & ordonnance soit parfaitement tenuë & gardée dorénavant sans enfraindre, nous voulons & commandons que ces lettres soient publiées par tout où il appartiendra, & enregistrées en la Chambre de notre Parlement, en la Chambre de nos Comptes, & en notre Tresor à Paris, & pour que ce soit chose ferme & stable à toujours mais, nous avons fait mettre notre scel à ces presentes lettres, faites & données à Paris l'an de grace mil trois cent soixante au mois de Decembre, Par le Roi en son Conseil.

Le Roi voulut aussi que ceux qu'il avoit nommez à des Benefices vacans pendant sa prison, en joüissent paisiblement, & entre autres que Maître Pierre de la Forêt son tres cher & special ami (ce sont ses propres termes) Archevêque & Cardinal de Rouen fût mis en possession de la Prevôté de Normandie, qui est une dignité dans l'Eglise de Chartres, & que les provisions que le Regent en auroit pu donner à d'autres demeurassent nulles.

VI. Cependant le Roi d'Angleterre envoya en France des Commissaires pour prendre possession des terres, qui lui avoient été cedées, mais il s'y rencontra de grandes

difficultez. Les Comtes de la Marche, de Perigord, d'Armagnac ne vouloient point lui prêter serment de fidelité, & disoient que quand ils s'étoient donnez aux enfans de Hugue Capet, ç'avoit été à condition de ne reconnoître jamais que le Roi de France. D'autre côté les Gouverneurs des places que le Roi d'Angleterre tenoit en divers endroits du Royaume n'en vouloient point sortir, qu'on ne les payât de leurs appointemens, ou s'ils en sortoient, c'étoit en rançonnant les Villes & en pillant la campagne. Les Navarrois n'en faisoient pas moins que les Anglois, de sorte que toute la France étoit pleine de ces soldats licentiez, qui achevoient de la ruïner: & comme ils virent que les peuples commençoient à leur courre sus, ils se firent des chefs, & s'assemblerent quinze ou seize mille en état de ne rien craindre & de piller impunément. Ils commencerent en Champagne, prirent le Chateau de Joinville, où tout le Païs s'étoit retiré avec ce qu'il avoit de meilleur, passerent par la Bourgogne, par le Nivernois & le Beaujollois, & s'arrêterent dans le Lionnois.

Le Roi avoit écrit plusieurs fois au Roi d'Angleterre pour se plaindre qu'en pleine paix les Anglois ravageoient son Royaume, mais on lui répondoit toujours que c'étoit des voleurs sans aveu, & qu'il n'avoit qu'à les charger. Cela lui fit prendre la resolution de lever une armée pour aller contre eux : il en donna la commission à Jaque de Bourbon son Lieutenant general en Languedoc : ce Prince eut bientôt assemblé dix ou douze mille hommes, & comme tous les Princes de la Maison de Bourbon passoient pour être vaillans, doux, affables, à son nom seul, toute la Noblesse de Dauphiné, de Provence & de Languedoc se trouva au rendé-vous. Il apprit que l'armée des voleurs Anglois & Navarrois étoit campée à trois lieuës de Lion, à un lieu nommé Brignais, & qu'ils s'étoient retranchez dans un poste fort avantageux. Il alla d'abord les reconnoître, & ne les jugeant pas aussi forts qu'ils étoient, il méprisa des troupes ramassées, & les attaqua avec beaucoup de courage & de temerité.

Ces voleurs se faisoient nommer les Tard-venus, voulant faire entendre que

pour s'enrichir en pillant la France, ils étoient venus un peu tard : ils étoient commandez par Seguin de Badesol, & par Gironnet de Pau vieux Officiers Gascons, qui s'étoient trouvez aux batailles de Cressi & de Poitiers, & pour engager les François à les attaquer avec confiance, ils avoient caché derriere la montagne la moitié de leur Infanterie, & toute leur Cavalerie. On se battit d'abord avec assez d'égalité, mais au milieu du combat la Cavalerie des Tard-venus aïant fait le tour de la montagne parut tout d'un coup en bon ordre, & prit en flanc l'armée Françoise, qui ne fit pas grande resistance. Le General Jaque de Bourbon & son fils, le Comte de Forez, le Comte d'Usez & plus de cent Chevaliers de qualité furent tuez, & toute l'armée dissipée.

Une victoire si complete mettoit les Tard-venus en état de piller telle Province qu'ils eussent voulu, n'y aïant point d'armée pour leur faire tête : ils se separerent en deux corps, l'un sous Badesol se saisit du Chateau d'Ence entre Lion & Mâcon, & s'y fortifia pour piller à son aise le Maconnois, le Lionnois & le Beaujollois, &

l'autre marcha vers Avignon pour y rançonner le Pape & les Cardinaux. Il se joignit à ces derniers une autre troupe commandée par un Capitaine encore plus méchant que les autres, & qui se faisoit appeller, *l'Ami de Dieu*, & *l'Ennemi de tout le le monde*. Ils marcherent ensemble contre le Pape, pillerent en passant le Saint Esprit, qu'ils surprirent par une marche de vint-cinq lieuës en vint-quatre heures, & allerent assiéger Avignon.

Le Pape avoit déja publié une Croisade contre les Tard-venus, & le Marquis de Montferrat grand Capitaine étoit venu à son secours. Il y avoit dans Avignon assez de troupes pour ne pas craindre d'y être forcées par des gens, qui ne faisoient jamais de siége dans les formes, mais ils ravageoient tout le Païs, & le Marquis de Montferrat rendit un grand service au Pape & à la France en les débauchant pour les mener en Italie, où il leur fit accroire qu'ils trouveroient une bien plus grande fortune. Il leur donna d'abord soixante mille florins, & les mena contre les Milannois, qu'il défit par leur moyen. Les Historiens d'Italie disent que ces Tard-venus

de France apprirent l'art militaire aux Italiens, & qu'aprés avoir rendu le Marquis de Montferrat vainqueur de tous ſes ennemis, ils ſervirent long-tems la Republique de Piſe contre celle de Florence.

1361. VII. La même année au mois de Novembre mourut Philippe Duc de Bourgogne dans ſon Chateau de Rouvre auprés de Dijon: il n'avoit que quatorze ans, & ſa femme Marguerite fille du Comte de Flandre & ſa préſomptive heritiere n'en avoit qu'onze, de ſorte qu'il fut le dernier de la premiere Maiſon Royalle de Bourgogne venant en droite ligne de Robert Duc de Bourgogne frere cadet du Roi Henri premier. Il y avoit eu douze Ducs de cette Maiſon pendant trois cens trente ans, tous illuſtres par leurs bonnes qualitez, & principalement par leur pieté.

Dés que le Roi eut été averti de ſa mort, il envoya prendre poſſeſſion du Duché de Bourgogne comme d'un appanage qui devoit être réuni à la Couronne, ſans s'arrêter aux inſtances du Roi de Navarre, qui prétendoit en heriter du chef de ſa grandmere Marguerite ſœur aînée d'Eude quatriéme Duc de Bourgogne: le Roi y pou-

voit aussi prétendre à cause de la Reine Jeanne sa mere sœur du même Eude IV. mais comme elle étoit cadette de Marguerite, il s'en tint au droit de la Couronne, qui par une loi inviolablement observée ne souffre point que les appanages des enfans de France tombent en quenoüille, les grans Fiefs du Royaume contractant en vertu de la loi Salique la même qualité, que la Couronne dont ils sont membres. Les Comtez de Bourgogne, d'Artois, de Boulogne & d'Auvergne furent partagez entre les heritiers du Duc de Bourgogne. Jean de Boulogne son oncle maternel eut pour sa part les Comtez de Boulogne & d'Auvergne; & le Comte de Flandre herita par la mort de son gendre des Comtez de Bourgogne & d'Artois du chef de sa mere Marguerite fille du Roi Philippe le Long, qui avoit épousé l'heritiere de ces deux Comtez. La fille heritiere du Comte de Flandre fut mariée dans la suite à Philippe le Hardi Duc de Bourgogne fils du Roi Jean, & lui apporta en dot les Comtez de Flandre, de Bourgogne & d'Artois, & ce fut ce mariage, qui fit la grande puissance de la seconde famille Royalle de Bourgogne.

Du Tillet. Belleforest. l. 5. p. 904.

VIII. Quelque tems aprés le Roi eut envie d'aller voir le Pape à Avignon, & afin que les affaires se fissent en son absence, il donna la Regence du Royaume au Dauphin, dont la fidelité & la sagesse avoient été assez éprouvées durant la derniere guerre. Il fit avant que de partir plusieurs ordonnances pour la police generale de l'Etat, & entre autres il défendit sous de grosses peines aux particuliers de se battre en duel, & aux Seigneurs de se faire la guerre. C'étoit un grand desordre passé depuis longtems en coutume : les differends se vuidoient plus souvent par le jugement des armes que par la sentence des Magistrats, & ces combats avoient été plus d'une fois autorisez de la presence des Rois. Le Roi Jean fit publier un Edit là-dessus, qui fut executé par les Rois ses successeurs, qui n'y dérogerent que rarement, & pour de bonnes raisons. Cet Edit dans la suite des tems sauva la vie à bien des Gentils-hommes. Le Roi n'eut pourtant pas assez d'autorité pour empêcher le Comte de Foix & le Comte d'Armagnac de se faire la guerre: c'étoit les deux plus grans Seigneurs de Gascogne, & toute la Province avoit.

pris le parti de l'un ou de l'autre. Leurs troupes ſe rencontrerent auprés de Launac, & quoique le Comte d'Armagnac fût & ſoldat & Capitaine, il ne put ſoutenir les efforts de Gaſton Phebus, qui le prit priſonnier & lui fit payer une groſſe rançon.

Cependant le Roi accompagné d'une grande troupe de Seigneurs étoit allé en Bourgogne, & aprés en avoir viſité toutes les Villes & fait quelques ordonnances pour le bien de la Province, il s'étoit rendu aux prieres des Bourguignons, qui étoient accoutumez à voir leurs Princes, & leur avoit donné pour Duc Philippe ſon quatriéme fils par lettres patentes dattées du ſixiéme Septembre à Germigni ſur Marne: il y déclare que deſirant, autant qu'il eſt en lui ſoulager les miſeres de ſes ſujets du Duché de Bourgogne, que les guerres paſſées avoient preſque ruinez, il leur veut donner un Prince pour les bien gouverner: que ſe reſſouvenant des grans & agreables ſervices, que ſon tres cher & quatriéme fils Philippe Duc de Touraine lui a rendus en tant d'occaſions, & principalement à la bataille de Poitiers, où dans

une ſi tendre jeuneſſe tout bleſſé & perdant ſon ſang, il s'étoit expoſé à une mort preſque certaine pour le défendre de ſes ennemis, il fait ſavoir à tous preſens & à venir, que pouſſé par de ſi preſſantes conſiderations, & ſe rendant aux prieres de ſeſdits ſujets, il a de ſa grace ſpeciale, certaine ſcience & plenitude de ſon autorité Royalle donné à ſondit fils le Duché de Bourgogne avec tous les droits, poſſeſſion & proprieté, qu'il y a, ou peut avoir, en ſorte qu'il ſoit & demeure comme par cy-devant le premier Pair de ſon Royaume: enſemble tous & chacun les droits, qu'il a ſur le Comté de Bourgogne, ſes appartenances & dépendances pour en jouir, &c. Cette donation fut depuis confirmée par le Roi Charle le Sage, qui en cela ſuivit la volonté de ſon pere, & éleva ſon frere cadet au deſſus des aînez.

IX. Aprés avoir ſi bien établi ſon fils bien aimé, le Roi prit le chemin d'Avignon pour voir le Pape, & conferer avec lui des moyens de rétablir en France la diſcipline Eccleſiaſtique fort alterée par les deſordres inſéparables de la guerre. Innocent VI. étoit alors ſur la Chaire de ſaint Pierre, où

il

il avoit été élevé en 1352. Il avoit donné des marques de sa sainteté par la reforme de sa Maison & de celle des Cardinaux, & sa fermeté avoit paru dans la guerre qu'il avoit faite à plusieurs petits tirans Italiens, qui vouloient s'emparer des biens de l'Eglise: son Legat le Cardinal Gilles Albornos les avoit tous mis à la raison. C'est de ce même Legat, dont on raconte un fait assez particulier. Il eut sous le Pape Urbain V. le même pouvoir qu'il avoit eu sous Innocent VI. & fit encore de plus grandes choses: tous les Vicomtes Italiens prirent les armes au changement de Pontificat, & il les battit tous l'un aprés l'autre, enfin le Pape les voyant tous soumis vint lui-même en Italie, & fut d'abord accablé de requêtes contre le Legat, qu'on accusoit de concussion: il promit de faire justice, & lui ordonna de se justifier en apportant ses comptes. Le lendemain le Legat fit entrer dans la cour du Pape un chariot chargé de clefs, & aïant prié sa Sainteté de mettre la tête à la fenêtre: *Saint Pere*, lui dit-il, *Voilà les clefs des Villes, que j'ai soumises à vôtre Sainteté, je n'ai point d'autre compte à lui rendre.*

t

Le Pape eut beaucoup de joie de voir le Roi Jean ; dont il avoit éprouvé le bon cœur en plusieurs occasions, mais dans le tems qu'ils prenoient des mesures pour le bien de l'Eglise, le Pape mourut, & les Cardinaux furent bien embarassez à lui choisir un successeur ; le sacré College étoit partagé entre le Cardinal de Bologne, & le Cardinal de Perigord tous deux gens de merite, & tous deux aspirans à la Papauté ; mais comme les autres Cardinaux virent que l'un ne vouloit pas ceder à l'autre, ils se démirent entre leurs mains de toute l'autorité, & leur donnerent à eux-seuls le pouvoir d'élire le Pape. Les deux Cardinaux virent bien par-là, qu'ils en étoient exclus, ils en voulurent aussi exclure tous les Cardinaux presens, qui se croyoient bien fins, & ne songeant plus qu'au bien de l'Eglise, ils élurent Guillaume Grisant Limousin Abbé de Saint Victor de Marseille, qui par la sainteté de sa vie, & par sa profonde capacité avoit rendu de grans services au saint Siége. Le nouveau Pape prit le nom d'Urbain V.

Le Roi fut fort aise d'une élection à laquelle sa presence lui fit avoir beaucoup

de part, il attendit à Avignon que le Pape fût arrivé de Lombardie, où il étoit Legat, & comme fils aîné de l'Eglise, il donna l'exemple à tous de baiser les pieds au Vicaire de JESUS-CHRIST en terre, & renoüa avec lui les negociations qu'il avoit commencées avec son predecesseur. *Bellef. t. 2.*

Quelques Auteurs disent que le Roi n'avoit fait ce voyage que pour consulter le Pape sur la proposition qu'on lui faisoit d'épouser la Reine Jeanne de Naples; elle étoit veuve aussi bien que lui pour la seconde fois, & heritiere des Royaumes de Naples & de Sicile & du Comté de Provence: la politique avoit pu faire songer le Roi à cette alliance; mais quand il apprit sur les lieux & des Provençaux mêmes, que tous les bruits qui avoient couru d'elle, étoient veritables, & que cette Princesse abandonnée à toutes sortes de crimes & de débauches avoit fait étrangler son premier mari, & s'étoit bientôt lassée du second, il n'eut que de l'horreur pour une creature qui deshonoroit le trone & la Maison de France dont elle étoit décenduë.

Dans ce tems-là arriva à Avignon Pierre

de Lusignan Roi de Chipre, fils de Hugue de Lusignan, & d'une Princesse de la Maison de Bourbon. Ce Prince avoit quitté son Royaume pour venir demander du secours aux Princes Chrêtiens contre les Infidelles : il se voyoit seul dans son Isle exposé à toutes les forces du Soudan d'Egipte & hors d'état d'y resister, & déja plus d'une fois il y eût succombé sans les Chevaliers de Rhodes, qui ne l'avoient pas abandonné; mais comme ces Chevaliers avoient plus de courage que de force, & que souvent ils étoient assez embarassez eux-mêmes à se défendre, il venoit presser une Croisade, qui mît son Etat en sureté en faisant la conquête de Jerusalem. Il étoit fort bien fait, & la Majesté Royalle qui brilloit dans toute sa personne lui gagna d'abord tous les cœurs, il parla avec tant d'éloquence & d'une maniere si patetique, que le Roi lui promit tout ce qu'il voulut.

Le Conseil de France eut beau representer au Roi la misere du Royaume, la peste & la famine qui le desoloient, & qui empêcheroient les peuples de contribuer aux dépenses d'une Croisade, les préten-

ſions des Anglois qui ſe plaignoient hautement qu'on n'executoit pas le traité de Bretigni, l'âge du Roi déja avancé, & ſes infirmitez qui ſembloient le devoir diſpenſer d'une guerre ſi pénible: il n'écouta rien, & ſe laiſſant aller au zele de la Religion & aux exhortations du Pape, il prit la Croix le jour du Vendredi Saint, & fut déclaré Generaliſſime de l'armée Chrêtienne. Le Roi de Dannemarc, qui ſe trouva à Avignon ſans qu'on ſache pourquoi, la prit auſſi, & le Roi de Chipre s'en alla en Allemagne, & dans les autres Cours de l'Europe preſſer les Princes d'en faire autant: il y en eut pluſieurs, qui lui promirent de ſe trouver au rendé-vous pour paſſer la mer: le ſeul Roi d'Angleterre lui répondit froidement, & fut cauſe que toute la Croiſade s'en alla en fumée: le Roi Jean n'oſa s'éloigner, & les autres Princes étoient trop foibles pour une ſi grande entrepriſe.

Cependant le Duc d'Anjou, & le Duc de Berri enfans du Roi, & le Duc d'Orleans ſon frere s'ennuyoient en Angleterre: ils y étoient en otage, & y devoient demeurer juſqu'à l'entiere execution du traité de 1363. X.

Bretigni. Ils n'avoient pas tous la même liberté, * le seul Duc de Bourbon par une presence agreable & des manieres obligeantes avoit gagné d'abord l'estime & l'amitié de toutes les Dames d'Angleterre, & la Reine aussi sensible que les autres, l'avoit fait relâcher sur sa parole, & vouloit qu'il fût de toutes ses fêtes. Ces bons traitemens n'empêcherent pas qu'il ne demeurât sept ans en otage, il ne revint en France qu'aprés avoir payé pour sa rançon cent mille francs d'or, & quarante mille pour la dépense qu'il avoit fait à Londres: & dés qu'il fut arrivé à Moulins, il y convoqua toute la Noblesse du Bourbonnois, & prenant pour devise une ceinture sur laquelle étoit écrit en broderie ce mot, *Esperance*, il en fit une espece de Chevalerie ou de fraternité d'armes, qu'il donna aux Seigneurs de sa Cour.

* Vie du Duc de Bourbon.

Le Roi d'Angleterre s'apperçut bientôt de l'impatience de ses otages, & croyant en profiter il signa avec eux un nouveau traité, par lequel le Roi Jean faisoit une seconde renonciation à toutes les Provinces qu'il avoit cedées par le traité de Bretigni, & déchargeoit le Roi d'Angleterre

de tous les dédommagemens qu'il lui pouvoit demander à cause des ravages que les troupes Angloises avoient fait en France depuis la paix. Il leur permit ensuite de passer à Calais pour faire ratifier ce nouveau traité : le Roi qui étoit bon, & qui vouloit revoir ses enfans, étoit prêt à y consentir, mais le Dauphin qui en voyoit les consequences, s'y opposa fortement en protestant que tout le bien du Roi d'Angleterre ne pouvoit pas payer le dédommagement qu'on étoit en droit de lui demander, & que par-là on avoit en main une bonne raison de ne lui point tenir tout ce qu'on avoit été forcé de lui promettre. Ainsi ce nouveau traité ne fut point executé, & tous les Otages furent renvoyez en Angleterre : il n'y eut que le Duc d'Anjou, qui se sauva, & revint à Paris. Le Roi le reçut fort mal, lui reprocha d'avoir manqué à sa parole, & lui commanda de sortir de sa presence, & de retourner sur le champ en Angleterre : le Duc d'Anjou sortit de Paris, mais au lieu de retourner en Angleterre, où il auroit eu peur de n'être pas trop bien reçu, il se retira au Chateau de Guise avec sa femme

Marie fille de Charle de Blois Duc de Bretagne.

Le Roi qui craignoit qu'Edouard ne l'accusât de mauvaise foi, étoit fort embarassé : il avoit accoutumé de dire que *quand la foi & l'assurance des promesses seroient bannie du monde, si devroient-elles toujours demeurer dans la bouche du Prince.* Enfin sans consulter personne, contre l'avis de son fils & de tout son Conseil, il resolut de repasser lui même en Angleterre pour tâcher à faire un traité à des conditions plus raisonnables : il se servit aussi d'un pretexte de pieté, il dit, qu'il alloit solliciter le Roi d'Angleterre de faire avec lui le voyage de la Terre-sainte. En vain le sage Dauphin lui representoit qu'Edouard n'étoit plus jeune; & n'avoit pas assez de zele pour aller si loin, que pour retirer les Otages, il ne falloit que de l'argent, & qu'enfin un Prince en fait de negociation ne devoit jamais faire par lui-même que ce qu'il ne pouvoit pas faire par ses Ministres. Toutes ces raisons ne toucherent point le Roi. Quelques Auteurs ont avancé qu'il étoit amoureux à Londres : quoiqu'il en soit, il s'embarqua à Boulogne, & repassa en Angleterre aprés avoir

avoir déclaré le Dauphin Regent du Royaume.

A son arrivée à Douvre tous les peuples vinrent au devant de lui : la bonne foi si estimable dans les grans Princes le faisoit aimer de tout le monde, & l'on voyoit assés à sa maniere d'agir qu'il ne vouloit tromper persone. Le Roi d'Angleterre l'envoya recevoir & le fit traitter par ses Officiers avec beaucoup de magnificence. Le Roi voulut aller d'abord à Cantorberi rendre ses respects aux Reliques de Saint Thomas : il alla ensuite trouver Edouard au Chateau d'Alten, d'où ils revinrent ensemble à Londres. Le Roi de Chipre qui ne desesperoit pas encore de la croisade, étoit aussi repassé en Angleterre. 1364.

Edouard avoit alors cinquante deux ans, & comme il étoit naturellement bien fait & d'une bonne complexion il conservoit encore je ne sçai quel air de jeunesse : le plaisir de vaincre l'avoit soutenu dans les travaux de la guerre, sa Cour étoit magnifique & l'on y respiroit un air de grandeur & de prosperité que le Prince répandoit sur ses Courtisans. Il avoit celebré depuis deux ans par une fête extraordinaire la

Spelm. Du Cang. Gl. t. 2. pag. 123.

cinquantiéme année de son âge, toutes les prisons d'Angleterre avoient été ouvertes, tous les criminels, hors ceux de leze-Majesté avoient eu leur grace, & pour rendre éternelle la memoire de ce jour, il avoit accordé de nouveaux Privileges à ses sujets & fait publier des Loix nouvelles fort avantageuses à l'Etat.

Aprés l'arrivée du Roi Jean deux ou trois mois se passerent en Carrousels, en festins & en réjouissances extraordinaires; mais au mois de Mars il tomba malade & mourut le 8. Avril 1364. Il fit deux jours avant que de mourir son Testament, par lequel *il élit sa sepulture à Saint Denis en France, donne aux Officiers de son Hôtel douze mille livres, & deux mille livres à ceux de sa Chambre & Garde-robe, & nomme pour ses executeurs testamentaires, le Dauphin, les Evêques de Beauvais & de Seez, & le Comte de Tancarville.* Il fut regretté de toute l'Angleterre: le Roi Edouard fit prier Dieu pour le repos de son ame dans toutes les Eglises de son Royaume, & assista lui-même en deüil avec de grandes marques de douleur & de pieté au service solemnel qu'il lui fit faire dans la Catedrale de Londres: son corps

Du Til. rec. des Rois de Fr. pag. 325.

fut embaumé & apporté en France accompagné du Comte d'Eu Prince du Sang & des autres Seigneurs qui l'avoient ſuivi en Angleterre, & quand il fut arrivé à Paris on le porta à Saint Antoine des champs, où il demeura trois jours pendant qu'on preparoit l'appareil des funerailles, & le 7. du mois de Mai il fut porté à Saint Denis par les Conſeillers du Parlement ſur leurs épaules & enterré avec ſes Ancêtres.

Ainſi mourut le Roi Jean dans une terre 1364.
étrangere, la cinquante ſixiéme année de ſon âge, & la quatorziéme de ſon regne. Il avoit la plupart des qualités qui font les grans Rois; la pieté d'un petit fils de Saint Louis, brave juſqu'à la témerité, & liberal juſqu'à paſſer pour prodigue; mais il fut malheureux à la guerre & ruina ſon Etat pour n'avoir pas voulu croire Conſeil: plein de lui-même & de ſon grand courage il perdit par ſa témerité la bataille de Poitiers, eut la douleur de voir perir à ſes yeux la plus grande partie de ſa Nobleſſe, & ſe vit priſonnier du Prince de Galles, qu'il tenoit enfermé au milieu de ſon Royaume, & qui trois jours aprés manque de vivres ſe ſeroit remis à ſa diſ-

